

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						





HISTOIRE  
DE LA VÉNÉRABLE MÈRE  
**MARIE DE L'INCARNATION**

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC

D'APRÈS

**DOM CLAUDE MARTIN, SON FILS**

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

DÉCÉDÉ EN ODEUR DE SAINTETÉ

A L'ABBAYE DE MARMOUTIERS, LE 9 AOÛT 1690

Ouvrage entièrement remanié,  
complété à l'aide de plusieurs autres historiens et documents  
et précédé d'une introduction générale

PAR

**L'ABBÉ LÉON CHAPOT**

CHANOINE HONORAIRE D'ASSISE

AUMONIER DU MONASTÈRE DE SAINTE-URSULE DE NICE

---

TOME PREMIER

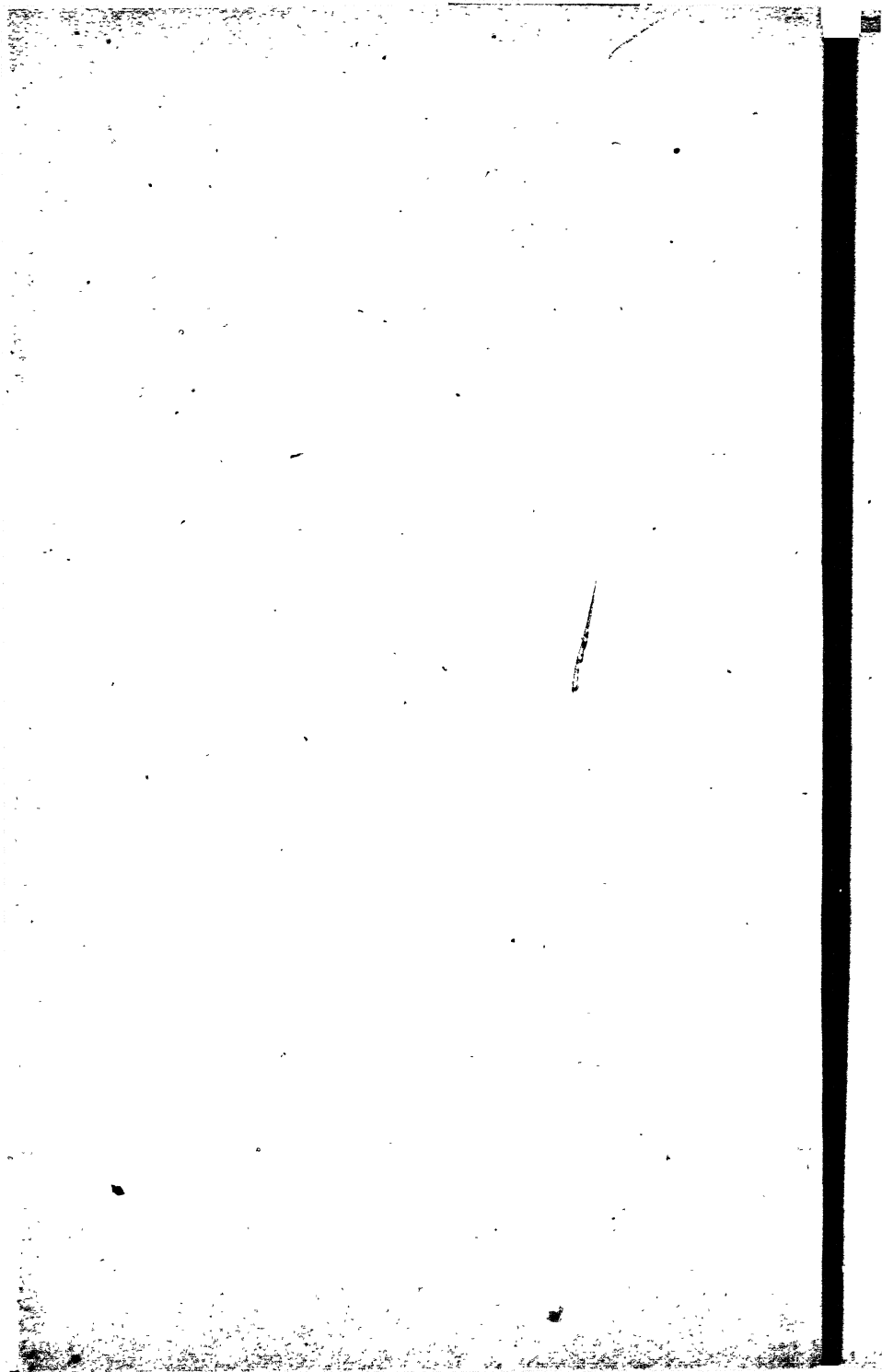
---

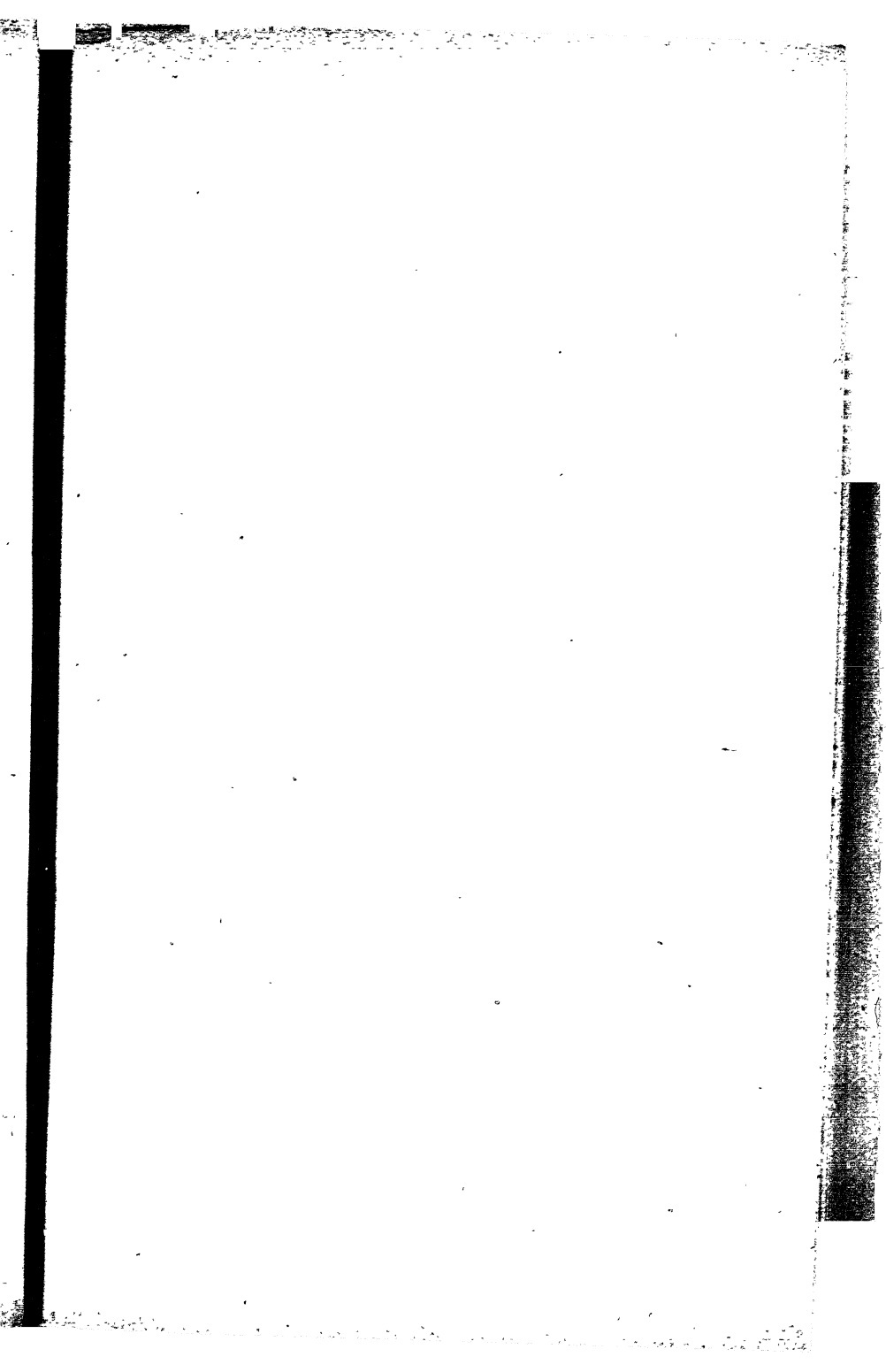
PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

—  
1892







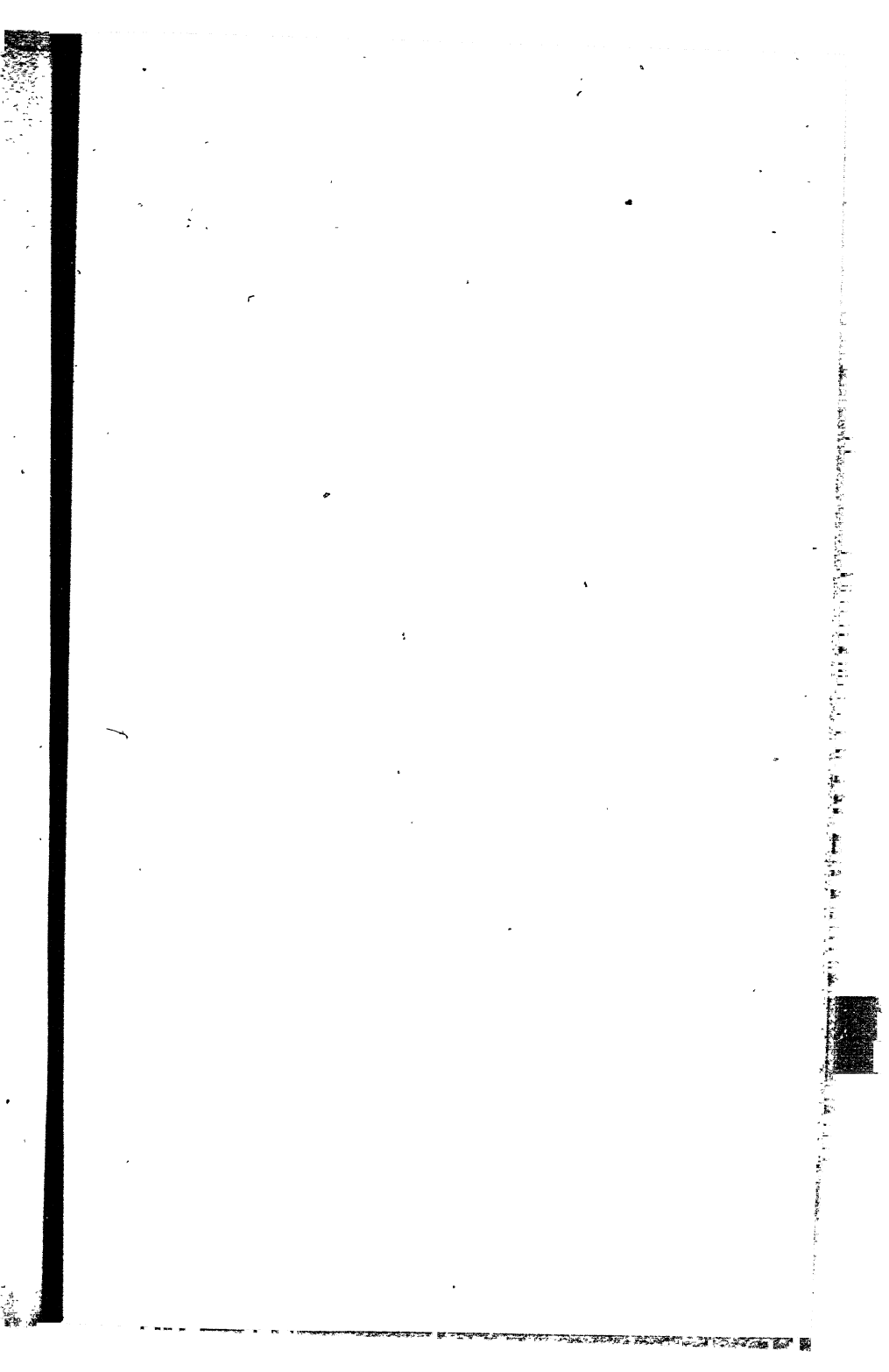
HISTOIRE  
DE LA VÉNÉRABLE MÈRE  
MARIE DE L'INCARNATION

---

TOME PREMIER

PROPRIÉTÉ DE

*M. Douglaz*





LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

1871-1954

*Thérèse de Jésus, sœur de la Vierge Marie*

M

CC



HISTOIRE  
DE LA VÉNÉRABLE MÈRE  
**MARIE DE L'INCARNATION**

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC

D'APRÈS

**DOM CLAUDE MARTIN, SON FILS**

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR  
DÉCÉDÉ EN ODEUR DE SAINTETÉ  
A L'ABBAYE DE MARMOUTIER, LE 9 AOUT 1696

---

Ouvrage entièrement remanié,  
complété à l'aide de plusieurs autres historiens et documents  
et précédé d'une introduction générale

PAR

**L'ABBÉ LÉON CHAPOT**

CHANOINE HONORAIRE D'ASSISE  
AUMONIER DU MONASTÈRE DE SAINTE-URSULE DE NICE

---

TOME PREMIER

---

PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE  
RUE CASSETTE, 15

1892

Droits de reproduction et de traduction réservés.

BX 4705

226216

M36

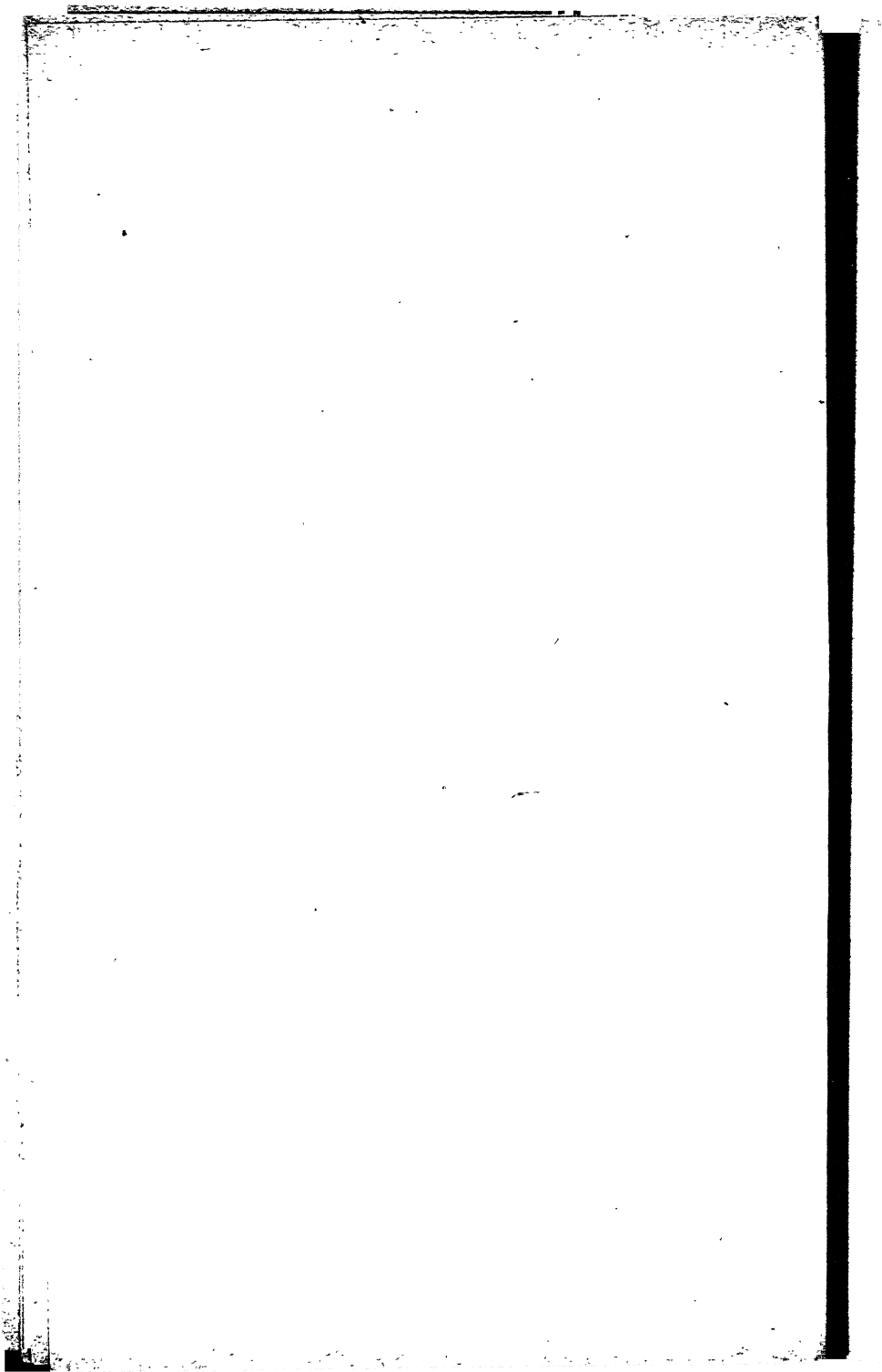
M37

1892

C.2

V.1

AUX GLORIEUSES FILLES  
DE SAINTE-URSULE ET DE SAINTE-ANGÈLE  
ET A  
TOUTES LES VIERGES CHRÉTIENNES  
QUI SE DÉVOUENT  
DANS LE MONDE ENTIER  
AU SALUT DES AMES  
ET A  
LA GLOIRE DU DIVIN ÉPOUX



## DÉCLARATION DE L'AUTEUR

---

*Nous déclarons, conformément aux règles établies par le saint-siège et notamment aux décrets des souverains pontifes Urbain VIII et Benoît XIV, qu'en nous servant du qualificatif saint ou vénérable, pour exprimer notre vénération personnelle à l'égard de la vénérable Mère de l'Incarnation ou d'autres personnages dont il est parlé dans cette histoire, nous l'avons fait sans la moindre intention de prévenir ou de préjuger en aucune façon les décisions de la sainte Église, notre mère, auxquelles nous avons été, sommes, et voulons demeurer toujours soumis d'esprit, de cœur et en toutes*

*choses. Nous faisons la même déclaration au sujet du mot miracle, dont nous nous sommes servi pour désigner des faits qui nous ont paru merveilleux et inexplicables au point de vue purement naturel.*

---

## APPROBATION

DONNÉE PAR M<sup>GR</sup> DE MONTMORENCY-LAVAL, PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC  
AU LIVRE DE DOM CLAUDE MARTIN AU MOMENT  
DE SA PUBLICATION <sup>1</sup>

« Nous avons lu avec admiration la *Vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, religieuse ursuline, où non seulement nous n'avons rien vu qui ne soit conforme à la religion catholique, apostolique et romaine; mais nous y avons remarqué de très puissants motifs pour exciter les âmes religieuses à parvenir à la sainteté de leur vocation, et tous les fidèles à une solide vertu. Nous tenons à bénédiction particulière la connaissance qu'il a plu à Dieu nous en donner, l'ayant soumise à notre conduite pastorale : et le témoignage que nous en pou-

<sup>1</sup> Dom Martène, qui rapporte cette lettre approbative dans sa *Vie de dom Claude Martin*, fait observer qu'elle arriva malheureusement trop tard pour être placée en tête de la *Vie de la vénérable Mère de l'Incarnation*. Nous avons cru qu'elle trouverait ici naturellement sa place.

vons rendre est qu'elle était ornée de toutes les vertus dans un degré très éminent, surtout d'un don d'oraison si éclairée et d'une union à Dieu si parfaite, qu'elle conservait sa présence parmi les différentes occupations où sa vocation l'engageait et au milieu de l'embarras des affaires les plus difficiles et les plus distrayantes. Elle était tellement morte à elle-même, et Jésus-Christ la possédait si pleinement, que l'on peut assurément dire d'elle comme de l'Apôtre, qu'elle ne vivait pas, mais Jésus-Christ en elle, et qu'elle ne vivait et n'agissait que par Jésus-Christ.

« Dieu, l'ayant choisie pour donner commencement à l'établissement des Ursulines au Canada, lui avait donné la plénitude de l'esprit de son institut. C'était une parfaite supérieure, une excellente maîtresse des novices : elle était capable de tous les emplois de la religion. Sa vie, commune à l'extérieur, mais très régulière et animée d'un intérieur tout divin, était une règle vivante à toute sa communauté. Son zèle pour le salut des âmes et surtout pour la conversion des sauvages était si grand et si étendu, qu'il semblait qu'elle les portait tous en son cœur, et nous ne doutons point qu'elle n'ait beaucoup contribué par ses prières à obtenir de Dieu les bénédictions qu'il a répandues sur cette Église naissante.

« C'est le témoignage que nous avons cru devoir rendre à la vertu et au mérite de cette grande servante de Dieu, et l'approbation que nous donnons volontiers, dans la créance que ceux qui liront cette *Vie* en tireront un grand fruit, comme nous savons que ceux qui ont eu le



APPROBATION

XI

bonheur de converser avec elle et de voir l'exemple de ses vertus en ont été parfaitement édifiés.

« Donné à Québec, le douzième novembre mil six cent soixante et dix-sept.

« † FRANÇOIS, ÉVÊQUE DE QUÉBEC. »

v  
s  
i  
c  
a  
c  
ra  
M  
q  
se  
es  
er

## INTRODUCTION

---

L'illustré fondatrice et première supérieure du monastère des Ursulines de Québec, dont nous publions l'histoire, a été appelée par ses contemporains, d'après le témoignage approbatif de Bossuet, « la Thérèse de son temps et du nouveau monde<sup>1</sup>. » Cet éloge suffit à sa gloire; car, sur les lèvres d'un tel juge, il ne saurait être immérité. Il a été pleinement ratifié d'ailleurs, depuis deux siècles, par tous les théologiens et auteurs mystiques auxquels il a été donné de connaître la vie et les œuvres de cette vénérable Mère. Pour n'en citer ici qu'un exemple, M. l'abbé Émery, d'illustre mémoire, a déclaré qu'il la regardait comme « une sainte » (ce sont ses propres paroles), et qu'il la mettait « dans son estime à côté de sainte Thérèse ». Il écrivait, en 1800, à M<sup>sr</sup> J.-O. Plessis, évêque de Québec,

<sup>1</sup> *Les États d'oraison*, liv. IX.

que dans une de ses retraites, « la vie de la vénérable Marie de l'Incarnation, ses lettres et ses méditations, avaient seules fourni la matière de ses oraisons et de ses lectures. »

Cependant, malgré l'étendue d'un tel mérite, cette glorieuse émule de sainte Thérèse est encore presque inconnue parmi nous. D'où est venue cette sorte d'oubli séculaire à l'égard d'une des plus grandes âmes qui aient jamais honoré l'Eglise et la France? Sans doute, des vieilles rancunes du jansénisme, qui fut trop longtemps, au xviii<sup>e</sup> siècle, arbitre souverain en matière de spiritualité, et dont notre Mère avait repoussé si fort les avances, et condamné les doctrines par ses écrits, non moins que par ses exemples. Mais il y a peut-être aussi à cela une autre cause qui se trouve dans un sentiment excessif d'humilité et de réserve, qui a porté trop longtemps, à notre avis, les filles de sainte Angèle à garder précieusement dans le secret de leurs cloîtres les trésors d'une vie si sainte et si édifiante.

Ce n'est pas, sans doute, que quelques efforts louables n'aient été faits dans ces derniers temps, pour la tirer de l'oubli. M. l'abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois, a publié,

en 1873, une nouvelle *Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation*. Quelques années auparavant, un jeune écrivain canadien plein de talent, M. l'abbé Casgrain, avait donné lui aussi à sa patrie une *Histoire* de cette Mère vénérée, qui renferme de nombreux et précieux détails sur son apostolat dans le nouveau monde.<sup>1</sup> Mais, de ces deux ouvrages, le premier n'a guère été lu au dehors des monastères des Ursulines; le second n'a pas franchi, sauf quelques exemplaires fort peu connus, la vaste étendue de l'Océan. Du reste, quelle qu'en soit la valeur historique ou littéraire, leurs auteurs ont eu le tort, à notre avis, de paraître avoir oublié que la vraie *Vie* de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation existe depuis deux siècles, et qu'il n'appartient à personne de l'entreprendre à nouveau, après le « vénérable et savant<sup>1</sup> » religieux qui l'a écrite; car c'est à lui, et à lui seul, qu'était réservée, ce nous semble, la délicate mission d'être l'historien de cette Mère vénérée.

Souvent Dieu, en effet, après s'être plu à confondre tous les conseils de la sagesse et de la prudence humaines, tient aussi à justifier dès

<sup>1</sup> Bossuet, *les États d'oraison*, liv. IX.

ici-bas, devant les hommes, les voies toujours admirables de sa Providence. Alors le monde, qui les avait témérairement condamnées, est obligé de reconnaître son erreur et de confesser publiquement, selon la parole du psalmiste, que les « jugements de Dieu sont véritables et qu'ils portent en eux-mêmes leur pleine justification » : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa.*

C'est ce qui est arrivé à l'occasion de la vocation tout extraordinaire de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Mariée, malgré ses désirs, dès l'âge de dix-neuf ans, et devenue veuve deux ans après, elle avait, à la mort de son époux, un fils unique qu'elle éleva dans la crainte et l'amour du Seigneur jusqu'à l'âge de douze ans. Or, à cette époque, Dieu, l'ayant appelée à la vie religieuse, lui ordonna par cela même d'abandonner ce fils dans le monde, après lui avoir fait, toutefois, la promesse de veiller sur lui et de le protéger particulièrement. Ce grand sacrifice fut accompli le 25 janvier 1631, et l'enfant laissé aux soins d'une tante qui s'était chargée de son entretien.

Il est bien peu d'âmes, dans toute la suite des siècles chrétiens, que la charité divine ait élevées si haut au-dessus des inclinations les plus pro-

fondes et les plus légitimes de la nature ; et on peut déjà mesurer à la grandeur de ce sacrifice le nombre et l'étendue des grâces dont il a plu à Dieu de le récompenser.

Durant les premiers mois qui suivirent cette séparation, on pouvait voir errer quelquefois ; le soir où le matin, avant la rentrée ou après la sortie des écoles, autour du monastère des Ursulines de Tours, un jeune enfant, au regard abattu et triste, au teint pâle, à la démarche languissante et incertaine, dont les yeux se portaient tour à tour vers toutes les fenêtres et portes du couvent. C'était le petit orphelin qui venait chercher sa mère.

Comme le monastère était encore en construction à cette époque, il arrivait quelquefois que la porte s'entr'ouvrait pour laisser passer les ouvriers. Profitant de cette occasion, le jeune enfant se glissait à leur suite dans l'intérieur du couvent. On le voyait alors apparaître tout à coup dans les jardins, les corridors, qu'il faisait retentir de ses gémissements. Quelquefois même il pénétrait jusque dans les salles où la communauté était réunie pour quelque exercice, et aussitôt ce cri s'échappait de ses lèvres : « Rendez-moi ma mère ! Rendez-moi ma mère ! »

Mais où était-elle donc cette mère capable de résister à un tel cri? Elle était là, elle seule ne pleurant point, au milieu de toutes ses sœurs en larmes, debout et énergique comme Marie au pied de la croix, ou Abraham sur la montagne, auprès de l'autel où il venait d'attacher son fils. Voilà ce qui nous révèle le trait dominant de cette femme forte par excellence.

Sans doute nous touchons ici à des sommets qui semblent beaucoup trop élevés pour la nature humaine, même aidée et soutenue par la grâce. Le divin Maître n'a-t-il pas dit cependant : « Celui qui abandonnera ses fils pour moi recevra le centuple et possédera la vie éternelle? » *Qui reliquerit... filios... propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit*<sup>1</sup>.

Mais l'Évangile contient des paroles qui ne sont pas dites pour tous; et c'est bien de celle-ci surtout que l'on peut dire que « tous ne la comprennent pas » : *Non omnes capiunt verbum istud*<sup>2</sup>.

Le monde, surtout à cette heure, ne saurait

<sup>1</sup> Matth. xix, 29.

<sup>2</sup> Matth. xix, 11.



moins que jamais la comprendre ; car, depuis le paganisme, il ne fut jamais moins chrétien. Nous-mêmes, nous l'avouons volontiers, nous n'aurions pas osé la lui rappeler, en lui montrant le spectacle que nous offre cette histoire, si nous n'avions été résolu d'avance à nous effacer, autant que possible, derrière le fils lui-même de notre vénérée Mère, et à nous contenter de reproduire son œuvre, tout en la transformant.

C'est donc lui, lui surtout, que nous avons voulu faire entendre dans cet ouvrage, ce même fils qui, associé de si bonne heure au sacrifice de sa mère, est devenu plus tard son disciple, son admirateur et son fidèle historien. Lui seul a le droit, ce nous semble, de parler à notre siècle de ce grand sacrifice maternel, et des grâces d'oraison suréminentes dont il a été récompensé.

Du reste, il avait été évidemment prédestiné par la Providence à cette œuvre importante. Après maintes vicissitudes dont on trouvera le récit au cours de cette histoire, il était entré, en 1641, dans l'illustre congrégation des bénédictins de Saint-Maur, et y avait fait profession au monastère de Vendôme l'année suivante.

L'ordre monastique de Saint-Benoît, divisé

en plusieurs branches entièrement séparées, mais se rattachant toutes à la même origine, est assurément le plus ancien, le plus nombreux et le plus illustre de tous ceux qui aient jamais existé au sein de la chrétienté. Il a donné à l'Église vingt-quatre papes, un nombre innombrable de cardinaux et d'évêques. On comptait au moyen âge plus de trente-sept mille abbayes ou prieurés bénédictins, répandus dans toutes les parties de l'Europe. Enfin il peut se glorifier, dit-on, d'avoir vu plus de cinquante mille de ses membres élevés sur les autels.

Mais il a eu besoin, durant le cours de sa longue histoire, de plusieurs réformes. Une des plus célèbres fut celle qui fut accomplie en France, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges, et donna naissance à l'illustre congrégation des bénédictins de Saint-Maur. Approuvée par les papes en 1621 et 1625, soutenue et dotée par le cardinal Richelieu et par nos anciens rois, cette congrégation devint bientôt très florissante, et s'acquit en peu de temps un grand renom de savoir et de sainteté. Elle comptait déjà dans son sein, dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, cent vingt-quatre abbayes ou prieurés, distribués en

dix-sept provinces et dirigées par un supérieur général qui résidait à Paris, dans l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés.

Claude Martin, le digne fils de notre vénérée Mère, ne tarda pas à s'y faire remarquer par ses talents et sa piété. Nommé d'abord sous-prieur au monastère de Vendôme, il fut bientôt désigné pour occuper la charge de prieur au monastère de Meulents, puis à celui des Blancs-Manteaux à Paris, puis tour à tour à ceux de Saint-Corneille à Compiègne, de Saint-Serge à Angers, de Bonne-Nouvelle à Rouen. Durant cette première période de sa vie religieuse, on lui confia, à cause de ses rares qualités, et à plusieurs reprises, d'importantes missions dans les réunions générales des divers chapitres de l'Ordre.

Enfin, en 1668, le religieux assistant du R. P. général dom Bernard Audebert étant mort, dom Claude Martin fut appelé à lui succéder. Il dut donc quitter le prieuré de Bonne-Nouvelle à Rouen, qu'il occupait depuis deux ans, pour venir à Paris remplir, dans la grande abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés, la plus haute fonction de l'Ordre après celle de supérieur général.

Cette illustre abbaye était à cette époque une

riche pépinière de savants et pieux cénobites, et le rendez-vous des hommes les plus recommandables par leur érudition. Son immense bibliothèque, sous la direction du célèbre Luc d'Achery, était devenue comme un vaste arsenal où l'on trouvait réunies toutes les armes nécessaires à l'apologétique chrétienne. C'est là que Mabillon avait senti s'allumer en lui cette noble passion de l'étude et des recherches historiques qui l'avait poussé bientôt à entreprendre, avec l'approbation de ses supérieurs, ses fréquents voyages à travers l'Europe pour visiter les grandes bibliothèques, interroger les savants et les manuscrits, collationner des textes, préparer, en un mot, les éléments des précieux ouvrages qui ont rendu son nom si illustre. Il y revenait toujours, au retour de ses lointains voyages, pour y faire part de ses découvertes à ses frères en religion, qui étaient aussi ses émules dans la science; et ensemble ils entretenaient ensuite une correspondance active avec les savants du monde entier. En un mot, cette abbaye de Saint-Germain-des-Prés était comme le foyer de la science catholique dans la seconde partie du xvii<sup>e</sup> siècle. On y voyait souvent réunis, dans sa vaste bibliothèque, les grands éru-

dits de l'époque, Ducange et son ami Vion d'Hérouval, Baluze et le savant orientaliste Barthélemy d'Herbelot, Renaudot et Adrien de Valois, Antoine Faure et Cotelier. Bossuet lui-même <sup>1</sup> venait souvent y chercher des armes pour ses grandes controverses, ou de précieux matériaux pour ses immortels ouvrages.

Nul doute que tous ces savants n'aient connu notre Claude Martin, et n'aient été pleins de vénération et d'amitié pour lui. Pour ce qui est de Bossuet, la chose ne paraît pas douteuse. On sent à travers les mots qu'il emploie pour parler de lui et de sa « sainte » mère, dans ses instructions sur *les États d'oraison*, parues en 1697, quelque chose de plus qu'une estime ordinaire, mais comme le souvenir d'une vraie et profonde amitié.

Dom Claude Martin a laissé plusieurs ouvrages <sup>1</sup>; mais le plus important de tous est,

<sup>1</sup> Voir *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, par E. de Broglie.

<sup>2</sup> On peut citer parmi ces ouvrages : 1<sup>o</sup> une *Traduction des œuvres de sainte Gertrude*, glorieuse sainte pour laquelle il avait une dévotion particulière; 2<sup>o</sup> des *Réflexions morales sur la Règle de saint Benoît*; 3<sup>o</sup> le *Pasteur solitaire*, qui contient trente méditations sur les attributs de Dieu, suivies d'une *Retraite de dix jours* pour les prélats, pasteurs et supérieurs qui ont charge

sans contredit, le monument de piété filiale que nous voudrions tirer aujourd'hui de l'oubli, pour le représenter encore, après deux siècles, à toutes les âmes chrétiennes vraiment éclairées et pieuses.

Nous ne doutons pas qu'elles ne l'accueillent avec reconnaissance, et ne le lisent avec admiration et profit.

Toutefois nous avons cru devoir apporter auparavant d'importantes modifications à sa forme et à sa texture, que nous avons jugées par trop surannées; car nous avons craint que, malgré les richesses de sentiments et de pensées renfermées dans ce beau livre, les lecteurs de notre temps ne fussent rebutés par sa marche lente et souvent monotone, les innombrables répétitions de mots et d'idées dont il est rempli, la confusion qui y règne en certains passages et jette sur le fond des idées un voile qu'il est souvent difficile de pénétrer. Il nous a paru de plus que ces pages, si belles au point de vue mystique, étaient fort incomplètes au

d'âmes; 4° des *Conférences ascétiques*, des *sermons*; mais surtout les *Lettres spirituelles et historiques* de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation et ses *Retraites*. Malheureusement plusieurs de ces ouvrages n'ont pas été publiés.

point de vue de la vie extérieure de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Pour tous ces motifs, nous nous sommes décidés à en modifier assez profondément la forme et à en combler, autant que possible, les lacunes. Nous nous sommes servis pour cela de la correspondance de la Mère de l'Incarnation, du livre que M. l'abbé Richaudeau a consacré à sa mémoire, de la *Vie* devenue aujourd'hui fort rare de dom Claude Martin, par dom Martène, d'un précieux travail publié au Canada, en 1864, par les Ursulines de Québec elles-mêmes, sous ce titre : *les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*<sup>1</sup>, mais surtout de la belle *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, par M. l'abbé Casgrain, au talent duquel nous nous plaisons à rendre ici un public hommage.

On raconte que M. Henri Martin, après avoir

<sup>1</sup> Cet ouvrage, destiné seulement aux religieuses et aux élèves de la maison de Québec, n'a été tiré qu'à un nombre restreint d'exemplaires, et n'a d'autre caractère que celui d'un pieux mémorial de famille. Mais il renferme des documents infiniment précieux, que l'on ne rencontre nulle part ailleurs, et qu'à ce titre on peut considérer comme inédits. Nous en avons usé largement dans la troisième partie de cet ouvrage, comme d'un bien appartenant un peu au patrimoine commun de l'ordre de Sainte-Ursule. Les dignes filles de notre Mère de l'Incarnation ne s'en plaindront pas, nous l'espérons.

cité, dans sa grande *Histoire de France*, malheureusement empreinte des plus étranges préjugés révolutionnaires, divers passages très saisissants d'une *Histoire du Canada* par M. Garneau, se plaisait à déclarer « qu'il ne pouvait se séparer de cet ouvrage sans émotion ». Que M. l'abbé Casgrain nous permette d'exprimer le même sentiment à l'égard de son livre, dans lequel il a su si bien nous décrire, avec tout l'élan de son cœur, le cadre et l'ensemble des événements au milieu desquels s'est déroulée la vie apostolique de la Mère de l'Incarnation dans le nouveau monde! Cette vue a été pour nous, nous ne craignons pas de le dire, toute une émouvante révélation. Dès lors comment aurions-nous pu résister au plaisir de mettre à notre tour, sous les yeux de nos lecteurs, quelques-unes de ces pages si émues et si élégamment écrites? Nous l'avons fait toujours, sans doute, en indiquant scrupuleusement leur origine; mais cette justice ne nous dispensait point, à notre avis, du devoir de reconnaissance que nous sommes heureux de remplir en ce moment.

Telles sont les sources où nous avons puisé les documents qui nous ont permis de compléter



l'œuvre de dom Claude Martin. Nous aimons à penser que l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public religieux de notre époque est toujours celui du « vénérable et savant »<sup>1</sup> bénédictin. Il est complètement modifié dans sa forme, sans doute, mais il n'a perdu cependant ni son fond primitif, ni son caractère particulier et distinctif. Nous espérons qu'il sera encore, grâce à Dieu, facile de le reconnaître et d'y retrouver l'âme et le cœur de celui qui l'a écrit le premier.

Quant à la physionomie morale de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, l'y retrouvera-t-on, elle aussi, avec tous ses traits admirables, et suffisamment éclairée dans toutes ses parties? Hélas! il en est un peu des figures des saints comme de celle de Notre-Seigneur lui-même; elles font le désespoir des écrivains et des artistes. Celle-ci surtout est tout particulièrement difficile à saisir; car cette vénérable Mère a été tellement au-dessus de la sphère ordinaire où se meuvent même les plus saintes âmes, elle a été élevée de bonne heure à un tel degré d'oraison et d'union divine, qu'il nous est impossible de nous flatter

<sup>1</sup> Bossuet, *les États d'oraison*, liv. IX.

de retrouver, même sous la plume d'un fils si digne d'elle, tous les traits de cette âme vraiment séraphique, et bien moins encore de les avoir nous-mêmes fidèlement reproduits.

La grande merveille de sa vie, c'est que depuis l'âge de vingt et un ans, où elle commença à être élevée à l'oraison de quiétude jusqu'à l'âge de soixante-treize ans, c'est-à-dire durant une période de cinquante-deux ans, elle n'a pas perdu un seul instant la grâce de l'union mystique avec son divin Époux. Sa vie n'a donc été, en quelque sorte, qu'une prière continuelle, une ineffable oraison. Les travaux, les difficultés extérieures, les mouvements des créatures, les peines intérieures elles-mêmes les plus cuisantes, n'arrivaient pas à troubler cette partie supérieure de l'âme où elle entretenait ce colloque intime avec Dieu.

A ce point de vue, comme d'ailleurs sous bien d'autres rapports, notre Mère de l'Incarnation n'a rien à envier, ce nous semble, aux plus illustres contemplatives des siècles chrétiens. On peut la comparer aux Catherine de Sienne, Angèle de Foligno, sainte Thérèse; car elle a gravi, comme elles, tous les mystérieux degrés de l'échelle mystique. A l'âge de vingt-cinq ans, elle en avait

---

atteint le sommet le plus élevé ; elle était entrée dans cette union divine suréminente que les théologiens appellent union parfaite et consommée ou mariage mystique. C'est sur ce sublime Thabor qu'elle est demeurée fixée pendant quarante-sept ans, selon la parole divine qu'elle entendit un jour au fond de son cœur : « Reste là, c'est ton nid. » Ce n'est pas à dire, toutefois, que son âme tout entière eût toujours part aux ineffables délices de cette divine alliance et parfaite union. Ce privilège n'appartenait qu'à la partie supérieure, et ce n'était encore que dans son centre le plus profond ou dans son fond le plus intime, comme notre Mère de l'Incarnation l'a tant de fois répété, que se consommait continuellement et sans retour le divin mariage.

Mais, depuis les premières purifications passives des sens et de l'esprit, jusqu'aux plus parfaits respirs de l'âme en Dieu et de Dieu en l'âme, tous les phénomènes mystiques se trouvent admirablement décrits, d'après les données de sa propre expérience, dans les deux relations<sup>1</sup> de sa vie, écrites par elle-même, qui forment la base et le fond de l'ouvrage que

<sup>1</sup> Ces deux relations furent écrites sur l'ordre formel de ses confesseurs, et notamment des PP. de la Haye et J. Lallemand.

nous reproduisons. Aussi on ne saurait imaginer pour les âmes versées dans la spiritualité un charme supérieur à celui qu'elles trouveront dans les descriptions de ces sublimes merveilles. Il est certainement des pages dans l'œuvre de dom Claude Martin qui mériteront, à leurs yeux, de prendre place à côté des plus belles inspirations de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix.

Notre vénérable Mère de l'Incarnation nous paraît donc être notre grande mystique française. A ce titre, il nous semble qu'elle a mis sur le front de notre chère France un doux rayonnement de gloire qui, jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, avait paru peut-être lui manquer un peu.

L'Italie avait eu, au moyen âge, ses grandes contemplatives, les saintes Rose de Viterbe, Françoise Romaine, Angèle de Foligno; plus près des temps modernes, les Catherine de Sienne, de Gênes et de Bologne, et tant d'autres encore, la plupart vrais séraphins du cloître, émules de l'incomparable François d'Assise. On remarque entre elles comme une sorte de ressemblance de famille, un certain air de même nationalité. Leurs admirables vertus semblent emprunter à la beauté du pays nous ne savons

quelle poésie (si l'on veut bien nous permettre cette expression) qui les rend plus radieuses encore. Leur vie est un chant, une extase, une inépuisable série de miracles et de merveilles. Elles ne sont point de la terre. Ce sont des anges qu'on dirait descendus du ciel pour jouer ici-bas avec les éléments matériels, et laisser entrevoir aux hommes, à travers les voiles d'une chair mortelle, les ardeurs de leur charité.

L'Espagne, sous ce rapport des grands mystiques, ne paraît pas inférieure à l'Italie. Ils y sont apparus plus tard, il est vrai, après sa délivrance de la tyrannie des Maures, et quand la retraite de l'islam lui a permis de remettre sa vaillante épée au fourreau. C'est le xvi<sup>e</sup> siècle qui marque, dans tous les genres, l'apogée de sa gloire, mais surtout au point de vue que nous indiquons ici. Quelle auréole, en effet, y ajoutent à son front ses grands saints et ses grands mystiques! Qu'il suffise de citer ici les noms de saint Pierre d'Alcantara, de Louis de Grenade, de Jean d'Avila, Louis de Léon, saint Ignace de Loyola, saint François de Borgia, et surtout saint Jean de la Croix et la grande sainte Thérèse. Quelle pléiade de grands hommes et de

grands saints! C'est que tout est grand dans cette vieille race de héros qui donna naissance au peuple espagnol. Ce n'est pas en vain qu'elle a lutté pendant des siècles contre l'invasion musulmane. Non seulement elle a fini par triompher, mais elle a acquis dans cette résistance séculaire une vigueur et une ardeur belliqueuse qu'elle a léguées à ses fils. Aussi semblent-ils tous nés pour le combat. Leurs saints et leurs grands mystiques eux-mêmes ont ce caractère distinctif, depuis saint Ignace de Loyola, qui institue la grand milice religieuse destinée à résister au protestantisme et à la révolution, jusqu'à saint Jean de la Croix et sainte Thérèse, qui tous deux ont voué leur vie à la réforme d'un ordre religieux ancien, puissant et illustre, c'est-à-dire à la lutte la plus opiniâtre et la plus difficile de toutes, celle qui consiste à combattre et à réprimer des abus profonds et invétérés. Mais, c'est surtout sainte Thérèse qui s'est signalée à l'admiration du monde entier, dans cette lutte héroïque contre toutes les puissances de l'enfer et du monde, à certains moments liguées contre elle. On dirait que tout le génie et toutes les gloires de l'Espagne se trouvent réunis en cette femme incomparable, à la fois

réformatrice, mystique et docteur. Elle a donné le branle à tout un magnifique mouvement de rénovation religieuse dans les cloîtres, dont le monde entier ressent encore, après trois siècles, les heureux effets.

On voit tout de suite, par le caractère de sa mission, ce qui la distingue surtout des grandes mystiques de l'Italie. Ce n'est plus seulement, comme celles-ci, le séraphin tout brûlant d'amour, apparaissant à la terre à travers les voiles fragiles d'un corps mortel, c'est aussi l'archange aux ailes déployées, couvert d'armures et tenant l'épée pour soutenir les combats du Seigneur.

L'Allemagne elle aussi avait eu, au moyen âge, ses grandes gloires mystiques. Contentons-nous de rappeler ici les noms de sainte Gertrude, sainte Élisabeth de Hongrie, du B. H. Suso.

Mais la France ne semblait-elle pas un peu en arrière dans ce mouvement de la grâce qui a porté de tous temps des âmes chrétiennes choisies et élues de Dieu vers les hauts sommets de la contemplation passive? Sans doute, elle avait eu saint Bernard au moyen âge; saint Bernard, le héros de la vie religieuse et le premier des écrivains mystiques. Mais, chez les femmes, en

était-il qu'on eût pu mettre en parallèle avec les grandes contemplatives italiennes, allemandes ou espagnoles? Sainte Jeanne de Valois, sainte Chantal, ne le cèdent assurément point, il est vrai, en vertus et en sainteté aux saintes les plus illustres des autres pays chrétiens. Mais on ne retrouve pas chez elles, au moins au même degré, les grands phénomènes mystiques qui ont signalé les âmes dont nous avons parlé tout à l'heure. C'est que ces grâces d'oraison suréminente et les effets sensibles qui les accompagnent quelquefois, sont tout à fait distinctes de la sainteté de l'âme qui en est le sujet. On a vu des saints et de grands saints qui ne les ont point connus; de même qu'on a vu des âmes qui en ont été favorisées et qui n'ont pas été cependant élevées sur les autels, témoin notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Mais, bien que sa sainteté n'ait pas encore été reconnue et proclamée par l'Église, nous croyons que les merveilleux phénomènes qui ont accompagné le très haut degré d'oraison extraordinaire où elle a été élevée, dès l'âge de vingt-cinq ans, et où elle a persévéré toute sa vie, ne sauraient être sérieusement révoqués en doute par personne, car ils ont été contrôlés et approuvés, après l'examen le plus attentif, par des



religieux du plus haut mérite. Son confesseur ordinaire, pendant son séjour à Tours, fut, en effet, le R. P. dom Raymond de Saint-Bernard, dont Claude Martin nous a laissé le plus grand éloge. Mais il ne fut pas le seul à contrôler ses sublimes états d'oraison. Si l'on veut bien nous permettre d'exprimer ici toute notre pensée, nous dirons que notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation, avec la bienheureuse Marguerite-Marie, ces deux grandes âmes qui ont été unies par la révélation du sacré Cœur, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, ont été l'une et l'autre les deux grandes filles spirituelles de la Compagnie de Jésus, au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons ajouter que l'une et l'autre ont été sa gloire. Elle peut les opposer avec avantage à tous ses détracteurs, à toute l'école de Port-Royal et à Pascal lui-même, comme sa plus palpable justification.

Pendant son séjour en France jusqu'en 1639, notre vénérable Mère eut pour conseillers et pour guides spirituels les RR. PP. Poncet, Dinet, confesseur du roi Louis XIII, de la Haye, qui lui ordonna d'écrire la première relation de sa vie. Au Canada, elle fut constamment sous la direction des RR. PP. Jésuites de cette mission vraiment privilégiée, et quels hommes n'étaient-

ils pas ! Qu'il suffise de nommer le P. Lejeune et le P. Vimond, les PP. J. Lallemand, Bresciani, T. Jagues, G. Lallemand, Granier, de Brébœuf, la plupart non seulement des apôtres, mais encore des martyrs ! Ces derniers, il est vrai, furent moins ses directeurs assidus, à cause de leurs courses apostoliques fréquentes chez les Hurons et les Iroquois, que le P. J. Lallemand, par exemple, qui, en sa qualité de supérieur de la mission, demeurait ordinairement à Québec ; mais ils furent appelés néanmoins à lui donner de précieux conseils en maintes circonstances, et on aimera, en lisant cette histoire, à les voir venir se reposer de leurs fatigues apostoliques auprès de notre vénérable Mère, et célébrer le saint sacrifice de la messe dans la chapelle de son monastère.

La France peut donc se glorifier de posséder en la personne de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, une âme qui dans ses états d'oraison a suivi de près, sinon quelquefois dépassé peut-être, dans les voies les plus élevées de la contemplation extraordinaire, les plus grandes âmes des autres pays chrétiens. On retrouvera dans sa vie la plupart des admirables merveilles qu'on remarque dans la vie de sainte Catherine

---

de Sienne et de sainte Thérèse, les fiançailles divines, par exemple, et le mariage mystique conclu en présence de la sainte Trinité, la blessure d'amour, et d'autres encore, tels que l'enchâssement de son cœur dans le cœur de Jésus-Christ, le sommeil mystique, les amoureux et divins respirs, en un mot, toute une série de merveilles plus dignes du regard des anges que de celui des hommes.

Mais ce qui distingue la glorieuse mystique française de toutes celles qui l'ont précédée, et à leur exemple, c'est le génie propre et particulier du pays qui l'a vue naître.

L'Italie est comme la terre classique de la poésie et des arts; l'Espagne possède au plus haut degré le génie de la résistance et du combat, mais la France se distingue entre toutes les nations par son ardeur et son apostolat. A ce titre, il lui appartenait de donner à l'Église la mystique apôtre.

Aussi voyez quel feu nouveau s'est allumé dans le cœur de cette contemplative, qui semblerait, par les grâces qu'elle a reçues, devoir être seulement appelée à entretenir de pieux colloques avec le divin Époux. Il lui faut des âmes, des âmes nombreuses; plus que cela encore,

des peuples entiers à conquérir à Jésus-Christ. L'enceinte de son cloître est trop étroite pour son zèle. Elle s'écrie constamment au fond de son cœur : *Quis dabit mihi pennas* ? Qui me donnera des ailes pour voler jusqu'aux plages lointaines qui sont au delà des océans, pour pénétrer jusque dans les bois, aux bords des lacs, dans les grottes profondes ou les cabanes où habitent les sauvages les plus féroces et les plus indomptés ? Jour et nuit, elle pousse vers Dieu des cris semblables. Elle ne peut plus contenir, dans le fond de son cœur, les ardeurs apostoliques qui le dévorent. Vainement lui dit-on de tous côtés que son sexe ne saurait lui permettre un tel apostolat, qu'elle ne pourrait abandonner une seconde fois son fils. Non ! non ! il faut qu'elle aille vers ces peuples qui ne connaissent point encore le nom de Jésus-Christ. Elle veut suivre les messagers de la bonne nouvelle, partager leurs travaux et leurs souffrances, au besoin verser son sang comme eux, pour l'Époux sacré de son cœur. Ces tourments durent plusieurs années. Le divin Époux sommeille au fond de cette âme et ne

† Ps. LIV, 7.

semble point entendre ses cris et ses appels réitérés.

Enfin, un jour, une voix se fait entendre. Marie de l'Incarnation l'a reconnue, c'est la voix du Père céleste lui-même. « Demande-moi, dit-elle, par le Cœur sacré de mon Fils! » A ces mots, tous ses transports s'apaisent. Elle prie par le Cœur sacré de Jésus, et aussitôt dans une vision des plus élevées, Dieu lui montre le pays où il va l'envoyer bientôt: c'est la terre lointaine du Canada. O admirables desseins de la Providence sur cette terre privilégiée! La France ne connaissait pas encore la dévotion au sacré Cœur de Jésus, et déjà, par une révélation spéciale et authentique, bien antérieure à toutes celles qui furent faites plus tard à la bienheureuse Marguerite-Marie, les tendresses et les prévenances du Cœur sacré de Jésus pour le Canada sont clairement manifestées.

3  
2  
3  
1  
3  
Mais, chose non moins admirable, et qu'on n'a point assez remarquée, cette révélation paraît ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire des missions catholiques, non moins que dans notre histoire nationale. La carrière de l'apostolat extérieur et lointain, qui était jusque-là fermée et interdite à la femme, lui est ouverte

désormais. On avait vu, sans doute, dans les temps apostoliques, de ferventes chrétiennes s'attacher en quelque sorte aux pas des Apôtres et coopérer, par mille services, à leur apostolat. Mais ni le moyen âge, ni même le xvi<sup>e</sup> siècle, sauf peut-être de très rares exceptions demeurées inaperçues, n'avait donné au monde le spectacle de la femme associée à l'œuvre des missionnaires en lointains pays. On n'avait même jamais vu et on n'eût pas compris, au moyen âge, la religieuse vivant au dehors du cloître. Ce fut sainte Angèle Mérici qui eut, au xvi<sup>e</sup> siècle, la première intuition de la mission apostolique réservée à la religieuse dans les temps modernes. Elle eut l'audace (si l'on veut bien nous permettre cette expression) de rompre à cet égard avec toutes les traditions des siècles passés, et d'établir en dehors du cloître ses premières filles, de les grouper, comme en une sorte de bataillon ou de compagnie, sous la virginale bannière de sainte Ursule, afin de les vouer à l'apostolat de la jeunesse chrétienne. Mais elle n'eût point osé s'arrêter à la pensée de les envoyer à la conquête des âmes jusqu'au delà des mers, dans les pays encore sauvages du nouveau monde.

C'est à notre Mère de l'Incarnation, la plus

illustre des filles de la glorieuse vierge de Brescia, que revient l'honneur d'avoir donné à la pensée de la sainte fondatrice des Ursulines tout son développement, et d'avoir nettement indiqué, par son exemple, le grand rôle de la religieuse dans les missions catholiques. Il est vrai, sans doute, qu'elle ne partit pas seule. Outre les deux religieuses ursulines qui l'accompagnèrent, trois religieuses hospitalières lui furent associées au moment de son départ. Ces dernières allaient à Québec fonder le premier hôpital de la colonie, sous les auspices et aux frais de M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu. Mais la Mère de l'Incarnation fut, comme autrefois sainte Ursule, la directrice et le porte-étendard de cette héroïque phalange de vierges consacrées au Seigneur.

La nouveauté de l'entreprise était telle à cette époque que quand, en 1639, notre Mère, M<sup>me</sup> de la Peltrie et ses compagnes traversèrent Paris pour se rendre à Dieppe, lieu de leur embarquement, toute la capitale fut émue à la nouvelle de la mission qu'elles allaient remplir dans le pays des Hurons et des farouches Iroquois. Les uns blâmaient cette entreprise, comme étant beaucoup trop au-dessus des forces et des aptitudes de la

femme; mais la plupart ne pouvaient se défendre d'un vif sentiment d'admiration. Les paroissiens du monastère des Ursulines du faubourg Saint-Jacques ne désespéraient pas du matin au soir. Toutes les notabilités du temps y vinrent tour à tour. Chacun voulait voir de près ces femmes apôtres et missionnaires. La reine elle-même, l'illustre Anne d'Autriche, qui résidait alors à Saint-Germain-en-Laye, manifesta le vif désir qu'elles lui fussent présentées.

L'abbé de Condren et saint Vincent de Paul qui était déjà à ce moment l'objet de l'admiration de la France entière, furent appelés à se prononcer sur l'opportunité et la justesse d'une mission si nouvelle et à la bénir; ce qu'ils firent l'un et l'autre de grand cœur. Nous nous sommes même demandé, en rappelant ce fait, si ce n'est point là que saint Vincent de Paul avait puisé la première conception des vierges apôtres, qu'il réalisa plus tard dans la fondation des filles de la Charité.

Quoi qu'il en soit, notre vénérable mère Marie de l'Incarnation a été la première religieuse française qui ait franchi l'Océan, pour aller évangéliser les peuples sauvages. Comptez, s'il est possible, les multitudes de vierges consacrées



au Seigneur qui ont imité son exemple, depuis plus de deux siècles. Jamais peut-être le monde, depuis le siècle de saint Louis, n'avait vu un plus beau spectacle. A chaque époque de l'histoire de l'Église appartient sa gloire propre et particulière. Les premiers siècles chrétiens avaient vu et salué avec admiration la vierge martyre, le moyen âge a été illustré par la vierge du cloître, mais les temps modernes peuvent se glorifier d'avoir enfanté l'innombrable armée des vierges apôtres. Ces angéliques messagères de Jésus-Christ sont aujourd'hui répandues sur toute la terre. Il n'est point de pays chrétien qui n'en ait vu naître quelque-une, et il n'est point de terre si éloignée et si inhospitalière qui n'en ait vu aborder sur ses rivages. Non seulement elles sont l'honneur de l'Église, mais elles sont encore à cette heure sa plus douce consolation dans ses grandes épreuves.

C'est de la France qu'elles sont d'abord parties. La France, qui au moyen âge donna, par son exemple, la première impulsion au grand mouvement des croisades, a aussi donné naissance à cette croisade de vierges chrétiennes, destinées à délivrer les âmes courbées encore sous le joug de l'idolâtrie; et c'est à notre

Mère de l'Incarnation qu'elle est redevable de cette gloire.

Mais cette vénérable Mère a encore un autre titre non moins précieux à sa reconnaissance. Dès son arrivée dans le nouveau monde, elle apprit aux sauvages habitants de ces contrées lointaines, non seulement à connaître et à aimer Jésus-Christ, mais aussi à connaître et à aimer le glorieux pays qui leur envoyait les messagers de la bonne nouvelle de l'Évangile. Ces deux amours étaient d'ailleurs inséparables dans son cœur, comme ils l'ont été jusqu'à ce jour, pour l'honneur du peuple canadien, dans le cœur des fils de la nouvelle France.

Puissent-ils toujours demeurer fidèles à ce noble et glorieux héritage de la vénérable Mère de l'Incarnation et des héros chrétiens qui fondèrent leur nationalité ! Le P. Lacordaire a dit un jour fort éloquemment : « Les moines sont comme les chênes ; ils sont immortels ! » On pourrait en dire autant des peuples chrétiens. Rien ne saurait les abattre, tant qu'ils plongent leurs racines comme de vieux chênes séculaires dans les profondeurs de leurs traditions nationales. Mais quand un peuple se laisse déraciner, comme l'a fait la France il y a cent ans, selon

la juste expression d'un penseur catholique trop oublié<sup>1</sup>, il peut bien encore conserver quelque temps les apparences de la vie, mais un œil attentif découvre facilement en lui tous les signes les plus évidents d'une irrémédiable décrépitude.

Que le Canada sache profiter de cette trop douloureuse expérience de la mère patrie! Qu'il ne se laisse point déraciner, lui aussi! C'est sans doute pour le préserver d'un tel malheur, que Dieu a permis qu'il fût ravi à la France peu d'années avant la Révolution française. Sans cela comment eût-il échappé au mal qui nous dévore? violemment arraché à ses nobles et chrétiennes traditions, il eût été comme nous impitoyablement jeté sous le joug de l'État moderne sécularisé, qui, au nom de la fausse liberté, lui eût bientôt ravi, les unes après les autres, toutes ses libertés, et se fût appliqué chaque jour à le corrompre pour mieux l'asservir. Son Église, dépouillée de ses biens et privée de son indépendance, eût été, comme l'Église de France, trop souvent assujettie aux perfides exigences d'un pouvoir civil essentiellement révolutionnaire dans son origine et plus encore par

<sup>1</sup> Blanc de Saint-Bonnet.

les principes qui le constituent, et dont la franc-maçonnerie, vraie église de Satan, a fini par disposer à son gré. Il aurait connu lui aussi, pour son malheur, tous ces scandales et bien d'autres encore.

On a beau dire, un peuple chrétien, quel qu'il puisse être, ne saurait résister longtemps à de pareilles épreuves. Les coups qui atteignent sa conscience lui font toujours des blessures mortelles, bien plus dangereuses que ne le feraient toute la violence et la cruauté des plus puissants persécuteurs. Aussi, tandis que la vieille France semble s'éteindre de plus en plus de ce côté de l'Atlantique, de l'autre, le Canada, héritier de son génie et de sa foi, se répand et se développe au dehors. Il déborde comme un fleuve riche et bienfaisant sur tous les pays de l'Amérique septentrionale. Et nous aimons à saluer d'avance le jour à jamais béni où les États-Unis entreront, grâce aux influences des Canadiens, vrais fils de la France, dans le giron de l'Église, pour la dédommager de l'apostasie des vieilles nations chrétiennes de l'Europe.

La sainte Écriture nous raconte que Dieu, après avoir éprouvé la foi d'Abraham, en lui demandant le sacrifice de son fils, lui dit ces

paroles à jamais mémorables : *Je te bénirai et je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel ou les grains de sable qui couvrent les rivages des mers, et partout elle triomphera de ses ennemis.* Ne semble-t-il pas que notre Vénérable Mère de l'Incarnation, en retour du sacrifice qu'elle a fait à Dieu de son fils, ait reçu une promesse à peu près semblable? N'est-elle pas devenue la mère d'un grand peuple? Et si, après les bénédictions et les grâces de sainteté accordées à la mère et au fils, il manquait encore, aux yeux du monde, quelque chose à la pleine justification des desseins de Dieu sur elle, ne le trouverions-nous pas dans cette bénédiction accordée à toute la nation canadienne?

C'est ainsi que Dieu se venge ici-bas des critiques du monde, et qu'il récompense dès cette vie les sacrifices que l'on s'impose pour son amour.

Mais n'est-il pas un triomphe plus éclatant réservé ici-bas à notre vénérable Mère? Déjà, il y a deux cents ans, on a vu dom Claude Martin se lever, comme les fils de la *femme forte*, pour la proclamer bienheureuse. Et voici maintenant que tous ses fils du Canada se lèvent à leur tour, pour lui rendre devant la terre entière le même hommage. Ils ont poussé vers Rome des cris

suppliants, pour demander à l'Église d'inscrire son nom au catalogue de ses saints. Leurs vaillants évêques se sont faits les interprètes de leurs sentiments et de leurs pieux désirs.

De ce côté-ci de l'Océan, un grand nombre d'évêques de l'Europe, de la France en particulier ont fait écho aux vœux et aux supplications adressées à Rome, par leurs vénérables collègues de l'Amérique. En un mot, plus de deux cents évêques des deux mondes ont déjà élevé la voix pour supplier le Souverain Pontife de placer sur les autels notre vénérable Mère. Espérons que ce vœu sera un jour exaucé.

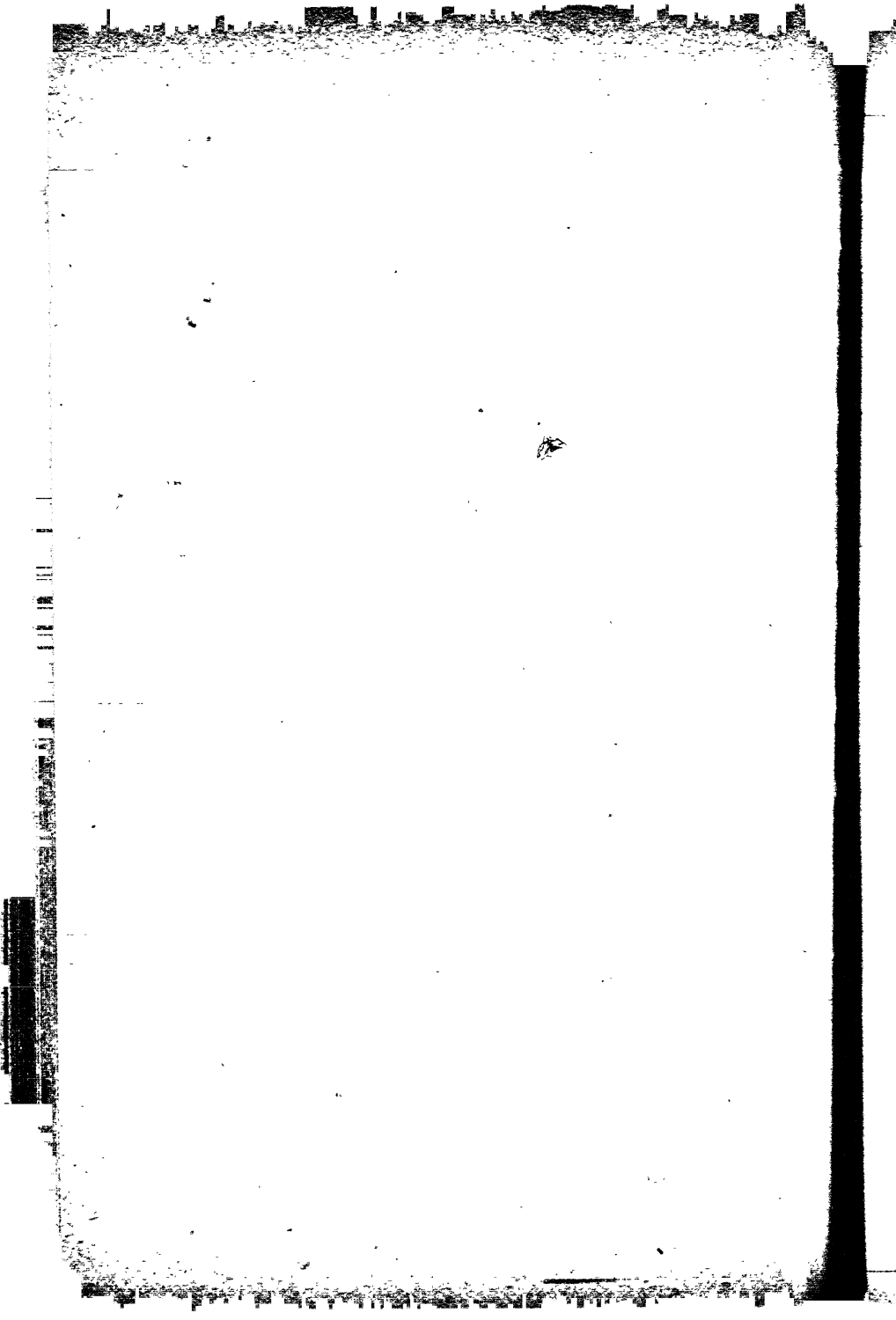
Puisse cet humble ouvrage hâter sa réalisation ! Nous le déposons, aux pieds sacrés de notre mère la sainte Église, comme un humble hommage de notre complète obéissance, absolue soumission et filial amour.

S'il nous était arrivé par mégarde de laisser quelques erreurs s'y glisser, nous les désavouons et réprouvons d'avance. Si quelque expression peu juste était tombée de notre plume par ignorance ou inattention, nous la retirons de grand cœur, car nous sommes à l'école de l'Église, qui est celle de Jésus-Christ lui-même, comme le plus petit et le dernier de ses enfants.

Quant aux âmes pieuses qui liront ces pages, puissent-elles nous accorder leur indulgence ! En prenant la plume pour faire revivre parmi nous le beau livre de dom Claude Martin, nous avons obéi à des désirs religieusement exprimés, que la reconnaissance et la vénération nous défendaient de méconnaître. Notre entreprise n'a-t-elle pas été téméraire ? Avons-nous vraiment accompli notre tâche ? C'est aux âmes pieuses auxquelles ce livre est destiné qu'il appartient de le dire. Mais si le succès, à leurs yeux, n'a pas répondu à nos efforts et à notre bonne volonté, qu'elles daignent du moins nous excuser et nous accorder, dans tous les cas, le secours de leurs prières !

Nice, le 30 avril 1892, 220<sup>e</sup> anniversaire de la mort de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

---

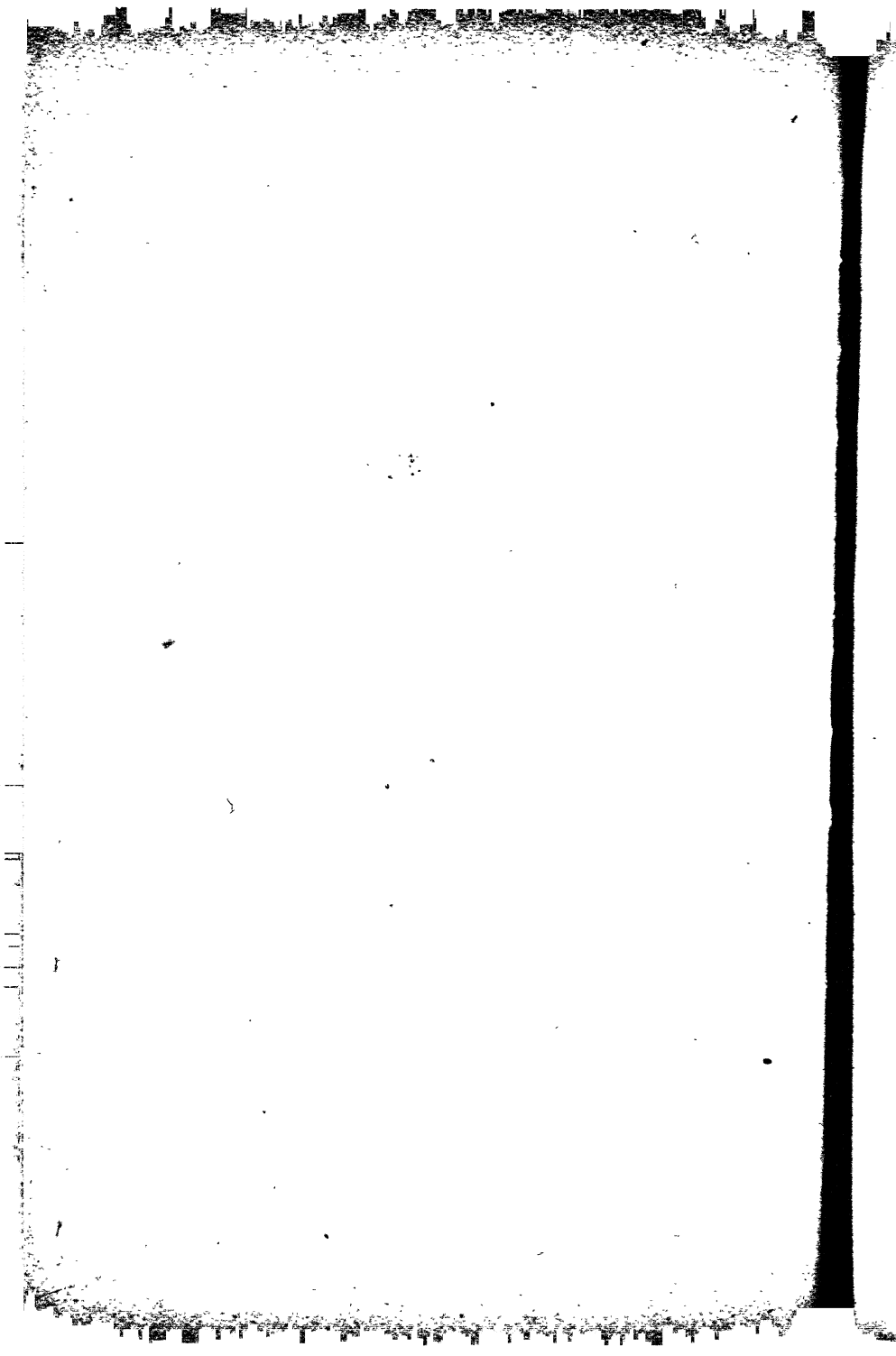




# PREMIÈRE PARTIE

LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION DANS LE MONDE  
AVANT SON ENTRÉE DANS LA VIE RELIGIEUSE

1599-1631



HISTOIRE  
DE LA VÉNÉRABLE  
MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

---

PREMIÈRE PARTIE

---

CHAPITRE I

L'ENFANT PRÉDESTINÉE

Sa naissance et son enfance. — De quelle manière Dieu l'a prévenue de ses plus douces faveurs. — L'innocence de ses premières années. — Ses grandes inclinations pour la vertu.

1599-1616

*Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis!*

Qu'ils sont beaux tes (premiers) pas,  
fille du prince! (Cant. vii, 1.)

L'illustre servante de Dieu dont nous entreprenons de raconter l'histoire naquit à Tours, le 18 octobre 1599<sup>1</sup>, d'une famille aisée, mais plus riche encore des biens de la grâce que de ceux de la fortune.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, le P. Charlevoix, Feller, M. Casgrain et probablement tous ceux qui en ont parlé fixent la naissance de la

Son père, qui s'appelait Florent Guyard, était tellement considéré par ses concitoyens, à cause de son intelligence et de sa parfaite probité, qu'ils le choisissaient souvent pour arbitre dans leurs différends.

Ces précieuses qualités étaient d'ailleurs chez lui un héritage de famille. On raconte que son arrière-grand-père était, au temps du roi Louis XI, un des hommes les plus remarquables du royaume par sa sagesse et sa haute piété. Ce fut lui qui fut choisi par ce prince, dans les derniers jours de sa vie, pour aller à Rome, demander au pape Sixte IV qu'il daignât envoyer à la cour de France l'illustre solitaire de la Calabre, saint François de Paule, dont la renommée de sainteté et de thaumaturge s'étendait déjà dans l'Europe entière. Cette mission fut couronnée de succès, et le vénérable aïeul de Florent Guyard sut se rendre si agréable au saint, pendant le voyage qu'il fit avec lui à travers l'Italie et la France, que celui-ci lui avait voué, en retour de tous ses services, une véritable amitié. Pendant son séjour à Plessis-lès-Tours, il aimait à l'entretenir

vénérable Mère au 18 octobre; mais c'est une erreur incontestable. Son acte de baptême, dont nous avons un extrait authentique, porte la date du 29 octobre; or, comme elle a été baptisée le lendemain de sa naissance, d'après l'affirmation de son fils, il s'ensuit qu'elle est née le 28. Sur le registre, l'acte précédent est du 23 octobre et le suivant du 30. Mais ce qui tranche surtout la question, c'est que la Mère de l'Incarnation, dans une lettre à son fils datée du 18 octobre 1663, dit : « J'aurai 64 ans le 28 de ce mois. » Dans une autre lettre du 30 octobre 1667, on lit : « J'ai eu 68 ans accomplis le 28 de ce mois. » (Note de M. l'abbé Richaudeau.)

des choses du ciel, et à prodiguer à ses enfants ses saintes et douces caresses.

Tous ces précieux souvenirs s'étaient perpétués de génération en génération dans la famille si chrétienne des Guyard, et notre Mère de l'Incarnation, qui les avait entendus souvent rappeler dans son enfance, les rappelait, à son tour, à son fils, dans une lettre qu'elle lui adressait peu d'années avant sa mort : « Je vous ai autrefois parlé, lui disait-elle, de la dévotion à saint François de Paule : car je crois que vous n'ignorez pas que ce fut notre bisaïeul qui fut envoyé par le roi Louis XI pour le demander au pape et pour l'amener en France. J'en ai bien entendu parler à mon grand-père ; et même ma tante, qui est morte lorsque j'avais quinze ans, avait vu sa grand'mère, fille de ce bisaïeul, qui la menait souvent au Plessis pour visiter ce saint homme, qui, par une pieuse affection, faisait le signe de la croix sur le visage de cette petite en la bénissant. C'est ce qui a toujours donné à notre famille une grande dévotion envers ce grand saint. Mon grand-père nous racontait cela fort souvent, afin d'en perpétuer après lui la mémoire et la dévotion, comme il l'avait reçue de son aïeul<sup>1</sup>. »

On aime à trouver la bénédiction des saints dans les annales d'une famille chrétienne ; c'est souvent d'elle que découlent les grâces éminentes dont quelques-uns de ses membres sont quelquefois plus tard favorisés.

<sup>1</sup> *Lettres de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, p. 221.

Du côté maternel, la famille de notre Mère de l'Incarnation, non moins recommandable par ses traditions religieuses, brillait d'un bien plus vif éclat aux yeux du monde. Sa mère, Jeanne Michelet, se rattachait par son origine à l'illustre et opulente famille des Babou de la Bourdaisière<sup>1</sup>. Originaires du Berry, les Babou de la Bourdaisière occupèrent tour à tour, pendant tout le cours du xvi<sup>e</sup> siècle, les plus hautes charges du royaume. Les plus connus d'entre eux furent Philibert Babou et son fils aîné, Jean. Secrétaire du roi François I<sup>er</sup> et trésorier de France, Philibert avait épousé la célèbre Marie Gaudin<sup>2</sup>. Il eut huit enfants de ce mariage, dont deux devinrent successivement évêques d'Angoulême, et le second d'entre eux cardinal et ambassadeur du roi Charles IX auprès du Saint-Siège. Quant à Jean Babou, il se rendit plus illustre encore que son père par les fonctions considérables qu'il exerça sous Henri II, François II et Charles IX. Il mourut en 1569.

Parmi les femmes de cette illustre famille, il en est une dont l'histoire n'a pas oublié le nom : c'est la fameuse Gabrielle d'Estrées, petite-fille de Jean Babou, si célèbre par ses relations avec Henri IV. Quatre autres portèrent successivement, durant près

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, qui affirme ce fait, ne nous dit pas comment sa grand'mère maternelle se rattachait à cette famille. Malgré nos recherches, il nous a été impossible de combler cette lacune.

<sup>2</sup> C'était la fille d'un maire de Tours renommé pour ses qualités extérieures, et dont le nom est demeuré attaché, dit-on, à un bijou d'une rare valeur qui lui fut offert par le pape Léon X.

d'un siècle, le titre d'abbesses de l'abbaye bénédictine de Beaumont, près de Tours. Ce furent : Anne, huitième enfant de Philibert Babou, ses deux nièces, Anne et Madeleine, et sa petite-nièce du nom encore d'Anne Babou de la Bourdaisière, qui mourut en 1647. Cette famille s'éteignit vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle.

Malgré une si haute origine, selon le monde, Jeanne Michelet n'était pas richement dotée des biens de cette terre. C'est pour ce motif, sans doute, qu'elle était mise un peu à l'écart parmi les siens ; car dom Claude Martin la compare « à ces petites branches qui, dans les grands arbres de nos forêts, se flétrissent prématurément et disparaissent bientôt peu à peu au-dessous des autres ». Mais, si la branche était petite, le fruit qu'elle a porté a été bien précieux, et toute l'illustre lignée des Babou de la Bourdaisière n'en a point assurément donné de pareil.

Dès le lendemain de sa naissance, l'enfant prédestinée qui fut l'heureux fruit de l'union de Florent Guyard et de Jeanne Michelet, fut offerte à Dieu, et reçut le baptême dans l'église de Saint-Saturnin. On lui donna, à cette occasion, le nom de Marie, heureux présage de sa grande dévotion envers la très sainte Vierge, et des faveurs extraordinaires qu'elle a reçues de l'auguste Reine du ciel. Il nous sera doux d'en rapporter plus loin de nombreux et bien touchants exemples.

Dès l'âge de six ou sept ans, la jeune enfant fut

favorisée d'une grande grâce qui a été le point de départ de ses ineffables communications avec Dieu, et comme la première aurore de sa sainteté. Écoutez le récit qu'elle nous en a laissé : « Je n'avais que sept ans à peine, lorsqu'une nuit, pendant mon sommeil, il me sembla que j'étais dans la cour d'une école champêtre, avec une de mes petites compagnes. Ayant levé les yeux vers le ciel, je le vis ouvert et je vis en même temps Notre-Seigneur, qui semblait en sortir et venir directement vers moi. Cette adorable Majesté s'approcha, en effet, et je commençai aussitôt à sentir mon cœur tout embrasé de son amour. Je voulus même étendre les bras pour l'embrasser, mais il me prévint et m'embrassa lui-même avec un visage d'une douceur et d'un attrait indicible, et, m'ayant baisée tendrement, il me dit : « Veux-tu être à moi? » Je lui répondis aussitôt : « Oui, Seigneur, je le veux. » Et je le vis alors remonter au ciel <sup>1</sup>. »

Cette première caresse de Jésus laissa dans l'âme de la jeune enfant une impression qui ne s'est jamais effacée. C'est de ce moment qu'a daté son irrésistible attrait pour la vie intérieure. Du reste, « le baiser de Dieu, dit saint Bernard, c'est le Saint-Esprit, c'est une communication intime et complète de cet Esprit d'amour. » Il ne faut donc pas nous étonner qu'à partir de cette époque le Saint-Esprit se soit emparé si fortement et si profondément de

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, I<sup>re</sup> partie, ch. 1<sup>er</sup>.



son cœur, et qu'il ait voulu, durant ces premières années de sa vie, être lui-même son seul directeur et Père spirituel. La douce et pieuse enfant ne doutait pas de cette faveur précieuse. Elle en conserva toute sa vie le sentiment profond. Aussi, dans ses travaux, ses obscurités intérieures, ses difficultés ou ses peines, elle s'adressait à Dieu présent dans son cœur, avec une confiance et une simplicité parfaites et un abandon absolu.

Ce divin directeur de son âme lui fit même connaître plus tard, dans une vision merveilleuse, qu'il se plaît à illuminer ordinairement, d'une manière directe, les anges supérieurs, et, par ceux-ci, les anges inférieurs et les hommes, mais qu'en certains cas, et à l'égard de certaines âmes choisies, il aime à ne point user d'intermédiaire, et qu'elle avait eu l'honneur dès son enfance d'être de ce nombre.

Qui pourrait dire les heureux et admirables effets de cette direction divine? Si on a vu des âmes, à peine sorties quelquefois du lamentable état de péché, s'élever en peu d'années aux plus hauts sommets de la perfection, grâce aux conseils, à la sagesse d'un directeur éclairé des vraies lumières célestes, que devons-nous penser d'une âme qui a été dirigée dans les voies de la sainteté, dès ses plus tendres années, par le Saint-Esprit lui-même? Nul doute qu'il ne faille attribuer à cette direction toute divine cette horreur profonde et, pour ainsi dire, native que, toute jeune encore, elle témoignait pour les moindres péchés, son attrait si puissant pour la vertu, sa crainte du

monde, sa douce innocence, et surtout cette exquise délicatesse de conscience qui lui causa plus tard, durant les années de son adolescence, de si vives alarmes au seul souvenir des jeux et des divers amusements auxquels elle avait coutume de se livrer quelquefois dans sa première enfance.

On se demandera, sans doute, quels étaient ces jeux et ces amusements, qu'elle pleura comme des fautes? Elle-même va nous l'apprendre : « Comme j'étais une enfant encore aveugle et ignorante, je mêlais, dans mes petites récréations, la dévotion avec le divertissement, sans faire une distinction suffisante de l'un et de l'autre. » On la voyait, en effet, imiter quelquefois à la maison paternelle, par manière d'amusement, ce qu'elle avait vu faire à l'église. Heureux enfant! ce fut là, plus tard, tout le sujet de ses remords de conscience.

A ce seul trait, nous pouvons déjà connaître quelle sera la pureté suréminente de cette glorieuse épouse de Jésus-Christ.

---

## CHAPITRE II

### L'ÉPOUSE CHRÉTIENNE ET L'APOSTOLAT DOMESTIQUE

Son mariage malgré ses inclinations pour la vie religieuse. — Ses chagrins domestiques. — Naissance de son fils. — Ses vertus, son zèle pour la sanctification de ses serviteurs. — Son attrait pour la parole de Dieu. — Son union avec les âmes vouées à l'apostolat. — Ses ardeurs à suivre les cérémonies de l'Église.

*Fortitudo et decor indumentum ejus.*

La force et la beauté furent comme son vêtement.  
(Prov., XXXI, 25.)

L'exemple des personnes sages et pieuses a toujours été considéré avec juste raison comme un très puissant encouragement à la vertu. Notre jeune Marie Guyard sut, dès ses plus tendres années, profiter de ce précieux secours. Comme une abeille diligente qui va puiser dans le calice des plus belles fleurs le suc dont elle veut composer son miel, elle examinait avec attention la conduite des personnes les plus pieuses, et s'efforçait de l'imiter. On la voyait souvent à genoux, absorbée dans la prière, dans les endroits les plus retirés de l'église ou de sa

maison. Les voisins et amis de la famille, qui ne connaissaient point le secret des grâces dont elle commençait dès lors à être favorisée dans l'oraison, s'étonnaient de cet ardent amour pour un genre de vie qui, de la part d'une jeune fille de cet âge, leur paraissait si étrange.

Cependant elle eut bientôt atteint sa dix-septième année, et ses parents avaient résolu de l'engager dans les liens du mariage. Lorsque sa mère lui fit la première ouverture de leur dessein, elle en éprouva une très vive peine, à cause d'une répugnance instinctive qu'elle avait toujours ressentie pour cet état; mais toutefois elle se contenta de répondre : « Ma mère, puisque c'est une résolution prise et que mon père le veut absolument, je me crois obligée d'obéir à sa volonté et à la vôtre; mais, si Dieu me fait la grâce de me donner un fils, je lui promets dès à présent de le lui consacrer; et, s'il me rend ensuite la liberté que je vais perdre, j'en userai pour me consacrer moi-même à son service. »

Dieu lui donnait ainsi d'avance le juste pressentiment de ce qui devait arriver un jour.

L'histoire ne nous a conservé que fort peu de renseignements sur l'époux que la Providence lui avait destiné. Nous savons seulement que le nom de sa famille était Martin, et qu'il était déjà lui-même à la tête d'une des plus riches manufactures de soieries de la Touraine.

Le mariage eut lieu dans le courant de l'année 1618; mais nous en ignorons la date précise.

Son fils s'étant permis, peu d'années avant la mort de sa vénérable mère, de lui demander, dans une de ses lettres, comment elle avait pu se déterminer à donner son consentement à ce mariage, elle lui fit cette réponse : « Il est vrai que, dès l'âge de quatorze à quinze ans, je me suis sentie très vivement poussée vers la vie religieuse. Il n'y avait alors à Tours que le monastère de Saint-Benoît qui me fût connu, car j'y allais quelquefois accomplir mes dévotions. Je parlai de mon désir à ma mère, qui parut d'abord plutôt y consentir que vouloir y résister. Elle me dit même que si M<sup>me</sup> de Beaumont<sup>1</sup>, avec qui elle avait eu quelques relations d'amitié, connaissait mes sentiments et mon désir, elle me recevrait volontiers. L'affaire néanmoins en demeura là. Je n'osais renouveler mon désir à ma mère, car j'étais alors fort craintive. Et, de son côté, ma mère crut sans doute que je n'étais point propre à la vie religieuse, à cause de la gaieté et de l'enjouement de mon caractère. Car tel est le préjugé du monde à cet égard. J'ai compris plus tard, en voyant tout ce qui m'est arrivé, pour quels desseins Dieu n'avait pas voulu que j'embrassasse alors ce genre de vie. Du reste, à cette époque, je me laissais conduire en aveugle par mes parents, qui furent, en cette circonstance, les intermédiaires par lesquels il plut à la divine Providence de me faire connaître sa volonté. J'ai toujours

<sup>1</sup> C'était la troisième enfant de Georges Babou, seigneur de la Bourdaisière, qui avait succédé à ses deux tantes et à sa grand-tante dans la dignité d'abbesse de Beaumont.

cru qu'elle n'avait permis que je fusse engagée dans le mariage qu'à cause de vous. Peut-être aussi voulait-elle éprouver ma foi et ma confiance par la perte de mes biens et diverses autres croix, dont je vous ai un peu parlé autrefois, mais que la charité m'empêche de faire connaître. Votre naissance fut ma seule consolation à cette époque de ma vie où j'eus tant à souffrir. Je dois dire aussi que votre père, qui était si bon, me permettait volontiers toutes mes dévotions, car il était homme de bien et craignant Dieu<sup>1</sup>. »

Bien que dom Claude Martin ait eu connaissance de la nature des chagrins intimes auxquels sa vénérée mère fait ici allusion, il n'a pu se décider, dit-il, à déchirer le voile sous lequel elle a eu soin de les cacher. Tout ce qu'il a voulu en dire, c'est qu'ils étaient très vifs, et qu'il ne savait même s'il peut en exister de plus amers.

La seule consolation de la jeune femme en ce temps-là fut, comme elle l'a dit elle-même, la naissance de son cher enfant. Du reste, l'unique pensée qui l'avait soutenue au moment de son mariage avait été l'espérance de contribuer à augmenter par là le nombre des élus dans le ciel. Aussi, dès qu'elle comprit que Dieu allait lui procurer les joies et les honneurs de la maternité, elle commença à offrir à Dieu la petite créature qu'elle portait dans son sein, le suppliant de la compter au nombre des âmes

<sup>1</sup> Claude Martin, I<sup>re</sup> partie, ch. II, *addition*.

prédestinées. Par une de ces coïncidences providentielles où se montre la protection du Ciel, l'enfant vint au monde le 2 avril 1619, le jour même où l'Église célèbre la fête de saint François de Paule, l'ami reconnaissant de l'arrière-grand-père de Florent Guyard, le patron et le protecteur de sa famille.

Dom Martène raconte, dans la *Vie* de dom Claude Martin, que, la veille de la naissance de cet enfant de bénédiction, M<sup>me</sup> Martin, sa sainte mère, vint en pèlerinage à l'abbaye de Marmoutiers, située tout près de la ville de Tours. « Il y a bien de l'apparence, ajoute-t-il avec un naïf sentiment de piété filiale envers son ancien maître et vénéré père en Jésus-Christ, que ce fut pour offrir à Dieu et à saint Martin la petite créature qu'elle portait dans son sein, et que le Seigneur accepta cette victime, qui devait être un jour consumée en ce saint lieu, et que saint Martin le choisit dès lors pour être le plus illustre de ses successeurs dans la conduite de ce célèbre monastère<sup>1</sup>. » Ce fut là même, en effet, que, soixante-quinze ans plus tard, le glorieux fils de notre vénérable Mère rendait sa belle âme à Dieu au milieu de l'unanime concert de regrets et d'éloges de toute sa grande famille religieuse, édifiée par ses nombreuses et rares vertus.

M<sup>me</sup> Martin ne vécut que deux ans dans l'état du mariage, mais elle eut le temps d'en remplir tous les devoirs avec perfection. Son premier soin, dès

<sup>1</sup> La vie du vénérable Père dom Claude Martin, liv. I<sup>er</sup>, ch. 1<sup>er</sup>.

qu'elle s'était vue à la tête d'une maison aussi considérable que la sienne, avait été d'y faire régner partout la crainte de Dieu, et d'en fermer toutes les avenues au péché. Elle-même donnait à tous l'exemple. Levée tous les jours de bonne heure, elle avait ses heures réglées pour vaquer à l'oraison et entendre la sainte messe. La sainte communion surtout faisait ses délices. Elle s'y portait avec une foi vive et une brûlante charité, sachant bien quel infatigable trésor renferme la sainte Eucharistie pour les âmes bien disposées. Aussi ne manquait-elle jamais d'en retirer un précieux accroissement de forces et de vertus. Dans une de ses admirables lettres, elle dit qu'une seule communion bien faite devrait suffire à nous sanctifier, car « nous recevons à la table sainte le Saint des saints et la sainteté même. » Mais elle ajoute que le plus grand obstacle à l'effusion complète de la grâce en notre cœur, c'est qu'après la réciproque donation qui s'est accomplie entre Dieu et nous à la table sainte, « nous nous hâtons de rentrer en possession de nous-mêmes, notre amour-propre ne pouvant se résigner à l'anéantissement complet de nos penchants naturels, absolument requis cependant pour nous établir dans la sainteté. »

Quant à elle, elle sut bien faire ce sacrifice. Aussi nous ne craignons pas de dire que tout le secret de la haute perfection à laquelle elle est parvenue, a été surtout dans cet abandon absolu d'elle-même entre les mains de Dieu.

Elle considérait son mari comme le représentant



de l'autorité de Dieu dans sa maison, et à ce titre elle lui rendait toutes sortes de respects et de services. Elle l'aimait tendrement, on peut même dire plus qu'elle-même, non seulement à cause de ses belles qualités physiques et morales, mais surtout parce que Dieu le voulait ainsi. Son amour pour lui était, en un mot, plus fondé sur la grâce que sur la nature. Les afflictions les plus douloureuses, les épreuves les plus poignantes n'altèrent jamais son affection, son dévouement pour lui, bien qu'il eût été la cause involontaire de ses plus vives souffrances. C'était à ce point, que tous ses parents et amis en étaient dans la plus grande admiration : lui-même ne pouvait s'empêcher d'en être touché jusqu'aux larmes, et il ne manquait aucune occasion de lui en témoigner sa reconnaissance.

Il n'est pas, en un mot, un seul trait du portrait tracé par l'Esprit-Saint de la *femme forte* que nous ne puissions retrouver dans la physionomie morale de notre jeune épouse chrétienne, pendant les deux années de son mariage. Elle possédait à son exemple la confiance absolue de son mari, et ne cessa un seul jour de lui rendre le bien et non le mal qu'elle en avait reçu. Elle savait travailler de ses propres mains la laine et le lin, avec ce discernement nécessaire au sage entretien de sa maison. Aussi aurait-on pu la comparer à un riche vaisseau chargé de toutes sortes de trésors.

Ses domestiques étaient l'objet de sa vigilance la plus attentive. Il était beau de la voir leur prodiguer

à tous ses soins et les marques de sa tendresse, comme elle l'eût fait à l'égard de ses propres enfants. De leur côté, ils la respectaient et la chérissaient comme une mère, et la plupart d'entre eux, qui connaissaient le secret de ses chagrins, avaient pour elle le sentiment de la plus tendre et respectueuse compassion.

Mais ce qui attirait surtout sa sollicitude, c'était les intérêts spirituels des gens de sa maison. Avec quelle pieuse vigilance elle observait toute leur conduite, s'enquérant de la manière dont ils accomplissaient leurs devoirs religieux ! Elle les obligeait à se confesser souvent et à conserver par ce moyen leur âme dans l'innocence et la pureté ; car le péché lui inspirait non moins d'horreur dans les autres qu'en elle-même, ce qui est le propre d'une vraie charité.

On la voyait même quelquefois toute troublée à la seule pensée des outrages dont Dieu est l'objet. Son unique ambition était de l'aimer et de le faire aimer et honorer sans mesure. Dans ce but, elle allait entendre à l'église les sermons auxquels ses ouvriers et domestiques ne pouvaient assister. Elle cherchait à se pénétrer le plus possible des vérités et des sentiments exprimés par le prédicateur. Puis, la mémoire pleine de ce qu'elle avait entendu, le cœur tout embrasé du divin amour, elle revenait à la maison, et quand elle trouvait un moment favorable, quand, le soir par exemple, les ouvriers et les domestiques étaient réunis pour leur repas, elle leur ouvrait son cœur, et leur en communiquait les trésors.

C'était encore trop peu, au gré de ses désirs et des

ardeurs de son zèle. Elle eût voulu répandre partout la parole de Dieu, à l'imitation des prédicateurs de l'Évangile, pour lesquels elle avait eu dès son enfance une sorte de pieuse et instinctive dévotion. Elle-même nous a révélé à cet égard les sentiments intimes de son cœur dans ces lignes touchantes : « Dès mon enfance, ayant appris que Dieu lui-même parle par les lèvres des prédicateurs, j'ai trouvé cela si admirable, que je me suis sentie très vivement portée à aller les entendre... J'avais une si grande vénération pour eux, que, lorsque j'en apercevais un dans la rue, je me sentais portée à courir après lui et même à baiser avec respect les traces de ses pas. Je le suivais longtemps du regard, jusqu'à ce qu'il eût complètement disparu. Lorsque j'entendais la parole sainte, il me semblait que mon cœur était comme un vase dans lequel elle tombait et se conservait comme une liqueur précieuse. Ce n'était pas là une vaine imagination, mais une réalité; car vraiment, quand j'entendais cette divine parole, je recevais du Saint-Esprit une telle effusion de grâces, qu'il me semblait que mon âme ne pouvait plus les contenir. J'étais obligée de leur donner, en quelque sorte, une issue dans l'oraison, ou même quelquefois d'exhaler par des paroles ardentes cette surabondance de sentiments pieux dont j'étais remplie. Je m'adressais alors tantôt à Dieu avec une grande ferveur, tantôt aux personnes de la maison, leur répétant avec un grand zèle ce que le prédicateur avait dit ou ce que je pensais moi-même.

« Un jour, à l'occasion d'un sermon sur le saint Nom de Jésus, ce nom divin plusieurs fois prononcé par le prédicateur fut pour moi comme une manne céleste qui pénétra tellement mon cœur de sa suavité, que tout le jour je ne pus dire autre chose que *Jésus, Jésus...* Mon cœur demeurait souvent jour et nuit embrasé de ces saintes ardeurs. Je commençais à parler à Dieu d'une manière qui m'était toute nouvelle et inconnue. Je suivais en cela simplement l'attrait intérieur qui m'était donné, sans m'attacher à autre chose qu'aux bons sentiments qui étaient produits en moi par la parole sainte, et qui, en me poussant de plus en plus à aller l'entendre, me fortifiaient chaque jour davantage dans la pratique des vertus de mon état<sup>1</sup>. »

Dans une lettre adressée à son fils, à la date du 1<sup>er</sup> septembre 1643, elle disait encore : « Il me semble que, dès mon enfance, Dieu me préparait à la grâce que j'ai le bonheur de posséder maintenant. J'étais alors, en effet, par l'esprit, bien moins dans le pays que j'habitais que dans les régions éloignées où j'ai le bonheur d'habiter aujourd'hui, et où je me plaisais à considérer les généreuses actions de ceux qui y travaillaient et souffraient pour Jésus-Christ. Mon cœur se sentait dès lors uni aux âmes apostoliques d'une manière tout extraordinaire. »

Nous pourrions citer bien des exemples de cet attrait profond pour la parole de Dieu. Elle la médi-

<sup>1</sup> Claude Martin, I<sup>re</sup> partie, ch. iv.

tait nuit et jour, comme le saint roi David, et en faisait sa nourriture et ses délices. Pour elle, il n'y avait point de chétifs et médiocres prédicateurs; tous lui paraissaient égaux, tous lui paraissaient grands. Il lui suffisait de savoir que la parole qui tombait de leurs lèvres était la parole de Dieu pour en être toute ravie et transportée.

Heureuses les âmes chrétiennes qui ont ce culte profond pour la parole sainte! La vénérable Mère de l'Incarnation le posséda toujours au plus haut degré. Ce fut même là un des traits les plus saillants de cette âme apostolique. Après la sainte Eucharistie, rien ne ravissait plus son cœur que la parole de Dieu, à l'exemple de plusieurs Pères de l'Église et notamment de saint Augustin et d'Origène, qui n'ont même pas craint d'établir une saisissante analogie entre la présence de Jésus-Christ sous le voile de la parole du prédicateur de l'Évangile, et sa présence réelle sous les apparences du pain et du vin dans l'Eucharistie. Sa foi vive et pénétrante était habituée à ne point s'arrêter aux formes extérieures de cette divine parole, mais à en savourer le fond et la substance comme dans une sorte de communion réelle avec Jésus-Christ.

Dans son zèle ardent à la propager, on la vit quelquefois ne pas craindre de se joindre aux prédicateurs et de les accompagner dans l'exercice de leur ministère. Elle s'ingéniait alors à faire parler son cœur par leur bouche, s'il est permis de parler ainsi, et à attirer sur eux les bénédictions du ciel.

Il lui arrivait même, dit-on, d'exciter leur zèle par des paroles si ardentes, qu'ils en étaient tout embrasés. Mais c'était surtout dans les moments d'épreuves qu'elle savait les encourager et les soutenir. Aussi était-elle en bien des circonstances la coopératrice de leur apostolat, et nous ne doutons pas qu'elle n'ait conquis dès lors un grand nombre d'âmes à Jésus-Christ.

Mais ce qui n'était pas moins admirable que sa vive et profonde dévotion envers la parole sainte, c'était son ardeur à suivre assidûment les offices et cérémonies de l'Église, et son intelligence à en pénétrer le sens. On aimait à la voir arriver à l'église avant tout le monde, et choisir une place d'où elle pût tout voir et tout entendre. Cet exemple ne saurait être trop recommandé.

Les hérétiques, qui de tout temps se sont efforcés de dénigrer nos cérémonies religieuses et même de les abolir, ont porté par là une grave atteinte à la religion et à la piété des fidèles. Les prières liturgiques et les cérémonies qui les accompagnent sont, en effet, dans l'ordre religieux, comme de seconds mystères qui renferment des vérités sublimes cachées sous la forme extérieure du culte, une sorte de prédication permanente et comme un sacrement mystique destiné, lui aussi, en une certaine mesure, à nous communiquer la grâce. Si les premiers mystères que la foi nous enseigne sont les bases et les fondements de la religion, ceux-ci en sont les ornements qui, par leur éclat extérieur,

nous révèlent quelque chose de sa beauté intérieure; et les uns et les autres renferment des enseignements précieux qui consolent le cœur et le remplissent de dévotion.

Notre vénérée Mère en a fait la douce expérience. « Les cérémonies de l'Église, dit-elle, ont beaucoup contribué à augmenter en moi la dévotion. Dès mon enfance, elles m'ont attirée puissamment. Je les trouvais si belles et si saintes, que je ne voyais rien à quoi je pusse les comparer. A mesure que je grandissais et avançais en âge, mon admiration et ma dévotion pour elles semblaient augmenter. Ma foi en recevait un accroissement considérable, et je me sentais liée d'une manière extraordinaire à Jésus-Christ. Mon cœur s'épanchait alors en actions de grâces de ce qu'il avait plu à Dieu de me faire naître de parents chrétiens et catholiques, et m'appeler à la vocation de fille de l'Église.

« Lorsque j'apercevais en tête des processions la croix et la bannière, mon esprit et mon cœur tressaillaient de joie. Me souvenant d'un capitaine qui habitait dans notre voisinage, et que je voyais suivi par ses soldats lorsqu'il les conduisait aux exercices militaires, je m'écriais intérieurement en voyant Notre-Seigneur attaché à la croix et suivi de sa bannière : Ah! c'est Celui-là qui est mon capitaine; voilà sa bannière, je veux la suivre. Et, tant que durait la procession, j'avais les yeux fixés sur le crucifix et ne cessais de répéter : Ah! c'est là mon capitaine, je veux le suivre. Je me souviens qu'un jour, pendant

une procession en l'honneur du très saint Sacrement, mon esprit et mon cœur furent tellement ravis à l'occasion de ce divin mystère, que je ne voyais plus rien et ne pouvais même plus me conduire. Je marchais au hasard, comme une personne ivre, et je ne sais ce qu'on pouvait penser de moi. Mais je sentis, étant en cet état, que Dieu se rendait de plus en plus le maître absolu de mon cœur<sup>1</sup>. »

C'est ainsi que Dieu conduisait peu à peu et comme par degrés sa fidèle servante vers les plus hauts sommets de la perfection: En la faisant passer d'abord par les voies communes de la vie du mariage, il l'établissait solidement dans l'humilité, la crainte du péché, la fréquentation des sacrements, l'exactitude et la fidélité parfaite aux pratiques et observances de l'Église. Ce sont là, en effet, les vertus fondamentales et indispensables de toute perfection chrétienne; car sans elles il n'est rien de durable et de vraiment divin dans les dons en apparence les plus éminents et les plus précieux.

---

<sup>1</sup> Claude Martin, liv. I<sup>er</sup>, ch. v.



## CHAPITRE III

### LE VEUVAGE

La préparation prochaine à l'union mystique. — La conversion. — La grande vision du sang. — Confession de ses fautes. — Elle se retire dans la maison de son père, pour y mener une vie cachée en Dieu. — Ses bonnes œuvres.

*Ego dilecto meo et dilectus meus mihi.*  
Je suis toute à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est tout à moi.

(Cant., VI, 2.)

M<sup>me</sup> Martin était à peine âgée de dix-neuf ans, et n'avait que deux ans de mariage lorsque la mort vint lui ravir son époux. Dieu voulait sans doute hâter plus directement, par ce coup inattendu, la sublime alliance qu'elle devait bientôt contracter avec Jésus-Christ. Cette séparation toutefois, sur laquelle l'histoire ne nous a conservé aucun détail, fut pour son cœur une épreuve d'autant plus douloureuse, qu'elle se vit tout à coup chargée seule désormais de l'éducation de son fils, et de la gestion de ses nombreuses affaires temporelles. Pour surcroît de difficultés, elle

eût bientôt à supporter des pertes d'argent considérables, des procès, des vexations de tous genres; mais sa foi, qui était si vive, la soutint au milieu de toutes ces épreuves. Dieu était toujours présent dans son âme, et sa charité était déjà si ardente, qu'elle se fût volontiers écriée avec saint Paul : « Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ ? Sera-ce la tribulation ou l'angoisse, ou la faim, ou la persécution, ou le glaive <sup>1</sup> ? »

Quant à sa confiance en Dieu, elle était complète et absolue. C'est bien elle qui prit à la lettre, en cette grave circonstance, la recommandation du Sauveur contenue dans le saint Évangile : « Ne soyez point en sollicitude au sujet de votre nourriture et de votre vêtement... <sup>2</sup>. Considérez les oiseaux du ciel. Ils ne sèment ni ne moissonnent; ils n'amassent point dans des greniers; mais votre Père céleste les nourrit. Or, n'êtes-vous pas plus qu'eux aux yeux de Dieu <sup>3</sup>?... Considérez les lis des champs, voyez comme ils croissent, et cependant ils ne travaillent point, ils ne filent point. Or je vous le dis, Salomon même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux <sup>4</sup>. »

Dieu n'a point trahi la confiance de sa servante. En faisant généreusement, par amour pour lui, le sacrifice des biens de ce monde, elle a mérité de recevoir pour elle-même et pour son fils ce centuple

<sup>1</sup> Rom., VIII, 35.

<sup>2</sup> Luc, XII, 22.

<sup>3</sup> Math., VI, 26.

<sup>4</sup> Luc, XII, 27.

promis, même pour ici-bas, à ceux qui quittent tout pour le suivre.

Cependant les rares qualités d'esprit et de cœur qu'elle possédait, l'intelligence qu'elle avait déployée pendant ses deux ans de mariage dans la gestion des affaires matérielles et le gouvernement de sa maison, déterminèrent plusieurs autres partis très avantageux à rechercher son alliance. Tous les membres de sa famille étaient unanimes à la solliciter de se décider à un second mariage, faisant valoir, pour l'y déterminer, les considérations les plus sérieuses, tirées pour la plupart, soit de sa jeunesse, qui exigeait une protection et un appui, soit de l'âge de son fils, dont elle ne pourrait, toute seule mener à bonne fin l'éducation, soit aussi des difficultés de sa situation matérielle.

Mais, quelque impression que fissent sur elle ces graves observations, elles ne purent jamais la déterminer à se donner à un autre époux que celui dont l'amour captivait depuis longtemps son cœur. Cet amour, *fort comme la mort*, selon le langage de la sainte Écriture, la faisait déjà mourir chaque jour au monde, à elle-même, à toutes les affections et plaisirs d'ici-bas. Jésus régnait déjà depuis longtemps en souverain dans sa grande âme, dont nul autre que lui n'eût pu, d'ailleurs, remplir les profondeurs et satisfaire les aspirations et les désirs. « Quoique j'aime beaucoup votre père, écrivait-elle un jour à son fils, et que la perte que j'en fis me fut d'abord très sensible, mon âme cependant, se sentant libre

et dégagée, se liquéfiait en actions de grâces de ce que je n'avais plus que Dieu en qui mon cœur et mes affections pussent se dilater désormais. Et mon cœur se dilatait, en effet, dans la solitude où je n'avais plus qu'à penser à lui et à vous élever pour son saint service<sup>1</sup>. »

Un jour cependant, il faut le dire, il y eut dans son âme comme un petit moment d'hésitation et d'incertitude. Les sollicitations pressantes, appuyées sur les raisons les plus plausibles, dont elle ne cessait d'être l'objet de la part de tous ses parents et amis, par-dessus tout la vue de son jeune enfant encore en si bas âge, agirent un instant si fortement sur son esprit, qu'elle se demanda si Dieu ne voulait pas la laisser vivre dans le monde, comme il l'avait fait jusqu'à ce jour. Mais ce ne fut là qu'un court moment d'arrêt dans son vol rapide vers les hauts sommets de la perfection et de l'union mystique. Toute sa vie, elle se reprocha amèrement cette faute, ainsi qu'elle le disait elle-même, et le repentir qu'elle en eut fut l'occasion de ce qu'elle a appelé sa *conversion*, et des rapides progrès qu'elle a faits à partir de cette époque dans les voies de la sainteté. Ici doit se placer le récit d'une des plus grandes visions dont notre vénérée Mère ait jamais été favorisée. Elle marque le commencement d'une phase toute nouvelle dans l'œuvre de sa sanctification.

Quand Dieu choisit une âme pour l'élever jusqu'aux

<sup>1</sup> Claude Martin, I<sup>re</sup> partie, ch. vi, *addition*.

plus hautes cimes de la contemplation, il commence par la purifier de toutes ses souillures. Elle passe par le rude creuset de l'humiliation et des souffrances. Elle est plongée dans le bain salutaire de la pénitence, qui n'est autre chose que le sang de Jésus-Christ. C'est à cette première période de préparation mystique que se rapporte le fait suivant.

« C'était la veille de l'Incarnation de Notre-Seigneur, raconte notre vénérée Mère, l'an mil six cent vingt, le vingt-quatrième jour de mars : j'allais, de grand matin, comme de coutume, vaquer à mes affaires. Chemin faisant, je me recommandais instamment à Dieu par mon aspiration de cœur ordinaire : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.*

« Je me sentais ce jour-là plus confiante que jamais en l'assistance divine, lorsque tout à coup je fus arrêtée par une vue claire, distincte, plus certaine qu'aucune langue humaine ne saurait dire, de toutes les fautes, péchés et imperfections de toute ma vie. Je me vis plongée, en même temps, dans un bain de sang, et il me fut révélé que ce sang n'était autre que celui de Notre-Seigneur répandu pour l'expiation de mes péchés.

« Si Dieu ne m'eût soutenue en cette circonstance, je crois que je serais morte de frayeur, tant le péché, quelque petit qu'il soit, me parût alors horrible et épouvantable. Comment exprimer, en effet, ce que l'on éprouve en voyant un Dieu d'une bonté infinie et d'une pureté incomparable, offensé par un misé-

nable ver de terre? C'est là ce qui surpasse l'horreur même.

« Mais ce qui est plus merveilleux et plus étonnant encore, c'est l'infinie charité de Dieu, qui l'a poussé à expier lui-même cette offense par le sacrifice de la croix... Et, quand on considère que l'on a été soi-même personnellement coupable, et que, pour mettre le comble à tant d'amour, le Fils de Dieu se serait dévoué, comme il l'a fait, à tous les tourments et à la mort pour l'expiation des péchés de notre âme, quand même elle eût été la seule qui en eût commis, on demeure comme anéanti... Ces vues et ces opérations sont si pénétrantes, qu'en un moment elles produisent leur merveilleux effet; c'est ce qui m'arriva en cette circonstance. Mon cœur fut ravi en un instant, et embrasé d'un tel amour pour Dieu, qu'il éprouva un regret de l'avoir offensé dont rien ne saurait donner une idée. Je me serais jetée dans les flammes pour satisfaire l'ardent désir de la pénitence qui commença dès lors à remplir mon cœur. Ce qui peut paraître plus incompréhensible encore, c'est que ce violent attrait pour la pénitence était plein de douceur et de charmes. C'était comme une chaîne qui liait mon âme au Seigneur pour en faire son esclave d'amour, et j'éprouvais une douce joie à me sentir réduite à ce précieux esclavage. Cependant je me sentais toujours plongée dans le même bain de sang, et je soupirais vers le moment où je pourrais faire à un prêtre l'aveu complet et toute la confession de mes fautes. Or, dès que cette vision eut disparu, je

me trouvais debout, arrêtée devant la chapelle des RR. PP. Feuillants, qui venaient tout récemment de s'établir à Tours. Tout heureuse de pouvoir satisfaire sitôt le désir de confession qui me dévorait, je me hâtai d'entrer dans cette chapelle. Ce qui, en y entrant, frappa tout d'abord mes regards, ce fut un Père debout, au milieu de l'église, qui semblait m'attendre. Je l'abordai aussitôt, et, sous le coup de la plus vive émotion, je me mis à lui faire la confession de tous mes péchés à haute voix et avec une telle effusion de larmes, qu'il en demeura tout stupéfait et me laissa faire.

« Une dame survint, qui, s'étant mise à genoux devant le saint Sacrement, put entendre facilement tout ce que je disais; mais je n'eus garde de m'en inquiéter, ne songeant qu'à satisfaire par la confession de mes fautes la justice de Dieu que j'avais offensé.

« Après cette confession, ce bon Père demeura tout surpris de ce qu'il venait de voir et d'entendre, puis il me dit avec beaucoup de douceur : « Allez, « et venez me trouver demain à mon confessionnal. » Je me retirai aussitôt, sans remarquer qu'il ne m'avait point donné l'absolution. Mais le lendemain, de très bonne heure, je revins le trouver, cette fois au confessionnal, où, après avoir renouvelé l'accusation de mes fautes, l'absolution me fut donnée. Je continuai à m'adresser à ce bon Père pendant tout le temps qu'il est demeuré à Tours, parce que Dieu lui-même paraissait me l'avoir choisi par un concours de cir-

constances si extraordinaires. Il se nommait dom François de Saint-Bernard. Il fut le premier religieux à qui je me sois confessée.

« Après cette confession, je me sentis, en rentrant chez moi, comme changée en une autre créature, à ce point que je ne me reconnaissais plus moi-même. Toutes mes ignorances passées étaient dissipées, et bien des actions que j'avais considérées jusque-là comme justes et bonnes en elles-mêmes m'apparaissaient maintenant comme fautives.

« Ayant appris par une bonne personne pieuse qu'il fallait, avant de faire des pénitences extraordinaires, en demander la permission à son confesseur, j'exposai mon désir à cet égard au Père dom François de Saint-Bernard, qui me permit l'usage de la ceinture de crin et de la discipline. Il régla ensuite l'ordre de mes confessions et de mes communions. Il me permit de m'approcher de la table sainte les jours de fête, tous les dimanches et jeudis de chaque semaine pour cette première année. Il m'accorda, de plus, la permission de communier toutes les fois que je lui en exprimerais le désir<sup>1</sup>. »

Tels furent les premiers effets de la grâce de conversion et de purification, par laquelle cette âme d'élite fut introduite dans la voie sublime du mariage spirituel et divin auquel nous la verrons bientôt parvenir. Ce fut d'abord une illumination intérieure aussi vive que soudaine, qui lui fit connaître toutes ses

<sup>1</sup> Claude Martin, 1<sup>re</sup> partie, ch. vii.



fautes, leur nombre, leur caractère, et jusqu'à ses moindres imperfections. Elle vit en même temps le sang de son divin Rédempteur, témoignage éclatant de l'amour infini dont elle avait été l'objet : d'une part, le péché qui était son œuvre personnelle; de l'autre, le sacrifice complet de Jésus-Christ qui en a été l'expiation.

A cette vue, son cœur éclate en quelque sorte sous le poids de la plus vive émotion. Douleur et regrets, admiration et reconnaissance, tous ces sentiments se mêlent et se confondent dans son âme et y produisent les plus vifs transports d'amour, et cette profonde soif d'expiation et de sacrifices qu'elle ne pourra jamais satisfaire.

C'en est fait, elle ne vivra plus désormais ici-bas que pour aimer Dieu et s'immoler pour lui. Fortune, réputation, liaisons du sang et de l'amitié, repos et bien-être, tout va être impitoyablement sacrifié à ce Dieu jaloux d'être à ce point aimé. Il ne sera pas jusqu'à son fils lui-même, cet enfant à peine sorti du berceau, qui ne soit un jour livré et sacrifié lui aussi par cette mère, héritière de la foi d'Abraham et de la mère des Machabées.

Cependant, après l'avoir ainsi purifiée, Dieu l'appelle pour un peu de temps dans la solitude. Il veut entendre les doux gémissements de cette blanche colombe, dans le silence et la retraite, et parler amoureuxment à son cœur.

Quand elle eut congédié tous ses serviteurs et servantes, notre généreuse amante de Jésus-Christ se

retira dans la maison de son père, où elle demeura pendant une année entière, dans une solitude presque complète, seule avec le bien-aimé de son cœur. Elle s'était choisi, à l'étage supérieur de la maison, une chambre dont l'ouverture donnait sur une petite galerie, à l'extrémité de laquelle elle avait disposé un petit oratoire, dont elle seule avait l'accès. C'est là qu'elle passait de longues heures dans la prière et la douce conversation avec Dieu. A l'heure des repas, elle descendait chez son père pour les prendre avec lui; puis elle regagnait sa chère solitude, où elle était, ainsi qu'elle l'a dit elle-même, « comme la tourterelle dans son nid. »

Toutefois, le travail et surtout les œuvres de charité n'étaient point exclus de cette vie d'oraison et de recueillement. Elle savait quitter sa chère retraite quand le moment en était venu, pour aller se dévouer au soin des malades et au soulagement des malheureux et des affligés. Elle avait fait disposer dans la maison un appartement où elle recevait des pauvres quelquefois tout couverts d'ulcères. Les plus misérables, ceux qui étaient atteints des plus affreuses maladies, avaient toujours ses préférences. Elle les traitait avec le plus grand honneur et respect, les considérant comme d'autres Jésus-Christ. Après les avoir fait asseoir dans un fauteuil, on la voyait se prosterner à leurs pieds, baiser leurs membres endoloris, approcher même quelquefois ses lèvres de leurs plaies hideuses et en savourer en quelque sorte toute l'infection. Puis, après avoir pansé leurs

blessures, elle les congédiait doucement, non sans leur avoir fait quelque aumône.

Tous ceux qui étaient dans le besoin connaissaient le chemin de sa demeure. Ses libéralités, quoique forcément diminuées par la perte à peu près complète de sa fortune, n'étaient cependant pas moins généreuses<sup>1</sup>. Elle donnait à tous, avec le pain matériel, les consolations, les encouragements, les conseils de la plus tendre charité.

Mais, autant elle était douce et charitable envers le prochain, autant elle était sévère pour elle-même. Ce fut à cette époque qu'elle commença à renoncer à l'usage du linge ordinaire pour adopter celui des vêtements de serge.

Ses austérités augmentaient d'ailleurs tous les jours et devinrent bientôt vraiment effrayantes, comme nous le verrons dans la suite. Ce n'est pas elle assurément qui eût mérité les reproches adressés autrefois, par le grand apôtre saint Paul, à certaines veuves de son temps. Mais, quand on examine sa vie, on voit bien vite, au contraire, qu'il n'est pas une seule vertu recommandée par cet Apôtre aux veuves chrétiennes, qu'elle n'ait possédée au plus haut degré. Son fils n'était encore qu'un tout petit enfant, mais il s'est toujours souvenu des premières impressions qu'il commençait dès lors à recevoir de cette mère chérie.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, ni aucun des historiens de la vénérable Mère de l'Incarnation, n'ont donné des détails et même les plus simples renseignements sur les circonstances qui accompagnèrent la perte presque entière de la fortune de M<sup>me</sup> Martin.

Sa vie toute céleste, les soupirs enflammés qui s'échappaient quelquefois de son cœur, son maintien toujours grave et recueilli, la modestie de ses paroles et de sa démarche, ses premières leçons maternelles, tous ces exemples et toutes ces vertus avaient laissé dans le cœur de cet enfant un souvenir qui ne s'est jamais effacé, et qui a été sans doute une des premières sources de sa vocation religieuse, signalée par tant de grâces.

Mais le temps du repos est passé. La douce tourterelle va quitter son nid; Dieu l'appelle aux plus rudes travaux. Elle va faire l'apprentissage de la vie apostolique qu'elle doit mener un jour, et, par la mortification complète de la nature, se préparer à de plus grandes faveurs du ciel.

---

## CHAPITRE IV

### LE TRAVAIL ET L'ORAISON

Ses durs travaux dans la maison de sa sœur. — Nouvelles faveurs célestes. — L'oraison de quiétude. — Arrêt dans l'oraison. — Son vœu de chasteté perpétuelle. — Elle passe sous la direction de dom Raymond de Saint-Bernard. — Ses admirables progrès dans la vie spirituelle. — Ses fiançailles divines.

*Vide humilitatem meam et laborem meum.*

Voyez, ô mon Dieu, mes humiliations et mes travaux. (Ps. xxiv, 18.)

S'il est beau pour une âme de s'éloigner du monde pour s'adonner dans la solitude à la contemplation des choses divines, et entretenir un doux et intime commerce avec Dieu, il est encore plus méritoire pour elle de conserver le même recueillement intérieur, la même union intime avec Dieu, au milieu du tourbillon des affaires extérieures et des plus rudes travaux. Notre jeune veuve avait une sœur mariée à un riche entrepreneur de transport de marchandises dans toutes les parties du royaume, et qui

de plus était officier d'artillerie. Sa maison était une des plus nombreuses et des plus considérables de toute la province. On y voyait un immense matériel consistant en chevaux de toutes sortes, voitures, charrettes et chariots, sans parler du nombreux personnel d'ouvriers, de valets, de domestiques, qu'exigeait une entreprise d'une aussi grande importance.

Connaissant l'aptitude et l'intelligence que leur pieuse sœur avait montrées, pendant les deux années de son mariage, dans le maniement des affaires, notre riche entrepreneur et son épouse eurent l'idée de lui demander son concours. Cette proposition, contraire, il est vrai, à son attrait pour la solitude, lui parut cependant répondre à un autre besoin de son cœur, toujours avide de dévouement. Elle se décida donc à l'accepter, à la condition cependant qu'on lui accorderait tous les jours quelques moments pour vaquer à ses saints exercices de dévotion.

A peine entrée dans cette maison, on la vit aussitôt donner libre carrière à son attrait pour l'humiliation, le travail et l'anéantissement de l'amour-propre. Elle cherchait tellement à abaisser la partie inférieure de son âme, qu'elle l'aurait bientôt anéantie complètement, si c'eût été possible. « Mais, ajouta-t-elle, tandis que cette partie inférieure de l'âme se laissait conduire et réduire au gré de la partie spirituelle, celle-ci répandait sur l'autre une onction suave qui adoucissait ses travaux. Et toutes les deux, étant ainsi d'accord, couraient dans la voie des humilia-

tions et recherchaient les abaissements comme une chose très précieuse. Mon âme s'y attachait même jusqu'au point de craindre qu'on eût pitié de moi et qu'on m'enlevât les occasions de les pratiquer. Durant les trois ou quatre premières années que je passai dans la maison de mon beau-frère, je m'appliquai, sous l'influence de la grâce, à cacher tous mes dons naturels et mes aptitudes pour certaines affaires plus importantes, afin de demeurer cachée comme une pauvre et ignorante créature, capable tout au plus d'être la servante des serviteurs de la maison. Et, en effet, je remplissais dès lors tous les offices des derniers domestiques, choisissant de préférence ce qu'il y avait de plus abject et de plus humiliant dans le service. Et Dieu permettait même, dans sa bonté, que l'on me traitât souvent avec un certain air de hauteur et de mépris, comme la dernière des servantes<sup>1</sup>. »

Tout cela est très exact; il n'était pas jusqu'aux valets qui ne la traitassent avec mépris et insolence. Abusant de sa bonté, de sa patience, de son humilité, ils avaient fini par prendre sur elle un empire absolu. Mais, loin de la rebuter, une telle conduite ne faisait au contraire que lui faire chérir davantage sa condition. Car elle n'estimait et n'appréciait rien davantage que de subir en silence les humiliations et les mépris par amour pour Jésus-Christ, humilié et méprisé pour nous.

<sup>1</sup> Claude Martin, *relation*, liv. I<sup>er</sup>, ch. x. p. 41.

Non contente même de ces humiliations, l'austère émule des saints recherchait encore la souffrance. Elle a raconté qu'elle éprouvait de grandes incommodités à faire la cuisine. Aussi s'attachait-elle d'abord à cet emploi, qui lui procurait l'occasion de souffrir pour Dieu. Quand les serviteurs de la maison étaient malades, elle se chargeait elle-même de les soigner, et ne craignait pas de descendre dans sa charité à leur prodiguer les soins les plus humiliants et les plus pénibles. « Il m'arrivait quelquefois, dit-elle, d'avoir cinq ou six de ces serviteurs malades à soigner; mais je n'aurais pas voulu partager avec d'autres personnes les soins que je leur donnais<sup>1</sup>. »

Tels étaient les sentiments de foi et de charité qui la dirigeaient dans toutes ses actions, qu'elle voyait constamment Dieu derrière le voile des créatures, et qu'elle eût souhaité se consumer au service de ce Dieu d'amour dans la personne du prochain. Mais, plus elle s'abaissait ainsi, en s'élevant au-dessus de toutes les répugnances de la nature, plus elle se sentait heureuse, car son union intérieure avec Dieu augmentait dans la mesure même des sacrifices qu'elle s'imposait pour lui. Elle en vint même jusqu'à trouver une telle joie intérieure et surnaturelle dans la pénitence, qu'elle se demandait quelquefois si les sacrifices de toutes sortes qu'elle s'imposait tous les jours n'étaient point pour elle une occasion de

<sup>1</sup> Claude Martin, *addition* au ch. x, p. 43.



recherche et de satisfactions naturelles. Qui n'admirerait ici un tel triomphe de la grâce sur la nature dans cette âme d'élite, qui n'est cependant encore qu'au début de sa carrière!

« J'aimais ardemment, dit-elle, mon beau-frère et ma sœur; j'avais pour eux un très vif sentiment de reconnaissance de ce qu'ils me laissaient faire tous les offices de la plus humble servante dans leur maison; car je considérais comme un grand bienfait de leur part qu'ils daignassent supporter chez eux une personne aussi inutile<sup>1</sup>. » Cependant celle qui s'humiliait ainsi et avait de tels sentiments d'elle-même était comme l'âme de tout le grand commerce de son beau-frère et de sa sœur. Rien n'échappait à sa vigilance et à son action. « Je passais, dit-elle, presque toutes les journées dans une vaste remise qui servait de magasin, et quelquefois il était déjà minuit lorsque j'étais encore au port occupée à faire charger ou décharger des marchandises. Je me trouvais presque constamment au milieu des portefaix et des charretiers, et même des cinquante ou soixante chevaux de mon beau-frère, dont il m'arrivait souvent de prendre soin moi-même<sup>2</sup>. »

Comment nous étonner, après de tels aveux, qu'elle ait appelé le temps qu'elle a passé dans la maison de sa sœur « son noviciat » pour les missions du Canada? N'y faisait-elle pas, en effet, un

<sup>1</sup> Claude Martin, *addition* au ch. x, 1<sup>re</sup> partie, p. 43.

<sup>2</sup> Claude Martin, *addition* au ch. xiii de la 1<sup>re</sup> partie, p. 55.

généreux apprentissage des durs travaux de la grande vie apostolique qu'elle devait mener un jour dans le nouveau monde?

Mais, tandis que l'infatigable servante de Dieu s'efforçait tous les jours de s'humilier et de se dévouer pour l'hôte divin qui depuis longtemps régnait dans son cœur, celui-ci se plaisait de son côté à lui prodiguer de plus en plus ses lumières, ses consolations et ses ineffables caresses dans le silence de l'oraison. Laissons-la parler elle-même :

« Notre-Seigneur, voulant me donner un gage de sa volonté formelle par rapport à mon nouveau genre de vie, daigna me conférer un nouveau don d'oraison. Ce fut une union intime avec lui dans chacun des mystères de sa vie nouvelle, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il me fut donné de connaître par là, avec expérience, combien il est vrai que Notre-Seigneur *est la voie, la vérité et la vie*, ainsi qu'il l'a dit lui-même. Ce divin Sauveur devint dès lors et de plus en plus ma vie et mon aliment, selon cette parole du saint Évangile : *Je suis la porte; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera et sortira, et trouvera les pâturages*. (S. Jean, x, 9.) J'entrais, en effet, en Lui, par la considération de ses divins mystères, qui étaient pour moi comme de délicieux et gras pâturages, et j'en sortais en quelque sorte par le travail extérieur; mais je ne tardais pas à y rentrer encore par un redoublement de ferveur et d'amour. Je ne pouvais me passer un moment de cette nourriture céleste de mon divin pasteur, qui

agissait sans cesse en moi par une communication continuelle de son esprit et de sa vie<sup>1</sup>. »

Il y eut cependant un petit moment d'arrêt dans les progrès dans l'oraison de l'ardente servante de Dieu. Un excellent livre de spiritualité tomba un jour entre ses mains. Le pieux auteur y traçait des règles d'oraison selon la grande et admirable méthode formulée par saint Ignace de Loyola, qui consiste, on le sait, en préparation éloignée et préparation prochaine, préludes, divisions, points, discussions du sujet, contemplations, colloques, et enfin résolutions. Cette âme aussi intrépide que généreuse se mit aussitôt à la suivre avec d'autant plus de fidélité et d'ardeur, que l'auteur qui en recommandait l'usage ne craignait pas d'ajouter que les personnes qui ne voudraient point s'astreindre à la suivre de point en point, s'exposeraient à tomber dans les pièges du démon. Elle renonça donc à cette oraison de simple vue, à laquelle elle avait été élevée déjà, pour se mettre à discourir sur les sujets, à la manière des personnes qui commencent et selon la méthode ordinaire. Les résultats de ce changement ne se firent pas attendre<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Claude Martin, *relation*, ch. ix, 1<sup>re</sup> partie, p. 37-38.

<sup>2</sup> A Dieu ne plaise que nous paraissions jeter ici indirectement un blâme sur une méthode d'oraison vraiment inspirée du ciel, qui a été consacrée par une expérience plus de trois fois séculaire, et qui a contribué si puissamment à la sanctification d'un si grand nombre d'âmes ! Mais on voudra bien reconnaître qu'il est des états d'oraison extraordinaire où elle devient inutile, sinon quelquefois dangereuse. C'est dans ces états d'oraison que s'est trouvée

Heureusement, l'épreuve fut courte; car Dieu vint à son secours en lui envoyant le directeur spirituel qu'il lui avait préparé depuis longtemps. C'était le R. P. dom Raymond de Saint-Bernard, de l'ordre des Feuillants. Ce saint religieux venait d'être envoyé à Tours en remplacement du R. P. dom François, qui avait reçu toutes les confessions de notre Mère depuis cette grande vision du sang que nous avons rapportée plus haut. .

Toutefois, avant de quitter Tours, ce bon religieux fut encore appelé à lui donner ses sages conseils en une affaire très importante. Nous avons vu qu'après la mort de son mari, M<sup>me</sup> Martin avait été recherchée par plusieurs partis très avantageux. Or, malgré tous les efforts qu'elle avait faits pour se soustraire à leurs sollicitations, elle n'avait pu encore complètement y réussir. C'est en vain qu'elle avait adopté l'usage d'un vêtement qui témoignait hautement de son désir de renoncer au monde, et qu'elle avait brisé peu à peu la plupart de ses relations. Rien n'avait pu encore la mettre à l'abri de ces recherches pressantes. L'heure était cependant venue où la Providence voulait enfin établir une barrière infranchissable entre les prétentions du monde à son égard, et son cœur entièrement consacré et voué à Jésus. Elle se servit pour cela du beau livre de *l'Introduction à la vie dévote*, de saint

notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation, presque dès l'origine de ses communications intérieures avec Dieu.

François de Sales, dont la lecture lui inspira le vif désir de faire à Dieu le vœu de chasteté perpétuelle. Elle s'en ouvrit au Père dom François, qui, après l'avoir éprouvée de diverses manières, non seulement lui permit de faire ce vœu, mais encore lui en indiqua une formule nette et précise. Ce fut le dernier acte qu'elle accomplit sous la direction de ce bon Père. Ce vœu fut comme le sceau extérieur et authentique de sa rupture définitive avec le monde. Notre jeune veuve n'était encore âgée que de vingt et un ans.

Le R. P. dom Raymond de Saint-Bernard était un fervent religieux, très versé dans la spiritualité, et ayant déjà acquis beaucoup d'expérience dans la conduite des âmes. Après avoir longuement interrogé sa nouvelle pénitente sur l'ensemble et les détails de ses habitudes, il lui donna un règlement de vie complet, lui défendit de suivre dans ses oraisons la méthode sainte et excellente, sans doute, mais non appropriée à ses états d'union extraordinaire avec Dieu, qu'elle avait adoptée récemment, et lui ordonna de s'abandonner désormais aux inspirations et impulsions intérieures de l'Esprit-Saint, qui s'était plu jusque-là à diriger son âme. Il lui recommanda en même temps de lui rendre à lui-même un compte très exact de tout ce qu'elle éprouverait intérieurement, chose qu'elle n'omit jamais de faire depuis lors.

Grâce à ces sages conseils, l'âme de la future épouse de Jésus-Christ reprit bientôt son vol avec

un nouvel élan vers les plus hauts sommets de la contemplation. « Dès que je me mettais à genoux devant mon crucifix, nous dit-elle, mon esprit et mon cœur étaient tout transportés, et je ne pouvais que dire et répéter à mon doux Sauveur : C'est l'amour qui vous a réduit en état. Si vous n'étiez pas amour, vous n'auriez pas souffert de la sorte. Et toujours sous l'impression si forte que je recevais, je ne pouvais que dire et répéter : Non, si vous n'étiez pas amour, vous n'auriez pas fait de si grandes choses pour mon amour. J'éprouvais alors un battement de cœur si étrange, que j'en étais comme anéantie. Je soupirais sans cesse vers la possession de l'esprit de Jésus. Rien ne paraissait aussi beau, aussi bon et désirable que cet esprit d'amour. Je m'élançais à sa poursuite en disant avec l'épouse des Cantiques : *Attirez-moi à votre suite; nous courons à l'odeur de vos parfums*<sup>1</sup>. »

Avec le don de l'oraison, Dieu se plaisait à lui communiquer et à lui faire sentir à tout instant les charmes de sa divine présence. « Cette grâce était pour moi un grand soutien, nous dit-elle, car elle établissait un entretien continuels entre Notre-Seigneur et son indigne servante. Mais, bien que je considérasse en ce divin Sauveur l'humanité unie à la divinité, mon imagination n'y avait aucune part. L'entendement et la volonté étaient seuls affectés par cette divine présence d'une manière

<sup>1</sup> Claude Martin, I<sup>re</sup> partie, ch. x, p. 40-41.

toute spirituelle et très pure. Dieu me faisait ainsi comprendre qu'il voulait dégager de plus en plus mon âme de toute impression et représentation corporelle et sensible, et l'établir dans un état de suréminente pureté tout à fait nouveau pour elle.

« C'est pourquoi je m'abandonnais de plus en plus à Dieu, dans l'ignorance où j'étais des voies qu'il me faisait suivre, ne lui demandant rien autre chose que l'accomplissement de sa sainte et adorable volonté. Ce Dieu de toute sainteté m'apparut un jour comme une grande et vaste mer qui ne peut rien garder en elle-même d'impur et de souillé, sans le rejeter au dehors. Lui aussi rejeté impitoyablement loin de lui les âmes mortes, lâches et impures. Je commençai à comprendre dès lors l'épouvantable disproportion qui existe entre la pureté d'une âme, quelque grande qu'on la suppose, et celle qui est requise pour entrer dans l'union et la communication intime avec Dieu. O mon Dieu ! qu'il y a d'impuretés à faire disparaître en nous pour que nous puissions arriver à cette union complète qui est le terme de vos divines opérations en notre âme !

« L'esprit divin est pour les âmes appelées à un haut degré d'union comme un censeur inexorable qui ne laisse rien passer. Et cependant cette pureté exquise n'est que le premier degré de cette union, et l'âme qui y est arrivée en peut déchoir en un moment. Cette seule pensée me fait frémir. Je tremble en considérant combien il est important pour une âme favorisée de ces grandes grâces d'être fidèle jus-

qu'au bout. Sans doute, la créature quelle qu'elle soit ne peut rien ici d'elle-même ; tout vient de Dieu. Mais il demande, et il exige de sa part un abandon total et absolu et une fidélité complète à sa grâce. Il faut encore que l'âme appelée à un tel état, suive en aveugle les ordres de son directeur, pourvu qu'il soit homme sage, prudent et éclairé, ce qui est assez facile à reconnaître. Notre-Seigneur ne manque jamais, du reste, de procurer un directeur doué de ces qualités aux âmes qui se sont entièrement abandonnées et livrées à lui. Ah ! mon Dieu, que je voudrais publier bien haut, si j'en étais capable, l'importance de ce dernier point ! Il conduit l'âme à la vraie simplicité qui fait les saints<sup>1</sup>. »

Dans cet état d'union avec Dieu, où, ainsi qu'elle vient de nous le dire elle-même, l'imagination n'avait aucune part, mais où l'intelligence et la volonté étaient seules affectées, d'une manière toute spirituelle et très pure, notre fidèle servante de Dieu vit bientôt clairement, et comprit, par une expérience sensible, qu'elle avait beaucoup gagné au point de vue de la pratique des vertus chrétiennes.

« J'avais alors environ vingt-trois ans, nous dit-elle ; je m'estimais heureuse des occasions qui m'étaient offertes d'être humiliée, et j'éprouvais une reconnaissance toute particulière pour les personnes qui volontairement ou non m'infligeaient ces humiliations. Je me soumettais à elles avec un sentiment

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, I<sup>re</sup> partie, ch. xi, p. 44 et suiv.



d'affection très sincère<sup>1</sup>. » Il y a ici sans doute, une allusion à la situation qui lui était faite dans la maison de sa sœur. Mais ce qui nous montre l'exquise jalousie de Dieu à l'égard de la pureté de cette âme, c'est ce qu'elle ajoute : « S'il m'arrivait de commettre en cela quelque imperfection, j'en étais aussitôt reprise intérieurement. Un jour, entre autres, où j'avais écouté un instant la nature, j'entendis au fond de mon cœur, d'une manière très distincte, ces paroles : « Si tu avais une belle perle ou une pierre précieuse et que l'on vint à la souiller dans un borbier, serais-tu contente ? » A ces mots, je me sentis comme plongée dans un abîme de confusion devant Dieu. Je me sentis en même temps saisie d'une si grande haine de moi-même, que je ne voyais rien au monde d'aussi méprisable et digne de rebut que moi... C'est là ce qui me portait à faire chaque jour des actions de plus en plus humiliantes et de nature à me couvrir de confusion<sup>2</sup>. »

A ces humiliations volontaires dont elle nous a fait plus haut le récit, la généreuse amante de Jésus unissait les plus rigoureuses austérités. Elle eût voulu, selon ses propres expressions, « passer par les flammes » pour se purifier de ses fautes, et se rendre moins indigne des faveurs dont elle était l'objet. Elle châtiât impitoyablement son corps, le chargeant de haire, de cilices, de lourdes chaînes.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, I<sup>re</sup> partie, ch. XII, p. 17.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*

Sa couche n'était autre chose que quelques planches sur lesquelles elle prenait son repos, sans autres draps qu'un cilice. Non contente de cela, elle prenait des disciplines sévères, accompagnées quelquefois d'une grande effusion de sang. Elle ne donnait à son pauvre corps, en fait de sommeil ou de nourriture, que le strict nécessaire pour ne pas le laisser mourir. Il lui arrivait même quelquefois d'aller, pendant le jour, respirer l'horrible infection des cadavres, comme d'autres seraient allés savourer de délicieux parfums; ou bien elle demandait à quelque personne, confidente secrète de son attrait pour la pénitence, de la battre rudement. Tel était d'ailleurs le besoin irrésistible d'immolation et de sacrifices qui s'était emparé de son cœur, qu'elle ne pouvait se résigner à s'accorder à elle-même la plus légère jouissance. Dès qu'elle éprouvait quelque plaisir naturel quelque part, elle se hâtait de fuir aussitôt.

Cependant, malgré ses ardeurs pour le sacrifice, l'Esprit divin qui la préparait intérieurement aux noces divines ne la trouvait pas encore assez pure à son gré. Il lui inspira un jour la pensée d'aller renouveler à son confesseur l'accusation de toutes ses fautes et imperfections, et de rendre ensuite public cet aveu. Ces fautes étaient certes bien légères en elles-mêmes, mais elles lui apparaissaient comme d'épouvantables crimes.

Elle vint donc trouver son confesseur et, après avoir fait sa confession, le supplia de vouloir bien recevoir le papier qu'elle tenait entre les mains,

sur lequel était écrit le récit de ses fautes, suivi de sa signature, le priant d'aller lui-même l'afficher à la porte de l'église. Tout cela était accompagné de tant de larmes, d'une telle contrition, que son confesseur, vivement ému, lui laissa croire qu'il allait la satisfaire.

Comme l'or qui passe par le creuset se dépouille de tout alliage, de même la future épouse de Jésus-Christ, en passant par le feu des tentations, des humiliations et des souffrances, devenait chaque jour de plus en plus agréable aux yeux du divin Époux.

L'heure des fiançailles divines ne pouvait être éloignée maintenant. Il eût été facile de le comprendre aux élans de son cœur, aux irrésistibles attraits qui la tourmentaient sans cesse. « Mon âme, disait-elle, ne cessait de se porter vers Dieu d'une manière constante et toute spirituelle. J'étais tourmentée du désir de le posséder d'une manière nouvelle que j'ignorais encore et n'aurais pu définir. Je le voyais dans toutes les créatures; je comprenais pour quelles fins elles avaient été créées, et cette connaissance était si spirituelle, elle était en mon esprit comme un rayon de contemplation si épurée de la matière, que ces créatures ne me causaient aucune distraction. J'avais comme une connaissance infuse de la nature des êtres créés. J'en parlais quelquefois aux personnes qui m'environnaient, avec une grande simplicité. Je m'adressais aussi à la suprême majesté de Dieu, et je lui disais cette parole de nos saints livres: « Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir toute

gloire et tout honneur, car vous avez tout créé, et c'est par votre volonté que tous les êtres subsistent<sup>1</sup>. » Mon âme se fondait alors en actions de grâces, et, bien qu'elle s'estimât basse et vile aux yeux de Dieu, elle se sentait néanmoins attirée vers lui par je ne sais quel attrait puissant, et comme à un titre nouveau, dont j'avais au fond de l'âme un mystérieux pressentiment<sup>2</sup>. »

Ce titre nouveau ne tarda pas à lui être révélé. Un jour, pendant un de ces entretiens amoureux avec le divin Sauveur, elle se sentit tout à coup plus vivement émue que de coutume, et elle entendit très distinctement ces paroles : « Je t'épouserai dans la « Foi, je t'épouserai pour toujours. »

A partir de ce moment, son oraison déjà si élevée prit un caractère tout nouveau. « Jusque-là, nous dit-elle, j'avais senti l'esprit de Dieu s'insinuer dans mon âme pendant l'oraison avec une grande douceur, mais maintenant il n'en était plus ainsi. Dès que je me disposais à faire oraison, il me fallait aussitôt me retirer en un lieu caché, m'asseoir ou m'appuyer, car sans cela je serais tombé par terre. Je me sentais attirée vers Dieu avec une telle puissance et si subitement, que je n'avais plus le loisir de faire un seul acte ni intérieur ni extérieur. Il me semblait être tout abîmée en Dieu, qui m'ôtait tout pouvoir d'agir. C'est là une souffrance d'amour qu'il faut supporter patiemment, et à laquelle il est impossible de se

<sup>1</sup> Apoc., iv, 11.

<sup>2</sup> Dom Claude Martin, I<sup>re</sup> partie, ch. xii, p. 47.

soustraire. C'est comme une véritable pâmoison sur l'objet aimé, une défaillance d'amour toute silencieuse. Je sortais de cet état, après une heure ou deux, dans une paix profonde et une grande douceur d'esprit, tout étonnée de me retrouver dans mon entretien ordinaire avec le divin Sauveur, et mon intime familiarité avec lui.

« Quant à mon corps, il sortait de cette oraison plus affaibli qu'il ne l'aurait été par les plus effrayantes austérités, mais, néanmoins, toujours capable de vaquer à mes occupations ordinaires. Je me sentais portée vivement à la pratique des vertus, et j'y courais en quelque sorte avec ardeur. Et de tout cela résultait pour moi une union plus intime avec le Verbe incarné. Je n'avais plus le pouvoir de faire des prières vocales. Si j'essayais de réciter mon chapelet, mon esprit était aussitôt ravi, et je ne pouvais plus proférer une seule parole. Il en était de même pour l'office. Quelquefois cependant le sens caché des psaumes m'était communiqué tout à coup avec une onction indicible, et je pouvais alors les réciter.

« Pour la lecture, mon confesseur m'avait mis entre les mains les œuvres de sainte Thérèse. J'y trouvais quelquefois du soulagement ; mais quelquefois aussi il m'était impossible de lire, à cause du grand recueillement intérieur dont je viens de parler<sup>1</sup>. »

Toutefois rien ne trahissait au dehors les mer-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition*, ch. XII, I<sup>re</sup> partie, p. 50-51.

veilles divines qui s'accomplissaient dans l'âme de la fidèle servante de Dieu. La seule chose qu'on eût pu remarquer, c'était comme de petits bonds qu'elle faisait quelquefois en marchant, tant son ardeur et son activité étaient grandes.

Ce fut vers cette époque qu'elle commença à donner à son bien-aimé Jésus le nom d'*Amour*, qu'elle n'a cessé de lui donner depuis, et voici à quelle occasion. Un jour, tandis qu'elle parlait à Notre-Seigneur dans l'oraison, avec de grands sentiments de respect et d'humilité, l'appelant son Dieu, son grand Dieu, ce divin Maître lui dit avec une grande douceur : « Tu m'appelles ton grand Dieu, « ton maître, ton seigneur, et tu dis bien, car je le « suis ; mais je suis aussi charité, l'amour est mon « nom, et c'est ainsi que je veux que tu m'appelles « désormais. Les hommes me donnent bien des noms « mais il n'y en a point qui me plaise davantage, et « qui exprime mieux que celui-là ce que je suis à « leur égard. »

Depuis ce jour, cet aimable nom demeura tellement gravé dans son cœur que, quand elle parlait à Notre-Seigneur ou lorsqu'elle parlait de lui, elle ne l'appelait plus que son Amour, son doux Amour, son cher Amour, son grand Amour, son très pur et très chaste Amour.

« Non, mon chaste Amour, lui disait-elle, dans ces jours d'attente et de désirs ; non, je ne vous veux point en partie, je vous veux tout entier. Si c'est ma vie qui retarde votre arrivée, faites-moi

mourir. Eh quoi! vous êtes bon et tout-puissant, et votre cœur est plein d'amour, et vous vous complaisez néanmoins dans le tourment que j'endure! Vous pourriez m'en délivrer par la mort, et vous me laissez vivre ainsi! Que tardez-vous tant à venir en moi ou à m'attirer à vous? Que vous plaît-il que je fasse? Commandez, et vos ordres produiront aussitôt en moi des œuvres qui vous seront agréables et gagneront enfin votre cœur<sup>1</sup>. »

Au milieu de ces saints transports, la généreuse servante de Dieu allait et venait, vaquait aux affaires de commerce, conversait avec toutes sortes de gens comme une personne ordinaire. Mais, tandis qu'elle conversait avec les créatures, son âme était en parfaite union avec Dieu, toute brûlante des feux de la charité divine. On aurait pu croire peut-être, à la voir occupée aux choses extérieures, qu'elle recherchait avec ardeur les biens temporels, tant son activité était grande, tandis qu'au contraire son âme en était complètement détachée. Ce qu'elle cherchait, ce qui passionnait son cœur, c'était uniquement son bien-aimé Jésus. « On ne saurait dire, dit-elle, ce que l'âme éprise du divin amour souffre dans la recherche de son bien-aimé; mais néanmoins elle ne voudrait voir finir ces souffrances que pour entrer dans la pleine possession de ce cher objet de ses désirs. Tantôt il lui semble qu'elle a comme des bras intérieurs continuellement tendus

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xiii. 1<sup>re</sup> partie, p. 53.

pour la saisir et l'embrasser ; tantôt elle croit déjà le posséder, et elle s'écrie : Je suis toute à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi <sup>1</sup>. *Il est comme un autre moi-même, c'est mon tout, c'est ma vie.* Dieu ! à quel état cette âme ne se réduirait-elle pas pour courir librement après ce bien-aimé et jouir de sa présence ! Mais elle est comme chargée de chaînes et prisonnière de cet amour. La vie n'est plus pour elle qu'un pur néant, en comparaison de la possession du divin Époux qui lui est promis <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Cant., vi, 2.

<sup>2</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xiii, 1<sup>re</sup> part., p. 53.



## CHAPITRE V

### LA FIANCÉE DE JÉSUS

Elle fait vœu de pauvreté et d'obéissance. — Ses grandes austérités. — Angoisses et peines intérieures. — Douce et sublime vision.

*Beati qui ad cœnom nuptiarum Agni vocati sunt.*

Bienheureux ceux qui ont été appelés au banquet des noces de l'Agneau.

(Apoc., XIX, 9.)

*Dexteram meam et collum meum cinxit lapidibus pretiosis, tradidit auribus meis inestimabiles margaritas, et circumdedit me vernantibus atque coruscantibus gemmis.*

Il a entouré mon bras et mon cou de pierres précieuses; il a orné mes oreilles de saphirs d'un prix inestimable, et toute ma personne de diamants verdoyants et étincelants.

(Brév. rom. — Fête de sainte Agnès.)

Depuis le jour béni où notre future épouse du Verbe divin eut reçu des lèvres même de Jésus la promesse de l'union sublime à laquelle il la destinait, elle ne cessait, nous l'avons vu, d'être absorbée par la pensée de cette divine alliance. Nous avons entendu

déjà quelques-uns de ses soupirs enflammés, de ses appels pressants; nous avons même pu considérer quelques-uns de ses préparatifs pour le jour des noces; mais il nous reste encore à les étudier plus en détail. La fiancée de Jésus est jalouse d'orner son âme d'une manière digne du divin Époux: Pour cela, il n'est rien qu'elle ne soit prête à accomplir. Elle n'hésitera pas à se procurer, au prix des plus grands sacrifices, les diamants les plus rares et les plus précieux, car elle veut que les yeux de son Bien-Aimé soient ravis, que son cœur soit ému au brillant aspect de sa future épouse.

Elle sait que les vertus évangéliques sont comme d'étincelants bijoux dont Jésus se plaît à considérer l'éclat. Elle s'appliquera donc à les posséder. Mais il en est parmi elles qui resplendissent entre toutes les autres. Elles ont brillé d'abord en Jésus d'un éclat tout particulier; elles ont été comme le rayonnement le plus vif de sa divine charité. Ce divin Sauveur ne les impose pas, mais il les conseille. Elles sont ici-bas le glorieux apanage des privilégiés de son cœur, et comme la dot qu'il exige de ses épouses. On les appelle la pauvreté volontaire, la chasteté parfaite et l'obéissance absolue.

Depuis longtemps déjà, la nouvelle fiancée de Jésus, dont nous racontons la vie, possédait intérieurement l'esprit de ces belles vertus. Son attrait pour la vie religieuse, qui remonte aux premiers jours de sa jeunesse, en est la preuve. Mais depuis la mort de son

époux, cet attrait était devenu bien plus puissant. Elle en avait souvent parlé à son directeur, qui lui avait toujours dit que Dieu ne manquerait pas, quand le moment serait venu, de satisfaire de si saints désirs. « Dieu me montrait peu à peu, dit-elle, les trésors infinis cachés dans les conseils du saint Évangile, entendus et suivis par les âmes qu'il a choisies lui-même; mais surtout ceux qui sont renfermés dans les trois vertus éminentes de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, dont la vie de notre divin Sauveur nous offre le parfait modèle<sup>1</sup>. »

Elle eût donné volontiers sa vie et même un million de vies pour posséder dans toute sa perfection cette pauvreté d'esprit qui constituait, à ses yeux, la vraie richesse, et auprès de laquelle tous les royaumes de la terre ne lui paraissaient être qu'un pur néant. « Ah! mon Dieu, ajoutait-elle, il est inutile d'essayer ici de parler, et même de concevoir ce que Dieu daignait me révéler, touchant la beauté et le mérite de cette glorieuse vertu de pauvreté d'esprit et des deux autres vertus de chasteté et d'obéissance, qui lui sont unies comme les anneaux d'une même chaîne. Les vœux de l'état religieux sont, sans doute, admirables, car ils servent à fixer une âme dans la pratique de ces belles vertus. Mais la véritable pauvreté d'esprit est un don rare et infiniment précieux, que Dieu n'accorde pas à toutes les âmes qui sont engagées dans la vie religieuse, mais seulement à

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, 1<sup>re</sup> partie, ch. xiv, p. 58.

celles qui lui sont particulièrement chères, et qui forment ici-bas la plus noble partie de son royaume spirituel. On verra plus loin, s'il plaît à Dieu de me faire la grâce d'achever la relation de ma vie, que j'ai entreprise par obéissance aux ordres de mon directeur, ce qui se passe entre Dieu et l'âme qui est appelée à cette pauvreté d'esprit éminente et substantielle. Lorsque je considérais, à la lumière intérieure qui m'était donnée, ces précieux trésors, je me demandais à moi-même comment je pourrais jamais arriver à la possession de ces immenses richesses. Et cependant je sentais au fond de mon cœur que je devais me les approprier, sous peine de mécontenter le divin et royal époux qui m'était promis.

« Pour essayer d'arriver à ce but, je me sentis portée à faire le vœu de pauvreté et celui d'obéissance, comme j'avais déjà fait celui de chasteté. Mon directeur, après un examen sérieux et approfondi, daigna me le permettre; mais Dieu seul a pu me donner la grâce nécessaire pour les prononcer et y demeurer fidèle. Il est impossible, en effet, à la créature de faire un seul pas par elle-même, dans une affaire de cette importance; elle est obligée de se borner à donner son consentement et sa coopération à l'action intérieure de Dieu, s'abandonnant sans réserve à la divine Majesté. C'est ainsi que l'action divine et l'action humaine se combinent dans l'acte de vertu, Dieu respectant la liberté de l'homme, tout en le sollicitant au bien et lui offrant les moyens surnatu-

rels nécessaires pour l'accomplir, et l'homme donnant librement et amoureusement son consentement au bien qui lui est proposé par Dieu, et unissant son action à la sienne.

« Mon vœu d'obéissance avait pour objet les ordres de mon directeur ou de celui qui tiendrait sa place, et même la volonté de mon beau-frère et de ma sœur, auxquels j'obéissais comme une servante obéit à sa maîtresse ou un enfant à son père et à sa mère. Dieu sait ce que j'ai eu à souffrir en cette sorte d'obéissance; mais ces souffrances me paraissaient encore bien peu en rapport avec mes misères.

« Quant à mon vœu de pauvreté, il consistait alors à me contenter de ce que ma sœur mettait d'elle-même et spontanément à ma disposition; mais elle me donnait toujours plus que je ne voulais, car elle était très bonne et très charitable. La seule chose qui me préoccupait en prononçant ce vœu, c'était l'avenir de mon fils, le soin de ses affaires matérielles. Mais Dieu me faisait connaître clairement qu'il voulait que je l'abandonnasse lui aussi, tout entier, comme moi-même, à sa providence paternelle. Comment aurais-je pu, d'ailleurs, lui souhaiter d'autres richesses que celles qui me paraissaient renfermées dans les vertus évangéliques, et un patrimoine différent du mien<sup>1</sup> ? »

Qui n'admirerait ici combien la prudence des vrais enfants de Dieu diffère de celle des enfants du siècle!

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xiv, I<sup>re</sup> partie, p. 58 et suiv.

Tandis que celle-ci est souvent prise en défaut, la première finit toujours par triompher tôt ou tard des critiques du monde. La vie tout entière de notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation, et celle de son fils dom Claude Martin, les grâces qui leur ont été accordées à l'un et à l'autre en si grande abondance, n'en sont-elles pas une preuve frappante?

Cependant Dieu voulut récompenser sans retard la générosité de sa servante par une de ces faveurs qui consolent l'âme, et lui font oublier en un moment les douleurs les plus amères. « Un jour, raconte-t-elle, tandis que j'étais en oraison tout occupée à témoigner à Dieu mon amour, ce divin Sauveur me dit au cœur et très distinctement ces suaves paroles : *Pax huic domui* : « Paix à cette maison. » Ces mots furent à la fois pénétrants comme la foudre, et d'une douceur et d'un charme capables de me consumer d'amour. Depuis ce jour, je n'ai point perdu, un seul instant, la plus douce paix du cœur, quelles qu'aient été d'ailleurs mes croix et mes afflictions<sup>1</sup>. »

Il est à remarquer que, quand Dieu daignait parler d'une manière sensible à sa future épouse de prédilection, il se servait ordinairement de paroles ou de sentences tirées soit de l'Écriture sainte, soit des prières de la liturgie, et que ces paroles répondaient de tous points aux grâces qu'il daignait lui communiquer. C'est ainsi qu'en cette circonstance, par ces

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xiv, I<sup>re</sup> partie, p. 60-61.

mots : La paix soit en cette maison, il fit comme jaillir en son âme une source abondante de paix, qui se répandit dans toute sa personne, et s'épanchait même au dehors sur tous ceux et celles qui l'approchaient.

Mais, si grande que fut cette abondance de paix dont son âme était remplie, sa joie était néanmoins loin encore d'être complète, car le jour de la divine alliance promise tardait à venir. Pour calmer l'ardeur de ses désirs, elle ne trouvait d'autre remède que la sainte communion. Là seulement, au doux contact de son Bien-Aimé, elle jouissait pendant quelques instants de la suave impression de sa présence; mais à peine le Sacrement avait-il disparu avec les espèces qui le dérobent à nos sens, elle se reprenait aussitôt à soupirer encore.

La vie lui paraissait alors insupportable. Au milieu de ses gémissements et de ses larmes, elle aimait à répéter souvent en son cœur les paroles de l'Épouse des Cantiques : « *Enseignez-moi, ô mon Bien-Aimé! où vous prenez votre repos, où vous vous reposez pendant la chaleur du milieu du jour*<sup>1</sup>. Conduisez-moi, disait-elle encore, dans vos jardins, loin du monde et de moi-même, dans la solitude où rien n'empêche l'âme de jouir de vos chastes embrassements. Mais quoiqu'il fût en moi, ajoutait-elle, il semblait sourd à mes amoureuses invitations, à mes pressants appels. Il se dérobait à mes

<sup>1</sup> Cant., 1, 6.

regards et semblait se retirer dans son inaccessible lumière, où les Séraphins eux-mêmes ne peuvent pénétrer<sup>1</sup>. »

Que faire? que devenir alors? L'amante désolée tournait toutes ses ardeurs contre elle-même. Il n'était supplice qu'elle n'inventât pour punir sa chair de ses moindres révoltes, la mater, et en quelque sorte l'anéantir. Souvent, durant l'hiver, au milieu des ombres et des obscurités de la nuit, elle quittait sa couche pour châtier son corps, exposé à la rigueur du froid; mais ses mains et ses bras étaient tout engourdis. « Je disais alors à mon divin Amour, dit-elle : Mettez-vous sur mon bras, afin qu'il ait des forces pour châtier ce misérable corps. » Il me donnait alors des forces si puissantes, que je me déchirais de coups, puis je me revêtais d'une haire hérissée de nœuds et d'épines, et j'allais me jeter ainsi pour quelques heures sur mon pauvre lit<sup>2</sup>. »

De telles austérités sont plus admirables qu'imitables. Elles ne sauraient être prudemment pratiquées, tant au point de vue de la santé du corps que du bien de l'âme, sans l'agrément préalable d'un sage directeur ou un attrait spécial de la grâce. Aussi importe-t-il de noter avec soin ce que notre chère victime d'amour ajoute : « En agissant ainsi, je voyais clairement que j'obéissais aux intentions de Dieu, qui ne m'eût pas permis de faire autrement. S'il m'ar-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xv, I<sup>re</sup> partie, p. 62.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*



rivait, en effet, de ne pas suivre tout de suite en cela les inspirations de la grâce, mon Bien-Aimé m'en faisait aussitôt une réprimande intérieure, ou bien il permettait que je tombasse en quelque faute, me couvrant ainsi d'humiliation, et me faisant sentir et comprendre, à mes dépens, le néant de la créature<sup>1</sup>. »

Ce que nous savons, d'ailleurs, de ses austérités et de son esprit de pénitence, à cette époque de sa vie, est vraiment épouvantable. On se demande comment elle a pu endurer des douleurs si intenses et de si rudes privations, surtout dans un temps où elle s'adonnait à tant de pénibles travaux extérieurs. Il y a là, assurément, un merveilleux effet de la grâce; tel qu'on en a vu se produire dans la vie de quelques grands saints.

Coucher sur de simples ais lui eût paru une chose trop sensuelle, il fallait qu'elle y ajoutât un long et rude cilice. Elle usait, pendant l'été, de disciplines d'orties, qui, d'après l'aveu qu'elle en a fait, lui causaient une douleur non moins intense que si elle eût été plongée dans une chaudière d'eau bouillante. D'autres fois, c'était avec des chardons épineux qu'elle se flagellait jusqu'au sang.

Ses repas n'étaient pour elle que des occasions de s'infliger de nouveaux supplices. Elle avait coutume de mêler une décoction d'absinthe aux mets qui lui étaient offerts. Elle en gardait même quelquefois dans

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xv, I<sup>re</sup> partie, p. 62.

la bouche pendant la journée, comme pour en savourer toute l'amertume. Mais son confesseur lui défendit bientôt cette dernière pratique, car son estomac en était devenu tout à fait malade.

S'il lui était impossible de s'attacher à une satisfaction naturelle quelconque et d'y prendre le moindre plaisir, elle ne laissait pas pour cela cependant de paraître, dans l'occasion, gaie et joyeuse avec le prochain. C'était merveille de la voir se prêter avec une extrême condescendance à tout ce qu'on lui demandait. Mais, dès que les exigences de la bien-séance ou de la charité étaient satisfaites, elle se déroba discrètement, sous divers prétextes, pour aller pratiquer en secret quelque austérité, ne laissant soupçonner à personne le mystère de ses grandes mortifications.

Cette soif ardente de pénitence la dévorait sans cesse. Non contente de se livrer à de rudes austérités dans sa chambre, elle choisissait quelquefois le moment où les ténèbres de la nuit enveloppaient la ville, où tout le monde reposait autour d'elle, pour se retirer dans une caverne voisine de sa maison, dans laquelle il y avait toutes sortes de bêtes venimeuses. Là, toute seule avec Dieu, elle passait de longues heures dans la prière et les plus dures macérations.

L'Esprit-Saint lui-même, qui la poussait, nous l'avons dit, dans cette voie des sanglants sacrifices, permettait que son corps, loin d'en être abattu, y trouvât, au contraire, des forces nouvelles. Son con-

fesseur n'avait pu s'empêcher de reconnaître le caractère tout surnaturel et divin de ce profond attrait pour des pénitences si austères; aussi l'avait-il autorisée à les pratiquer. Elle lui obéissait d'ailleurs en toutes choses, car elle savait qu'aux yeux de Dieu, l'obéissance vaut toujours mieux que le sacrifice. Mais elle était heureuse d'obéir en s'immolant, et d'unir ainsi ces deux choses que l'amour de Dieu lui rendait si chères.

C'est ainsi que le divin et aimable fiancé de son cœur prenait chaque jour de plus en plus possession de toute sa personne. Dans cet état de complet abandon, elle se compare au « fêr entre les mains du forgeron ». « De même que celui-ci le met au feu, dit-elle, le bat sur l'enclume et lui fait prendre toutes les formes, de même Dieu opère et agit à l'égard de l'âme qui lui est entièrement livrée. Pour moi, je me sentais comme portée et animée par un autre esprit que le mien. J'étais contrainte de me laisser conduire et traiter à son gré, sous peine d'encourir, au fond de mon âme, un reproche si amer, que rien ne peut en donner une idée<sup>1</sup>. »

Ce reproche n'eût pas été, d'ailleurs, son seul châtiment, si elle eût refusé de s'abandonner sans réserve à l'action divine; car Dieu est tellement jaloux de régner absolument sur certaines âmes, que, non content de leur reprocher amèrement leurs moindres infidélités, il va quelquefois jusqu'à

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition*, ch. xv, 1<sup>re</sup> partie, p. 65.

les en punir par une diminution de sa grâce. C'est là un point de la plus haute importance dans la vie spirituelle.

Cependant ce n'était point encore assez des œuvres de pénitence pour préparer la fiancée de Jésus aux noces divines, Dieu voulut y joindre encore l'épreuve de la tribulation intérieure. A cette époque, le monde et le démon parurent, en effet, se liguier pour lui livrer des assauts dignes de son courage et de sa vertu. « Oh ! Dieu ! que je fus traversée ! » nous dit-elle, faisant allusion à ces peines spirituelles et morales. Il n'était point de phantasmagories étranges et horribles que le démon ne lui montrât pour l'effrayer. Puis il s'efforçait, par les raisons les plus spécieuses, d'abattre son courage. « Tu es folle, lui disait-il. Pourquoi faire tant souffrir ton corps ? Combien de personnes dans le monde seront sauvées, sans se donner tant de peine, par la simple observation des commandements de Dieu et de l'Église ! Et puis, à quoi bon cet assujettissement continuel à un directeur ? Cette servitude est trop rude. Quel mal y a-t-il donc à faire en bien des choses sa propre volonté ? »

Mais ce qui était pour cette âme si généreuse le plus amer sujet d'angoisses, comme le point vulnérable où le démon et le monde l'atteignaient le plus sensiblement, c'était la pensée de son fils. En faisant à Dieu le sacrifice complet des biens de ce monde,

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xvi, p. 68.

sa plus chère ambition à l'égard de cet enfant avait été de l'associer, lui aussi, à son sacrifice. Comme ces mères héroïques dont les annales de l'Église nous ont conservé le souvenir, les Félicité, les Symphoroze, qui excitaient leurs enfants à supporter les plus affreux supplices, jalouses de voir briller sur leur jeune front l'auréole des martyrs, notre héroïque émule de ces grandes âmes n'avait jamais rêvé pour lui d'autres richesses que la pauvreté volontaire acceptée pour Jésus-Christ. Dieu lui avait donné, sans doute, aussi un pressentiment de sa future vocation religieuse. Mais cependant n'avait-elle pas été à son égard un peu imprudente et téméraire? C'était là le sujet de ses plus vives angoisses et peines de conscience. Elle en souffrait beaucoup quelquefois, et son confesseur eut même de la peine, en certaines circonstances, à calmer ses inquiétudes à ce sujet. Le démon en prit plus d'une fois occasion de la tenter, et cette tentation si subtile devint même un jour si violente, qu'elle se vit au moment d'y succomber. Mais Dieu la soutint, et la honte qu'elle ressentit de cette faiblesse fut si profonde, qu'elle n'en perdit jamais le souvenir. L'inferral tentateur cherchait encore à lui faire croire qu'elle n'avait été jusque-là qu'une hypocrite, et que toutes les faveurs célestes dont elle avait été favorisée n'étaient que mensonge et illusion.

Pour mettre le comble à des inquiétudes si vives, à des tentations si poignantes, le ciel semblait en ces moments douloureux se fermer pour elle. La

partie supérieure de son âme, illuminée jusque-là des plus doux rayons de la grâce, tombait maintenant dans les obscurités les plus profondes. Dieu le voulait ainsi pour lui faire sentir son néant et sa misère, et combien il lui était nécessaire de mettre en lui sa confiance. Mais il la soutenait toujours dans ces moments difficiles, selon ces consolantes paroles : Je suis avec celui qui est dans la tribulation.

Aussi n'abandonna-t-elle jamais ni une seule de ses prières, ni une seule de ses pratiques de pénitence. Dans ces conditions, loin de lui être funestes, ces peines intérieures tournèrent toutes, au contraire, à son avantage spirituel. Elles contribuèrent puissamment à affermir en son âme le fondement de tout l'édifice spirituel qui est l'humilité. Elle se considérait volontiers « comme ces pauvres (ce sont ses propres expressions) qui vont en tremblant de porte en porte, ne pouvant rien faire. Ce qui fait voir, ajoute-t-elle, que *nous ne pouvons rien de nous-mêmes, comme de nous-mêmes, et que toute notre force vient de Dieu* <sup>1</sup> ».

Toutefois le grand jour ne tardait pas à succéder dans son âme à la nuit sombre. D'ordinaire, elle était tirée tout d'un coup de cet état d'épreuve, et Dieu lui découvrait aussitôt la sérénité de son visage. Ce divin Sauveur se montrait ainsi fidèle à toutes ses promesses. S'il permet, en effet, que ses serviteurs

<sup>1</sup> II Cor., III, 5. — Dom Claude Martin, ch. XVI, I<sup>re</sup> partie, p. 67.

soient quelquefois engagés dans les rudes combats de l'épreuve et de la tentation, c'est pour les purifier de leurs fautes et les instruire par l'expérience des périls et des maux de cette vie. Mais il ne les abandonne jamais, et il sait, quand le moment est venu, les en arracher et les dédommager largement de toutes leurs souffrances. L'essentiel pour eux, dans ces moments difficiles, est de ne point se décourager, de persévérer toujours dans la pratique des bonnes œuvres, et d'attendre avec résignation et confiance l'heure de la délivrance et de la consolation.

Cependant, au milieu de tant d'épreuves, les apprêts aux noces divines s'achevaient peu à peu. La fiancée de Jésus n'avait encore que vingt-cinq ans; mais elle avait si bien profité des grâces de Dieu, qu'elle touchait déjà, malgré sa jeunesse, aux honneurs de la plus haute union mystique.

A mesure qu'elle s'élevait vers ce sublime terme des opérations divines en son âme, ses ardeurs, ses soupirs, ses larmes redoublaient d'intensité. « C'étaient, nous dit-elle, des plaintes amoureuses, des gémissements ineffables, dont chaque retour semblait devoir me consumer. Mon âme se sentait de plus en plus irrésistiblement attirée vers le Verbe divin; mais lorsqu'elle croyait pouvoir jouir enfin de sa présence, se perdre dans son adorable sein, une lumière éblouissante, sorte d'émanation de la Majesté divine, le dérobaient encore à mes regards. J'entendais alors comme une voix du ciel

qui me disait : « Détournez vos yeux de moi, car ils m'ont obligé encore à me retirer promptement <sup>1</sup>. » On eût dit alors que la lumineuse majesté de Dieu s'interposait entre Lui et moi ; mais ces retards ne faisaient que presser et exciter encore davantage mon ardeur. Si je m'étais alors écoutée, j'aurais poussé des cris perçants ; je ne puis comparer mon cœur en ces moments qu'à une fournaise ardente prête à éclater. Je n'avais d'autre ressource que de me retirer dans la solitude et de me prosterner la face contre terre, en étouffant mes sanglots. Les pénitences extérieures et les œuvres de charité me procuraient aussi quelques soulagements. Aussi je m'y adonnais de plus en plus <sup>2</sup>. »

Toutefois le divin fiancé, de son côté, n'était point indifférent aux saintes ardeurs de sa future épouse. Il se plaisait à l'encourager, en lui donnant les plus doux témoignages de sa tendresse. Une nuit, pendant qu'elle était en oraison, il lui apparut tenant deux cœurs entre les mains. Et les unissant l'un à l'autre, de telle sorte qu'ils ne faisaient plus qu'un cœur, sans se confondre néanmoins : « Tiens, lui dit-il, voilà comment se fait l'union des cœurs ! » A ces mots, la fiancée de Jésus se sentit embrasée des flammes du pur amour et comme enivrée des célestes parfums.

Cette douce et sublime vision, commencée d'abord

<sup>1</sup> Cant., vi, 4.

<sup>2</sup> Dom Claude Martin, ch. xvii, I<sup>re</sup> partie, p. 69 et suiv.

<sup>3</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 70.



dans la partie imaginative de l'âme, devint bientôt tout intellectuelle, et fut assurément une des plus hautes faveurs qui aient jamais été accordées à notre vénérée Mère. « Dans cet enchâssement de mon cœur dans celui de Jésus, dit-elle, je ne souffrais aucune douleur; mais je ressentis, au contraire, une touche divine d'une délicatesse et d'une suavité infinies, surtout quand j'entendis ces paroles : « C'est ainsi que se fait l'union des cœurs<sup>1</sup>. »

Depuis ce jour, elle ne considérait plus son cœur comme étant sa propriété personnelle, mais bien et uniquement celle de Jésus, qui le lui avait si aimablement ravi. C'était pour elle une ineffable consolation de penser au saint esclavage d'amour où son divin fiancé l'avait réduite.

Méditant un jour sur ces paroles des psaumes : « Vous êtes monté vers les sublimes hauteurs, vous avez amené avec vous la captivité elle-même captive<sup>2</sup>, » elle en fit l'application à son esclavage d'amour. « Lorsque le sacré Verbe incarné m'appellera au ciel avec lui, se disait-elle à elle-même, il emmènera en captivité sa captive, c'est-à-dire que, s'étant emparé de mon cœur et l'ayant enchâssé dans le sien, il est désormais son captif, et quand il me retirera de ce monde, il ne manquera pas de l'emmener avec lui dans le ciel<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, ch. xvii, I<sup>re</sup> partie, p. 70, *addition*.  
*Première relation*.

<sup>2</sup> Ps. LVII, 19.

<sup>3</sup> Claude Martin, ch. xvii, *addition*, p. 72.

Arrêtons-nous ici pour admirer le sublime état d'oraison de cette âme d'élite, qui n'est encore qu'au commencement de sa carrière. Rien ne pouvait déjà, pour ainsi dire, la distraire de la pensée de Dieu. Tout absorbée en lui, ce n'était que par un grand effort et avec un vrai secours du ciel qu'elle pouvait prêter son attention aux choses de la terre. Si l'horloge sonnait, elle était obligée, pour compter les coups, de compter avec ses doigts, tant son esprit était absorbé par la pensée de Dieu. Quant aux conversations avec le prochain, elle ne les suivait qu'avec beaucoup de peine. Et certainement elle n'eût pu le faire sans un secours spécial. Mais Dieu ne le lui refusait pas, et sauf en certaines circonstances assez rares, personne n'eût pu deviner, en l'entendant parler ou en la voyant agir, le secret de sa conversation intime et continuelle avec Dieu.

Que faisiez-vous dès lors encore dans le monde, au milieu des créatures, colombe bien-aimée, chère fiancée du grand Roi, toute parée de vos éminents privilèges et de vos rares vertus pour le jour des noces divines? Le monde voyait votre extérieur simple et recueilli, mais joyeux et toujours agréable, et il louait votre patience, votre charité, votre douceur; votre intelligence et votre activité; mais les anges contemplaient ravis votre « gloire intérieure », et votre Bien-Aimé vous considérait attentivement à « travers les treillis<sup>1</sup> », comme l'épouse des Can-

<sup>1</sup> Cant., II, 9.

tiques, et sans se montrer encore complètement. Mais consolez-vous, l'heure de l'hymen promis approche, et Jésus, lui aussi, s'apprête à vous ouvrir les portes de ses divins et sacrés parvis.

---

## CHAPITRE VI

### LES PRÉLUDES DU MARIAGE SPIRITUEL

Visions sublimes. — La très sainte Trinité. — Observations sur ces communications intimes. — Ses transports d'amour. — Dernières épreuves de purification. — La beauté d'une âme pure. — Le néant de la créature. — *Je t'épouserai dans la foi.* — Sacrifice suprême.

*Introduxit me Rex in cellaria sua.*

Le Roi m'a introduite dans ses celliers mystérieux. (Cant., 1, 3.)

*Audivit arcana verba quæ non licet homini loqui.*

Elle a entendu des paroles secrètes dont dont il n'est pas permis à l'homme de parler. (II Cor., XII, 4.)

Au moment de suivre notre chère fiancée de Jésus dans l'intérieur de la demeure de Dieu où doit s'accomplir l'alliance promise, il nous semble entendre, comme autrefois Moïse sur la montagne de l'Horeb, une voix du ciel qui nous dit : « Ote la chaussure de tes pieds, car la terre que tu foules est sainte <sup>1</sup>. » C'est, en effet, un lieu sublime et redoutable que

<sup>1</sup> Exode, III, 5.

cette salle réservée du palais du grand Roi où le banquet nuptial est préparé. L'épouse y jouit d'une sorte d'avant-gout de la vision béatifique, elle y entend quelque chose des mélodies célestes et y reçoit d'ineffables caresses du divin Époux. Notre vénérée Mère a essayé de nous dire, pour obéir aux ordres de son directeur, ce qu'elle a éprouvé en ces ravissements sublimes; mais elle a été bien loin, nous dit-elle, d'y parvenir. Que peut, en effet, la parole humaine, quand il s'agit d'exprimer Dieu? Où trouver, dans le langage des créatures, des expressions capables de rendre entièrement les vérités divines? Écoutons toutefois avec respect ce qu'elle nous en a dit.

« De fois à autres, Notre-Seigneur me donnait tout à coup de grandes lumières sur le mystère de l'Incarnation. Il me souvient que, pendant tout un carême, toute autre occupation me fut ôtée de mon esprit, et il n'y demeura que la seule vue des grandeurs et des perfections de l'âme bienheureuse de Jésus-Christ et des affections amoureuses de son divin Cœur. Tout cela se fit sans discours, par une simple vue et un seul regard d'amour. Car depuis que Notre-Seigneur m'arrêta le discours de l'entendement, il en a toujours été ainsi; il s'est fait voir à mon âme par un simple regard, sans imagination de ce qui peut tomber sous les sens, et avec une très grande pureté et simplicité<sup>1</sup>. »

Cette première vue du mystère de l'Incarnation

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xviii, 1<sup>re</sup> partie, p. 75.

n'était que le prélude d'une autre vue bien plus ravissante dont elle fut favorisée quelques jours après.

« C'était le lundi de la Pentecôte, dit-elle, pendant que j'entendais la messe dans la chapelle des RR. PP. Feuillants, où j'avais coutume d'aller faire mes dévotions, et où j'ai reçu tant de grâces. Ayant par hasard levé les yeux sur l'autel, j'aperçus d'abord de petites images de chérubins qui y étaient attachées, puis ils furent fermés tout à coup, et mon esprit se trouva en présence de la très sainte et très auguste Trinité. Toutes les puissances de mon âme furent en même temps arrêtées et pâtissantes dans l'impression de ce sacré mystère. Cette impression était sans forme ni figure d'aucune sorte, mais plus claire et plus intelligible que la lumière elle-même. Je sentis d'abord que j'étais dans la vérité, puis je vis le divin et mutuel commerce des trois personnes divines entre elles, l'intelligence du Père qui, se contemplant elle-même, engendre son Fils, génération qui a été, est et sera éternellement. Mon âme vit ensuite l'amour mutuel du Père et du Fils produisant le Saint-Esprit par une réciproque effusion d'amour, mais sans mélange ni confusion d'aucune sorte. Je compris en même temps les divines réalités exprimées par ces mots : *spiration et production, spiration active et spiration passive*. Mais il n'y a point de termes qui me permettent d'en parler clairement. Tout en voyant les distinctions qui existent entre les trois personnes divines, je percevais leur unité d'essence, ainsi que leurs opérations tant intérieures

qu'extérieures, et cela en un moment, sans aucun intervalle de temps.

« Par cette même impression, la très sainte Trinité éclairait mon âme sur ses opérations extérieures, et d'abord à l'égard de la suprême hiérarchie des Anges, des Chérubins, des Séraphins, des Trônes, etc., leur signifiant directement et sans intermédiaire ses saintes volontés. Je voyais aussi clairement les opérations et les sublimes rapports de chacune des divines personnes de la très sainte Trinité, avec chacun des chœurs angéliques. Je voyais le Père éternel résidant dans les Trônes, ce qui me faisait connaître la pureté et la solidité de ses pensées éternelles. Je voyais le Verbe se communiquant aux Chérubins par la splendeur de ses lumières, et je comprenais par là qu'il est toute lumière et toute vérité au dedans de lui-même par sa génération éternelle, et au dehors par la communication qu'il en fait. Je voyais également le Saint-Esprit au milieu des Séraphins, qu'il remplissait de ses ardeurs. D'où je conclusais que cette Personne adorable est tout feu et tout amour, puisqu'elle embrase de la sorte tout un chœur angélique. C'était, en un mot, toute la sainte Trinité qui m'apparaissait se communiquant à cette suprême hiérarchie des Anges, qui manifestait ensuite les volontés divines aux autres esprits célestes, selon les ordres qu'elle en avait reçus. Mon âme était comme perdue et abîmée devant ces grandes splendeurs.

« Je compris ensuite que, malgré les rapports de subordination établis entre les divins chœurs des

Anges, destinés à être illuminés les uns par les autres, Dieu les illumine néanmoins quelquefois lui-même, selon la qualité de ses desseins. Il est même quelques âmes en ce monde qui reçoivent elles aussi la même faveur. Et je dois dire que Dieu me montrait clairement que j'étais de ce nombre, malgré la boue dont je suis toute pétrie. Je comprenais aussi de quelle manière mon âme a été créée à l'image de Dieu, qu'en elle la mémoire a rapport au Père, l'entendement au Fils et la volonté au Saint-Esprit; et que de même que la sainte Trinité est une en essence et trine en personnes, de même aussi l'âme est trine en ses puissances et une en sa substance<sup>1</sup>. »

Pour nous rendre compte de la sublimité de cette vision, il importe de noter certains détails qui nous ont été donnés dans une lettre que la Mère de l'Incarnation écrivait à son fils quelques semaines avant sa mort. Répondant à certaines questions que Dom Claude Martin s'était permis de lui poser, elle y rappelle que cette grande vision intellectuelle fut manifestée par une impression subite, en un moment, toutes les puissances et facultés de son âme étant comme suspendues et purement passives. Elle ajoute que cette manifestation purement intellectuelle, sans aucune forme sensible, n'avait rien de commun avec ce qui tombe sous nos sens ou peut être exprimé par la parole, qu'on ne saurait même la comparer à la

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, I<sup>re</sup> partie, ch. xix, *relation*, p. 77 et suiv.



lumière, car la lumière elle-même a quelque chose de trop matériel; ni même à une impression quelconque, ni même encore à un acte, car l'acte peut être exprimé par la parole, mais que c'était plutôt quelque chose de Dieu lui-même, qui « portait dans son impression la grandeur de la Majesté divine ». Cette vision fut nette, pure, fixe, exempte de toute ignorance ou incertitude quelconque, ininterrompue et simultanée. Tous ceux qui sont versés dans la connaissance de la théologie mystique reconnaîtront ici tous les caractères des plus hautes visions qu'il ait jamais été donné aux hommes d'avoir en cette vie. Ce sont là les confins sublimes de la vision béatifique; au delà, c'est le ciel.

Le souvenir de cette vision demeura toujours gravé dans son âme. Pendant un temps assez long, elle ne put même en détacher ses facultés intérieures. Mais son confesseur dissipa les inquiétudes que cet état d'absorption presque continuelle lui fit un instant concevoir. Et, du reste, une voix intérieure lui dit un jour, faisant allusion à la pensée qui lui était restée de cette vision merveilleuse : « Demeure là, c'est ton nid. » Cette douce parole lui communiqua une telle paix et une si grande sérénité intérieure, qu'elle demeura dans ce saint mystère, selon sa propre expression, comme « dans une couche divine où elle prenait ses repas et son repos<sup>1</sup> ». Rien ne pouvait la retirer de cette ineffable pensée, et elle

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xx, 1<sup>re</sup> partie, p. 84.

nous a raconté qu'étant un jour entrée dans un magasin tenu par des huguenots, pour y traiter des affaires de son commerce, « son âme lui semblait être dans le paradis, tandis que son corps était dans cet enfer <sup>1</sup>. »

Elle fut encore très réjouie et consolée, à cette époque, par la lecture des *OEuvres de saint Denys*, que le Père dom Raymond de Saint-Bernard, son confesseur, lui avait procurées. Ce grand saint expose, en effet, d'une manière admirable, les merveilleuses opérations de Dieu dans l'âme de ses élus et les plus hautes vérités sur la nature divine. Notre vénérée Mère a déclaré que de tout ce qu'elle a vu depuis dans d'autres livres de spiritualité, elle n'a rien vu qui approche de ce qu'a dit saint Denys. « Il surpasse, ajoute-t-elle, d'après l'impression qui m'en reste, tous les auteurs qui ont traité ces sujets, et je suis persuadée qu'il était éclairé lui-même des lumières divines <sup>2</sup>. »

Nous ne saurions omettre de mentionner ici une remarque bien juste qu'elle a consignée dans ses écrits; c'est « qu'il n'en est pas, ce sont ses propres expressions, des lumières qui viennent directement de Dieu comme de celles qui nous viennent de la lecture des écrits des hommes même les plus profonds; les premières font une telle impression dans l'âme et s'y gravent si profondément, qu'elles ne s'en effacent jamais; on s'en souvient toujours, on y demeure fortement établi, tandis que les autres s'effacent peu à peu

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xx, I<sup>re</sup> partie, p. 84.

<sup>2</sup> Dom Claude Martin, ch. xix, *addition*.

avec le temps. Mais c'est néanmoins pour l'âme une grande consolation de trouver dans les écrits des docteurs et des saints la confirmation de ce qu'elle a expérimenté elle-même dans l'oraison<sup>1</sup>. »

Une autre observation non moins juste et tombée également de sa plume, c'est que les lumières qui viennent directement de Dieu satisfont pleinement l'intelligence, et ne laissent subsister dans l'esprit ni le moindre doute, ni même la moindre ignorance. Il arrive ordinairement que ces lumières intérieures sont accompagnées d'un vif sentiment d'amour; mais quelquefois l'amour domine et occupe le premier rang : c'est lorsque Dieu se communique lui-même directement à l'âme, car il est essentiellement charité. Dans ce cas, cette vertu produit en elle la lumière, tandis qu'ordinairement c'est la lumière qui la produit.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'âme est ainsi éclairée d'en haut et embrasée des feux divins, bien que son intelligence soit satisfaite, son cœur ne l'est pas complètement encore; car elle voudrait être entièrement consumée dans ces flammes et transformée en son Bien-Aimé.

C'était là le rêve suprême de l'insatiable amante de Jésus, à la veille de la consommation de ses noces spirituelles, après son entrée dans les mystérieux « celliers » du divin Époux. Elle commençait à posséder son divin trésor; elle en était possédée.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, ch. xx, I<sup>re</sup> partie, p. 85.

Elle pouvait déjà lui dire : « Vous êtes à moi, et je suis à vous ; » et néanmoins elle soupirait encore, dans son véhément désir d'être absorbée en lui, comme une goutte d'eau dans l'océan ou un morceau de bois dans un immense brasier.

Comment répéter ici tous les cris d'amour qui s'échappaient alors de sa grande âme, dévorée de ces sublimes et ardents désirs ?

« Que mon âme soit enfin affranchie de la captivité de mon corps ! s'écriait-elle. Je ne puis plus vivre, ô mon Bien-Aimé, puisque vous ne hâtez pas le moment de notre union promise. Que vous me martyrisiez par vos longs retards !

« Non, mon amour, je n'ignore pas qui je suis. Je sais que je suis le néant digne de tout mépris, mais néanmoins vous êtes mon amour. Venez, venez ! Que je vous possède loin des créatures, dans la solitude, où je puisse enfin être consommée dans vos chastes embrassements <sup>1</sup> ! »

Les jours et les nuits se passaient dans ces continus transports. Et cependant le moment si ardemment désiré n'arrivait point encore. La fiancée de Jésus languissait dans cette cruelle attente. Elle aurait pu dire avec l'Épouse des Cantiques : « Soutenez-moi par le parfum des fleurs, donnez-moi des fruits savoureux, parce que je languis d'amour <sup>2</sup> ! » Malgré tout ce que nous avons dit, ces préparatifs

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition*, ch. xx, p. 88 et suiv.

<sup>2</sup> Cant., II, 5.

pour le mariage spirituel n'étaient point encore achevés, au gré des regards de Jésus. Et par moment, le feu des plus cuisantes tribulations l'atteignait encore pour la purifier. Tantôt elle était toute troublée par la vue de la pureté infinie de Dieu; ses moindres imperfections personnelles lui apparaissaient alors comme de monstrueuses iniquités, dont elle ne pouvait supporter la vue. Tantôt c'était l'éclat de la majesté et de la grandeur de Dieu qui lui apparaissait tout à coup. A cette vue, elle se sentait pénétrée d'un tel sentiment de sa bassesse et de son néant, qu'elle en était défaillante. Quelquefois aussi le Bien-Aimé s'approchait doucement de son cœur, et, par des touches merveilleuses et d'une suavité infinie, commençait à lui faire sentir la douceur de sa présence. Elle tressaillait alors de joie et de bonheur, croyant le moment depuis si longtemps désiré enfin venu; mais le cruel Époux se déroba aussitôt, laissant sa chère amante au milieu des soupirs et des larmes. D'autres fois, au contraire, il semblait la rebuter, refusant obstinément de lui montrer son doux visage. Vous l'eussiez vue alors, inquiète et désolée, mais toujours pleine cependant de confiance.

Un jour, il lui montra la beauté d'une âme exempte de toute souillure. Un autre jour, il lui fit comprendre à quel degré de pureté il voulait qu'elle fût parvenue, avant de contracter avec elle l'alliance qu'il lui avait promise. Comprenant alors la raison des retards divins, elle s'appliqua avec un plus grand

zèle à se détacher intérieurement de toute créature.

Mais voici une nouvelle épreuve plus étonnante encore, et que nous aurions peine à croire si elle ne l'avait rapportée elle-même. « Lorsque j'étais dans l'attente intérieure de mon divin Époux, dit-elle, je me vis un jour tout à coup comme descendue dans un abîme. Toute consolation me fut ôtée. Le souvenir même des grâces que j'avais reçues augmentait mes peines. Il me semblait que j'avais été jusqu'à le jouet d'un rêve. Je ne trouvais nulle part la moindre consolation, et les avis de mon confesseur lui-même me causaient un vrai martyre. Je portais cette peine partout. Le plus fréquent sujet de mes méditations était cette croix qui m'était toujours présente, et ce qui augmentait le plus ma douleur, c'était la pensée de Dieu que je ne perdais pas de vue, car il me semblait que je ne l'aimais pas. Je me voyais toute remplie de misères et d'imperfections. J'en étais venue à ce point que je ne pouvais plus me supporter moi-même, et mon cœur éprouvait les douleurs les plus étranges à la vue du changement qui s'était opéré en moi. Mon confesseur avait beau m'obliger à diminuer mes pénitences et me mettre sous les yeux ce qui était capable de me soulager, rien ne pouvait diminuer l'intensité de mes peines. Toutefois ma volonté était soumise. J'étais comme un petit enfant lié de toutes parts, qui est paisible et ne dit mot. Je voyais bien de loin la paix retirée au fond de mon âme, qui acquiesçait à toutes les dispositions de Dieu à mon égard, mais c'est à

peine si je pouvais me rendre compte de cet acquiescement de ma volonté.

« Je demeurai plusieurs mois en cet état. Enfin, un jour, lorsque j'étais en oraison, ces paroles me furent dites dans l'intérieur de mon âme : *C'est dans la foi que je t'épouserai*<sup>1</sup>. Ces mots ranimèrent toute mon ardeur. Notre-Seigneur me fit comprendre par là qu'il voulait que la foi seule fût désormais mon soutien, et que je ne cherchasse rien autre chose que la pureté et la perfection de cette vertu. Dès que j'eus connu cette volonté de mon Bien-Aimé, je n'eus plus de peine à supporter mes croix; au contraire, je les chérissais maintenant, et j'aurais voulu souffrir jusqu'au jour du jugement dernier, si Dieu l'eût voulu, contente désormais qu'il retînt par devers lui ses faveurs spirituelles, dont j'étais jusque-là si avide, parce qu'il les conservait dans leur pureté, tandis que sitôt qu'il me les communiquait, je les souillais par ma malice<sup>2</sup>. »

Après tous les sacrifices qu'elle avait accomplis pour Dieu, Notre-Seigneur lui demandait encore celui de toutes les faveurs spirituelles dont il l'avait favorisée jusque-là. A l'exception de la grâce sanctifiante, dont une âme chrétienne ne peut ni ne doit jamais se dépouiller, la servante de Dieu était appelée, avant d'être admise au mariage spirituel, à sacrifier tout le reste, à renoncer, comme épreuve

<sup>1</sup> Osée, II, 20.

<sup>2</sup> Dom Claude Martin, *addition*, ch. XXI, p. 95 et suiv.

suprême de son amour, à toutes les joies, faveurs et consolations spirituelles de quelque nature qu'elles fussent. C'était se dévouer d'avance à toutes les sécheresses, aridités possibles, et cela pour toujours, n'ayant que la foi seule pour espérance et pour appui.

Quand elle vit l'étendue du sacrifice que Dieu lui demandait, elle n'hésita pas un instant. Loin d'abattre son courage, une telle vue ne fit que le rendre plus magnanime encore. Prenant aussitôt le parti de Dieu contre son propre cœur, elle fit le sacrifice qui lui était demandé, heureuse même de se sentir privée des faveurs célestes, à cause de l'abus qu'elle croyait en avoir fait. C'est bien là, on en conviendra, le triomphe de la foi et de la charité dans une âme chrétienne. L'abnégation, l'oubli de soi-même, ne sauraient aller plus loin. Aussi, par ce sacrifice héroïque, vraiment digne de la foi d'Abraham, l'œuvre de purification et de préparation aux noces divines se trouva enfin achevée pour la fiancée de Jésus.

A partir de ce moment, Dieu, pleinement satisfait de son œuvre dans l'âme de sa servante, lui rendit en abondance toutes ses anciennes joies et consolations spirituelles. Elle fut favorisée, pendant toute une année, d'une connaissance très vive des divins attributs, et reçut en un très haut degré le don d'intelligence des saintes Écritures, et surtout des sublimes mystères renfermés dans le premier chapitre de l'Évangile de saint Jean. Sa vie se



passa, pendant tout le cours de cette année, dans une douce et continuelle union avec Dieu; si bien que, pour exprimer l'état dans lequel elle se trouvait, elle s'est servie du mot de *béatitude*, « à cause de la jouissance toute spirituelle » qu'elle y éprouvait.

Tantôt son âme « avait les mêmes souhaits, nous dit-elle, que l'Épouse des Cantiques; » elle invitait le divin Époux, en lui disant : « Venez, mon bien-aimé, venez en mon jardin<sup>1</sup>. » Pour lors, elle reconnaissait qu'il était proche d'elle, et elle entendait sa voix, qui n'était autre qu'une manifestation de lui-même faite à la dérobée, qui la faisait tressaillir d'aise et lui faisait dire par ses élans amoureux : « J'entends la voix de mon bien-aimé; voilà qu'il regarde, il est derrière la muraille, il me regarde au travers des treillis<sup>2</sup>. »

Tantôt elle était saisie par la pensée de sa bassesse et de son néant. « Je me suis vue jusqu'à la défaillance à l'aspect de la grandeur de sa Majesté, » dit-elle. Tout éblouie à la vue de son divin Époux, elle s'écriait : « O largeur, ô profondeur, ô longueur, ô hauteur infinie, immense, incompréhensible, ineffable, adorable! O éternité, ô beauté, bonté, pureté, amour! mon centre, mon principe, ma fin, ma béatitude, mon tout<sup>3</sup>! »

<sup>1</sup> Cant., v, 1.

<sup>2</sup> Cant., II, 9. — Dom Claude Martin, ch. XXI, I<sup>re</sup> partie, p. 92.

<sup>3</sup> *Id.*, addition, ch. XXII, p. 102.

## CHAPITRE VII

### LE MARIAGE SPIRITUEL.<sup>1</sup>

Nouvelle et sublime vision de la très sainte Trinité. — Le Verbe divin se communique à son épouse. — L'état d'oraison de la nouvelle épouse du Verbe divin. — Ses douces et sublimes familiarités spirituelles avec l'Époux divin. — Le Thabor spirituel. — Son épithalame d'amour.

*Venerunt nuptiæ Agni, et uxor præparavit se.*

Le jour des noces de l'Agneau est enfin venu, et l'épouse est enfin préparée.

(Apoc., XIX, 7.)

Un jour, tandis que notre grande élue du Seigneur était en prière, Dieu « absorba son esprit et son cœur, selon ses propres expressions, par un attrait extraordinairement puissant ». Les trois personnes divines lui apparurent encore, mais d'une manière plus élevée et plus distincte que la première fois. « Lors de la première manifestation de la très sainte Trinité, dit-elle, je me sentais plus pénétrée d'admiration que d'amour et de paisible jouissance, mais

<sup>1</sup> Voir à la fin du volume : Notes et éclaircissement.

cette fois j'étais plus dans la jouissance et l'amour que dans l'admiration. Je voyais encore les communications intérieures des trois personnes divines, comme je les avais vues précédemment ; mais je fus bien plus amplement éclairée sur la génération éternelle du Verbe. Oh ! quelle vision ineffable ! Dieu le Père engendre de toute éternité un autre lui-même, son Verbe, son image, et cette génération ne cesse point. Ce Verbe est égal à son Père en personne, en grandeur, en majesté, et le Père et le Verbe, par leur amour mutuel, produisent l'Esprit-Saint, qui leur est pareillement égal en toutes choses. Cette vue est un bien qui est au-dessus de tout autre bien, une lumière qui ne saurait être comparée à aucune autre lumière ; c'est la vraie béatitude de l'âme. Car non seulement l'intelligence est satisfaite, mais le cœur et la volonté le sont aussi par l'ineffable amour dont ils sont embrasés.

« Or, tandis que j'étais ravie en Dieu par cette contemplation sublime, je me trouvai peu à peu tout absorbée par la vision ineffable du Verbe divin. Il caressait mon âme comme étant tout à fait sienne et lui appartenant sans réserve.

« Je sentais, de mon côté, que j'étais tout entière à lui par une union nouvelle et une sorte d'embrassement étroit qui me constituait sa captive. Mais il me semblait, en même temps, que ce Verbe divin m'était donné en propre, pour que je jouisse désormais à l'aise de tout lui-même, et même de tous ses biens.

« Toutefois mon âme, se voyant si riche par la possession d'un tel trésor et de biens si immenses et si précieux, ne voulait, en aucune manière, rien retenir pour elle-même de toutes ces richesses, mais les rapporter toutes, ainsi qu'elle-même, à son bien-aimé Époux. En un mot, elle voulait n'être rien et qu'il fût tout, n'avoir d'autre bonheur que de considérer son vide et son néant personnel, et la plénitude des biens de Jésus. Oh ! que cette jouissance est douce ! C'est un labyrinthe d'amour, où l'on goûte une ravissante ivresse et un ineffable enchantement. L'âme qui est ainsi favorisée ne sait plus ce qu'elle est, ni même si elle est ; elle se sent toute perdue dans l'océan d'amour où sont engloutis à jamais tous les élus du ciel.

« Quand je dis que le Verbe divin tenait mon âme captive, je veux dire par là qu'elle était si étroitement serrée en ses divins embrassements, qu'elle était purement passive en son action. Quelquefois un rayon de lumière ramenait ma pensée vers le Père et le Saint-Esprit, que j'étais confuse d'avoir comme oubliés un moment. Je m'empressais alors de faire des actes d'adoration, de soumission et d'amour. Mais bientôt j'étais de nouveau ravie et absorbée à mon insu par le Verbe, dans lequel je me perdais encore, comme auparavant. Je compris alors par la plus douce expérience que ce Verbe divin était enfin devenu le vrai et unique époux de mon âme, et que mon alliance avec lui était enfin consommée.

« Il me faudrait, dit-elle ailleurs, toute la puis-

sance des séraphins et autres esprits célestes, pour exprimer ce qui se passa dans mon âme. Toutes mes facultés étaient comme englouties dans un abîme d'amour, à la vue des trésors infinis qu'il m'était donné de posséder, dans la personne adorable du Verbe éternel. Je ne pouvais douter que je ne fusse devenue son épouse, et lui-même mon divin Époux. Je comprenais aussi que toutes ces merveilles étaient en moi l'œuvre du Saint-Esprit, devenu le maître absolu de tout mon être<sup>1</sup>. »

Le premier effet de cette alliance sublime avec le Verbe incarné fut un changement très sensible dans l'état d'oraison de la nouvelle épouse mystique. Jusque-là, elle avait été comme enivrée d'ardents et de saints désirs, soupirant sans cesse vers la pleine possession du Bien-Aimé de son cœur. Maintenant toutes ces aspirations intérieures ont cessé, pour faire place à une paisible possession du divin Amour. Ce n'est plus entre le Verbe incarné et sa nouvelle épouse qu'un ineffable échange de célestes caresses; ce sont de tels sentiments d'amour, que l'épouse en est accablée, et ne peut en supporter par moment la violence et le poids. « Ils lui font souffrir des morts très douces, » selon ses propres expressions. « Je dirai mieux, dit-elle, ces morts sont la douceur même<sup>2</sup>. » Puis elle ajoute : « Je me sentais quelquefois, pendant deux ou trois jours, saisie d'un amour

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxiii, I<sup>re</sup> partie, p. 107 et suiv.

<sup>2</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xxiv, p. 111.

si véhément, qu'il me semblait que mon cœur dût éclater. La douleur que j'en ressentais était si grande, que j'en serais morte, si Dieu n'en eût lui-même tempéré l'ardeur<sup>1</sup>. » Elle compare elle-même son âme, en ces moments, à une fournaise ardente dont on aurait ouvert le soupirail. Nous verrons plus loin quels accents émus, quels cris d'amour s'échappaient alors de son âme ainsi embrasée.

Mais, ce qui est non moins digne d'admiration, c'est la douce familiarité (s'il nous est permis d'user ici d'une telle expression) qui s'établit, à la suite de l'alliance divine dont nous venons de parler, entre Jésus et sa fidèle servante. C'étaient des privautés spirituelles, de doux et amoureux respirs, d'ineffables échanges de tendresses, merveilles toutes divines que le regard des anges est seul digne de contempler. L'eût-elle voulu, elle n'aurait pu se soustraire aux tendres et divines caresses du divin Époux. Elle éprouvait plusieurs fois, à son approche, comme une sorte d'appréhension, causée par le sentiment du profond respect dû à la Majesté divine; mais le divin amant de son cœur se hâtait de dissiper ses craintes, et semblait solliciter, par des attraits plus vifs encore, un abandon plus complet de sa part. « En ces moments, dit-elle, mon âme tout embrasée d'amour ne pouvait voir en Dieu qu'amour. » — « O mon Dieu, disait-elle intérieurement, c'est vous qui êtes cause de ma grande har-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, ch. xxiv, *addition*.

diesse à votre égard. Je vous reconnais, il est vrai, pour mon grand Dieu; mais vous êtes surtout mon grand Amour. Vos charmes sont si puissants, que je ne puis leur résister, et il faut, malgré moi, que mon amour pour vous l'emporte sur le respect que je vous dois <sup>1</sup>. »

Cette intime familiarité avec Dieu dans l'oraison lui devint bientôt habituelle, et n'a cessé d'être le caractère dominant de ses rapports avec lui. Du reste, elle semblait y avoir été prédestinée dès sa première enfance. On n'a pas oublié, sans doute, cette première apparition du Sauveur dont elle fut favorisée dès l'âge de six à sept ans, et dans laquelle elle reçut de Celui qui devait être un jour le divin Époux de son âme, un premier baiser d'amour. Mais, depuis le jour de son alliance divine, ces tendres familiarités étaient devenues bien plus fréquentes et intimes.

« Allons ensemble dans la solitude, mon cher Amour, lui disait-elle souvent, afin que je vous embrasse et que je vous baise à souhait. Soyez à jamais la respiration de mon âme. Que je ne voie plus que vous ! Et que, par notre union, je demeure à jamais perdue en vous <sup>2</sup> ! » Ses élans la portaient même parfois jusqu'à dire, par une supposition impossible : « O mon Amour, quand vous devriez m'envoyer en enfer, il faut que je vous aime, que je

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxiv, 1<sup>re</sup> partie. p. 116.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 117.

vous caresse, et que vous soyez à jamais l'entière et unique possession de mon cœur <sup>1</sup>. »

Au milieu de ces transports divins, on comprend facilement que les affaires de ce monde lui devinssent comme étrangères, au point d'en perdre quelquefois même le souvenir. On la vit plus d'une fois demeurer comme interdite au milieu d'une conversation, ne sachant plus ce qui venait d'être dit ou fait. Si elle était obligée de prêter une attention profonde et soutenue à une affaire importante, elle compare ces préoccupations extérieures, qui venaient l'arracher un peu à son cher entretien, « à ces petits nuages qui, poussés par un grand vent, passent sous le soleil et font de petits ombrages <sup>2</sup>. »

On voyait en toute sa personne un tel reflet de ses sentiments intérieurs, que lorsqu'elle passait dans les rues, tout le monde s'arrêtait pour la considérer. Son seul aspect touchait les cœurs les plus indifférents et portait les âmes au recueillement et à la prière. « Ceux qui étaient dans les maisons et dans les boutiques, raconte un témoin oculaire, interrompaient leur travail pour la conduire des yeux, comme l'on fait pour les princes et les grands du monde, et quand ils commençaient à la perdre de vue, ils disaient comme par admiration et levant les yeux vers le ciel : C'est M<sup>me</sup> Martin ! » En un mot, son union avec Dieu était si profonde, qu'elle se vit obligée de demander à son divin Époux de

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxiv, I<sup>re</sup> partie, p. 117.

<sup>2</sup> *Id.*, ch. xxv, *relation*.



vouloir bien diminuer un peu le nombre et la suavité de ses caresses. « Hé! mon Amour, lui disait-elle, je vous prie de me donner congé, de penser à ce que j'ai à faire pour le prochain, puis je vous caresserai<sup>1</sup>. »

Mais c'était surtout après la sainte communion que son âme était tout absorbée en Dieu. Ni le bruit des rues et des gens qui l'entouraient, ni les affaires les plus urgentes et les plus graves ne pouvaient alors la distraire de la muette contemplation du divin hôte de son âme, et quand le temps de l'action de grâces était passé, ce n'était qu'en se faisant une extrême violence qu'elle pouvait reprendre ses occupations extérieures.

Elle avait coutume, à cette époque, de faire la sainte communion tous les jours, à moins que d'impérieux devoirs d'état ou de charité ne l'en empêchassent. C'était ordinairement en allant et venant, pour les affaires de son beau-frère, qu'elle recevait cet adorable sacrement. Elle entrait pour cela dans la première église qui se trouvait sur son passage, de sorte que ni les gens de sa maison, ni ceux du dehors qui étaient habitués à entendre tous les jours la sainte messe dans la même église, n'avaient point l'occasion de remarquer son assiduité quotidienne à la Table sainte.

Sous l'action de ce sacrement d'amour reçu tous les jours, dans des dispositions si saintes, l'âme de

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, ch. xxv, *addition*, p. 123.

notre séraphique Mère ne pouvait manquer de s'élever toujours de plus en plus dans les voies de l'union divine. Aussi un nouveau phénomène mystique, non moins merveilleux que ceux que nous avons déjà constatés, ne tarda pas à se produire dans son âme. Nous ne craignons pas de dire que ce furent quelques rayons de la gloire de Dieu qui commencèrent à lui apparaître. Elle se sentait par moments, nous dit-elle, « éblouie » par l'incomparable éclat de la lumière divine, comme l'avaient été les trois apôtres Pierre, Jacques et Jean, sur la montagne du Thabor.

Voici le récit qu'elle nous a laissé des impressions qu'elle éprouva, la première fois qu'elle fut admise sur cette nouvelle montagne de la transfiguration. « Un jour, dit-elle, tandis que mon âme goûtait un grand repos dans son union intime et ordinaire avec Dieu, je fus illuminée tout à coup d'une si vive lumière de la divinité, que je ne pouvais en supporter l'éclat, de même qu'on ne pourrait fixer le soleil sans être ébloui et aveuglé. Je ne pouvais supporter l'éclat de cette lumière divine qui brillait en mon âme. Alors je disais à mon divin Époux : O mon grand Dieu ! je ne puis vous supporter en cette sorte. Et je crois, en effet, que si cette lumière eût continué à briller ainsi, mon âme aurait été bientôt séparée du corps et absorbée dans ce grand soleil. Quand ces sortes de visions avaient disparu, je me disais à moi-même : Est-il possible que dans le ciel on goûte Dieu davantage <sup>1</sup> ? »

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, ch. xxv, *addition*, p. 125.

Qu'ajouter à ces paroles ? Comment parler plus longtemps, dans notre pauvre langue humaine, des sublinités et des magnificences de l'alliance divine ? La glorieuse épouse de Jésus-Christ elle-même ne trouvait point d'expressions pour traduire ses sentiments et ses pensées. Mais sa seule vue exprimait, mieux que toutes les paroles, les saintes ardeurs de son âme. Plusieurs fois, devant son confesseur, elle se sentait défaillir en parlant de son divin Amour. Elle était obligée de s'asseoir promptement, sous le coup de ses émotions intérieures, de se taire subitement, comme une personne qui suffoque et qui va tomber en pâmoison.

On peut se demander comment le corps pouvait supporter le contre-coup de ces profondes émotions de l'âme, surtout quand on pense à la manière si rude dont il était traité. Accablé sous le poids des travaux extérieurs les plus pénibles, objet du mépris et quelquefois de la sainte colère de l'âme qui voyait en lui moins un compagnon qu'un ennemi, il se soutenait à peine. Le strict nécessaire pour sa subsistance ne lui était accordé qu'à regret, et Dieu sait à quoi se réduisait ce strict nécessaire. Le sommeil surtout était pour l'épouse mystique de Jésus un vrai supplice ; car il suspendait, au moins d'une manière sensible, ses douces et suaves communications avec Dieu. C'est ce qui lui faisait dire souvent : « Hé ! mon Bien-Aimé, quand ne dormirai-je plus ? » Voici, du reste, comment se passaient ses nuits ; c'est elle-même qui nous l'a raconté : « Lorsque j'étais

éveillée, dit-elle, couchée sur mon cilice, je chantais à mon divin Époux un cantique qu'il daignait m'inspirer lui-même et qui eût été capable de me fendre le cœur, s'il ne l'eût soutenu. Puis mon corps succombait à la fatigue. J'étais contrainte alors de dire à mon divin Époux : Mon divin Amour, je vous prie de laisser un peu dormir ce misérable corps, afin que, s'étant reposé, il vous serve encore demain tout de nouveau, puisque vous voulez qu'il vive. Alors il sommeillait un peu. Mais, à peine éveillé, mon âme rentrait aussitôt dans les mêmes élans d'amour. Hélas ! mon cher Amour, disais-je, quand ne dormirai-je plus ? Sus, il faut recommencer à châtier ce corps<sup>1</sup>. » Sortant alors de sa couche, elle se livrait à diverses pratiques de pénitence, comme pour se dédommager du repos qu'elle venait de s'accorder par un si léger sommeil.

C'est ainsi que l'épouse de Jésus-Christ sanctifiait ses nuits, après avoir sanctifié ses journées. Tout dans sa vie était une prière ardente, jusqu'à son sommeil lui-même, durant lequel elle aurait pu dire comme l'Épouse des Cantiques : « Je dors, mais mon cœur veille<sup>2</sup>. »

Mais l'épouse n'était point seule à veiller ; car auprès d'elle le divin Époux, jour et nuit, veillait aussi. N'est-ce pas en effet un des plus doux spectacles de cette grande et admirable vie, que l'extrême

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xxv, p. 118.

<sup>2</sup> Cant., v, 2.

alousie et sollicitude de Notre-Seigneur à l'égard de cette âme privilégiée? Il la gardait, selon le langage de l'Église, « comme la prunelle de ses yeux », écartant de son cœur, avec une attention exquise, les moindres atomes d'impureté. Au milieu des objets les plus propres à faire sur elle une impression pénible ou dangereuse, elle était comme à l'abri de toute atteinte. Jésus lui-même était sa défense et son bouclier. Malheur à celui qui lui aurait fait le moindre mal; car, si Dieu a dit avec sévérité: « Ne touchez pas à mes saints: » *Nolite tangere christos meos*<sup>1</sup>, cette défense pleine de menaces s'adresse surtout à quiconque essaierait de nuire aux épouses de son cœur.

La voilà donc dans tout l'éclat de sa pureté et de sa ferveur, cette généreuse amante et épouse du Verbe incarné! Jésus est en elle, elle est en lui. Sous le poids de la reconnaissance, elle avait coutume de chanter un cantique d'amour, son épithalame, dont on a pu retrouver çà et là quelques fragments. Les voici dans toute leur simplicité :

« Vous nous fermez les yeux, vous nous arrachez aux sens, vous nous rendez comme insensés.

« Que ne faites-vous point de nous! Tantôt vous nous blessez, tantôt vous nous réduisez à la condition d'esclave. Ah! que vous êtes un doux Amour!

« Amour, que voulez-vous donc faire? A quoi donc vous plaisez-vous? Eh quoi! sont-ce là vos délices et les doux jeux de votre amour?

<sup>1</sup> Ps. civ, 15.

« Oui, mon très doux Amour, vous vous plaisez à considérer nos langueurs, mais je sais ce que je ferai ; je m'élancerai vers vous, en retour de tous les coups que vous me portez.

« Vous serez, à votre tour, mon esclave ; je ne vous quitterai plus, et je jouirai toujours de vous à souhait<sup>1</sup>. »

Il ne faut pas chercher ici la liaison et la coordination des matières. Ce sont des cris d'amour, de véhéments désirs, des plaintes amoureuses, de doux et tendres gémissements. Mais rien n'est beau comme le chant d'une âme arrivée ainsi aux plus hauts sommets de l'union mystique avec Dieu. Toutefois, ici-bas, le Thabor est toujours voisin du Calvaire, et l'épouse de Jésus-Christ ne peut être qu'une épouse crucifiée. Le chapitre suivant va nous l'apprendre.

---

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, ch. xxvi, *addition*, p. 130.

## CHAPITRE VIII

### LE MARTYRE D'AMOUR

Le feu intérieur qui la consume. — Désirs de voir Dieu face à face. — Ne pouvoir aimer Dieu au gré de ses désirs. — Elle consent à souffrir son martyre jusqu'à la fin du monde, si Dieu peut en être glorifié. — La terre lieu de péché. — Douleurs physiques provoquées par les douleurs de l'âme. — Maladie étrange et mystérieuse. — Jamais assez! — État de charité parfaite. — L'état foncier et permanent.

*Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi.*  
Mon Bien-Aimé est pour moi comme un  
bouquet de myrrhe. (Cant., 1, 12.)

Un grand amour est toujours accompagné ici-bas d'une grande souffrance, et cette souffrance est toujours en proportion parfaite avec lui. Cette loi de l'ordre moral a trouvé son application en la personne de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Ses souffrances, tant extérieures qu'intérieures, ont été dans la mesure exacte de son amour pour Dieu. Nous n'exagérons rien en les appelant un martyre, car l'amour divin fait ici-bas des victimes, comme le

fer des plus cruels tyrans. Mais ce sont des victimes heureuses d'être immolées.

Une comparaison que nous avons déjà trouvée plus haut, sous la plume de la généreuse épouse de Jésus-Christ, peut nous donner une idée de l'état de son âme : c'est celle d'une *fournaise ardente*. Le feu divin la consumait sans cesse. Si parfois elle parvenait à donner comme une sorte d'issue extérieure à ses saintes ardeurs intérieures, le supplice ne tardait pas à recommencer.

Avant la consommation de son alliance avec son divin Époux, elle soupirait dans l'attente de cette bienheureuse union. Après le mariage spirituel, la paix, la jouissance du Bien-Aimé remplissaient, il est vrai, son cœur. Mais, quelles que soient les jouissances mystiques d'une âme élevée au plus haut degré d'oraison, les joies qu'elle peut goûter sur la terre ne sauraient jamais égaler celles du ciel. Aussi le désir de voir Dieu face à face, de le posséder dans le ciel, devint bientôt chez elle tellement vif et profond, que, selon ses propres expressions, elle « mourait de ne pas mourir ». Elle en était « toute consumée », selon ce qu'elle écrivait encore elle-même à son directeur. Ses soupirs, ses plaintes amoureuses au sujet de la prolongation de son exil ici-bas, ne cessaient point. « Que votre amour me consume en un instant, disait-elle à son divin Époux, car je ne puis plus me supporter ici-bas, tant vos beautés ont charmé mon âme. » Et ailleurs : « Ne savez-vous pas qu'être séparé de vous est pour les



âmes qui vous aiment un martyr insupportable <sup>1</sup>? » Elle eût voulu être brûlée vive dans les flammes de la charité. « O brasier, s'écria-t-elle un jour, faites donc brûler celle qui ne peut vivre que dans vos flammes. Serait-il possible d'être si près de vous, si près de votre autel, sans y mourir des flammes de votre amour <sup>2</sup>? »

Ces sentiments d'une si véhémence charité étaient le sujet de ses entretiens intérieurs, au milieu des nombreuses occupations extérieures qui remplissaient ses journées. « Dans les rues, dit-elle, dans l'oraison, en quelque lieu que je fusse, je languissais d'amour, et pourtant je jouissais de l'amour. Je ne sais comment m'exprimer sur ce qui arrive en cet état : on souffre, on languit, on jouit. C'est pour moi, ajouta-t-elle, une grande mortification d'écrire de telles choses ; mais il m'est impossible d'exposer mon mode ou état d'oraison, ainsi qu'on me l'a ordonné, sans faire connaître ce que je voudrais être à jamais caché dans le secret de mon cœur <sup>3</sup>. »

La vue des créatures, loin de faire diversion à ses divins attraites, ne faisait, au contraire, que les exciter davantage, « comme le vent attise la flamme. » Chacun des objets qui tombait sous ses regards semblait lui dire : Ce n'est pas moi qui peux vous satisfaire et vous réjouir. Et son âme s'élançait alors avec une nouvelle force vers l'unique objet de ses affections.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxvii, p. 136.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 138.

<sup>3</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 139.

La sainte communion lui apportait seule un peu de soulagement. C'étaient alors, dans les délicieux moments de l'action de grâces, de doux et d'ineffables transports entre l'Époux et l'épouse. Les anges seuls qui en étaient les témoins pourraient nous les raconter. Mais ces moments d'ivresse, au contact du Bien-Aimé, étaient non moins rapides que doux. Le martyr ne tardait pas à recommencer aussitôt après la visite de Jésus. Il semblait même augmenter en proportion des faveurs et des lumières que cette âme si fervente avait reçues. Un jour, au sortir d'une oraison où il lui avait été donné de contempler Dieu le Fils dans le sein du Père céleste, qui lui avait paru comme la source d'un fleuve de vie, elle tomba tout à coup dans une défaillance et une langueur extrême, tant son désir de mourir et d'être plongée, elle aussi, dans cet adorable sein fut vif et profond.

Un autre jour, le Fils de Dieu lui fut représenté sous le symbole du *Livre de vie*, dans lequel le nom de tous les élus est écrit, et il lui fut révélé que le sien s'y trouvait. Mais cette nouvelle assurance de sa prédestination à la gloire, loin de calmer sa sainte impatience, ne fit qu'exciter encore l'ardeur de ses désirs et la douleur de son martyr.

Toutefois, ce qui mettait le comble à ses tourments, c'était de ne pouvoir aimer Dieu comme elle l'eût désiré. L'amour n'est jamais satisfait en cette vie. Plus elle aimait Dieu, et plus elle voulait l'aimer, et plus elle regrettait de ne pouvoir l'aimer davantage. On a vu des saints mourir de cette soif d'amour,

et je ne doute pas que notre généreuse amante de Jésus n'en fût morte elle aussi, si Dieu ne l'eût soutenue. « J'ai souffert, écrivait-elle à son directeur, une peine extrême de n'aimer point assez. Je voyais en esprit l'amour ardent de tous les saints et saintes pour Dieu, et cependant tous ces amours ne me paraissaient point suffisants, car l'amour qu'il convient de porter à Dieu ne peut être qu'un amour infini, sans limites. C'est pour cela que tout l'amour des saints me paraissait petit à l'égard de mon Jésus. Mon âme était vraiment insatiable d'amour. Et cette soif était d'autant plus dévorante, que je sentais Jésus plus près de moi<sup>1</sup>. »

Le posséder et ne pouvoir l'aimer selon l'étendue de ses désirs, tel était jour et nuit le sujet de sa douleur. « Comment, disait-elle, un chétif cœur comme le mien peut-il posséder Jésus? Comment des personnes aussi chétives que moi pourront-elles jamais assez aimer Jésus<sup>2</sup>? »

Toutefois cette douleur n'abattait pas son courage. La vue de sa misère et de son néant, le profond sentiment de sa bassesse, la portaient, au contraire, à mettre toute sa confiance en Dieu, et c'est dans cette confiance qu'elle puisait toute sa force. « Je me vois, disait-elle, comme ceux qui sont anéantis en eux-mêmes, et cela me met dans une extrême confusion qui me fait encore davantage aimer Dieu.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin. *addition* au ch. xxvii, p. 141.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*

Je vois très clairement qu'il est tout et que je ne suis rien, qu'il me donne tout et que je ne puis rien lui donner. Mais je m'estime néanmoins assez riche, puisque je vois Celui qui est tout dans mon néant<sup>1</sup>. »

Dans une autre lettre adressée à son directeur, elle dit : « Depuis que je vous ai rendu compte, mon révérend Père, de mes dispositions intérieures, mon cher Amour m'a tellement comblée de ses faveurs, qui sont si souvent pour moi l'occasion d'un cruel martyr, que j'ai eu grand'peine à les supporter. Après avoir été, pendant deux jours, dans une grande union intérieure avec Dieu, je me suis sentie si fortement transportée d'amour, que j'étais comme hors de moi-même. J'éprouvais comme un véritable embrasement intérieur qui me causait une très vive souffrance, et il me semblait que mon très chaste Époux se plaisait à exciter en moi ces ardeurs et ces flammes et à jouir de mon martyr d'amour. Quant à moi, je m'efforçais de répondre à ces ardeurs dévorantes qu'il me communiquait, en le suppliant de rompre enfin les liens qui retenaient mon âme captive en ce monde; mais bientôt, revenant en quelque sorte à moi-même, je m'offrais à lui pour souffrir ces supplices jusqu'à la fin du monde, s'il pouvait en être glorifié<sup>2</sup>. »

Les plus grands saints qui ont honoré l'Église ont-ils jamais eu pour Dieu des sentiments plus

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxvii, p. 141-142.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*

généreux et plus vifs? Malgré elle, ils éclataient par moment au dehors.

Ayant rencontré un jour un religieux qu'elle connaissait, elle l'aborda vivement, et avec un accent ému qui trahissait toutes les émotions de son âme : « Mon Père, aimez-vous Dieu? lui dit-elle; si vous ne l'aimez pas, je ne puis vous parler. » Ce religieux, qui connaissait quelque chose des grâces précieuses dont elle était favorisée, se contenta de la regarder en silence avec bonté, et ne put s'empêcher de bénir Dieu intérieurement des faveurs si hautes qu'il daignait accorder à sa servante.

Que dirons-nous de ses douleurs à la seule pensée des péchés du monde? Son amour ardent pour Jésus-Christ, dont nous avons cité déjà tant de précieux témoignages, peut seul nous en donner une idée. Elle aussi, comme son divin Époux à Gethsémani, ployait sous le poids de la pensée des attentats dont Dieu est l'objet. Et si elle n'eut point sa sueur de sang comme lui, il se produisit du moins dans son corps un phénomène bien significatif. Elle fut atteinte d'une maladie mystérieuse, dont personne ne pouvait connaître la cause et pénétrer le secret. C'était une douleur extrêmement vive qui semblait provenir, disait-elle, d'une blessure qu'on lui aurait faite dans la région du cœur avec un fer émoussé. Tous les efforts pour en diminuer l'intensité furent vains et inutiles, et les médecins ne tardèrent pas à déclarer qu'ils ne comprenaient absolument rien à un mal si étrange, et qu'il n'appartenait qu'à la

main divine, qui avait fait cette blessure, de la guérir.

Le couronnement de tant de souffrances ne pouvait être que la mort mystique de notre généreuse victime d'amour. Elle devait recevoir le coup mortel, comme son divin Époux, sur l'autel de son sacrifice. Ce ne fut pas son corps, il est vrai, mais ce fut son cœur qui reçut ce coup suprême. Entièrement morte au monde, à la nature, à elle-même, ne pouvait-elle pas dire en toute vérité avec saint Paul : « Je suis attachée à la croix avec Jésus-Christ !<sup>1</sup> » Aussi bien, ce n'était que sur la croix que le mariage mystique contracté avec le Verbe divin pouvait être consommé. L'épouse de Jésus est morte désormais à elle-même par amour pour son Époux, comme celui-ci est mort pour elle, et tous les sacrifices possibles sont renfermés en celui-là.

Il semble que nous ayons tout dit, et que l'union mystique, même la plus extraordinaire, ne puisse produire de plus merveilleux effets; et cependant nous n'avons pas encore parlé de la grande merveille de la vie mystique de notre Mère Marie de l'Incarnation. Ce qui distingue, en effet, cette illustre servante de Dieu parmi toutes les âmes mystiques de tous les âges chrétiens, c'est ce qu'elle appelle si souvent, dans ses écrits, « son état foncier et permanent. »

Cet état d'oraison, qui a commencé pour elle aussitôt après le mariage spirituel, quand elle n'avait

<sup>1</sup> Galat., II, 19.

encore que vingt-cinq ans environ, a duré sans interruption toute sa vie. Dans ce merveilleux état elle était libre, sans doute, d'accomplir extérieurement avec une parfaite intelligence et application tout ce que Dieu demandait d'elle; mais, quoi qu'elle fit, on eût dit que rien ne la distraiyait. Elle ne perdait jamais de vue la présence de l'Époux; et cette union continuelle, non seulement ne l'empêchait pas d'agir au dehors, mais contribuait même puissamment à rendre ses actions extérieures, ses démarches, ses paroles encore plus parfaites. Son divin Époux était comme un flambeau qui l'éclairait et lui servait à diriger sa conduite en toutes circonstances<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il importe de bien distinguer l'état d'union dont il est ici question de l'état de contemplation proprement dite, qui ne peut être permanent en cette vie, contrairement à l'enseignement des quiétistes. Sans doute, notre Mère de l'Incarnation déclare qu'elle ne perdait jamais de vue son divin Époux, toujours présent dans son « fond », mais il suffit de lire avec quelque attention ses écrits pour se convaincre qu'il y avait bien loin de cette disposition permanente et habituelle de son âme à l'acte contemplatif proprement dit. Si ses puissances intérieures eussent été absorbées par la vision divine, comme cela arrive, quoique toujours assez rapidement, dans la vraie contemplation, elle n'aurait pu s'appliquer aux actes distincts, elle aurait ignoré son état, elle aurait été exempte de toute distraction, elle n'aurait pu vaquer avec liberté et réflexion aux affaires temporelles. Or toute la vie mystique de notre Mère est précisément une protestation contre cette absorption permanente de ses puissances par la contemplation directe. Aucune contemplative n'a jamais été plus active et moins quiétiste, dans le sens condamné du mot, non seulement dans sa vie extérieure, mais même aussi dans sa vie intérieure et mystique. Les actes distincts se retrouvent chez elle à tout instant; elle a parfaitement décrit et analysé ses états d'oraison, ce qui prouve qu'elle en avait une connaissance et une conscience parfaites. Quant aux distractions reconnues inévitables par saint Thomas et Bossuet,

« Quand l'âme est parvenue à cet état d'union, nous dit-elle, peu lui importe d'être dans les embarras des affaires ou dans le repos de la solitude, *tout lui est égal*, car rien de ce qui la touche ou l'environne, ou frappe en quelque manière ses sens, n'altère le repos intérieur et la jouissance qu'elle éprouve dans la possession du souverain Bien. L'âme est devenue tellement passive entre les mains de Dieu, qu'il semble qu'elle ne puisse plus agir ni même vouloir. L'amour s'est emparé de tout son être, selon la donation complète et le sacrifice absolu qu'elle en a fait. Elle est ici-bas comme un ciel dans lequel elle jouit de Dieu, et il lui serait impossible d'exprimer ce qui s'y passe. C'est un concert et une harmonie qui ne peuvent être goûtés ni entendus que de ceux qui en ont l'expérience et qui en jouissent. C'est un secret réservé qui surpasse toute expression, si bien que tout ce qu'on en dit

elle en avait assurément, mais, comme l'a fait observer l'illustre champion de l'orthodoxie en matière de quiétisme, « à cause de sa grande facilité à revenir à Dieu, elle ne s'en apercevait pas ». Du reste, elle s'est expliquée maintes fois, à ce sujet, dans ses écrits. Bossuet avait donc raison de marquer dans une de ses lettres à M<sup>me</sup> de la Maisonfort, qui l'avait interrogé sur ce point, la différence essentielle qui existe entre l'état d'union « foncier et permanent » de notre Mère de l'Incarnation et l'oraison de contemplation proprement dite. Nous avons tenu à la rappeler ici pour prévenir d'avance le lecteur contre la confusion qui aurait pu peut-être s'établir, à son insu, en son esprit, à la lecture de certaines citations des écrits de notre Mère, qu'il serait facile de rapprocher, d'ailleurs, d'un grand nombre d'autres passages semblables empruntés aux auteurs mystiques les plus illustres et les plus autorisés.



semble bas et défectueux en comparaison de ce qui est. Le corps même, n'étant pas capable de supporter de si grandes choses, succombe en quelque sorte sous leur poids, lorsque de l'esprit on veut les faire passer par les sens pour les faire connaître au dehors. A peine ouvre-t-on la bouche pour exprimer ce que l'âme ressent dans son intérieur, l'esprit attire aussitôt tout à soi. Il fait mourir les sens, et, rappelant l'âme à son union, il l'absorbe dans des plaisirs et dans des charmes qui surpassent tout ce que l'esprit humain peut imaginer. Elle est si élevée au-dessus des créatures, que tout ce qu'il y a de riche et d'éclatant dans le monde ne lui paraît que comme un petit point et une poussière méprisable<sup>1</sup>. » Et ailleurs, expliquant encore cet état sublime d'oraison, elle ajoute : « Mon âme demeure dans son centre qui est Dieu, et ce centre est en elle-même où elle est au-dessus de tout sentiment. C'est une chose si simple et si délicate, qu'elle ne se peut exprimer. En cet état, on peut parler de tout, on peut lire, écrire, travailler et faire ce que l'on veut, et néanmoins cette occupation foncière demeure toujours, et l'âme ne cesse point d'être unie à Dieu, dont les grandeurs même ne la distraient point; mais, sans s'y arrêter, elle demeure attachée à son Bien-Aimé dans sa simplicité et lui parle de la manière que je viens de dire. Me voyant si longtemps en cet état, j'eus crainte d'être trompée, et je recommandai beaucoup cela à

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxviii, p. 154.

mon divin Époux. Alors il me dit intérieurement ces paroles : *Demeure là, je veux que tu fasses ici ce que les bienheureux font dans le ciel.* Je compris aussitôt que cet état est d'une grande pureté, et que l'âme qui sait s'appliquer à Dieu, bénir sa bonté, demeurer collée à lui, en quelque sorte, par cette union d'amour dans le fond de son âme où tout est calme et dégagé des sens, goûte dès ici-bas quelque chose de la félicité des bienheureux. Les orages des tentations n'arrivent point là, et rien ne peut tirer l'âme de son bienheureux séjour; mais elle y demeure en toute sûreté<sup>1</sup>. »

Cette dernière parole de notre vénérable Mère doit être expliquée. Lorsqu'elle dit que les orages des tentations n'arrivent point là, elle fait allusion seulement à ce fond de l'âme, dont elle parle si souvent. Les autres facultés spirituelles qui se rapprochent des sens demeurent toujours sujettes au trouble, aux souffrances, aux tentations les plus effroyables, ainsi qu'on le verra dans la suite de cette histoire. Mais rien de tout cela ne pénètre et ne saurait pénétrer dans ce fond, qui est comme le sanctuaire et la demeure de Dieu. C'est là qu'il a fixé son séjour, là qu'il habite d'une manière permanente et immuable. La joie et la paix qu'on y goûte ne varient point. Il n'y a plus ni accroissement ni diminution de jouissance, « c'est un état permanent, dit notre vénérable Mère, où l'âme demeure calme et

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxviii, p. 152.

tranquille, en sorte que rien ne semble pouvoir la distraire. Ses soupirs et ses respirs sont à son Bien-Aimé dans un état épuré de tout mélange, autant que cela peut être en cette vie, et par ces mêmes respirs elle lui parle sans peine de ses mystères, et il veut ce qu'elle veut. Il lui est impossible de faire les méditations et les réflexions ordinaires, parce qu'elle voit les choses d'un simple regard, et c'est ce qui fait sa félicité, dans laquelle elle peut dire : Ma demeure est dans la paix<sup>1</sup>. »

Ce *fond* de l'âme de notre Mère était donc comme un ciel, un paradis où tout semblait immuable dans la jouissance de Dieu et dans la paix parfaite. Mais en dehors de ce fond, non seulement son âme se trouvait toujours sujette aux épreuves d'ici-bas, mais elle goûtait aussi quelquefois par intervalles des félicités, des joies et des impressions divines qu'elle appelle accidentelles, pour les distinguer de son état « foncier et permanent ». Car, « comme dans le ciel, dit-elle, outre la gloire essentielle, Dieu fait goûter aux bienheureux des joies et des félicités accidentelles pour faire éclater en eux sa magnificence divine, ainsi dans ces âmes chéries où il fait sa demeure en terre, outre cette possession foncière qu'il leur donne de lui-même, il leur fait quelquefois sentir un épanchement de joie qui est comme un avant-goût de l'état des bienheureux. Il y a bien néanmoins de la différence entre cet état foncier et cet autre accidentel,

<sup>1</sup> *Lettres spirituelles*. Lettre CII<sup>e</sup>, à son fils, p. 237.

parce que ce dernier est sujet au changement et à l'altération, au lieu que le premier concentre de plus en plus l'âme dans son Dieu, pour lui faire trouver un parfait repos dans une parfaite jouissance<sup>1</sup>. »

Telle est, en peu de mots, la description qu'elle nous fait de cet état merveilleux, que nous étudions plus attentivement dans la quatrième partie de cet ouvrage. Considérons maintenant les voies admirables par lesquelles il plut à Dieu de l'appeler à la vie religieuse.

---

<sup>1</sup> *Lettres spirituelles*. Lettre CV<sup>e</sup>, à son fils, p. 243.

## CHAPITRE IX

### LA VOCATION RELIGIEUSE

Ses attraits profonds pour la vie religieuse. — Tentations dont elle est l'objet. — Jésus la rassure et calme ses désirs. — Dégout du monde. — Les Feuillantines lui font une touchante proposition. — Les Ursulines à Tours. — L'évêque de Dol. — La Mère Françoise de Saint-Bernard, religieuse ursuline. — Cette religieuse est élue supérieure. — Elle lui offre une place dans le monastère. — Son confesseur donne son consentement. — Tout est conclu ; l'heure des grands adieux va sonner.

*Egrederè de terra tua et de cognatione tua et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi.*

Sors de ton pays, quitte ta famille et la maison de ton père, et viens dans les régions que je te montrerai.

(Gen., XII, 1.)

Il faudrait remonter aux premiers jours de l'adolescence de notre vénérable Mère, et même à ceux de son enfance, pour trouver les commencements de son attrait pour la vie religieuse. Toute jeune encore, elle n'aspirait qu'à se consacrer entièrement au Seigneur. Mais, dans sa piété naïve, elle se représentait l'état religieux proprement dit sous un aspect si élevé,

qu'elle n'osait point y aspirer. Aussi se laissa-t-elle engager dans les liens du mariage, croyant qu'elle n'avait rien de mieux à faire, pour plaire à Dieu, que d'obéir à la volonté de ses parents.

Mais quand elle fut devenue veuve tous ses premiers attraits se réveillèrent avec plus de force que jamais. Toutefois une grande difficulté se présentait à son esprit, c'était celle de son fils. Pourrait-elle se décider à laisser cet enfant seul dans le monde, à un âge si tendre, sans autre appui que sa tante et sans fortune ? Et, d'un autre côté, consentirait-on à la recevoir elle-même sans dot ? Car, on le sait, elle avait perdu tous ses biens.

Ces diverses considérations agissaient puissamment sur son cœur et y provoquaient un combat très vif entre la nature et la grâce. D'un côté, l'appel de Dieu lui paraissait évident, irrésistible ; mais, de l'autre, la nature opposait à cet appel des arguments tellement péremptoires, qu'elle se crut plus d'une fois le jouet d'une illusion diabolique, dont le but était de la détourner des devoirs essentiels de son état. Elle alla même jusqu'à prier Dieu de la délivrer de cet attrait pour la vie religieuse. « Hélas ! mon Bien-Aimé, lui disait-elle, ôtez-moi, s'il vous plaît, cette pensée ; vous savez bien que je me suis ôté les moyens de parvenir à ce bienheureux état, en faisant le sacrifice de mes biens, et que, de plus, j'ai un fils que vous m'avez donné, et dont il faut que je prenne soin<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxix, p. 158.

Mais son Bien-Aimé était sourd à cette prière, et ses attraits pour le cloître persévéraient toujours. Aussi s'exerçait-elle en secret, avec une perfection admirable, à la pratique de toutes les vertus religieuses. La pauvreté surtout faisait ses délices. Garder quelque argent ou bien terrestre quelconque pour elle-même, lui eût semblé une chose incompatible avec le pur amour de Jésus-Christ et la confiance qu'elle lui avait vouée. Tout ce qui passait par ses mains, en propriété personnelle, était immédiatement distribué aux pauvres.

La pieuse et sainte veuve, tout adonnée à la pratique des plus belles vertus religieuses, attendait en paix la lumière complète sur sa vocation et le signal de la Providence pour y répondre aussitôt.

Cependant cette lumière se faisait de plus en plus en son âme, car ses attraits pour la vie religieuse devenaient de plus en plus profonds et puissants. Un jour, tandis qu'elle marchait dans un chemin solitaire, elle fut tellement oppressée par l'irrésistible désir de quitter le monde et de se consacrer à Dieu dans le cloître, qu'elle fut obligée de s'arrêter pour calmer son émotion. Elle se plaignit alors amoureusement à son divin Époux, qui différât si longtemps le moment de sa séparation d'avec les choses d'ici-bas, et elle entendit au fond de son cœur cette consolante parole : « Attends, attends avec patience. »

Un autre jour, se trouvant dans une société assez nombreuse, elle entendit quelques propos peu modestes qui blessèrent son cœur. Dès qu'elle put rompre

l'entretien, elle se retira dans sa chambre, et là, donnant libre cours à ses émotions, elle se laissa tomber à terre en poussant des cris et des gémissements. Elle se plaignit amèrement à son divin Époux de ce qu'il la laissait si longtemps au milieu des « immondices du monde ». Mais à peine eut-elle exhalé cette plainte, elle ressentit aussitôt une douce impression, comme le regard de Jésus arrêté sur elle, et elle entendit une parole intérieure qui lui donnait une nouvelle assurance de la prochaine réalisation de ses ardents désirs.

Il y avait alors à Tours deux couvents de religieuses, outre celui de Beaumont, qui se seraient volontiers disputé l'acquisition de cette âme d'élite. Le premier était celui des Feuillantines. Son supérieur général, étant venu le visiter à cette époque, entendit parler des vertus extraordinaires et des intentions de notre chère servante de Dieu. Il voulut la voir, et après lui avoir fait les plus belles promesses, et notamment celle de se charger de l'éducation de son fils, il lui offrit une place dans le monastère.

Les Carmélites de la réforme de sainte Thérèse, récemment établies à Tours, aspiraient elles aussi à posséder ce précieux trésor. Mais ni les unes ni les autres ne furent appelées à cet honneur. Dieu le réservait, dans sa miséricorde, à une autre famille religieuse dont les constitutions et le but étaient plus appropriés aux attraits apostoliques de la future Mère Marie de l'Incarnation.



Depuis peu de temps, l'ordre des Ursulines, fondé en Italie, au xvi<sup>e</sup> siècle, par sainte Angèle Mérici, commençait à se répandre en France. Après Paris, plusieurs autres grandes villes du royaume se disputaient à l'envi l'honneur de posséder des filles de l'illustre vierge de Brescia, vouées à l'éducation de la jeunesse. Le renom de science, de ferveur, de vertu, de zèle apostolique de ces angéliques éducatrices de l'enfance était parvenu jusqu'à M<sup>me</sup> Martin, et avait pénétré profondément dans son cœur comme un trait mystérieux de la grâce.

Sur ces entrefaites, par un dessein tout particulier de la Providence, les Ursulines furent appelées à fonder un monastère à Tours, et, chose non moins providentielle, elles vinrent s'établir, au bout de quelques mois, tout près de la maison habitée par la pieuse veuve. Laissons-la raconter elle-même ses impressions en cette circonstance : « Toutes les fois que je passais auprès du monastère des Ursulines, j'éprouvais une grande émotion. Il me semblait que Dieu me voulait là ; je m'y sentais attirée par un très vif sentiment d'affection. Mais, néanmoins, je n'osais céder à cet attrait, par crainte de ne pouvoir mener à bonne fin une telle entreprise. Je cherchais même à éloigner de mon esprit la pensée de cet ordre, mais elle y revenait sans cesse. Ce qui m'impressionnait le plus, c'était sa grande utilité dans l'Église, car il est voué à l'apostolat, et il a pour but d'arracher une grande quantité d'âmes aux mains de Satan. Cette considération l'emportait dans mon esprit

sur les grandes austérités que l'on pratique dans les autres ordres religieux, peut-être plus qu'en celui-là. Il me semblait aussi que le genre de vie qu'on y mène était plus conforme à mes habitudes, et que, par l'apostolat extérieur dont on y fait profession, on se rapproche davantage de la vie et des exemples de notre divin Sauveur. Cette dernière considération m'impressionnait aussi vivement.

« Mais comment faire, ajoute-t-elle plus loin, pour y être admise, au seul titre de charité? Et, de plus, que deviendrait mon fils? »

Tandis que, hésitante et incertaine, elle cherchait à connaître la volonté de Dieu, une circonstance imprévue vint augmenter encore ses incertitudes et ses perplexités. Mgr l'évêque de Dol étant passé à Tours, à son retour d'un voyage à Paris, et ayant ouï parler de ses vertus, voulut voir celle dont on lui disait tant de bien. Il l'apprécia bien vite, dès qu'elle lui eut été présentée, et il lui proposa aussitôt de l'emmener avec lui dans son diocèse, pour l'établir première supérieure d'un couvent de la Visitation, qu'il voulait y fonder.

Cette proposition pouvait lui paraître une ouverture de la Providence. Toute autre personne se fût peut-être empressée de l'accepter. Mais notre humble colombe demanda du temps pour réfléchir et prier, et quand elle apporta au prélat sa réponse, ce fut pour s'excuser et déclarer qu'elle ne se sentait point appe-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxx, p. 165.

lée à remplir une fonction si haute et si importante.

Un tel incident n'était point fait, assurément, pour éclairer la voie qu'elle devait suivre. Mais Dieu, qui ne permettait tous ces contretemps que pour éprouver sa foi et sa confiance, daigna bientôt enfin lever tous les obstacles. Il se servit pour cela d'une circonstance tout à fait imprévue. Nous ne savons à propos de quelle affaire, M<sup>me</sup> Martin fut appelée à entrer en relation avec une religieuse Ursuline appelée Mère Françoise de Saint-Bernard. Leur première entrevue fut très cordiale, et une pieuse et sainte amitié ne tarda pas à s'établir entre elles.

La jeune veuve ne cacha point à sa pieuse amie son dégoût du monde et de ses vanités, son vif attrait pour le cloître et la pratique des conseils évangéliques. De son côté, la Mère Françoise de Saint-Bernard ne tarda pas à deviner les trésors cachés dans cette âme d'élite, et elle se promit bien de faire tout son possible pour gagner à son saint Ordre un sujet si privilégié. La Providence, qui dirige tout avec une sagesse admirable, lui en donna bientôt l'occasion.

Le temps marqué pour l'élection d'une nouvelle supérieure étant venu pour le monastère des Ursulines, Mère Françoise de Saint-Bernard fut choisie pour ces importantes fonctions. A cette nouvelle, notre sainte veuve s'empressa d'aller féliciter sa pieuse amie. Mais dès qu'elle eut franchi le seuil du monastère, elle fut saisie tout à coup d'un vif et profond pressentiment de ce qui allait arriver. Elle

était à peine entrée au parloir, lorsque la nouvelle supérieure se présente, et avec un accent où se peignait, avec la joie de son cœur, une inspiration toute céleste : « Je connais votre pensée, lui dit-elle, vous pensez que je vais vous offrir une place dans notre maison. Eh bien ! oui, je vous l'offre de tout cœur et suis heureuse de vous l'offrir. »

Qu'on juge des sentiments de M<sup>me</sup> Martin en entendant ces paroles. Elle ne pouvait en croire ses oreilles, et elle demeura longtemps tout interdite, sous le coup de la plus douce et vive émotion. Puis, après avoir remercié son amie, elle déclara qu'elle ne pouvait prendre aucun engagement avant d'en avoir conféré avec son directeur.

Le Père Raymond de Saint-Bernard était, nous l'avons dit, un homme de piété et d'expérience ; mais il apportait dans la direction des âmes quelque chose de rude et d'austère. Il accueillit les confidences et la demande de conseil de sa pieuse pénitente avec une grande froideur extérieure, se bornant à lui répondre qu'il aviserait.

Cet accueil ne cachait-il point un refus ? Il était permis de le craindre. M<sup>me</sup> Martin ne dissimula rien, à cet égard, de ses douloureuses appréhensions à Mère Françoise de Saint-Bernard. Elle lui dit tout ce qui s'était passé de la part des Feuillantines, le désir qu'elles lui avaient manifesté, la touchante proposition que leur supérieur lui avait faite par rapport à l'éducation de son fils. La Mère Françoise de Saint-Bernard déclara que, de son côté, elle ne

voulait et désirait autre chose que le parfait accomplissement de la volonté de Dieu, et qu'elle était prête à faciliter à son amie, autant que possible, l'entrée de tout autre monastère, si Dieu l'y appelait préféralement au sien. Cette réponse fit une profonde impression sur le cœur de la jeune veuve. Elle en parla à son confesseur, qui se décida aussitôt, contrairement à toutes les prévisions, à donner son plein et entier consentement à son entrée chez les Ursulines.

Dieu avait enfin parlé. Sa servante n'avait plus qu'à obéir. Mais quel grand sacrifice elle allait avoir à accomplir dès le début de sa carrière!

---

## CHAPITRE X

### LE GRAND SACRIFICE

Dieu lui demande, comme à Abraham, le sacrifice de son fils. — Grâces de choix qui en ont été la récompense pour la mère et pour le fils. — M<sup>gr</sup> l'archevêque de Tours autorise l'admission de la nouvelle postulante dans le monastère. — Disparition subite de son fils. — Il est retrouvé à Blois et ramené à sa mère. — Ses épreuves tant intérieures qu'extérieures pendant l'absence de son fils. — Le jour des adieux arrive. — Adieux à son père, adieux à son fils. — Son entrée au monastère des Ursulines de Tours.

*Tolle filium tuum unigenitum quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis; atque ibi offeres eum in holocaustum.*

Prends ton fils unique que tu aimes tant, Isaac, et va dans la terre de la vision, et là tu me l'offriras en holocauste.

(Gen., xxii, 2.)

Nous avons vu, dans les précédents chapitres, l'épouse mystique de Jésus-Christ élevée jusqu'aux plus hauts sommets de la contemplation; nous allons la voir s'élever dans celui-ci jusqu'aux plus sublimes hauteurs du sacrifice. Connaître Dieu, l'aimer et se sacrifier pour lui, sont ici-bas des choses corrélatives.

L'exemple de tous les saints en fournit une preuve éclatante. Les uns ont quitté leurs biens, leurs pays, leurs parents et leurs amis, pour suivre l'attrait de la grâce ; les autres ont sacrifié leur santé, leurs inclinations les plus légitimes et les plus profondes, jusqu'à leur réputation et leur honneur. Ceux-ci ont affronté les plus cruels supplices, et se sont voués avec joie à la mort la plus affreuse ; ceux-là ont été les martyrs de la pénitence et de l'apostolat. Mais où trouver une mère à qui Dieu ait demandé un sacrifice analogue à celui d'Abraham ? Sainte Julie et sainte Symphorose excitaient, il est vrai, leurs enfants au martyre ; mais elles savaient que dans quelques instants elles iraient elles-mêmes les rejoindre. Selon le langage d'un Père de l'Église, elles ne les perdaient pas, mais elles les faisaient marcher devant elles : *Non amittent, sed præmittent*. Il n'en était pas de même pour notre mère. Elle devait laisser son fils dans le monde, à l'âge de douze ans à peine, sans fortune, n'ayant d'autre secours et d'autre protection qu'une tante qui avait promis, il est vrai, de le garder chez elle et de l'entretenir. Tout le reste, tout son avenir devait être abandonné aux soins de la Providence.

En lui demandant un tel sacrifice, Dieu enfonçait le glaive de la mortification jusqu'au plus profond du cœur de la chère épouse de son divin Fils ; mais il était sûr d'avance que cette victime d'amour se laisserait immoler, sans proférer une plainte, ni même le plus léger murmure. Il savait aussi quelle

en serait dès ici-bas la récompense pour la mère et pour le fils.

Pendant, à mesure que le moment de l'accomplir approchait, les sentiments maternels semblaient se réveiller plus vifs et plus profonds dans le cœur de notre Mère. Elle sentait par moments défaillir son courage. Il ne fallut rien moins, pour la soutenir, que les promesses formelles qu'elle reçut de Dieu, soit directement, soit par l'intermédiaire de son confesseur, la crainte de désobéir à l'appel divin et de se perdre éternellement par cette désobéissance. Mais plus le combat fut vif entre la nature et la grâce, plus aussi le triomphe de la grâce fut éclatant.

Un événement imprévu vint toutefois, au dernier moment, retarder l'heure du départ de la généreuse postulante. Déjà tout était prêt pour son entrée chez les Ursulines; M<sup>gr</sup> l'archevêque de Tours avait donné son consentement à son admission, malgré le défaut de la dot requise par les constitutions de l'Ordre, lorsqu'on apprit tout à coup que son fils avait quitté furtivement la maison de sa mère, et que personne ne savait ce qu'il était devenu.

L'enfant était bien jeune encore. Il aimait beaucoup sa mère, bien qu'elle ne lui eût jamais fait de ces tendres caresses que les mères prodiguent ordinairement à leurs enfants. Mais elle était pour lui si bonne, qu'il avait pris l'habitude de s'attacher tous les jours et presque constamment à ses pas. Cependant, depuis quelque temps, il commençait à avoir



comme un vague pressentiment du malheur qui allait lui arriver. Ses parents et amis ne le regardaient plus qu'avec un air de pitié. Ils murmuraient entre eux, en le voyant, des paroles qu'il n'entendait pas, mais dont son cœur ne laissait pas de comprendre la signification. Peu à peu il tomba dans une mélancolie profonde, et, sous l'influence de cette sombre tristesse, il prit la résolution d'aller à Paris, chez un correspondant de son oncle.

Il quitta donc un jour secrètement la maison de sa mère, et se dirigea tout seul à pied vers Paris. On le chercha longtemps à Tours, mais en vain. Aucune des personnes envoyées à sa recherche ne put apporter le moindre renseignement sur cette disparition subite. Malgré sa soumission habituelle à la volonté de Dieu, la pauvre mère ne pouvait se décider cette fois à accepter un pareil sacrifice. Elle se plaignit à Dieu, lui disant qu'elle se serait résignée à la mort de son fils, s'il l'eût voulu, mais que c'était trop de le perdre de la sorte. Son unique consolation, en ces conjonctures douloureuses, était de se rappeler le mystère de la perte de l'Enfant Jésus à l'âge de douze ans, à Jérusalem, que l'Église célébrait précisément à cette époque. En unissant ses larmes à celles de la très sainte Vierge, en cette circonstance si pénible, elle sentait renaître en elle l'espoir et la confiance. Une voix intérieure lui disait, du reste, qu'elle aussi recouvrerait bientôt son fils.

En effet, au bout de trois jours, une personne très connue de M<sup>me</sup> Martin et de sa famille ren-

contra par hasard le jeune fugitif sur le port de Blois, et le ramena aussitôt à la maison maternelle.

L'épreuve n'avait pas été bien longue, mais elle avait été d'autant plus rude, qu'au lieu de recevoir de son confesseur les consolations qu'elle avait lieu d'en attendre en un moment pareil, la pauvre mère n'en avait reçu, au contraire, que d'amères mortifications.

Un jour, tandis qu'elle était au parloir du monastère des Ursulines, épanchant sa douleur dans le cœur de son amie, Mère Françoise de Saint-Bernard, il entra tout à coup, et, loin de paraître compatir à sa douleur et à ses larmes, il commença à lui faire de durs reproches sur son peu de foi et son défaut de confiance en Dieu. « Vous faites assez voir, lui dit-il d'un ton sévère, que vos vertus sont tout à fait superficielles, et il y a bien lieu de craindre qu'elles ne soient de simples ruses de votre nature hypocrite. La nature est encore en vous toute vivante, ajouta-t-il, et vos passions sont bien immortifiées, puisque vous avez des attachements si emportés pour une chétive créature. »

Pendant cette dure admonestation, la pauvre mère se tenait à genoux, humblement prosternée. Au bout d'un moment elle se laissa aller à pousser un gémissement, mais son confesseur en prit occasion de la mortifier encore davantage. « Vos gémissements confirment bien, ajouta-t-il, tout ce que je viens de vous dire. » Puis, d'un ton sévère, il lui commanda de se lever et de sortir immédiatement de la maison des Ursulines, lui déclarant que « la mai-

son de Dieu n'était pas faite pour recevoir des personnes aussi imparfaites ». A ces mots, elle se leva, et, après avoir fait une inclination profonde, elle se retira en silence, toute couverte de confusion.

Mais, on le comprendra sans peine, dès qu'elle fut sortie, le Père dom Raymond de Saint-Bernard et la Mère Françoise de Saint-Bernard, seuls témoins de cette scène, demeurèrent un instant dans une muette et profonde admiration à la vue de tant de vertus, et ne purent retenir leurs larmes.

Cependant toutes les formalités étaient accomplies; il ne restait plus qu'à fixer le jour de l'entrée de la généreuse postulante dans le monastère des Ursulines. Le jour choisi fut le 25 janvier. (On était alors en l'année 1631.)

Nous laissons à penser avec quelle ferveur elle se prépara à ce grand acte. Après avoir reçu encore une fois, de sa sœur et de son beau-frère, la promesse solennelle qu'ils n'abandonneraient pas son fils et lui serviraient de père et de mère, elle alla solliciter la bénédiction de M<sup>gr</sup> l'archevêque de Tours, et fit ses derniers adieux à tous ses parents et amis.

Quand le jour marqué fut venu, elle embrassa en pleurant son vieux père, qui poussait des cris déchirants; puis elle appela son fils auprès d'elle dans sa chambre, et là, sans témoins, lui demanda son consentement au sacrifice qu'elle allait accomplir. « Mon fils, lui dit-elle avec l'accent de la plus vive tendresse, j'ai à vous communiquer un grand secret, que je vous ai tenu caché jusqu'à pré-

sent, car vous n'étiez pas en âge de l'écouter ni d'en comprendre l'importance. Mais maintenant que vous êtes plus raisonnable et que je suis sur le point de l'exécuter, je ne puis plus différer de vous en donner connaissance. Je vous dirai donc que depuis la mort de votre père, avec lequel je n'ai vécu que deux ans, Dieu m'a inspiré la pensée de quitter le monde et de me faire religieuse. Depuis ce temps-là, ce dessein s'est toujours fortifié en moi, et si je ne l'ai pas exécuté, c'est uniquement parce que vous étiez trop jeune encore, et que ma présence vous était nécessaire pour vous apprendre à aimer Dieu et à le bien servir. Mais aujourd'hui, au moment de me séparer de vous, je n'ai pas voulu le faire sans vous le dire et vous prier de le trouver bon. Je pouvais vous quitter sans bruit et à votre insu, car il y va de mon salut. Or, quand il est question de se sauver, il n'en faut demander congé à personne. Mais parce que je n'ai pas voulu vous attrister, et que vous eussiez été trop étonné de vous voir tout d'un coup sans père et sans mère, je vous ai pris aujourd'hui en particulier pour vous avertir et vous demander votre consentement. Dieu le veut, mon fils; si nous l'aimons, nous devons le vouloir aussi. C'est à lui à commander, et à nous d'obéir. Si cette séparation vous afflige, considérez combien il est honorable et glorieux pour moi d'avoir été choisie pour le servir, et quelle consolation ce sera pour vous de savoir que je le prie pour vous jour et nuit. Cela étant, voulez-vous, mon fils, que

j'obéisse à Dieu, qui me commande de me séparer de vous? »

L'enfant demeura d'abord tout interdit en entendant un discours si grave. Puis, dans son étonnement, il fit cette réponse enfantine: « Mais, ma mère, je ne vous verrai plus. » A quoi elle repartit aussitôt: « Ne dites pas cela, mon fils; vous me verrez, au contraire, tant qu'il vous plaira, je ne m'éloigne pas de vous; le lieu de ma retraite est le couvent des Ursulines, qui est à notre porte. Vous aurez ainsi la liberté et la commodité de me voir quand vous le désirerez.

— Puisqu'il en est ainsi, reprit le jeune Claude Martin sans trop se rendre compte du sacrifice demandé, et que j'aurai la consolation de vous voir et de vous parler, je le veux bien. » Ayant obtenu ainsi le consentement de son fils, l'héroïque mère ajouta: « J'aurais eu bien de la peine à me séparer de vous si vous aviez mis de la résistance à ma résolution, parce qu'il m'en coûte de vous mécontenter. Mais, puisque vous le voulez bien, je me retire et vous laisse entre les mains de Dieu. Je ne vous laisse point de biens; car, Dieu seul étant mon unique héritage, je désire qu'il soit aussi le vôtre. Si vous le craignez, vous êtes assez riche, car la crainte de Dieu est un grand trésor. Mon fils, vous perdez aujourd'hui votre mère; mais je vous en donne une autre, qui sera meilleure que moi et qui a bien plus de pouvoir pour vous faire du bien: c'est la très sainte Vierge Marie, à qui je vous recom-

mande. Soyez-lui bien dévot, appelez-la toujours votre Mère, et dans vos besoins adressez-vous à elle avec confiance, la faisant ressouvenir que vous êtes son fils, et qu'il faut qu'elle ait soin de vous.

« Je vous confie encore à ma sœur, qui m'a promis de vous aimer et de vous entretenir jusqu'au jour où il plaira à Dieu de disposer de vous, selon l'ordre de sa Providence. Rendez-lui, de votre côté, le même respect, la même obéissance qu'à moi-même. Respectez tous vos parents, honorez tout le monde, ne soyez point querelleur, évitez la compagnie des écoliers débauchés; fréquentez, au contraire, ceux qui sont bons et pieux. Approchez-vous souvent des sacrements, servez bien Dieu, priez-le avec respect et dévotion, et surtout gardez ses saints commandements. En un mot, aimez Dieu, et Dieu vous aimera; il aura soin de vous en quelque état que vous soyez. Adieu, mon fils. »

Tel fut le testament spirituel de cette femme forte, au moment de son entrée dans le cloître. Bien que son fils fût depuis longtemps sevré des caresses maternelles, elle aurait pu, ce semble, l'embrasser en cet instant solennel. Elle ne le fit pas néanmoins, craignant, sans doute, d'éveiller dans son propre cœur et dans celui de l'enfant une affection trop sensible et d'affaiblir ainsi, en ce moment suprême, la sainte énergie dont elle avait tant besoin.

Tout était maintenant terminé. L'heure était enfin venue de franchir le seuil du cloître. On vit alors se dérouler, sur le chemin qui conduisait au monastère

des Ursulines, une procession d'un nouveau genre. Une nièce de notre vénérée Mère marchait en tête du cortège, portant une croix que sa tante lui avait confiée pour cela. Puis elle-même s'avavançait d'un pas ferme et assuré. Son jeune fils était à ses côtés. Un grand nombre de parents et d'amis les suivaient pénétrés d'une vive et profonde émotion.

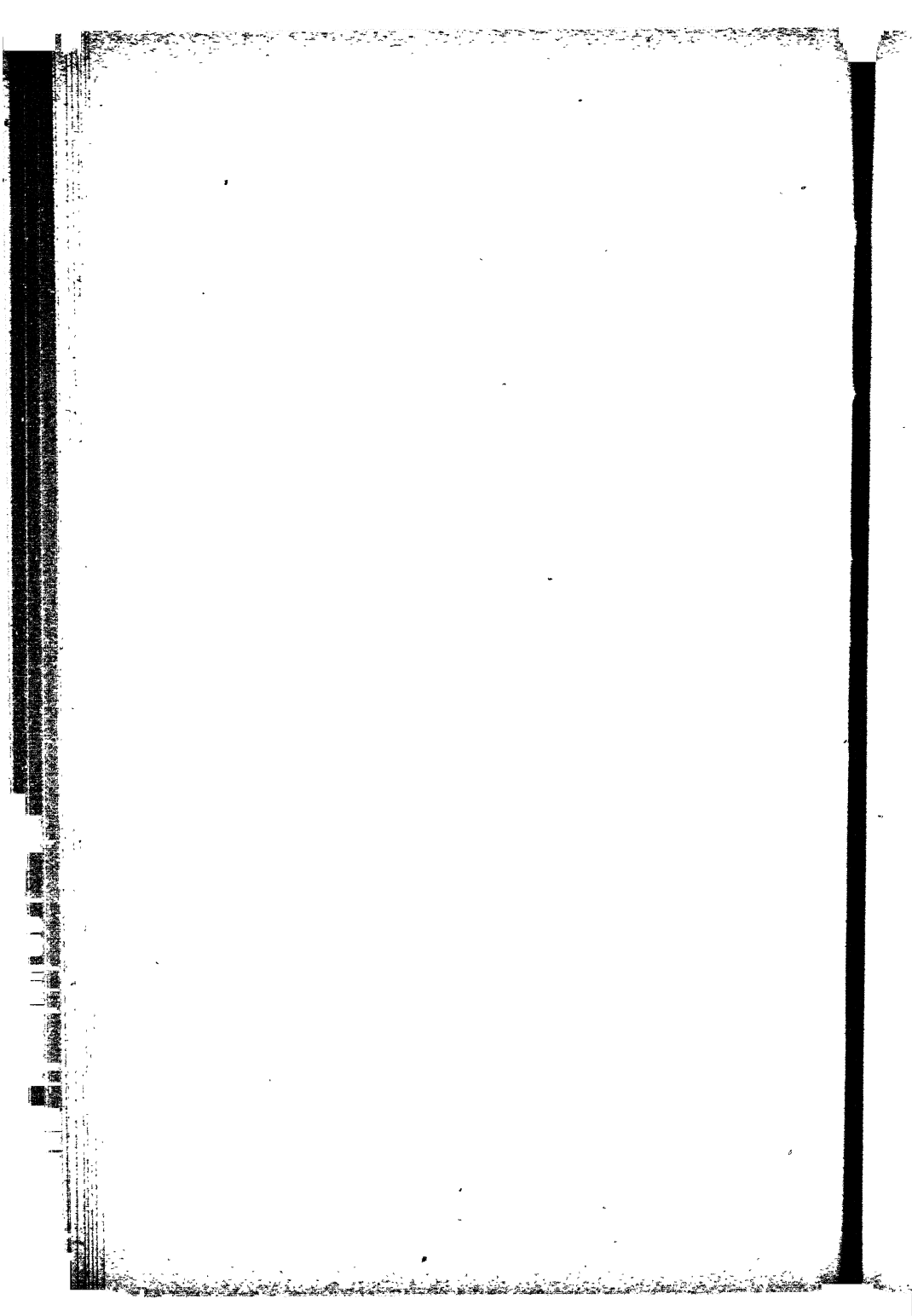
On arriva ainsi à la porte du monastère. Le Père dom Raymond de Saint-Bernard s'y trouvait déjà. Il bénit avec effusion sa glorieuse pénitente, prosternée à ses pieds. La supérieure la vit ensuite tomber à ses genoux. Mais, la relevant aussitôt, elle l'introduisit dans le couvent.

« Ce qui me causa un nouvel étonnement, dit notre Mère dans sa relation, c'est que je fus reçue à la condition de Sœur du chœur. Je croyais qu'elle me recevrait à titre de Sœur converse, l'autre étant trop haut pour moi<sup>1</sup>. »

Ouvrez-vous, portes du cloître ! laissez passer l'humble femme qui sera un jour la Mère Marie de l'Incarnation, la gloire de l'ordre de Sainte-Ursule, la mère et l'apôtre du Canada, la Thérèse de son siècle et du nouveau monde.

---

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xxxi, p. 179.

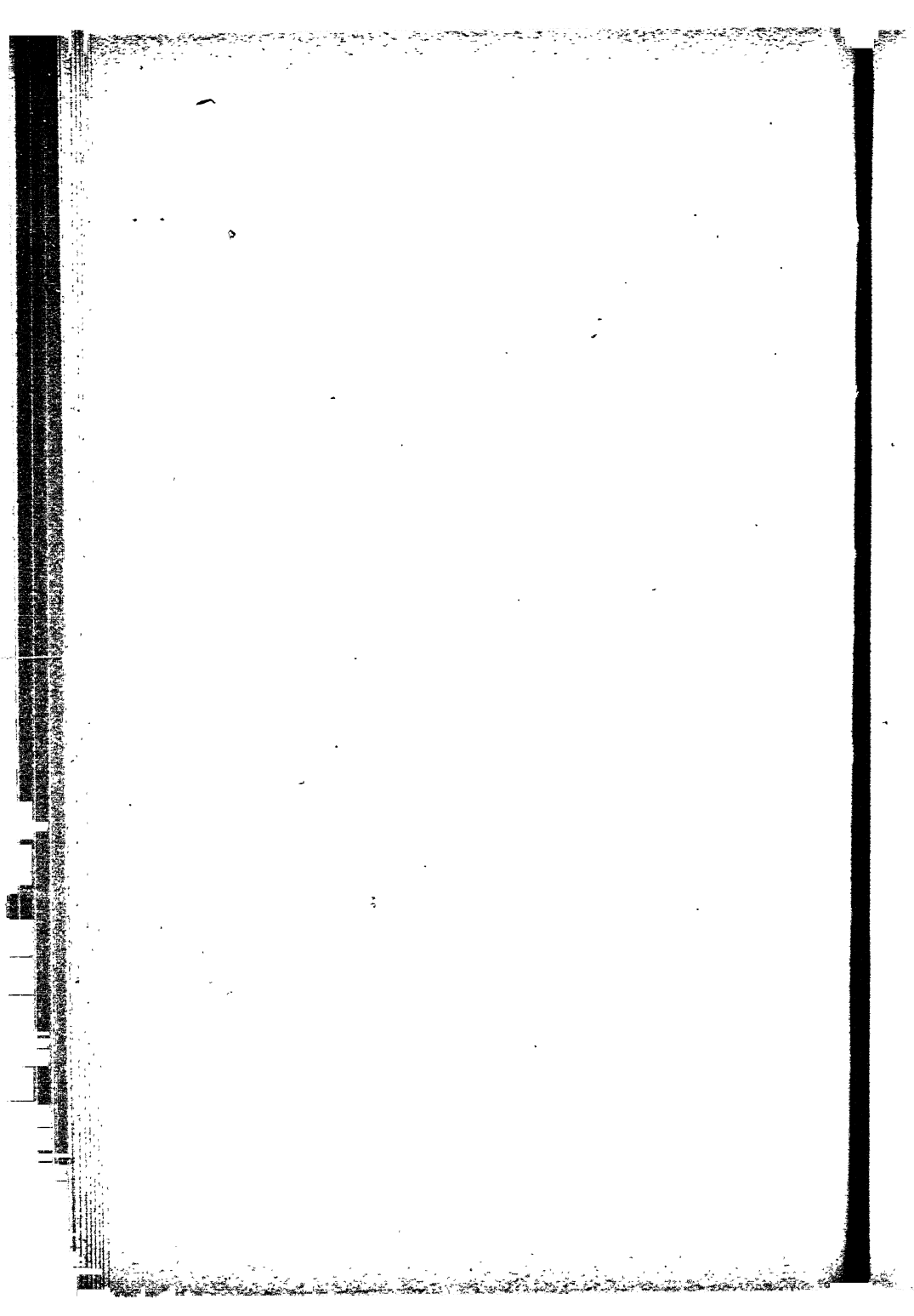




DEUXIÈME PARTIE

LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION  
AU MONASTÈRE DE TOURS

1631-1639



## DEUXIÈME PARTIE

DEPUIS L'ENTRÉE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION  
AU MONASTÈRE DE TOURS  
JUSQU'A SON DÉPART POUR LE CANADA

---

### CHAPITRE I

#### LE NOVICIAT

Ferveur de la nouvelle postulante et novice. — Nouveaux et terribles combats. — Efforts de son fils pour la faire sortir du couvent. — Le siège du monastère. — Départ de son fils pour le collège de Rennes. — Mort de son père. — Le calme revient.

*Certamen forte dedit illi ut vinceret.*

Dieu a permis qu'elle fût engagée dans un rude combat, afin de lui donner l'occasion de remporter une éclatante victoire.

(Sap., x, 12.)

Le monastère des Ursulines de Tours était fondé depuis un an à peine, lorsque notre vénérée Mère y fut admise. Les religieuses qui l'habitaient venaient du monastère de Saumur et appartenaient à la congrégation de Bordeaux, dont la Mère Françoise de Cazères avait été la fondatrice et était demeurée comme la supérieure et la directrice générale. C'est

à elle, ainsi qu'au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, l'illustre protecteur des Ursulines en France, que M<sup>gr</sup> Bertrand d'Eschaux, archevêque de Tours, s'était adressé pour obtenir une fondation d'Ursulines dans sa ville épiscopale.

Les commencements d'un monastère sont ordinairement un temps de ferveur et d'épreuves. On y pose les bases du nouvel édifice dans la pauvreté, l'obéissance et le sacrifice; car ce sont bien là, en effet, les seuls fondements solides d'un institut religieux. La nouvelle maison de Tours se montrait, dès ses débuts, fidèle à cette loi. Toutes les religieuses qui la composaient se faisaient remarquer par leur dévouement, et rivalisaient entre elles de zèle et d'ardeur dans la pratique de toutes les vertus religieuses.

Cependant, quelque grandes que fussent leurs austérités, notre nouvelle postulante eut à se dépouiller de plusieurs de ses instruments de pénitence, pour se mettre à l'unisson de la communauté. Elle fit ce sacrifice sans laisser échapper le moindre murmure, bien persuadée que l'obéissance et la parfaite régularité sont les vertus les plus chères et les plus agréables à Dieu, et le plus précieux trésor d'une maison religieuse.

Admise au noviciat peu de jours après son entrée dans le monastère, elle s'y trouva aussitôt en contact avec de jeunes novices qu'elle dépassait de beaucoup en âge, en expérience, en lumières intérieures et en vertus. Mais elle sut si bien s'abaisser au-dessous d'elles, qu'on la vit bientôt devenir « plus enfant

que les enfants mêmes », selon le témoignage qui lui a été rendu, c'est-à-dire simple, naïve et innocente, conformément au grand précepte du divin Maître : « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux<sup>1</sup>. » On aurait dit, à la voir ainsi s'oublier entièrement elle-même, qu'elle n'avait jamais rien vu des choses et des habitudes du monde. Elle aimait à se faire instruire, comme la plus humble novice, des moindres pratiques de la maison, ravie de confesser devant ses jeunes compagnes son ignorance et son inexpérience des choses de la vie religieuse.

Sa fidélité et son obéissance envers la maîtresse du noviciat était non moins admirable. Elle n'en recevait jamais le moindre avis, soit en public, soit en particulier, qu'elle ne s'empressât aussitôt de le mettre en pratique. Et Dieu seul sait avec quel esprit d'union intime avec lui, quelle ardente charité, elle obéissait à ses ordres.

L'unique moyen de la mortifier, en la couvrant de confusion, était de lui témoigner certains égards, à cause de son âge ou de l'estime que l'on avait pour ses rares vertus. Elle cherchait alors à se dédommager par un plus grand abaissement intérieur et extérieur, s'attachant avec zèle aux plus petites observances de la vie de communauté. On ne peut imaginer avec quel soin elle recherchait l'occasion de les pratiquer. Elle n'eût pu souffrir qu'on la dispensât d'une seule.

<sup>1</sup> Matth., xviii, 3.

Quant au bonheur qu'elle éprouvait dans ces premiers jours de sa vie religieuse, on ne saurait non plus le décrire. C'était pour elle, selon ses propres expressions, « un vrai paradis. » Elle jouissait enfin de ce bien suprême qu'elle avait ambitionné toute sa vie, mais surtout depuis qu'elle s'était vue affranchie des liens du mariage. Elle avait enfin trouvé ce lieu écarté, si longtemps rêvé, cette délicieuse solitude où elle pouvait à l'aise, loin du tumulte du monde, jouir de son divin Époux et lui prodiguer ses tendres caresses.

Mais, hélas ! ce bonheur tranquille ne devait pas durer longtemps. Il n'est point de repos absolu pour les amis de Dieu en cette vie. L'ennemi du bien et du salut de notre âme ne dort jamais, et c'est vers les grandes âmes surtout qu'il dirige ses plus terribles attaques. Il se servit, en cette circonstance, du fils de notre vénérée Mère, pour livrer à cette généreuse servante de Jésus-Christ un des plus effrayants assauts qu'une âme vouée à Dieu ait jamais subis. Voici en quels termes elle raconte elle-même, dans sa première relation, les débuts de cette persécution d'un nouveau genre : « Plusieurs personnes du dehors commencèrent à se scandaliser de ma retraite ; elles dirent à mon fils qu'il devait venir incessamment au monastère, m'appeler, crier, faire du bruit, jusqu'à ce qu'on m'en fit sortir. Ce pauvre enfant ne fut que trop fidèle à ces conseils. On le voyait toujours triste, rivé en quelque sorte à la grille du monastère, qu'il ne quittait plus, ne cessant de se plaindre et de me demander. D'un autre côté, une

personne qui m'avait promis de l'assister toujours me faisait parvenir maintenant des menaces, me disant qu'elle allait l'abandonner. On disait de toutes parts que j'étais une marâtre plutôt qu'une mère, puisque, pour satisfaire mes attraits personnels, j'avais consenti si lâchement à abandonner mon fils. Quelques personnes répandaient même le bruit que les religieuses allaient me chasser de leur monastère, ne pouvant plus supporter l'agitation qui se produisait autour d'elles à mon occasion. On venait me rapporter toutes ces choses, et plusieurs personnes, qui m'étaient très dévouées, me conseillaient de sortir du monastère de mon plein gré avant que je ne prisse le voile, de peur que je ne fusse obligée de le quitter et de rentrer dans le monde après l'avoir reçu<sup>1</sup>. »

Mais ce n'était là que le début de cette grande lutte entre le sentiment maternel d'une part, et la grâce de l'autre. On bâtissait, à cette époque, le monastère des Ursulines; l'accès du cloître en était donc assez facile, à cause des ouvriers qui entraient et sortaient à tout instant pour leurs travaux. Le jeune enfant en profitait habilement pour s'y introduire à leur suite, afin d'y chercher sa mère.

Tantôt il apparaissait dans le jardin, où les religieuses prenaient leur récréation; tantôt c'était dans les cours et les corridors de la maison. On le vit un jour, après qu'il eut fait de longs détours, pénétrer tout à coup dans la salle même où toute la communauté se trouvait réunie pour le repas.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. 1, 1<sup>re</sup> partie, p. 185.

Qu'on se figure les émotions de la pauvre mère devant ces apparitions subites et si souvent réitérées ! Son cœur était tour à tour déchiré par la tendre affection que lui témoignait ce cher enfant, et par la confusion qu'elle éprouvait en se voyant l'occasion d'un si grand trouble dans la communauté. Elle demeurait ferme et inébranlable néanmoins. Mais, de son côté, le petit orphelin, vingt fois rebuté, ne se lassait pas de renouveler ses assauts. Il voulait à tout prix, disait-il, qu'on lui rendit sa mère, ou du moins qu'on lui permit d'habiter avec elle dans le couvent.

Jamais, sans doute, on n'avait vu un tel combat entre la tendresse filiale d'un côté, et l'amour de Dieu de l'autre. Comment l'amour de Dieu put-il sortir triomphant de cette lutte ? C'est ce que l'on ne saurait comprendre, si l'on ne savait que la grâce divine est toute-puissante, comme Dieu lui-même.

A tous moments, le jeune enfant venait renouveler ses tentatives. On avait beau s'efforcer de le persuader de s'éloigner, il demeurait sourd à toutes les raisons. Ses yeux, souvent humides de larmes, demeureraient fixés sur les fenêtres de la maison. Et quand le soir était venu, ou quand l'heure des repas ou des classes était sonnée, il se retirait à reculons, les regards toujours attachés aux murs qui lui cachaient sa mère.

Mais c'était surtout la chapelle qui était le théâtre des exploits de notre jeune assiégeant. Pendant le



saint sacrifice de la messe, il profitait du moment où l'on ouvrait le guichet de la grille du chœur, pour la communion des religieuses, pour s'y précipiter. Et, comme il ne pouvait point le franchir, il jetait du moins, par cette ouverture, tantôt son manteau, tantôt son chapeau ou un autre objet quelconque. Tout cela allait tomber aux pieds des religieuses, et souvent devant la mère de notre petit orphelin. Quel terrible aiguillon pour son cœur maternel !

Tout ce que le monde put imaginer fut mis en œuvre en ces circonstances pour ébranler sa résolution. Un de ses parents composait de temps en temps des pièces de vers dans lesquelles étaient représentées, sous les couleurs les plus vives, les angoisses d'un fils abandonné par sa mère. L'enfant les apportait au couvent et les remettait à sa mère. Celle-ci les lisait elle-même aux religieuses, qui souvent en étaient émues jusqu'aux larmes.

Cependant, malgré son courage, l'héroïque mère crut un jour qu'elle allait être vaincue dans cette lutte, trop inégale pour son cœur. Depuis longtemps les petits camarades de notre cher orphelin, qui l'aimaient beaucoup, le voyant triste et abattu, s'apitoyaient sur son sort. Un jour ils lui dirent : « Tu es triste, tu n'as point de ceci ou de cela, parce que tu n'as point de mère; mais viens avec nous, nous irons la querir, nous romprons les portes, nous ferons tant de bruit, qu'on sera bien obligé de te la rendre. » Aussitôt dit que fait; tous nos petits assaillants sont armés en un instant, les uns de grosses pierres, les

autres de bâtons, et la petite armée se dirige aussitôt vers le monastère.

Témoins de tout ce mouvement, les gens de la ville se demandèrent d'abord ce que signifiait cette subite et enfantine levée de boucliers; mais quand ils virent le petit orphelin, bien connu de tous, en tête de la petite armée, et la direction qu'elle prenait, ils comprirent bien vite ce dont il s'agissait. Les uns en riaient, mais la plupart prenaient parti pour ces enfants, déclarant qu'ils avaient mille fois raison, que la mère qu'ils allaient ainsi querir n'était qu'une mère cruelle, ou plutôt ne méritait pas le nom de mère.

Le monastère fut en un instant investi de toutes parts. On n'entendait que cris confus et bruit de coups donnés aux murailles et aux portes. Mais, au milieu de cette confusion, une voix se distinguait par moment des autres. On eût dit le cri plaintif d'une pauvre brebis bêlante. Elle disait : « Rendez-moi ma mère ! Rendez-moi ma mère ! »

Qui aurait pu résister à de tels accents ? La pauvre mère entendait le cri de son innocent agneau, et elle demeurait ferme cependant. Son cœur était brisé, mais sa volonté demeurait inébranlable. Debout, comme Marie au pied de la croix, elle buvait à longs traits, sans faiblir, le calice de toutes les douleurs que le cœur d'une mère puisse éprouver. Mais elle ne doutait pas que cette fois les religieuses, vaincues pour elle et voulant se mettre à l'abri de tout retour de pareils ennuis, ne la priassent de se retirer, pour

aller reprendre dans le monde les soins qu'elle donnait à son fils.

Cette crainte ne se réalisa pas. Dieu, qui ne permettait ces combats que pour éprouver la foi de sa servante, voulut que le monastère tout entier fit bonne contenance en présence d'un tel assaut. Et quelques jours après, Notre-Seigneur daigna lui-même, dans une vision dont notre fervente novice fut favorisée, tandis qu'elle montait l'escalier du noviciat, l'assurer qu'elle n'avait rien à craindre ni pour sa vocation, ni pour l'avenir de son fils.

On aurait pu croire que le monde, la nature et l'enfer avaient épuisé tous leurs moyens d'attaque, et que la lutte était enfin terminée. Il n'en fut rien. Elle recommença bientôt, plus vive et plus ardente que jamais. Cette fois, le cœur de notre héroïne en fut profondément ébranlé, car l'ennemi porta ses coups d'un côté plus délicat et encore plus sensible. Écoutons-la elle-même : « Avant mon entrée dans le monastère, mon cher fils était d'une innocence parfaite. Mais après mon entrée en religion un changement notable se produisit en lui. Ce pauvre enfant, aigri par tout ce qu'il entendait, se laissa aller à la paresse et à tout le cortège de maux qu'elle entraîne ordinairement après elle, si bien que l'on eut bientôt lieu de craindre qu'il serait incapable de quoi que ce soit. Le démon me tenta beaucoup de ce côté. Il s'efforçait de me persuader que j'étais la cause de tous ces maux dont mon fils était menacé, et que j'étais obligée de retourner dans le monde.

auprès de lui, pour les prévenir. Il s'efforçait même de me faire entendre que je n'avais cherché autre chose, en entrant en religion, que ma propre satisfaction; que ma vocation, par conséquent, n'était point surnaturelle et divine, mais bien l'effet de mon amour-propre. J'entrevois déjà la perte de mon fils, dont j'allais être responsable devant Dieu<sup>1</sup>. »

Des considérations si graves, si vivement représentées d'ailleurs par son imagination et le démon lui-même, bouleversèrent quelque temps son âme tout entière. Son unique point d'appui, en des conjonctures si difficiles, fut son obéissance à la volonté de Dieu, son complet abandon à la Providence, et surtout sa fidélité et sa constance à entretenir avec Notre-Seigneur Jésus-Christ les mêmes rapports de dévotion et de tendre familiarité. Ce fut grâce à cet esprit d'oraison et de sacrifice, qui ne cessa de l'animer un seul jour, qu'elle put échapper au redoutable péril causé par une tentation si subtile et si délicate. Sa charité pour Dieu la soutint, mais ce ne fut pas sans peine. Un jour, se sentant plus unie que de coutume au divin Sauveur, elle se permit de lui adresser quelques plaintes, au sujet de cette agonie du cœur à laquelle tant de combats l'avaient réduite. Mais elle se sentit aussitôt intérieurement pressée de lui demander de la faire souffrir encore davantage pour le salut de son cher fils, ce qu'elle fit avec la plus vive ardeur. « O mon Amour, lui dit-elle, faites-moi

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. 1, 1<sup>re</sup> partie, p. 187-188.

souffrir toutes les croix qu'il vous plaira, pourvu que cet enfant ne vous offense point. Car je préférerais mille fois le voir mort qu'en état de péché. Oui, je consens à être sur la croix, martyrisée de toutes manières, à la condition que vous daignerez en prendre soin vous-même<sup>1</sup>. »

Nous verrons, par toute la suite de cette histoire, combien cette prière fut agréable à Dieu.

Un Père jésuite, recteur du collège de Rennes, le R. P. Dinet<sup>2</sup>, étant passé à Tours sur ces entrefaites, Mgr l'archevêque et le Père dom Raymond le prièrent instamment d'emmener avec lui au collège de Rennes le jeune écolier; ce qu'il accepta volontiers, sa tante s'étant engagée d'ailleurs à payer les frais de sa pension.

Ce départ de Tours coïncida, à quelques semaines d'intervalle, avec un événement bien douloureux pour le cœur de notre fervente novice. Son père vint à mourir. Ce vénérable vieillard n'avait pu supporter l'éloignement de sa fille, pour laquelle il avait une très vive affection. Au moment de s'en séparer, il lui avait déclaré qu'il mourrait du chagrin qu'allait lui occasionner son départ. Depuis lors, il n'avait cessé de renouveler ses instances pour la déterminer à retourner dans le monde. Ce n'était point, sans doute, que sa présence lui fût absolument nécessaire, puisqu'il avait encore deux autres filles qui

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. 1, II<sup>e</sup> partie, p. 188.

<sup>2</sup> Le P. Dinet dont il est ici question devint plus tard provincial et confesseur du roi Louis XIII.

pouvaient pourvoir à ses besoins; mais c'était seulement par un pur sentiment de très vive affection paternelle.

Cette mort fut bien vivement ressentie par notre vénérée Mère; mais, en voyant la main de Dieu briser ce lien qui l'attachait encore à la terre, peu de temps après que son fils eut été lui-même emmené à Rennes, elle comprit que la paix du côté de sa famille allait enfin succéder à tant d'orages.

En effet, les esprits se calmèrent peu à peu dans la ville; le monastère recouvra son ancien calme, et ceux-là mêmes qui s'étaient montrés les plus irrités de la résolution de la généreuse veuve comprirent enfin que Dieu avait conduit lui-même tous ces événements.

La chair et le sang venaient, il est vrai, de subir une grande défaite, après cette lutte de la tendresse filiale contre un cœur maternel; mais d'autres ennemis, plus redoutables encore, vont bientôt se dresser en face de notre novice. Dieu voulut cependant la faire jouir d'un petit intervalle de tranquillité entre ces grands combats. Et c'est dans ces courts instants de repos que nous allons maintenant la considérer.

---

## CHAPITRE II

### LE NOVICIAT (SUITE)

Doux repos après le combat. — Avis salutaires sur l'humilité du cœur et de l'esprit. — Suaves entretiens avec son céleste Époux. — Nouvelle manifestation de la très sainte Trinité. — Sa vêtüre. — Présent de Jésus à cette occasion. — Ses transports pendant le chant des Psaumes. — L'enfance spirituelle.

*O quam bonus et suavis est, Domine, spiritus tuus!*

Seigneur, que votre esprit est bon ! qu'il est suave !  
(Sap., XII, 1.)

*Cum simplicibus sermocinatio ejus.*

Il aime à converser avec les âmes simples.  
(Prov., xxx, 33.)

Pour exprimer l'état intérieur dans lequel son âme se trouva après les grandes luttes extérieures que nous venons de raconter, notre Mère n'a trouvé d'autre comparaison que celle « d'une personne qui sortirait d'un grand combat, et à qui l'on offrirait un lit de fleurs odoriférantes pour se reposer ».

Son âme, dans ce doux repos, subissait les douces impressions de l'esprit du Verbe incarné ; ce qui la

disposait, nous dit-elle, « à des choses grandes dont il ne lui découvrait pas encore le secret. » Elle profite de cette circonstance pour faire une observation qui est de la plus haute importance dans la vie mystique, c'est que rien n'est plus nuisible à une âme favorisée des dons de Dieu que l'esprit de curiosité ou le désir immodéré d'approfondir et de connaître. « Je ne veux pas dire, ajoute-t-elle, qu'il ne faut pas étudier les règles qui doivent nous servir à bien vivre et à marcher saintement dans le chemin de la vertu, car les Pères spirituels ont composé des livres pieux destinés à nous donner les instructions qui doivent nous diriger dans cette voie; mais j'entends parler des lumières extraordinaires que Dieu communique à certaines âmes. Ce serait une lourde faute de prétendre les développer à l'aide de notre esprit naturel au delà des limites qui nous sont marquées. L'orgueil de l'esprit est une chose si subtile et si redoutable, qu'il abuse quelquefois la partie supérieure de l'âme, au point de l'entraîner malgré elle et comme à son insu. J'ai longtemps médité autrefois sur ce passage de la sainte Écriture : « Comment es-tu tombé, Lucifer, toi qui te levais d'une manière si brillante au matin de tes jours? » Et je me suis convaincue que la cause d'une si grande chute a été le désir immodéré de connaître et l'orgueil de l'esprit. Non, rien n'est plus capable de perdre une âme élevée en contemplation que cet orgueil secret, cette curiosité indiscreète dans les choses saintes et divines qui se dissimule sous les plus spécieux pré-



textes. Toutes les puissances de l'âme en sont bientôt troublées et comme renversées. Dans cet état, on ne peut presque plus distinguer l'esprit de la grâce de celui de la nature, et l'âme finit par tomber dans de lourdes fautes, qui sont la conséquence de ses égarements dans les voies spirituelles. Si j'étais capable de donner un conseil aux âmes appelées par Dieu à la contemplation divine, ce serait celui de rendre un compte fidèle de leur intérieur au directeur de leur conscience. La candeur émousse, en effet, la pointe de la curiosité en rendant l'âme simple, et par cela même plus apte à recevoir les grâces de Dieu, qui, étant par sa nature essentiellement pur et simple, ne veut que des âmes qui lui ressemblent pour leur communiquer ses saintes impressions<sup>1</sup>. »

Ces salutaires avertissements étaient d'ailleurs corroborés par les exemples de notre chère novice. Son âme était si pure et si candide, « que rien ne la troublait dans son attachement à son céleste Époux, qui la faisait, selon ses propres expressions, un même esprit avec lui. Les règles, le chœur et toutes les actions prescrites par l'obéissance m'aidaient puissamment, nous dit-elle, à atteindre la perfection de cette union. Aussi rien au monde ne me paraissait plus précieux que la grâce de ma vocation et les prescriptions de l'état religieux<sup>2</sup>. »

Mais ce qu'il y a de plus admirable parmi toutes

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. II, II<sup>e</sup> partie, p. 189-190.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*

ces merveilles de l'union divine, ce sont les douces familiarités de Jésus à l'égard de sa chère épouse, et, s'il nous est permis de parler ainsi, les ineffables jeux de son amour. « Un soir, raconte-t-elle, pendant mon oraison, m'adressant à mon divin Époux avec une entière confiance, je lui donnai mon cœur, bien qu'il lui appartint déjà entièrement et sans la moindre réserve. Mais il me semblait que, ce jour-là, pour me faire un peu souffrir, il ne voulait pas l'accepter. Je sortis de l'oraison sous cette impression d'inquiétude, sans perdre toutefois l'union intime avec mon Bien-Aimé. Mais, le lendemain matin, à peine étais-je rentrée en oraison, il me dit dans l'intérieur, comme en souriant, ne voulant me laisser plus longtemps souffrir : « Donne-moi ton cœur. » A ces mots, je me sentis toute liquéfiée en lui. Il me semblait qu'en m'adressant cette parole il avait attiré à lui tout ce qui était en moi, l'acceptant pour sien. » Le divin et aimable ravisseur, en effet, s'était emparé comme furtivement du cœur de sa chère épouse « sans qu'elle s'en aperçût, dit-elle, et qu'elle y eût consenti ». C'est qu'elle était tellement unie à son Bien-Aimé, que celui-ci ne lui demandait plus son consentement avant de le lui ravir, « comme il faisait au commencement. » La donation était faite depuis longtemps. « Il sait maintenant que c'est pour lui qu'elle soupire sans cesse et languit; aussi il lui fait sentir ses caresses d'amour quand il lui plaît. » De son côté, quand elle voit « que son Bien-Aimé s'est saisi de sa personne avant

d'en avoir reçu la permission; elle lui en fait de doux reproches, l'appelant un saint et agréable ravisseur, qui, par ses doux larcins, lui vole et enlève son cœur, qui est d'ailleurs très aise de se voir ainsi ravi ». Il y a alors, entre l'Époux divin et son épouse, un tel échange de douces et ardentes paroles, qu'il est impossible de les répéter, tant elles sont vives et pressantes. Et « le tout demeure entre le Bien-Aimé et l'âme, comme un secret cacheté du même amour ». Mais ce qui suit est remarquable. « Ces faveurs, dit-elle, donnent un peu de trêve aux croix et aux souffrances de l'épouse. Elle trouve en elles un peu de rafraîchissement et de nouvelles forces pour souffrir encore. Car elle est assurée que les croix l'attendent partout, et que c'est en cela qu'elle peut témoigner qu'elle aime Dieu <sup>1</sup>. »

Ce touchant récit nous rappelle une autre faveur précieuse qui lui avait été accordée quelques années auparavant, et que le lecteur n'aura sans doute pas oubliée. Notre-Seigneur lui avait enlevé son cœur pour l'enchâsser dans le sien, et elle avait entendu en même temps une voix qui lui disait : « C'est ainsi que se fait l'union des cœurs. » Nous pouvons donc dire que la faveur dont elle fut favorisée pendant son noviciat, et qu'elle vient de décrire, fut comme une simple continuation de la première. Mais nous devons ajouter qu'elle fut le prélude de nouvelles et sublimes contemplations, dont nous trouvons le

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, II<sup>e</sup> partie, ch. II, *addition*, p. 193.

récit dans ses deux relations<sup>1</sup>. Nous allons les rapporter ici.

« Le jour de la fête de l'Ange gardien, me trouvant dans notre cellule, il me vint en pensée que nos cellules étaient comme des cieux, ainsi que le dit saint Bernard, et que les anges y font leur habitation. J'étais absorbée par cette pensée, lorsque je me sentis fortement attirée par le Maître des anges. Il m'unissait à lui d'une manière admirable. On eût dit qu'il voulait me disposer à recevoir quelque grâce éminente, et qu'il m'y préparait comme l'on prépare une matière quelconque que l'on destine à un grand et noble usage. Mais tout cela était accompagné de grandes souffrances qui se manifestaient même à l'extérieur<sup>2</sup>. » Ailleurs, elle dit qu'en cette circonstance elle demeura trois jours dans une sorte d'attente mystérieuse, pressentant qu'une faveur spéciale allait lui être accordée. « Que voulez-vous faire de moi, mon Bien-Aimé? disait-elle. Faites de moi tout ce qu'il vous plaira; vous charmez mon âme à tel point, que c'est à peine si je puis supporter l'excès de votre douceur<sup>3</sup>. »

Enfin, un soir, étant à genoux au chœur, au moment où le signal fut donné pour commencer l'oraison, son âme fut tout à coup ravie en Dieu. Les

<sup>1</sup> La première de ces deux relations fut écrite, en 1633, sur les ordres du R. P. de la Haye; la seconde le fut au Canada, lorsque notre Mère était sous la direction du R. P. J. Lallemand, tous deux également jésuites.

<sup>2</sup> Dom Claude Martin, ch. III, *addition*, p. 196.

<sup>3</sup> *Id.*, ch. III, *relation*, p. 194.

trois personnes de la sainte Trinité se manifestèrent de nouveau à elle, tandis que ces paroles rapportées par saint Jean pénétraient jusqu'au fond de son être : « Si quelqu'un m'aime, mon père l'aimera ; nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui. » Elle se sentit en même temps saisie et comme pénétrée par l'adorable Trinité tout entière, et la signification admirable de cette sorte « d'absorption » divine lui fut révélée par ces paroles intérieures : « La première fois que je me manifestai à toi, ce fut pour instruire ton âme de ce grand mystère ; la seconde, afin que le Verbe prit ton âme pour son Épouse ; mais, cette fois, le Père, le Fils et le Saint-Esprit se communiquent à toi pour posséder entièrement ton cœur. » — « Aussitôt, nous dit-elle, je ressentis le sublime effet de ces paroles, et de même que les trois personnes divines me possédaient, de même je les possédais aussi par une ample participation de tous les trésors de la magnificence divine. Le Père éternel était mon père, le Verbe suradorable, mon époux, et le Saint-Esprit disposait mon âme par ces divines opérations et lui communiquait toutes ces divines impressions. Je me sentais comme un pur néant en face de Dieu, et je ne pouvais que dire et répéter intérieurement : O mon grand Dieu ! ô suradorable abîme ! je suis le néant et le rien. Et une voix me disait aussitôt : « Encore que tu sois le néant et le rien, tu es néanmoins toute propre pour moi. » Et plus je m'abaissais et m'anéantissais devant Dieu, et plus aussi je me voyais agrandie, et mon âme

recevait des caresses qui ne sauraient tomber sous les sens, ni être exprimées par des hommes mortels<sup>1</sup>. » Relevons encore, dans sa première relation, ces observations remarquables relativement à cette sublime contemplation : « La vue qui m'était donnée de mon néant ne diminuait pas l'amour ; car, voyant que j'étais propre pour Dieu, qui est tout, je me sentais portée, tout abîmée que j'étais en lui, à le caresser doucement. » Elle se sentait de plus, en cette circonstance, tellement possédée de Dieu, que les actes qu'elle accomplissait lui semblaient moins être les siens propres, que ceux de son divin Époux lui-même.

Au sortir de cette oraison, qui avait duré une demi-heure, elle se trouva, nous dit-elle, « appuyée sur sa chaise et semblable à une personne tout ivre qui ne peut comprendre les choses qui se présentent à ses sens. » Elle put néanmoins réciter les complies au chœur, mais ce fut au milieu des plus amoureuses délices et des chastes embrassements de son Bien-Aimé. Ce qui demeura toujours pour elle comme le sceau intérieur et ineffaçable de cette sublime contemplation, ce fut, nous dit-elle, que « j'étais le rien et le néant propre pour le Tout ».

Cependant le moment était venu pour la fervente novice de recevoir l'habit religieux. Cette touchante cérémonie de vêtue fut accomplie selon le rite prescrit par les constitutions de l'Ordre. Ce fut notre Mère elle-même qui demanda que l'on voulût bien lui donner le nom de Marie de l'Incarnation, à cause

<sup>1</sup> Claude Martin, ch. III, II<sup>e</sup> partie, p. 194-195.

de son union si étroite et si souvent réitérée avec le Verbe Incarné.

Les dons les plus précieux lui furent accordés par son divin Époux à l'occasion de sa vêtue. Le premier fut une intelligence toute particulière de la sainte Écriture. Les sentences de nos saints livres devinrent pour elle comme « une manne toute céleste <sup>1</sup> », dont son âme se nourrissait. Elle ne parlait jamais, qu'aussitôt quelques paroles de la sainte Écriture ne tombassent de ses lèvres. Si elle avait à consoler les malades ou les affligés, elle le faisait toujours, avec un touchant à propos, par quelques textes de nos saints livres, dont elle savait faire jaillir, par un doux et aimable commentaire, de vives lumières et de suaves consolations. Pendant les récréations elles-mêmes, elle savait au besoin relever l'entretien par quelque citation de ces mêmes livres. Mais, chose bien plus étonnante et vraiment miraculeuse, bien qu'elle n'eût jamais étudié le latin <sup>2</sup>, elle comprenait très bien néanmoins les divers passages de l'Écriture qui étaient cités devant elle dans cette langue, ou ceux qu'elle récitait au chœur. Écoutons-la elle-même nous parlant de ses saints enthousiasmes pour les psaumes.

« Pendant le chant ou la récitation des prières canoniales, j'étais obligée de me faire violence pour ne point laisser éclater au dehors les ardeurs inté-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. iv. II<sup>e</sup> partie, p. 201.

<sup>2</sup> L'abbé Richaudeau, *Vie de la Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation*, ch. v, p. 121.

rieures qui me consumaient. Le chant, il est vrai, me soulageait un peu, mais tous mes sens étaient transportés de telle sorte, que j'aurais battu des mains pour provoquer tout le monde à chanter les louanges de Dieu, si grand et si digne d'être aimé et servi. Volontiers je me serais écriée avec l'Épouse des cantiques : Nous tressaillirons et nous nous réjouirons, Seigneur, au souvenir de vos consolations meilleures que le vin le plus délicieux<sup>1</sup>. J'aurais voulu chanter un *Eructavit* pour annoncer au monde entier les grandeurs et les ineffables prérogatives de mon divin Époux. Il m'apparaissait tout entier au milieu des mélodies des psaumes. Ses justices, ses jugements, ses grandeurs, ses amours, son équité, ses beautés, ses magnificences, ses libéralités m'étaient tour à tour représentées avec un éclat extraordinaire, jusqu'à ses *mains toutes d'or et pleines d'hyacinthes*, d'où s'épanchent les grâces les plus abondantes sur les fidèles amantes de son cœur<sup>2</sup>. »

Comment s'étonner après cela que son âme, remplie et possédée de ce saint enthousiasme, s'épanchât quelquefois au dehors en paroles brûlantes et d'une éloquence toute divine? Un jour, une de ses compagnes du noviciat, ayant lu dans son livre de prières ces paroles du Cantique des cantiques : *Qu'il me baise du baiser de sa bouche*, lui dit aimablement : « Prêchez-nous un peu, sœur Marie, dites-nous

<sup>1</sup> Cant., I, 5.

<sup>2</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. iv, II<sup>e</sup> partie, p. 198.



ce que veulent dire ces paroles : *Qu'il me baise du baiser de sa bouche?* » La maîtresse du noviciat, qui était présente, ayant entendu ces paroles, voulut en profiter pour la mortifier un peu, et, ayant fait apporter une chaise, lui ordonna de s'asseoir et de parler sur les paroles du livre des Cantiques qui venaient de lui être citées. L'humble novice se mit aussitôt en devoir d'obéir; mais à peine eut-elle ouvert la bouche, son cœur fut emporté d'un si saint enthousiasme, qu'elle parla fort longtemps, jusqu'à ce que, ravie hors d'elle-même, elle perdit la parole dans une longue et muette extase.

Elle nous a raconté que tout ce qui se chantait au chœur était, jour et nuit, le sujet de ses entretiens avec son céleste Époux. « Cela me mettait, dit-elle, toute hors de moi, en sorte qu'allant par le monastère, et lorsque j'étais à l'ouvrage, j'étais dans un continuel transport. En marchant, je ne me sentais pas toucher la terre; considérant mon habit religieux, je portais quelquefois la main à ma tête pour toucher mon voile et m'assurer que je ne me trompais pas, et que j'avais le bonheur d'être vraiment dans la maison de Dieu et d'avoir part à son héritage<sup>1</sup>. »

Son admiration pour les règles, ordonnances, coutumes du monastère, ne peut être comparée qu'à son zèle pour les observer. Avec quelle ouverture de cœur elle s'adressait tout naïvement à la supérieure

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. iv, II<sup>e</sup> partie, p. 199.

et à sa maîtresse du noviciat! Au milieu de ces jeunes novices dont la plus âgée n'avait pas seize ans, on l'eût prise pour l'une d'elles. « Il me semblait, dit-elle, que j'étais devenue enfant. » Et, de fait, elle l'était, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans le sens que le divin Maître attribuait à ce mot lorsqu'il faisait un devoir à ses disciples de se faire petits enfants, sous peine de ne pas entrer dans le royaume des cieus. Ce fut là, sans aucun doute, une des causes de sa persévérance dans la vie religieuse et de ses rapides progrès dans la vertu. Heureuses les âmes appelées au même genre de vie qui, au début de leur carrière, savent mettre en pratique ce précepte du Seigneur!

Cependant le noviciat devait-il être toujours pour notre généreuse novice un jardin de délices? Non, certes; il fut souvent aussi pour elle, on va le voir tout à l'heure, un nouveau Gethsémani.

---

## CHAPITRE III

### DÉSOLATIONS INTÉRIEURES

Angoisses spirituelles. — Elle perd son directeur, le Père dom Raymond de Saint-Bernard. — Ses tentations et ses peines. — La profession religieuse. — Quelques jours de joie. — Les épreuves recommencent. — Le R. P. de la Haye. — Sa première relation. — Retour des mêmes épreuves. — Mort spirituelle. — Conclusions pratiques.

*Tristis est anima mea usque ad mortem.*  
Mon âme est triste jusqu'à la mort.  
(Matth., xxvi, 38.)

*Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?*  
Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?  
(Marc, xv, 34.)

Toute la perfection des élus consiste surtout à suivre Jésus-Christ dans le chemin des souffrances. Ce n'est qu'à d'assez rares intervalles que ce divin Sauveur les conduit au Thabor ; le plus souvent il les invite à venir avec lui à Gethsémani et au Calvaire. Nous trouvons une nouvelle preuve de cette vérité dans la vie de notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Si Dieu lui a prodigué si

souvent tant de faveurs extraordinaires, il a voulu aussi, dans les impénétrables desseins de son amour, qu'elle fût en plusieurs circonstances accablée sous le poids des plus terribles épreuves tant extérieures qu'intérieures. Celles-ci surtout oppressèrent souvent son âme par leur nombre et leur amertume.

Ce ne fut pas seulement une tentation qui vint tout à coup l'obséder, dans cette humble cellule du noviciat, qui, dans les premiers jours de sa vie claustrale, était pour elle comme une image du ciel; mais toutes à la fois l'étreignirent de toutes parts. Cette généreuse amante de Jésus, qui avait tout sacrifié pour lui, jusqu'à son fils bien-aimé, sentait maintenant nous ne savons quels affreux blasphèmes monter de son cœur tout brûlant de charité à ses lèvres si pures. Des pensées de mépris de Dieu, d'infidélité, de désespoir, l'envahissaient de tous côtés. L'orgueil, la vanité, la haine du prochain, tous les vices, en un mot, semblaient faire irruption, avec la plus extrême violence, dans son cœur si plein d'amour, qu'elle le comparait naguère à une ardente fournaise. Pour mettre le comble à tous ces maux, elle n'éprouvait plus dans la partie sensible de son âme, qu'un affreux dégoût des choses saintes. Il lui semblait que les intérêts de Dieu, pour lesquels elle se fût autrefois sacrifiée tout entière, la laissassent maintenant absolument indifférente, et que son divin Époux l'eût entièrement abandonnée<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ut quid dereliquisti me? (Matth., xxvii, 46.)

Si du moins, au milieu de tant de maux et dans des conjonctures si difficiles, Dieu lui eût laissé son sage et prudent directeur de conscience, ce Père dom Raymond de Saint-Bernard qui la connaissait si bien et l'avait si sagement dirigée depuis plusieurs années; mais non seulement il lui retira ce secours, il permit même encore que celui qui remplaça ce bon Père auprès d'elle, dans les délicates fonctions de directeur de sa conscience, devint bientôt pour son âme un sujet de troubles profonds et de douloureuses angoisses. C'était un homme de bien, sans doute, mais tout à fait simple et inexpérimenté dans la direction des âmes, et bien au-dessous du Père dom Raymond sous le rapport de l'esprit et de la science des voies de Dieu. Loin d'adoucir les plaies intérieures causées par les cruelles tentations dont nous venons de parler, il ne faisait que les envenimer, au contraire, par des avis, des remontrances, des conseils tout opposés à ceux qu'il aurait dû donner.

Pour surcroît de difficultés et de peines, les nouvelles qu'elle recevait au sujet de son fils devenaient de plus en plus inquiétantes. Elle apprenait de divers côtés que sa sœur refusait de pourvoir plus longtemps à son entretien au collège de Rennes. Le démon ne manquait pas d'en tirer parti pour battre en brèche de nouveau son cœur maternel, en lui représentant, sous les couleurs les plus vives, les dangers de l'âme et du corps auxquels cet enfant allait être exposé dans un avenir peu éloigné. De toutes parts assaillie par toutes ces tentations et

inquiétudes, elle demeurait ferme néanmoins, comme ces chênes puissants et vigoureux qui résistent à tous les orages.

Quand elle reçut le saint habit religieux, elle était déjà au milieu de ses tourments intérieurs. Elle se sentit toutefois fortifiée par ce vêtement béni et toute pénétrée d'une nouvelle ardeur pour continuer à souffrir. Prêtons encore l'oreille aux confidences qu'elle nous a faites au sujet de ce martyr spirituel : « Il me semblait, dit-elle, que j'étais tombée du sommet d'une haute montagne dans un abîme de misères. L'oraison, qui faisait mes délices, était devenue pour moi un affreux tourment. Mon esprit et mon cœur y étaient assaillis de toutes sortes de pensées horribles et abominables. Le mal que je n'avais jamais su, ni voulu, ni aimé, et tous les souvenirs du monde, auquel j'avais renoncé depuis plus de seize ans, m'étaient maintenant représentés d'une manière très vive. Il me semblait que je voulais le mal et que j'étais ennemie de tout bien. En un mot, tout me devenait un sujet de trouble et d'inquiétude. Quelques-unes de nos sœurs se livraient-elles à la joie au moment des récréations, j'en ressentais de la peine, à cause du contraste entre leur joie et ma désolation intérieure. J'éprouvais même quelquefois de si cruelles angoisses et de tels serremments de cœur, que j'étais contrainte de m'éloigner un peu de la communauté, pour éviter l'étonnement et le trouble qu'aurait occasionnés la vue de tels chagrins. J'étais persuadée d'ailleurs

que mes défauts et mes imperfections m'avaient rendue à charge à tout le monde; qu'on n'éprouvait qu'une très vive aversion pour moi, et que je ne serais jamais admise à faire profession. Le réfectoire était particulièrement pour moi un lieu de tourment. Nulle part, enfin, je ne trouvais de soulagement à mes peines, ni le jour, ni la nuit; je me croyais à jamais privée des faveurs du ciel.

« Je dois dire cependant que le chant des psaumes ramenait en mon âme un peu de sérénité. Mais à peine avait-il cessé, mes tourments recommençaient plus violents encore. Ce fut un jour à tel point, que, me trouvant tout près d'une fenêtre, j'eus l'effroyable tentation de me précipiter en bas; car mon entendement était entièrement obscurci, et j'avais presque perdu la mémoire. Je ne pouvais même plus retenir les sujets d'oraison, de sorte qu'il m'était impossible d'en rendre compte lorsque j'étais interrogée à ce sujet, ce qui me couvrait de confusion...

« J'étais heureuse de répéter intérieurement, après l'une de mes sœurs, les paroles d'un acte d'actions de grâces qu'elle récitait en français, car je n'avais pas la liberté d'en produire intérieurement moi-même. Dans toutes ces dispositions affligeantes, j'étais cependant en paix dans le fond de l'âme, et je n'eus pas voulu, même pour un moment, la diminution de mes croix. J'avais beau souffrir, Dieu m'était toujours présent à la pensée. Mais voir Dieu, pureté incompréhensible, et se sentir en sa présence accablé par

toutes sortes de misères incompatibles avec cette pureté, c'est un martyr bien rigoureux. Et de plus, se voir en un état si misérable et si éloigné de celui dans lequel j'étais auparavant, était pour moi un sujet d'humiliation si grand, que je ne saurais l'exprimer. Malgré tout cela, néanmoins, je ne laissais pas de m'entretenir avec Notre-Seigneur par des paroles d'amour. Mais ces entretiens amoureux ne faisaient qu'augmenter encore mes souffrances, car je m'imaginai que ce n'était que par habitude que je parlais ainsi, et non par l'effet d'un véritable amour. Un jour, tandis que j'étais en proie à cette peine intérieure et que j'offrais toutes mes croix à mon divin Époux, il me répondit intérieurement : *Sur qui reposera mon esprit, sinon sur l'humble ?* Je devins toute honteuse, lui disant que je n'avais point d'humilité. Et, en effet, je n'en voyais point en moi ; mais j'y voyais seulement un grand désir d'acquérir cette vertu.

« Toutefois les paroles que venait de me dire mon divin Époux avaient quelque chose de si charmant, qu'elles remplirent tout mon intérieur d'une consolation qui ne peut s'exprimer. Aussi je demeurai quelque temps dans une grande tranquillité et une simplicité intérieure semblable à celle dont j'ai parlé plus haut, et qui consiste pour moi à être retirée au fond de l'âme, sans sentiment, pour y jouir de Dieu, sans que rien paraisse au dehors. Lorsque je m'apercevais que j'étais religieuse, c'est-à-dire délivrée du monde et de tous ses soins, il



me semblait que je devais sauter d'aise, ce qui m'arrivait aussi quand j'entendais le chant des psaumes, ou lorsque notre Mère me donnait quelque mortification. Alors Notre-Seigneur suspendait un peu mon martyre, et je me voyais en repos. Je demeurais confuse en sa présence, en lui disant : « Mon cher Amour, je ne suis pas lasse de souffrir ; non, je ne suis pas lasse. » Après cela, je retournais à ma croix, où je me sentais plus attachée qu'auparavant, plus obscurcie, plus stérile, plus insensible, plus combattue de diverses tentations. Il se présentait à mon imagination des choses horribles qui me faisaient trembler. Je n'osais presque plus lever les yeux, car les objets les plus purs me causaient des impressions mauvaises. Qu'on ajoute à tout cela les étranges obsessions dont j'étais l'objet : pensées de blasphème contre Dieu, contre la sainte Vierge, doutes contre la foi, lâchetés étranges dans la pratique de la pénitence, on aura peut-être une idée du triste état de mon âme. Mon cœur en était percé d'une telle douleur, que j'en étais réduite à une agonie sans égale. Je craignais que Dieu, à cause de toutes ces malices, ne m'eût abandonnée. Ma vie passée ne m'apparaissait que comme une suite ininterrompue de misères, et tous les dons d'oraison dont j'avais été favorisée, comme l'effet d'une déplorable illusion <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. v, II<sup>e</sup> partie, p. 208 et suivantes.

Pour mettre le comble à toutes ces épreuves, Dieu permettait que son confesseur, confident de ces terribles peines, ne répondît à ses douloureuses confidences que par des paroles mortifiantes. Au lieu de l'encourager à s'abandonner sans réserve à l'action de la Providence, et à chasser de son cœur toute crainte au sujet des consentements qu'elle croyait avoir donnés au mal, il la rudoyait au contraire. « Vous êtes dans l'illusion, lui disait-il. On voit bien que votre âme n'est point assez mortifiée, que vous n'avez nul fondement de vertu. » Si elle lui faisait part des grâces extraordinaires dont elle était de loin en loin favorisée, il se moquait de tout cela, et lui disait avec un air de dérision : « Vous allez sans doute, un de ces jours, faire des miracles. »

La pauvre âme recevait ainsi le coup de grâce de la main même de celui qui aurait dû l'assister et la soutenir dans sa cruelle épreuve. Comme un navire qui a perdu tous ses agrès dans la tempête et qui est devenu le jouet des vagues, elle était battue et agitée dans tous les sens par les flots tumultueux de toutes les tentations. Destituée de tout secours humain, n'ayant plus d'espérance que dans la miséricorde infinie de son divin Rédempteur, elle espérait contre toute espérance humaine, entièrement livrée au bon plaisir de Dieu, comme une pure victime d'amour.

Cette cruelle agonie dura longtemps encore. N'osant plus parler à son confesseur, elle demanda du moins la permission de lui écrire. Ayant donc

un jour pris<sup>?</sup> la plume, elle lui demanda s'il jugeait à propos qu'elle se servit d'un livre pendant l'oraison pour fixer son imagination. Elle ajoutait qu'elle n'hésiterait point à prouver ainsi à toute la Communauté son ignorance et son incapacité en matière d'oraison, son unique désir étant de commencer enfin à apprendre à prier. Pour toute réponse, la Mère supérieure reçut de lui, au bout de trois semaines, un billet ainsi conçu : « Que sœur Marie de l'Incarnation continue sa manière d'oraison. » Obéissante autant que résignée à la volonté de Dieu, elle ne changea donc rien à ses pratiques. Mais ses peines intérieures redoublaient toujours. « Je ne voyais en moi, écrit-elle, que malice et hypocrisie. Je me sentais toute pauvre et chétive, et néanmoins des suggestions d'orgueil venaient de temps en temps me tourmenter. J'aurais voulu me soustraire aux grandes humiliations intérieures qui m'accablaient. J'en étais toute confuse devant Dieu, que je ne perdais point de vue, et j'allais m'accuser de toutes ces misères, car je n'aurais jamais rien voulu ni cacher ni déguiser, au risque même de me voir chasser de la maison<sup>1</sup>. »

On eût dit que le divin Sauveur prenait plaisir à considérer le supplice de son amante désolée ; car, s'il lui arrivait quelquefois d'aller chercher un peu de consolation auprès des créatures, elle en était aussitôt reprise intérieurement par son divin Époux,

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. v, II<sup>e</sup> partie, p. 212-213.

qui lui demandait si elle ne se contentait pas de sa compagne. Elle revenait alors aussitôt à son Gethsémani, auprès de son Bien-Aimé souffrant, agonisant et délaissé.

Mais une des choses qui nous ont le plus frappé dans le récit de cette vraie passion de la fidèle servante de Jésus, c'est ce qui lui arriva à l'occasion d'une fête de la Noël. Toute la communauté était joyeuse. Les sœurs étaient prosternées devant l'image de notre divin Sauveur couché dans son humble crèche, et elles lui offraient, avec une ardente dévotion, leur cœur et leur vie. Notre fervente religieuse était là aussi, mais toute plongée dans un océan d'amertume. La supérieure s'approcha d'elle et lui dit tout bas : « Priez bien le petit Jésus d'éloigner de votre cœur toutes ces angoisses qui l'oppressent. » Par un vif sentiment d'obéissance, elle le fit aussitôt. Mais à peine eut-elle commencé cette prière, le souvenir de toutes ses tentations affreuses, et la pensée qu'elle était indigne d'être exaucée, lui occasionnèrent un tel serrement de cœur, qu'elle fut obligée de se retirer dans sa cellule. Tout le reste de la nuit se passa dans des étouffements et des oppressions de cœur, qui firent même craindre un moment pour sa vie. « Il me semblait, dit-elle à cette occasion, que le divin Époux ne voulait plus user que de rigueurs à mon égard, et que j'étais condamnée à endurer une peine éternelle. Je me conformais néanmoins à l'adorable volonté de mon Dieu, pour lequel je voulais tant souffrir. Mais quiconque aurait vu les

angoisses de mon cœur, en eût certainement pleuré de compassion, surtout en pensant à ce regard intérieur que mon âme tenait toujours fixé sur son divin Époux. Car, loin de lui procurer du soulagement dans ses tentations, cette présence continuelle du Dieu de toute pureté augmente encore sa peine par un excès d'amertume. D'un côté, en effet, elle voit combien l'hôte de son âme est pur et parfait ; de l'autre, elle se voit poursuivie de sa part par tant d'ennemis dont elle ne peut se défaire, que cette double vue la tient toute honteuse, chétive, pauvre, vile, abjecte, et comme un vrai rien. Voir que ce divin Époux la regarde, et la laisse néanmoins plongée dans cet abîme de croix, sans vouloir la secourir, est le plus sensible sujet de ses douleurs. Mais cependant elle reconnaît que ce n'est que par amour que son Bien-Aimé semble la délaisser ainsi, et c'est ce qui lui fait dire : « Je suis contente d'être ainsi, ô mon cher Amour ; oui, je suis contente d'être ainsi. » De là vient qu'elle se sent obligée d'aimer davantage, parce qu'elle voit que ce n'est pas par manque d'amour que son Bien-Aimé la laisse ainsi gémir, mais par un secret qu'il prend plaisir à lui tenir caché, et qu'elle adore du plus profond de son cœur, par une amoureuse conformité à ses volontés.

« Un jour, étant prosternée devant le saint Sacrement, préoccupée de m'offrir et de me soumettre à sa divine volonté, j'entendis au fond de mon cœur, d'une manière aussi claire et aussi distincte que possible, cette parole : « Tu sèmeras en larmes et

recueilleras dans la joie. » A ces mots, tout ce qui m'avait paru pesant jusque-là me parut doux et léger. Bien que je connusse que je souffrirais encore beaucoup, la douceur de ces paroles accrut tellement en moi l'amour de la croix, que tout me semblait doux, aisé et facile, et j'eusse été décidée à souffrir jusqu'au jour du jugement, pour entrer ensuite dans la joie de mon divin Époux et jouir de ses embrassements. Je ne m'étais pas trop arrêtée jusque-là à ces paroles des psaumes, lorsque nous les récitons en chœur; mais depuis ce jour elles produisent sur moi une très vive impression et me rendent toute joyeuse, à la pensée des croix que j'ai à supporter <sup>1</sup>. »

Cependant l'agonie de cette âme était cruelle. La solitude, qu'elle aimait tant autrefois, lui était devenue un vrai supplice. Elle ne pouvait supporter un séjour tant soit peu prolongé dans cette chère cellule qu'elle appelait naguère « son paradis »; et, d'un autre côté, elle ne voyait autour d'elle personne qui pût la soulager. Il lui semblait que tout le monde l'avait oubliée. C'était bien là une image de la désolation du Sauveur à Gethsémani, et elle pouvait bien dire avec le prophète : « J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne pour m'aider : j'ai cherché, et je n'ai point trouvé de secours <sup>2</sup>. » Le travail des mains lui-même lui était devenu à charge et ne lui inspirait que du dégoût. Elle ne pouvait s'y porter qu'en se

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. v, II<sup>e</sup> partie, p. 213-214.

<sup>2</sup> Isaïe, LXIII, 5.

faisant une extrême violence. La douleur intérieure lui coupait parfois la parole. Pendant l'oraison, le souvenir et l'impression de toutes ses tentations et de ses peines absorbaient son âme et paralysaient toutes ses facultés intérieures. O fille de Sion, votre douleur est grande comme la mer ! Qui donc pourra la soulager <sup>1</sup> ?

On raconte que le démon en personne voulut lui-même, en plusieurs occasions, se mesurer, sous une forme sensible, avec cette âme séraphique.

Une nuit, tandis qu'elle était en prières, elle vit tout à coup auprès de sa couche un spectre horrible de forme humaine, qui poussa un hurlement terrible, capable d'ébranler toute la maison. Elle le mit en fuite par le signe de la croix. Le lendemain matin, elle se hâta d'aller trouver la supérieure, pour lui raconter ce qu'elle avait vu et lui demander si elle n'avait rien entendu elle-même. Celle-ci répondit que non, mais qu'elle avait souffert de grandes peines et inquiétudes toute la nuit.

Dans une autre circonstance, elle se sentit toute saisie par une vive impression diabolique. C'était, d'après son propre témoignage, comme si le malin esprit s'était glissé dans tous ses membres pour les détruire et les anéantir. Elle ajoute qu'elle sentit en même temps, en elle-même, une lutte très vive ; c'était sans doute un ange de Dieu qui combattait l'esprit du mal et finit bientôt par le chasser entièrement.

<sup>1</sup> Thren., II, 13.

On a vu des phénomènes semblables se produire chez certains saints. Mais Dieu, qui ne permet ces combats extraordinaires que pour augmenter leurs mérites, les retire bientôt de cette épreuve et leur montre la douce sérénité de son visage.

C'est ce qu'il fit à l'égard de notre vénérable Mère, à l'occasion de sa profession religieuse, qui eut lieu le 25 janvier 1633. Elle avait alors trente-trois ans. Son fils, qui depuis peu de jours était revenu de Rennes, assistait à cette touchante cérémonie.

Le retour assez subit de cet enfant avait un moment alarmé sa généreuse mère. Elle craignait de voir se renouveler les scènes que nous avons racontées plus haut. Grâce à Dieu, ces craintes ne se réalisèrent pas; car un heureux changement s'était opéré en lui. Il avait voulu lui-même assister à la cérémonie de la profession religieuse de sa mère; et c'était ce grand désir, joint au refus que faisait sa tante de payer plus longtemps sa pension, qui avait été un des principaux motifs de son retour de Rennes. « Comme l'on n'avait pas jugé à propos qu'il assistât à ma vêtue, écrivait à ce sujet notre Mère, il fit son compte en son esprit de ne pas vouloir être trompé une seconde fois. » Mais, rassurons-nous, son séjour à Tours ne sera que de courte durée.

Notre fervente professe a exprimé elle-même les sentiments qui remplissaient son âme en ce jour de sa profession religieuse, un des plus grands et des plus solennels de sa vie. « Enfin, dit-elle, je reçus



les voix de la Communauté pour ma profession. Mais j'étais à ce moment si accablée de peines intérieures, que je ne sentis presque pas la joie que cette nouvelle, la plus heureuse de toutes celles que j'ai reçues en ma vie, devait me causer. Il me semblait que j'étais devenue comme insensible à tout événement extérieur. Je demeurai dans cet état jusqu'à la veille de ma profession, où tout à coup Notre-Seigneur me dilata le cœur et me fit goûter une joie qu'il m'est impossible d'exprimer. Ce furent des sentiments d'amour si vifs, des caresses si tendres, une union si complète avec sa divine Majesté, qu'en un instant je perdis jusqu'au souvenir de toutes mes croix et tribulations spirituelles. O mon cher Amour, lui disais-je, quoique j'aie été votre épouse jusqu'à cette heure par les vœux que je vous ai faits, je le serai plus particulièrement désormais. Je serai encore plus tout à vous, et vous serez encore plus tout à moi. Je sentais alors tout mon être plongé et abîmé dans un océan d'amour.

« Ce fut à tel point, que je dus supplier mon divin Époux de ne pas permettre que ces sentiments si vifs éclatassent pendant la cérémonie. Il m'accorda en effet cette grâce; mais dès que je fus retirée en notre cellule, ses attraits furent si puissants, qu'il me fallut prosterner, ne sachant en quelle posture tenir mon corps. J'étais si transportée et hors de moi, qu'en marchant par la maison il semblait que tout fût mort pour moi. Je ne pouvais entendre ni comprendre que mon divin Époux, et, durant tout le jour de ma

profession, mes puissances furent retirées au fond de l'âme, où elles étaient toutes avec Dieu, comme dans leur centre, tandis que l'extérieur demeurait sans sentiment, car toute la force était dans ce fond de l'âme occupée à aimer et admirer Celui qui se donnait à elle d'une manière toute nouvelle, et, par une grâce excessive, lui faisait goûter et estimer la grandeur de l'amour avec lequel il l'épousait. Cet attrait fut si violent, que plusieurs jours après, j'en ressentais encore la douleur dans le corps. J'étais comme une personne qui voit sans voir, et qui entend sans comprendre ce qu'on dit, parce que l'intérieur tirait tout à lui<sup>1</sup>.

« Le lendemain de la cérémonie de ma profession religieuse, tandis que j'étais dans notre cellule la face prosternée contre terre, renouvelant à Dieu le sacrifice que je lui avais fait la veille, sa divine Majesté me dit en mon intérieur qu'elle voulait que désormais, à l'imitation des Séraphins dont parle le prophète, je volasse continuellement en sa présence et dans son saint service avec six ailes, touchant symbole des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance et des trois vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité. Dieu me fit entendre en même temps que ce battement d'ailes devait être continu, c'est-à-dire que je vécusse désormais dans la pratique parfaite et constante de mes trois vœux et des trois vertus théologiques.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition*, ch. vi, p. 219.

« Cette douce communication de mon bien-aimé Sauveur fut pour moi un encouragement précieux. Il me semblait que toutes les voies de la vie religieuse allaient m'être désormais aplanies, et que je n'y rencontrerais plus de difficultés d'aucune sorte<sup>1</sup>. »

Hélas ! cette douce colombe ignorait que la croix allait encore se dresser devant elle avec tout son cortège de souffrances.

Huit jours, en effet, s'étaient à peine écoulés depuis le jour béni de sa profession religieuse, lorsqu'elle fut de nouveau plongée dans son même océan d'amertume. « Je ne voyais plus autour de moi aucun sujet de consolation et d'espérance, dit-elle, il me semblait que j'étais devenue un objet de mépris et d'horreur pour toutes les personnes qui m'environnaient. Je croyais que toutes mes compagnes voyaient mes fautes et mes misères intérieures, comme je les voyais moi-même ; aussi je n'osais plus paraître en leur présence sans me sentir toute couverte de honte et de confusion. J'offrais intérieurement à Notre-Seigneur toutes ces peines, et je faisais le sacrifice de ne point chercher, pour lui plaire, de consolations hors de lui, dans les créatures.

« Dieu sait néanmoins les répugnances que j'éprouvais pour ces grandes humiliations intérieures qui m'accablaient alors. Et, chose étonnante ! plus je me voyais basse et humiliée, et plus je sentais au fond de mon cœur une voix intérieure qui me disait :

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. vi, p. 216-217.

Cherche à t'avilir et à t'anéantir davantage encore jusqu'au plus profond des abîmes où tu pourras atteindre. — C'était une lutte terrible entre cet esprit intérieur d'humiliation et les sentiments de ma nature; car ceux-ci lui étaient contraires et tout opposés. Mais ils étaient vaincus et la moindre satisfaction leur était impitoyablement refusée. Il est impossible d'exprimer ce que l'on ressent dans ce crucifiement intérieur des plus profonds instincts et sentiments de la nature. C'est bien la souffrance intime et profonde causée par l'action divine qui, comme ce glaive acéré dont parle l'apôtre saint Paul, arrive jusqu'à opérer la division de l'âme et de l'esprit<sup>1</sup>. Toutefois, que cette division est dure et difficile ! C'est un combat intérieur, comme je l'ai dit tout à l'heure, dans lequel la partie supérieure de l'âme, qui veut être tout à Dieu, lutte contre la partie inférieure, qui tend à se rechercher elle-même, ou du moins à trouver quelque repos dans les créatures, et se termine par la défaite complète, ou plutôt la mort de cette partie inférieure, qui ne trouve plus aucun objet auquel elle puisse s'attacher et se complaire<sup>2</sup>. »

Tel était le dénuement intérieur de tout secours humain, de toute consolation naturelle, dans lequel le Verbe de Dieu se complaisait à établir et à considérer sa chère épouse. Mais, s'il la dépouillait ainsi de toute satisfaction naturelle, ce n'était que pour la remplir plus abondamment de ses conso-

<sup>1</sup> Hébr., iv, 12.

<sup>2</sup> Claude Martin, *addition* au ch. vi, p. 221.

lations célestes. Car c'est une vérité certaine que plus une âme est vide d'elle-même et des créatures, plus elle est capable de posséder Dieu.

Toutefois ce divin Sauveur n'accable point sous les coups de son amour les serviteurs fidèles qui lui sont ardemment dévoués, pas plus qu'il n'écrase en ce monde les méchants qui lui résistent, sous ceux de sa colère. Il use de patience envers ceux-ci, et il conduit les autres au banquet des félicités éternelles par les voies austères de la mort à eux-mêmes, avec une force impitoyable, sans doute, mais toujours tempérée par la suavité de son cœur. Du reste, l'âme généreuse qui se laisse librement immoler ne tarde pas à trouver, après les angoisses de l'agonie et la mort de la nature, les joies et les saintes ivresses de la pleine possession de Jésus. La vie de notre Mère de l'Incarnation nous en fournit un nouvel et bien encourageant exemple.

La supérieure du monastère de Tours, très affligée des peines intérieures qui accablaient l'âme de notre nouvelle professe, et sachant combien les conseils et avis de son confesseur étaient peu en rapport avec les besoins de son âme, résolut enfin d'y apporter remède. On était alors à l'entrée du carême de l'année 1633. Le R. P. Georges de la Haye, de la compagnie de Jésus, qui appartenait à la résidence d'Orléans, avait prêché les sermons de l'Avent dans la cathédrale de Tours, et devait y prêcher encore ceux de la station quadragésimale. Dans l'intervalle de ces deux prédications, il allait, de temps

en temps, donner quelques instructions au monastère des Ursulines. La supérieure proposa un jour à notre religieuse désolée de lui ouvrir sa conscience en confession. C'était prévenir ses desirs les plus profonds, et répondre à un puissant attrait intérieur qu'elle avait éprouvé en entendant pour la première fois le zélé prédicateur. Dès la première confession qu'elle lui fit, toutes les difficultés qu'elle éprouvait d'habitude à dévoiler son intérieur à son confesseur ordinaire se dissipèrent aussitôt. La parole de l'homme de Dieu fut une lumière très douce pour son âme, un baume précieux pour ses blessures.

De son côté, le Père de la Haye ne tarda pas à apprécier l'âme d'élite qui venait épancher son âme dans la sienne, au saint tribunal de la pénitence. Il l'étudia devant Dieu très attentivement, et pour se rendre un compte plus exact des grâces qu'elle avait reçues et de ses dispositions, il exigea d'elle une relation écrite de tout ce qui lui était arrivé, depuis sa première enfance, soit pour l'âme, soit pour le corps; en un mot, un récit détaillé de toute sa vie.

Notre nouvelle professe hésita d'abord à y consentir. Elle eût voulu tenir toujours caché le trésor des grâces si précieuses que son divin Époux lui avait faites. Mais Dieu lui fit comprendre qu'il voulait de sa part cet acte d'obéissance et de simplicité, et sa supérieure insista tellement pour l'y déterminer, qu'elle se décida à écrire cette première relation de sa vie. Elle y mit toutefois cette

condition qu'elle écrirait, à côté de toutes les grâces et faveurs qu'elle avait reçues de Dieu, tous les péchés dont elle croyait s'être rendue coupable. Le jour même du vendredi saint, elle se sentit intérieurement pressée de se mettre à l'œuvre. Elle fut favorisée en même temps d'une connaissance très nette de toutes les diverses circonstances des événements de sa vie. Aussi écrivit-elle deux relations très exactes, l'une de ses péchés, l'autre des faveurs célestes dont elle avait été favorisée. Cette dernière relation a servi de première base à l'ouvrage de dom Claude Martin.

Le R. P. de la Haye, plein d'admiration pour les vertus de notre Mère de l'Incarnation, ne pouvait manquer de s'intéresser très vivement aussi à son jeune fils qui, à ce moment, était encore à Tours. Il le vit et l'interrogea à plusieurs reprises, et prit la résolution de l'emmener avec lui à Orléans, pour lui faire achever ses études dans le collège des Pères Jésuites de cette ville. Mais la tante de notre jeune homme ne voulait, en aucune façon, consentir à se charger entièrement des frais de son entretien et de ses études, s'il s'éloignait encore de Tours. Le R. P. de la Haye surmonta cette difficulté, en obtenant d'une personne riche et charitable la promesse de parfaire elle-même le prix de la pension que la sœur de notre Mère refusait de payer intégralement.

Le jeune Claude Martin, qui n'était alors âgé que de quatorze ans, suivit donc à Orléans son nouveau bienfaiteur, le R. P. de la Haye. Nous le retrou-

verons en cette ville, en 1639, au moment du départ de sa courageuse mère pour le Canada. Dans cet intervalle, il revint encore à Tours pour faire sa rhétorique dans un collège que les Pères Jésuites fondèrent en ce moment dans cette ville. Mais au bout d'un an il fut rappelé à Orléans pour y suivre un cours de philosophie. Ce fut dans cette dernière ville, nous aimons à le dire ici en passant, qu'il fit la connaissance du R. P. Saint-Jure, si connu par ses ouvrages de spiritualité, et qui demeura jusqu'à sa mort un de ses plus tendres et meilleurs amis.

Cependant Dieu, qui bénit toujours l'obéissance, voulut se hâter de récompenser celle de notre fervente Ursuline par de suaves consolations intérieures qui durèrent depuis la fête de Pâques jusqu'à celle de l'Ascension. Bien qu'elle ressentît encore quelquefois, il est vrai, l'aiguillon de ses croix et épreuves intérieures, cette douleur fut singulièrement tempérée pendant ces quarante jours par les pieux colloques qu'il lui fut donné d'avoir avec son Époux divin dans le mystère de sa Résurrection. Mais à partir de la fête de l'Ascension, elle se trouva de nouveau en proie aux mêmes tortures intérieures. On eût dit que Notre-Seigneur montant au ciel lui eût retiré avec le doux bienfait de sa divine présence, toute joie et toute consolation. Son état devint même pire qu'il n'avait jamais été. « Les faiblesses qu'une âme est capable de souffrir, dit-elle, m'assaillirent de toutes parts. Je me voyais



sujette à toutes les imperfections dont je m'étais autrefois scandalisée chez les autres. De ces imperfections, je tombai dans de plus grands maux encore. Je fus tentée d'orgueil. Le démon me poussait à faire et à entreprendre des choses plus considérables que celles qui m'étaient imposées par l'obéissance. Cette tentation fut si violente, que les efforts que je faisais pour y résister me rendaient malade. Le démon me représentait encore toutes sortes de perfections, en cherchant à me persuader que je les possédais toutes. Il s'efforçait de grossir à mes yeux, d'un côté, les défauts des autres, et, de l'autre, le bien qu'il me montrait en moi. J'opposais à toutes ces suggestions un souverain mépris, et ce remède fut efficace. »

Ne pouvant la vaincre du côté de l'humilité, son terrible ennemi dirigea ses efforts du côté de l'obéissance. Mais ici encore ce fut en vain. Elle prit même l'offensive contre lui, en s'assujettissant volontairement et librement, plus longtemps que ses supérieures ne l'eussent permis, aux pratiques qui répugnaient le plus à sa nature, et étaient le plus souvent pour elle l'occasion de ces tentations de désobéissance. C'est ainsi, du reste, qu'ont toujours agi les saints dans la lutte contre le démon et contre eux-mêmes.

Le tentateur eut alors recours, pour vaincre cette âme héroïque, à tous les plus affreux moyens que sa malice put lui suggérer. Il envahit encore une fois son imagination, lui représentant toutes sortes d'images horribles et abominables; son esprit fut

plus cruellement atteint qu'il ne l'avait jamais été par les doutes les plus affreux contre la Foi, tandis que son cœur était non moins douloureusement éprouvé par des pensées de blasphème contre l'unique objet de son amour. « Ces pensées, dit-elle, m'étaient plus sensibles que tout le reste. Avoir de tels sentiments contre mon cher Amour, c'est le plus grand martyre qu'on puisse endurer. Il m'est impossible d'exprimer une si grande douleur. »

A la suite de cet horrible déchainement de toutes les forces de l'enfer, elle eut comme un moment de désespoir. Ce fut dans son âme une angoisse inénarrable, quelque chose de semblable à ce qui se passa dans l'âme de notre divin Sauveur lorsqu'il s'écria du haut de la croix : *Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?*

Une dernière consolation lui restait cependant encore, celle d'épancher son cœur dans celui de sa supérieure, mais elle ne tarda pas à lui être ôtée. « Il me vint, nous dit-elle, une grande tentation d'aversion contre notre Mère, car il me semblait qu'elle était cause de toutes mes peines. Comme j'avais toujours éprouvé du soulagement lorsque je lui parlais, il plut à Notre-Seigneur de me priver aussi de cette consolation, ce qui fut pour moi une de mes plus grandes mortifications. J'eus beau aller lui communiquer ma peine à son égard, afin de vaincre ainsi une tentation si pénible, cette confiance ne fit que l'augmenter au contraire. Je compris qu'elle n'était plus un refuge pour moi comme elle

l'avait été jusqu'alors, mais elle devint bientôt le sujet d'une continuelle défiance de ma part. Je regrettai même de lui avoir fait cette ouverture de conscience dans la crainte qu'elle ne s'imaginât que toutes ces pensées étaient volontaires, et qu'elle n'en conçût pour moi du mépris et un désir de m'abaisser en tout ce qu'elle pourrait. Plus je combattais ces pensées, plus elles se multipliaient. Si je parvenais à en étouffer une, il en renaissait une autre aussitôt. En un mot, c'était dans le fond de mon esprit un murmure continuel contre elle, un sentiment de répulsion contre toutes ses ordonnances, qui me paraissaient aller à l'encontre de tous mes sentiments. Ah! que j'étais humiliée parmi tant de misères! Car de quelque côté que je me regardasse je ne voyais autre chose, et je disais à Notre-Seigneur :

« Mon cher Amour, faites-moi, s'il vous plaît, connaître les empêchements qui sont en moi, et qui m'empêchent de faire le bien que je voudrais, car, pour vous être agréable, il n'est rien que je ne sois disposée à accomplir. Mon divin Sauveur me faisait connaître alors qu'il voulait que je ne m'attachasse qu'à lui seul, que je n'attendisse du secours que de sa bonté, et que je fisse sans pitié le sacrifice de tous les sentiments de la nature. Je reconnus aussi le signe évident de son amour et de sa miséricorde à mon égard en plusieurs épreuves qu'il m'avait envoyées, et notamment en celles que j'avais eues par rapport à notre révérende Mère, car j'éprouvais beaucoup d'attachement pour elle. Il faut que je

dise ici en toute simplicité qu'ayant constaté ce penchant chez moi, je me prive depuis fort longtemps déjà de l'aborder de peur d'augmenter encore mon affection à son égard, tant j'appréhende ces sortes d'attachements que je considère comme fort dangereux pour les âmes qui tendent à l'union divine. C'est un vrai poison qui ne sert qu'à les distraire et à mettre obstacle à leurs rapports avec Dieu ; et on ne saurait dire combien ces affections trop naturelles sont désagréables à sa divine Majesté. C'est du moins ce que j'ai appris et constaté en plusieurs rencontres <sup>1</sup>. »

Ces réflexions ne sauraient être trop méditées par les âmes appelées à la parfaite union avec Dieu, et toutes celles qui sont consacrées à Jésus le sont plus ou moins. Ce divin Époux, qui ne peut souffrir en leur cœur d'autre affection que la sienne, brise impitoyablement tous les liens qui les attachent naturellement encore, et souvent à leur insu, aux créatures même les plus saintes et les plus dignes d'être aimées. Ce sacrifice est rude, sans doute, mais il est absolument nécessaire pour la parfaite immolation de la nature. Le divin Sauveur n'en a-t-il pas d'ailleurs donné l'exemple, lorsque, du haut de la croix, après avoir tout sacrifié, il a voulu encore nous abandonner sa Mère ?

Quand elle vit ce que Dieu lui demandait, notre chère épouse de Jésus crucifié n'hésita pas à con-

<sup>1</sup> Claude Martin, II<sup>e</sup> partie, ch. x, *addition*, p. 225, 226.

sommer ainsi sa passion douloureuse. Morte de nouveau à elle-même et à toutes les choses d'ici-bas, privée de toutes les consolations qui pouvaient lui venir du ciel ou de la terre, soumise, abandonnée au bon plaisir de son divin Époux, attachée à la croix avec lui et pour lui, elle pouvait s'écrier à son tour : *Consummatum est*. « Tout est consommé. »

Mais n'oublions pas que c'est dans la consommation de son sacrifice et dans la mort de la nature que l'âme sainte trouve le secret d'une vie plus parfaite encore et plus intimement unie à Dieu. Grandes et précieuses leçons pour toutes les personnes pieuses appelées, elles aussi, dans une mesure plus ou moins grande, à marcher dans ces voies douloureuses, mais toujours fécondes !

---

## CHAPITRE IV

### L'AMOUR DE LA CROIX. — VISION PROPHÉTIQUE

Résultat de ses épreuves intérieures. — Amour de la croix. — Son estime pour les épreuves spirituelles. — Récompense qu'elle en a reçues en ce monde. — La grande vision prophétique. — Les tendres caresses de Marie. — Nouvelles ardeurs pour l'apostolat.

*Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi.*

A Dieu ne plaise que je me glorifie en en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ!

(Gal., vi, 14.)

*Aperti sunt caeli, et vidi visiones Dei.*  
Les cieux ont été ouverts, et j'ai vu les visions de Dieu. (Ézéchiel, i, 1.)

Les heureux effets de la direction spirituelle du R. P. de la Haye ne tardèrent pas à se manifester dans l'âme de notre chère professe, malgré les jours d'épreuves qui se succédèrent pendant quelque temps encore. Ce religieux vraiment apostolique, envoyé de Dieu pour la consoler et ramener en elle le calme après la tempête, lui avait conseillé de cesser ses lectures spirituelles dans le beau traité de *la Perfection chrétienne*, par Rodriguez, et de s'adonner exclusivement

à la lecture de l'Écriture sainte, pour laquelle elle avait un attrait extraordinaire, accompagné de lumières toutes célestes qui lui en facilitaient l'intelligence. Elle en lisait peu, nous dit-elle, parce que « son occupation intérieure, le profond recueillement de ses puissances en Dieu qui lui était habituel, ne lui permettait pas d'en lire davantage ». Mais ce peu suffisait pour alimenter son âme.

Après les longs jours de ténèbres spirituelles qu'elle venait de traverser, elle voyait luire maintenant, dans tout son éclat, le doux soleil des consolations célestes. Ainsi, quand l'azur du ciel a longtemps été voilé par d'épais et sombres nuages, le soleil retrouve, lorsqu'une brise légère vient à les dissiper, un éclat encore plus radieux.

Toutefois, de ces longs jours passés sur la croix avec son divin Époux, l'épouse emportait dans son cœur un souvenir ineffaçable, plus que cela, une grâce infiniment précieuse. C'était un amour vraiment passionné pour la souffrance. C'est dans la croix, en effet, qu'est pour nous la vie et le salut, et il faut y avoir été attaché comme notre vénérable Mère, pour en connaître à fond les inappréciables trésors.

« Dans toutes mes croix je reconnais, dit-elle, le grand amour que Notre-Seigneur me porte, combien elles me sont utiles et combien je dois les chérir. Elles m'éclairent, me font voir et comprendre ce qui est défectueux et contraire au pur amour. Elles me font aussi mourir à tous mes sentiments naturels et m'aident puissamment à me défaire de tout ce qui

peut retarder ma marche dans la voie de la perfection. Quand je me sens toute crucifiée intérieurement, je me sens alors plus intimement unie à mon divin Rédempteur, et volontiers je le prierais de ne point m'épargner, mais de me frapper encore et de me faire mourir à moi-même, jusqu'à ce que je ne vive plus que pour lui. Dans l'abondance des faveurs spirituelles, au contraire, on supporte, il est vrai, gaiement tout ce qui arrive; mais on ne se connaît pas bien soi-même, et quelquefois une foule d'imperfections se cachent dans cette joie. Mais, lorsque tout secours divin semble s'être retiré et que l'âme paraît être livrée à elle-même, elle se connaît alors, elle voit toutes ses faiblesses et ses misères. Elle commence à être désabusée de ses illusions et à comprendre qu'elle est loin encore d'être mortifiée complètement.

« Ce sont là des avantages bien précieux. Aussi j'ai toujours gardé, depuis mes grandes épreuves intérieures, un grand amour pour les souffrances. Si bien que, si l'on me donnait à choisir entre toutes les joies spirituelles qu'une âme peut goûter en cette vie, et toutes les douleurs intérieures que j'ai connues et éprouvées, et dont je n'ai pu rapporter la millième partie, je n'hésiterais pas un instant à choisir les croix, les épreuves, bien persuadée que lorsqu'elles sont supportées avec patience et résignation, elles nous procurent les plus grands biens<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Claude Martin, II<sup>e</sup> partie, ch. VII, *addition*.



On ne saurait mieux exprimer les sentiments d'une âme parfaitement morte à elle-même, et qui a bu à longs traits au calice des souffrances du divin Sauveur. Quels précieux encouragements ils nous offrent, à nous qui succombons trop souvent sous le poids des plus légères épreuves !

Une autre vérité bien importante, qu'il ne faut pas oublier de rappeler ici, c'est que les grandes épreuves sont ordinairement le signe avant-coureur des grandes grâces. Peu de jours, en effet, après que notre fervente religieuse eut été délivrée de ses tentations, elle fut favorisée d'une vision prophétique où sa vocation apostolique pour le Canada commença à lui être manifestée, bien que d'une façon toute mystérieuse encore.

« Une nuit, après un entretien intime et familial avec mon divin Époux, il me fut représenté en songe que j'étais avec une dame séculière que j'avais rencontrée par je ne sais quel hasard. Nous quittâmes, elle et moi, le lieu de notre demeure ordinaire, et, la prenant par la main, je l'emmenai avec moi à grands pas et avec bien de la fatigue vers la mer, du côté où l'on fait les embarquements. Nous trouvions des obstacles très considérables qui s'opposaient à notre passage et à notre arrivée au lieu où nous aspirions. Bien que je ne susse pas quel était ce lieu ni le chemin qui y conduisait, je franchissais cependant tous ces obstacles, ayant toujours auprès de moi cette bonne dame. Nous arrivâmes enfin à une belle place précédée d'un magnifique portique, sur le

seuil duquel nous trouvâmes un homme vêtu de blanc que je compris être un apôtre. Il était le gardien de ce lieu. Par un signe de sa main il nous y fit entrer, nous donnant à entendre que c'était par là qu'il fallait passer. Nous entrâmes donc. Le lieu était ravissant. On eût dit une grande place dont le pavé était de marbre blanc ou d'albâtre, par carreaux, et les liaisons en paraissaient être d'un beau rouge. Il n'avait point d'autre voûte ou plafond que la voûte céleste. Il était entouré de superbes édifices en forme de monastères. Le silence absolu qui y régnait ajoutait encore au charme et à la beauté de ces lieux. En y avançant, j'aperçus de loin, à main gauche, comme une petite église de marbre blanc, d'une belle architecture antique. A l'entrée, s'élevait un siège dans une sorte de niche, où la très sainte Vierge se tenait assise, ayant entre ses bras son divin enfant Jésus.

« Au bas de ce lieu, qui était très éminent, s'étendait un grand et vaste pays, plein de montagnes et de vallées, mais tout couvert de brouillards épais, à l'exception d'un petit édifice qui servait d'église à tout le pays. La Mère de Dieu regardait avec compassion ces vastes contrées infidèles, dont la vue causait autant de pitié que de frayeur, et où l'on ne pouvait descendre que par un sentier rude et étroit. De loin, la sainte Vierge et son Fils paraissaient de marbre comme tout le reste; mais, en approchant, je reconnus qu'ils étaient vivants. D'abord, la Mère de Dieu me parut aussi inflexible que le marbre sur

lequel elle était assise; cependant je ne laissai pas de m'avancer vers elle. Dès que je fus proche, je laissai la main de ma compagne, et, par un tressaillement d'amour, je courus vers cette divine Mère, étendant les bras, en sorte qu'ils pouvaient atteindre les deux bouts de la petite église. J'attendais avec ardeur qu'elle me fit quelque grâce; mais, comme elle regardait ce pauvre pays, je ne pouvais apercevoir son visage. Un instant après, je la vis tout à coup devenir flexible, et jeter les yeux sur son divin Fils, auquel elle paraissait faire entendre quelque chose d'important, et il me semblait qu'elle parlait de ce pays et de moi. Alors mon cœur s'enflamma de plus en plus, et mon âme ressentit je ne sais quoi de divin qui me plongea dans une paix et une satisfaction intérieure inexprimables. Ma compagne s'était arrêtée à deux ou trois pas, pour descendre dans ce grand pays, d'où elle regardait la sainte Vierge, qu'elle pouvait voir de côté. Cette divine Mère était d'une beauté ravissante, toute céleste, et paraissait avoir l'âge de quinze ou seize ans. Cependant, les bras toujours étendus, je soupirais après elle. Alors, avec une grâce ineffable, elle se tourna vers moi en souriant amoureusement, et elle me baisa sans me dire mot. Puis elle se retourna vers son Fils et continua de lui parler, ayant toujours, ainsi qu'il me paraissait, quelque dessein sur moi. Elle se tourna une seconde fois et me baisa derechef. Elle parla encore à son très adorable Fils et me baisa pour la troisième fois. Ces douces caresses

remplirent mon âme d'une onction toute céleste<sup>1</sup>. »

Toutes ces circonstances sont remarquables. Mais on ne peut se lasser d'admirer surtout les douces caresses prodiguées par la Mère de Dieu à cette âme privilégiée qui avait reçu, on s'en souvient, dès les premiers jours de son enfance, celles de Jésus. « Voyant que la très sainte Vierge parlait de moi, ajouta-t-elle, mon cœur se sentait ému et s'enflam-mait de plus en plus, et j'éprouvais en même temps je ne sais quelle paix suave et satisfaction intérieure. La beauté de cette divine Mère était ravissante. Son souvenir me pénètre encore d'une ineffable joie. Je me réveillai alors, tout émue et transportée de bonheur, portant en mon âme l'influence des sacrés baisers de Marie. Peu s'en fallut même que je ne courusse partout pour dire à toutes mes sœurs et mères la faveur ineffable qui venait de m'être accordée. Mais je ne pus m'empêcher d'en parler à quelques novices que je rencontrai, après les heures du grand silence<sup>2</sup>. »

La future Ursuline du Canada était bien éloignée de comprendre encore la signification mystérieuse de la grande vision qu'elle vient elle-même de rapporter. Ce secret ne lui fut révélé que plus tard. Mais ce grand pays qu'elle avait entrevu de loin, cet apôtre vêtu de blanc qui lui en avait ouvert les portes, cette dame séculière qui l'accompagnait, toutes ces circonstances vraiment prophétiques demeurèrent

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. VII, II<sup>e</sup> partie, p. 209-210.

<sup>2</sup> *Id.*, *addition* au ch. VII, p. 230.

gravées au fond de son cœur comme un précieux et mystérieux souvenir. Elles y excitèrent, en outre, un plus ardent attrait pour la vie apostolique. Depuis les doux baisers de la très sainte Vierge, « je portais, dit-elle, dans mon âme un feu qui me consumait pour cela <sup>1</sup>. » Et ailleurs : « J'avais toujours eu, il est vrai, dès mon enfance, une grande inclination pour le salut des âmes. C'était même cet attrait pour l'apostolat qui m'avait déterminée à entrer dans l'ordre des Ursulines. Il n'avait cessé de se développer et d'augmenter en moi, à mesure que j'avais dans la connaissance des choses intérieures. Mais, après avoir reçu les tendres caresses de Marie, dont je viens de parler, je me sentis tout embrasée d'un zèle ardent tout nouveau pour le salut des infidèles. J'aurais voulu voler partout pour aller les racheter, suivre les missionnaires dans leurs courses apostoliques, m'associer à leur ministère pour sauver tant de pauvres âmes abandonnées <sup>1</sup>. »

Ce furent là les premiers préludes de sa vocation au Canada. Tous les événements vont bientôt se dérouler, comme ils lui ont été prédits par cette vision prophétique. Mais avant de la suivre dans ces régions lointaines, où elle doit faire connaître et aimer le nom de Jésus-Christ, il nous reste à la considérer dans son cher monastère de Tours. Elle doit y remplir auparavant une grande mission.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. VIII, p. 235.

<sup>2</sup> *Id.*, *addition* au ch. VII, p. 233-234.

## CHAPITRE V

### LA LUMIÈRE DU NOVICIAT

Elle est nommée sous-maîtresse du noviciat. — Son talent d'interprétation de la sainte Écriture. — Ses maximes spirituelles. — Ses disciples du noviciat. — Mère Marie de la Nativité. — Mère Angélique de la Conception. — Mère Marie de Saint-Joseph. — Sœur Perrine de Sainte-Claire.

*Erat lucerna ardens et lucens.*

Elle était comme une lampe ardente et brillante. (Jean, v, 35.)

*Adducentur Regi virgines post eam.*

De nombreuses vierges seront amenées au Roi à sa suite. (Ps. XLV, 15.)

Les qualités d'esprit et de cœur de notre fervente religieuse, sa haute piété, son expérience de la vie intérieure, l'avaient tout naturellement désignée à ses supérieurs pour les délicates et importantes fonctions de maîtresse du noviciat. Malheureusement elle n'avait pas encore quatre ans révolus de profession religieuse; ce qui à cette époque, d'après les règles et les constitutions en usage, empêchait une professe de remplir cette charge. Mais on se dédommagea en

lui confiant les fonctions de sous-maîtresse, avec la mission spéciale de pourvoir à l'instruction religieuse des novices et des jeunes religieuses. Cette charge comportait, en outre, certaines explications à donner sur la sainte Écriture et la méthode d'oraison.

Les succès ne se firent pas attendre. Bientôt on vit accourir à ses leçons et à ses instructions la communauté presque tout entière. Les plus anciennes religieuses se seraient volontiers constituées ses disciples, tant elle les étonnait et les ravissait par sa science, son onction, sa vertu, nous dirions même son éloquence, si nous ne craignons d'employer ici un mot trop profane.

C'était dans l'oraison plus encore que dans l'étude qu'elle puisait ses inspirations. Souvent une considération de la vie de notre divin Sauveur, ou une parole de la sainte Écriture, l'impressionnait tellement, qu'elle ne pouvait être maîtresse de son émotion.

Elle a raconté elle-même qu'un jour, en commentant l'*Ave Maria*, lorsqu'elle fut arrivée à ces paroles : *Le fruit de vos entrailles est béni*, ce mot *fruit* lui rappela tout à coup le passage du prophète Zacharie où Notre-Seigneur est comparé au *froment des élus* et au *vin qui fait germer les vierges*. Elle fut aussitôt obligée de s'arrêter, pour donner libre cours à ses larmes. Mais, reprenant un moment après son pieux commentaire, elle fit une touchante application à notre divin Sauveur de ce passage du prophète Zacharie, et de cet autre du Cantique des cantiques :

*Mon Bien-Aimé est comme un raisin de Chypre dans les vignes d'Engaddi.*

Le Verbe incarné, son divin Époux, était d'ailleurs pour elle le foyer lumineux qui éclairait toutes choses. Elle ne voyait que lui dans toutes les pages de nos saints livres. Le Saint-Esprit, qui remplissait son âme, lui révélait tous les trésors cachés qu'ils renferment par rapport à ce Verbe divin. Aussi il est impossible d'exprimer, ni même de comprendre ce qu'elle ressentait dans ces études qui étaient moins pour elle des études qu'une sublime oraison. L'univers entier lui apparaissait comme le royaume du Verbe incarné, et elle raconte que ce divin Roi se plaisait à l'y introduire, à lui en montrer toutes les merveilles; mais il lui faisait connaître surtout le souverain domaine que Dieu le Père lui a donné sur les cœurs, à la suite des victoires qu'il a remportées, par l'effusion de son sang, sur l'empire de la mort et du péché. Quelquefois, dans son intime union avec ce Verbe divin, elle le voyait dans le sein du Père, qui lui était représenté sous le symbole d'un fleuve ou d'un torrent de feu, figure du Saint-Esprit, qui embrase l'âme de tous les saints en leur communiquant la vie divine.

Comment, sous l'impression de ces touches célestes, eût-elle pu contenir au dedans d'elle-même le feu qui la consumait? Il s'échappait au dehors, le plus souvent à son insu et même quelquefois malgré elle, lorsqu'on venait la visiter dans sa cellule pour considérer un ouvrage très délicat qu'elle confectionnait



alors pour le saint autel, ou lorsqu'elle était appelée à instruire ses chères novices. Heureuses âmes appelées à recueillir, des lèvres de leur sainte sous-maîtresse du noviciat, le miel le plus savoureux de nos saints livres, qu'elle avait soin, comme une abeille diligente, de leur préparer ainsi tous les jours. Non contente de puiser dans l'Écriture sainte et dans l'oraison le suc des divins mystères, elle avait aussi recours aux auteurs ecclésiastiques les plus estimés, et notamment au catéchisme du saint concile de Trente et à celui du cardinal Bellarmin. Elle nous a légué quelque chose du résultat de ses travaux dans un livre<sup>1</sup> qu'elle a composé plus tard elle-même, sur l'ordre de ses supérieurs, et qui est, on peut le dire, un des ouvrages les plus riches et les plus achevés que nous possédions en ce genre.

En dehors de ses pieuses conférences spirituelles au noviciat, la Mère Marie de l'Incarnation parlait peu. Quand elle le faisait, c'était toujours avec discrétion, sagesse, douceur et dévotion. On remarquait même quelque chose de sentencieux dans ses paroles,

<sup>1</sup> Ce livre fut publié en France, en 1684, sous le titre de *l'École sainte*. Le Père de Charlevoix a déclaré « qu'il n'en est point (ce sont ses propres paroles) où les vérités soient expliquées avec plus d'ordre, de précision et de netteté. Le choix et l'application des passages de l'Écriture sont bien voir, ajoute-t-il, que la Mère de l'Incarnation a été une des personnes de son siècle qui aient mieux connu les Livres saints. Tout y respire une merveilleuse simplicité qui écarte cette dangereuse curiosité, cause ordinaire de l'orgueil, du libertinage de l'esprit et de l'insensibilité du cœur. » Cet ouvrage a été réédité de nos jours chez Casterman sous ce titre : *Catéchisme de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation*.

ordinairement pleines de fréquentes réminiscences de nos saints livres. Le *Cantique des cantiques* lui était surtout très familier, et elle savait en tirer à propos les plus suaves inspirations. Depuis longtemps, du reste, étant toute jeune fille encore dans le monde, elle avait contracté l'heureuse habitude de veiller avec soin sur son langage, tant elle avait été persuadée de bonne heure que l'immortification de la langue est une cause de très graves imperfections et souvent même de grands péchés. Aussi ne l'avait-on jamais entendue proférer une parole tant soit peu légère et inconsidérée.

Cette habitude de formuler ses pensées en sentences claires et précises avait le grand avantage de faire pénétrer sa doctrine spirituelle plus avant dans l'esprit et dans le cœur des novices et des jeunes religieuses qu'elle était chargée d'instruire. Celles-ci, de leur côté, ont pu ainsi la recueillir plus facilement et nous en conserver le précieux trésor. On nous saura gré, sans doute, d'en donner ici quelques fragments.

« Une âme que Dieu appelle à une vie continuelle de l'esprit doit se résoudre à passer par beaucoup de morts avant que d'arriver au terme; cela n'est pas imaginable, et qui n'y aurait passé aurait de la peine à le croire, aussi bien que de l'abandonnement où l'âme doit être de se laisser conduire où Dieu la veut mener.

« Plusieurs désirent et s'efforcent d'avoir le don d'oraison, et ils ne désirent et ne s'efforcent pas

d'avoir celui de l'humilité et de la vraie abnégation d'eux-mêmes, sans lequel il n'y a point de vraie oraison.

« Sans la mortification, il n'y a point de vraie oraison ni de véritable esprit intérieur. L'un et l'autre doivent aller de même pas, autrement toutes nos dévotions doivent être suspectes.

« La mortification et l'oraison sont deux sœurs jumelles qui ne se doivent point quitter : si l'une cesse, l'autre périt.

« Celle qui parle beaucoup n'a pas le don d'oraison, ni même celui de la dévotion pour beaucoup aimer Dieu; n'étant pas possible d'avoir le cœur et la bouche ouverte à Dieu et aux hommes.

« La pureté de l'âme est une disposition essentielle pour s'unir à Dieu; car, comme la mer naturelle ne peut rien souffrir d'impur, ainsi ce Dieu de pureté, qui est un océan infini de toute perfection, rejette les âmes mortes, et n'admet que celles qui vivent en lui et qui lui sont semblables en pureté.

« Il n'y a rien qui soit plus capable de perdre l'âme que la curiosité dans l'oraison et le désir de savoir plus que Dieu ne veut apprendre.

« L'on peut excéder dans le désir de connaître, mais non dans le désir d'aimer.

« L'on dit que la contemplation est oisive, et cela est véritable en un sens; mais son oisiveté est active et accompagnée de grands travaux. La vie la plus sublime consiste en ces deux points : dans la pratique extérieure des vertus de l'Évangile, et dans la

familiarité intérieure avec Dieu. Et je ne l'aurais cru si je n'en étais assurée par une voie que je ne puis mettre sur ce papier. Nous obligeons Dieu, s'il faut ainsi parler, quand nous nous jetons entre ses bras pour le caresser. Nous devons donc nous perdre en lui amoureuxment ; car, encore qu'il soit tout et que nous ne soyons rien, nous en serons plus aisément et plus heureusement perdus.

« Le Père éternel a fait voir à une personne que si elle lui demande par le cœur de son Fils, il lui donnera tout ce qu'elle voudra.

« Mon esprit, disait-elle encore, ne peut concevoir comment une lumière peut demeurer un moment dans l'entendement sans que la volonté soit captivée, parce que Dieu est un objet si aimable, si gracieux et si ravissant, qu'il faut lui céder sans remise au moment qu'il paraît.

« Dès qu'un cœur est navré, il aime partout, pourvu qu'il entretienne les plaies de l'amour, et qu'il ne les referme pas par de misérables médicaments, c'est-à-dire par les fausses raisons de l'amour-propre.

« Il faut tous les jours commencer à aimer Dieu, et croire aujourd'hui qu'hier on ne l'aimait pas vraiment, puisque les degrés de ce saint commerce sont de ne voir de parfait que ce qui est devant soi, et défectueux tout ce qui est passé. » Elle disait souvent : « Je ne puis comprendre comment une âme s'amuse à s'entretenir avec les créatures, ayant toujours en soi le Créateur, avec lequel elle se peut entretenir. »

Cela s'accorde avec ce qu'elle disait un peu avant sa mort aux novices, dont elle avait actuellement la charge; à savoir, « qu'elle ne pouvait s'imaginer comment une âme religieuse qui a la Divinité au dedans d'elle-même peut rechercher sa satisfaction dans les créatures. »

« Je m'étonne comment une âme n'est pas toujours contente, croyant et sachant qu'elle a Dieu pour Père. C'est que l'on réfléchit trop sur soi-même.

« Les plus saints ressentent jusqu'à la mort des restes et des attaches de la nature corrompue, et c'est ce qui fait le véritable motif de leur humiliation.

\* « Il importe beaucoup que par notre propre expérience nous ressentions des faiblesses, afin que, les portant en nous, nous ayons de l'humilité en nous-mêmes et de la compassion pour les autres.

« Plus l'âme s'approche de Dieu, plus elle connaît son néant. Et quoiqu'elle soit dans un très haut degré d'amour, elle s'en humilie davantage en sa présence. Cela s'accorde parfaitement, et me fait concevoir le sens de cette parole de Notre-Seigneur : *Celui qui s'humilie sera exalté.* Et celui de cette autre : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.*

« L'obéissance est le passeport de tout, pourvu qu'on ait l'intention droite.

« Ce qui m'étonne, disait-elle, et une chose que je ne puis comprendre, c'est qu'une âme religieuse qui veut aimer Dieu et être aimée de lui ne soit pas obéissante et qu'elle ait de la peine à se soumettre. »

Elle disait ordinairement que, « quand une chose est commandée à une personne religieuse, elle ne doit point avoir d'autre motif pour obéir que le souvenir et la considération de ses vœux. »

Elle ne pouvait comprendre « qu'une âme religieuse eût de la peine à se soumettre à l'obéissance, puisqu'on est toujours assuré, disait-elle, qu'en obéissant on fait la volonté de Dieu ».

C'était aussi son sentiment, et elle le communiquait souvent à ses sœurs, que « l'âme curieuse des choses du monde n'a point l'esprit de Dieu; car le royaume de la paix s'établit dans un cœur dénué, et qui, par une sainte haine de soi-même, se plaît à détruire les restes de la nature corrompue ».

Elle a maintes fois déclaré qu'il n'y avait point de chemin plus court pour parvenir à la perfection de la vie intérieure que le retranchement universel des réflexions, non seulement sur tout ce qui peut donner de la peine, mais encore sur tout ce qui ne porte point à Dieu ni à la pratique de la vertu.

« Mes tentations, disait-elle, m'ont été des instructions; car par moi-même j'ai appris à gouverner les autres. »

Elle avait en haine tous les vices, mais surtout le mensonge, disant qu'en ouvrant la bouche pour mentir, on ferme son cœur à Dieu.

Voulant montrer la tranquillité et la douceur avec laquelle il faut agir, elle disait que « l'empressement que l'on a d'achever une chose pour courir et en commencer une autre fait que toutes les deux sont imparfaites ».

« Il n'est pas possible, disait-elle encore, de vivre longtemps dans la vie spirituelle sans passer par de grandes épreuves.

« Les afflictions qui nous arrivent ne sont pas des choses casuelles, mais des grâces de la Providence pour nous détacher des créatures et nous unir à Dieu.

« Je ne sais comment on se peut aigrir dans les accidents fâcheux, puisque, venant par l'ordre de la divine Providence, tout nous doit être également aimable.

« Avoir de la résignation dans les souffrances, c'est une marque que l'on est proche de Dieu et de ses miséricordes.

« Dans les infirmités que Dieu nous envoie, nous ne devons rien désirer, sinon qu'elles ne nous empêchent point de le servir; car, quant aux souffrances qui y sont attachées, c'est un présent qu'il nous fait et que nous devons chérir. »

Elle disait souvent aussi que « souffrir et prier, c'est tout ce que nous pouvons faire en ce monde, tant pour nous-mêmes que pour en obliger les Églises triomphante, militante et souffrante<sup>1</sup> ».

Comment nous étonner que de si profondes maximes, souvent répétées par notre vénérable Mère, avec cette autorité souveraine que les exemples d'une sainte vie sont seuls capables de donner à la parole, aient formé dans le monastère de Tours de si ferventes âmes, des religieuses si parfaites ?

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. VIII, p. 237 et suiv.

Nous voudrions pouvoir les montrer toutes, les unes après les autres, à nos lecteurs. Retracer leurs vertus serait encore dépeindre celles de notre vénérable Mère, car elle sut en façonner plusieurs vraiment à son image. Qu'on nous permette du moins d'en mentionner ici quelques-unes, dont on trouvera la biographie à la fin de ce volume. Nous nommerons tout d'abord la Mère Marie de la Nativité, admirable modèle de régularité, d'abnégation absolue de soi-même et de parfaite mortification. On remarque dans la correspondance de la Mère de l'Incarnation plusieurs lettres qui lui sont adressées du Canada, dans lesquelles notre Mère lui témoigne les sentiments de l'amitié et de l'estime les plus profondes.

Une autre sainte religieuse formée par ses soins fut encore la Mère Angélique de la Conception. On ne peut rien lire de plus beau ni de plus édifiant que le récit de ses douces vertus, que nous a laissé dom Claude Martin. Elle appartenait à l'ancienne famille des de la Beaume le Blanc de la Vallière, et était la tante de l'infortunée duchesse de la Vallière, qui, par ses scandales et son glorieux repentir, a rendu, au xvii<sup>e</sup> siècle, ce nom si illustre. C'est à cette sainte tante (dom Claude Martin l'affirme avec tous les caractères d'une absolue véracité), que cette malheureuse victime de son affection pour Louis XIV fut redevable de sa conversion. Bien souvent la Mère Angélique de la Conception eut recours aux prières de son ancienne sous-maitresse du noviciat, en faveur de sa nièce égarée. Ce ne fut jamais en



vain. Nous en avons une preuve authentique dans ces lignes si touchantes, que notre Mère de l'Incarnation lui adressait de Québec, peu d'années avant sa mort : « Tous vos proches me touchent de près, mon intime Mère, et le sujet qui vous afflige m'afflige. J'en ai eu connaissance dans ce bout du monde, et je vous dirai que nous avons entrepris l'espace de dix semaines de grandes dévotions et de grandes pénitences, en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur, afin qu'il plût à sa bonté d'y mettre ordre et d'opérer le salut de qui vous pouvez juger ; et indépendamment de tout cela, j'ai encore pris, à mon particulier, l'affaire fort à cœur. Consolez-vous, mon intime Mère, en cette pesante croix. »

Il fallut, on le sait, de grands efforts et des prières bien ferventes, pour arracher la malheureuse duchesse de la Vallière aux affections coupables qui l'avaient retenue si longtemps captive. Sa pieuse tante, par un acte héroïque qui lui donne un trait frappant de ressemblance avec la Mère de l'Incarnation, consentit un jour à se charger elle-même de tous ses crimes, et à s'en rendre responsable devant Dieu. Le Ciel sembla vouloir ratifier d'une manière visible cette ardente charité. Elle mourut, en effet, le 16 décembre 1673, après de longues années de souffrance et de pénitence volontaires, et son illustre nièce, arrachée enfin aux brillantes séductions qui l'avaient égarée, brisa définitivement toutes ses relations avec le monde l'année suivante, et se retira au monastère des Carmélites de

Chaillot pour y mourir dans la plus austère pénitence.

Nous trouvons encore au noviciat du monastère de Tours, en ces années 1634, 1635, une jeune religieuse qui doit occuper une large place dans cette histoire, et dont nous aurons plus loin l'occasion de raconter en peu de mots la douce et innocente vie. Elle n'est encore connue que sous le nom de sœur Marie de Saint-Bernard. Nous la verrons à côté de la Mère Marie de l'Incarnation, au moment de son départ pour le nouveau monde, et durant les treize premières années de son séjour à Québec, où elle a laissé après elle un parfum d'innocence, de pureté, de dévouement, que le temps lui-même, après plus de deux siècles, n'a pas encore dissipé.

Ces trois religieuses, ainsi qu'une sœur converse, sœur Perrine de Sainte-Claire, dont l'histoire nous a conservé le nom avec le souvenir de ses éminentes vertus, et plusieurs autres encore que Dieu seul et ses anges connaissent, furent les glorieuses prémices de l'apostolat de la Mère de l'Incarnation après son entrée dans la vie religieuse. A en juger seulement par ces premiers résultats, on peut augurer déjà combien il sera un jour fécond et glorieux.

---

## CHAPITRE VI

### LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS ET LE CANADA

Pressentiments de départ. — Ardeurs apostoliques. — Prières, larmes, oburgations pressantes à Dieu pour obtenir le salut des âmes. — Révélation du sacré Cœur de Jésus. — Le Canada.

*Angustus est mihi locus; fac spatium mihi ut habitem.*

Ce lieu m'est étroit; ouvrez devant moi l'espace pour que j'aie y habiter.

(Isaïe, XLIX, 20.)

*Dabo eis cor... ut intelligent.*

Je leur donnerai (mon) cœur, afin qu'ils comprennent.

(Baruch, II, 31.)

Depuis le jour où elle avait reçu les tendres caresses de l'auguste Mère de Dieu, après sa première vision du Canada, notre fervente Ursuline ne cessait d'entendre au fond de son cœur les appels de plus en plus pressants de son divin Époux. « Ce lieu m'est étroit, disait-il; va au loin me chercher des âmes. » L'esprit apostolique qui l'animait ne lui laissait point de repos.

« Mon corps était dans notre monastère, dit-elle;

mais mon esprit, qui était lié à celui de Jésus, ne pouvait y demeurer enfermé. L'esprit apostolique qui s'était emparé de mon cœur me portait dans les Indes, au Japon, en Amérique, en Orient, en Occident, dans les parties septentrionales les plus inaccessibles, partout enfin où il y a des âmes à conquérir à Jésus-Christ. Je voyais les démons s'emparer de ces pauvres âmes, qu'ils ravissaient ainsi à l'empire de Jésus-Christ, qui les avait cependant rachetées de son sang précieux. A cette vue, j'entrais en jalousie, je n'en pouvais plus; je languissais, j'embrassais toutes ces pauvres âmes, je les serrais sur mon cœur, je les présentais au Père éternel, lui disant qu'il était temps qu'il fit justice en faveur de mon Époux; qu'il savait bien qu'il lui avait promis toutes les nations en héritage, que ce divin Fils avait satisfait par l'effusion de son sang pour tous les péchés des hommes. J'ajoutais que bien qu'il fût mort ainsi pour le salut du monde, toutes les âmes qu'il avait créées ne lui appartenaient pas encore, bien loin de là, et que je lui demandais pour Jésus-Christ toutes celles que je lui présentais et que je portais dans mon cœur. J'allais ainsi, poussée par cet ardent esprit catholique, dans les vastes étendues des Indes, du Japon, de la Chine. J'y accompagnais les ouvriers de l'Évangile, auxquels je me sentais étroitement unie, parce qu'ils se consumaient pour les intérêts de mon céleste et divin Époux. Il me semblait que je n'étais avec eux qu'une même chose, et quoique corporellement je fusse

dans l'actuelle pratique de mes règles, mon esprit ne cessait point d'aller ainsi à travers le monde, ni mon cœur de presser le Père éternel, par une activité amoureuse, pour obtenir le salut de tant de millions de créatures raisonnables que je lui présentais. O Père, que tardez-vous, lui disais-je, puisqu'il y a si longtemps que mon Bien-Aimé a répandu son sang? Je prie pour les intérêts de mon Époux. N'oubliez pas la parole que vous lui avez donnée, car vous lui avez promis toutes les nations.

« Je comprenais alors clairement, à l'aide d'une lumière infuse en mon âme, le sens des nombreux passages de la sainte Écriture où il est parlé du souverain pouvoir que le Père éternel a donné à son Fils sur tous les êtres créés. En même temps, mon cœur était tout embrasé d'un amour qui le consumait. Je sentais grandir en moi le désir que le Verbe divin régnât sur toute la terre, à l'exclusion des démons. M'adressant au Père éternel, je lui disais : Il est juste que mon divin Époux soit le maître, je me sens capable de le faire connaître à toutes les nations ; donnez-moi une voix assez puissante pour être entendue des extrémités de la terre, et pour dire partout que mon divin Époux est digne de régner et d'être aimé de tous les cœurs. Ces ardents désirs et ces gémissements étaient comme autant de flèches embrasées que je lançais à tout instant vers Dieu. Je lui représentais en même temps les passages de la sainte Écriture, particulièrement ceux de l'Apocalypse où il est parlé de règne du Verbe

Incarné sur toutes les nations. Puis, me considérant moi-même, il me semblait que j'étais déjà au milieu de toutes ces âmes, qui ne connaissent point encore mon Époux, et qui par conséquent ne lui rendent point leurs hommages; mais je les lui rendais pour elles, je les tenais, ce me semble, étroitement embrassées. J'aurais voulu les concentrer dans le sang précieux de mon adorable Seigneur et Maître.

« Mon esprit était toujours hors de moi-même. Mon corps lui-même semblait se consumer tous les jours peu à peu sous l'action de ce feu dévorant, et il devint bientôt presque semblable à un squelette. Mon supérieur, qui m'interrogeait souvent sur l'état de mon âme, craignit même que ces ardeurs apostoliques ne me donnassent la mort; aussi me commanda-t-il de faire tous mes efforts pour en éloigner ma pensée. Mais il m'était impossible de lui obéir, malgré toute la violence que je me faisais pour cela. Aussi il renonça bientôt à m'imposer cette obligation et il me laissa à l'esprit qui m'animait<sup>1</sup>. »

C'était surtout la nuit que notre ardente Ursuline se consumait ainsi sous l'action de ce feu intérieur. Libre alors de toute occupation extérieure, sa pensée s'envolait en quelque sorte à travers l'espace à la recherche des infidèles et des pécheurs. Mais, loin de goûter dans le temps de l'oraison ce repos et cette quiétude dont elle y jouissait autrefois, elle n'y trouvait plus maintenant qu'un terrible accable-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. ix, II<sup>e</sup> partie, p. 300 et suiv.

ment. Elle semblait être chargée de toutes ces âmes plongées dans les ténèbres de l'infidélité, encore soustraites au règne d'amour de son Bien-Aimé. Elle se présentait en cet état devant le Père éternel, qui paraissait demeurer sourd à ses véhémentes prières. Et chaque fois qu'elle se présentait ainsi devant Dieu, son agonie intérieure augmentait, car elle n'était point écoutée au gré de ses désirs.

Certes, si la tradition catholique semble nous défendre de donner à des femmes le titre d'*Apôtre*, spécialement réservé à ces hommes choisis par Jésus-Christ lui-même qui ont été les colonnes de son Église, nous pouvons bien dire de notre Mère Marie de l'Incarnation qu'elle a été essentiellement et au plus haut degré une femme apostolique. Nous ne croyons pas, en effet, qu'il y ait eu jamais un cœur plus dévoré du zèle du salut des âmes.

Ses grandes tribulations intérieures, causées par cette soif de la conversion du monde, nous rappellent à chaque instant celles du grand apôtre saint Paul. Elle en vint même jusqu'à imiter cet excès de zèle qui portait l'Apôtre des nations à désirer encourir lui-même l'anathème divin pour en délivrer l'âme de ses frères. Et ce désir n'a pas été chez notre vénérée Mère l'effet d'un transport passager; mais il est devenu, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette histoire, une de ses dispositions habituelles et permanentes.

Déjà bien des fois elle s'était offerte à Dieu comme une victime prête à souffrir toutes sortes de supplices

pour obtenir la conversion des infidèles, et la pleine possession pour son divin Époux de l'héritage universel des nations qui lui avait été promis. Non contente de souffrir pour une cause si juste et si chère, elle eût désiré ardemment être crucifiée, déchirée, brûlée, tourmentée de toutes manières. La cruauté des tyrans lui semblait trop douce, les peines qu'ils infligeaient aux martyrs trop légères, pour gagner le cœur de Dieu et obtenir un tel résultat. Ce fut alors qu'elle en vint à ce sacrifice dont nous venons de parler. Elle s'offrit à Dieu pour être envoyée en enfer jusqu'au jour du jugement dernier, et à en endurer tous les supplices pour obtenir enfin de Dieu la grâce qu'elle sollicitait depuis si longtemps.

Nous avons le témoignage de cet acte d'oblation héroïque non seulement dans ses relations, mais encore dans une lettre qu'elle écrivit à cette époque au Père dom Raymond de Saint-Bernard. « Un désir comme le mien, lui disait-elle, ne peut longtemps garder le silence. Il se renouvelle sans cesse, et j'ai toujours de nouvelles choses à dire. Il n'y a heure, mon révérend Père, où je ne ressente de nouveaux attraites qui me font ardemment aimer ces pauvres âmes plongées dans les ténèbres du péché et de l'infidélité. L'oraison a du pouvoir sur Dieu, j'ose donc me promettre leur conversion, et que le cœur de mon divin Époux se laissera fléchir, car je le caresserai si amoureusement qu'il ne pourra pas me la refuser. L'ardeur que je sens en mon âme



me porte aussi à vouloir souffrir des choses très grandes, que Votre Révérence ne croirait pas volontiers de ma charité, qu'elle sait être très petite ; mais celui qui alluma en mon cœur ce feu qui me consume est assez fort pour tirer sa gloire de la plus faible et de la plus chétive de ses créatures. C'est la grande lumière dont je suis toute pénétrée sur les vérités de notre sainte Foi qui cause en moi de tels effets. Je vois l'état déplorable où sont les âmes qui les ignorent ; il me semble qu'elles sont déjà plongées dans l'enfer, et que le sang de mon Jésus a été en vain répandu pour elle. Mon cœur est percé quand je pense que l'incompréhensible bonté de Dieu n'est pas connue, aimée et glorifiée des créatures mêmes dans lesquelles Dieu habite par sa puissance, et qui sont capables de le connaître, aimer et glorifier. Cela me fait souffrir plus que je ne puis vous le dire, et je conjure ce Dieu tout-puissant, auquel rien n'est impossible, de permettre, s'il le veut, que j'aie dans l'enfer jusqu'au jour du jugement. Il me fera ainsi une grande miséricorde, pourvu qu'il convertisse ces pauvres gens<sup>1</sup>. »

Malgré tous ces sublimes élans d'amour, Dieu cependant semblait demeurer sourd à tant de prières. Il fallut pour fléchir son cœur que lui-même vint révéler à sa servante le secret qu'il tenait caché depuis des siècles, mais qu'il ne devait pas tarder à

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. x, II<sup>e</sup> partie, p. 307 et suivantes.

révéler aux âmes de bonne volonté. Laissons la Mère Marie de l'Incarnation nous raconter elle-même cette sublime révélation.

« Une nuit, tandis que je représentais à Dieu cette grande affaire du salut des hommes rachetés par le sang de son divin Fils, je compris, par une lumière intérieure qui me fut communiquée, que cette divine Majesté ne m'écoutait point, et qu'elle ne se rendait point propice aux vœux et aux instances que je lui faisais. Je voyais en outre en mon âme que le Père éternel agréerait mes instances pour une si juste cause, mais qu'il voulait auparavant de moi quelque chose qui me manquait pour être exaucée. Je me confondais alors à ses pieds, je m'abîmais au centre de ma bassesse et de mon néant, afin qu'il plût à sa divine bonté de mettre en moi ce qui y faisait défaut. En ce moment même, j'expérimentai comme un écoulement et un rayon divin en tout mon être, et j'entendis aussitôt ces paroles : *Demande-moi par le Cœur de Jésus mon très aimable Fils; c'est par lui que je t'exaucerai et que je t'accorderai tes demandes* <sup>1</sup>. »

A peine notre vénérable Mère eut-elle commencé à prier par le Cœur de Jésus, selon l'ordre divin qu'elle avait reçu, son esprit fut aussitôt ravi en Dieu. Elle revit une seconde fois, dans ce ravissement sublime, « ce grand pays » qui lui avait été montré précédemment dans une circonstance analogue. Mais cette fois la vision fut accompagnée de

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. x, II<sup>e</sup> partie, p. 306.

ces paroles : « C'est le Canada que je t'ai fait voir, il faut que tu y ailles bâtir une maison à Jésus et à Marie. » — « Ces paroles, nous a-t-elle dit elle-même, qui portaient vie et esprit dans mon âme, la rendirent en cet instant dans un anéantissement indicible au commandement de cette infinie et adorable Majesté. » La servante de Dieu, accablée par cette révélation et cet ordre divin, trouva cependant assez de force pour répondre : « O mon grand Dieu ! vous pouvez tout, et moi je ne puis rien ; s'il vous plaît de m'aider, me voilà prête ; je vous promets de vous obéir, faites en moi et par moi votre très adorable volonté <sup>1</sup>. »

Après cette réponse, la grande élue du Seigneur pour la conversion du Canada entra dans une extase amoureuse, durant laquelle elle reçut de son divin Époux d'ineffables caresses, « auxquelles succédèrent, nous a-t-elle dit, de grands effets intérieurs de vertu. » — « Je ne voyais plus, ajoute-t-elle, d'autre pays pour moi que le Canada. Mes courses ordinaires étaient dans le pays des Hurons pour y accompagner les ouvriers de l'Évangile. J'y étais unie d'esprit au Père éternel, sous les auspices du sacré Cœur de Jésus, pour lui gagner des âmes. Le Canada était maintenant ma demeure et mon pays <sup>2</sup>. »

O admirables desseins de la Providence ! On n'était encore qu'en l'année 1635, c'est-à-dire douze ans avant la naissance de la bienheureuse Marguerite-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xi, II<sup>e</sup> partie, p. 309.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*

Marie, l'illustre révélatrice de la dévotion au sacré Cœur, et déjà Dieu se plaisait à en dévoiler lui-même le secret précieux à notre vénérée Mère Marie de l'Incarnation, à l'occasion de sa vocation apostolique dans le nouveau monde. Ce seul fait nous dit assez combien son âme était agréable au Seigneur, et combien le Canada, objet d'une telle prévenance, lui est cher aussi.

C'était du reste en cette année-là même que l'illustre Champlain mourait, au milieu de ses compagnons en larmes, sur cette terre lointaine qu'il venait de conquérir, après Jacques Cartier, à Jésus-Christ et à la France. Ne semble-t-il pas que Dieu ait voulu donner une mère selon son cœur à cette colonie naissante, au moment où il rappelait à lui celui qui en a été toujours considéré comme le vrai fondateur et le père ?

L'histoire nous montre ordinairement de nobles et saintes femmes à l'origine des peuples chrétiens. Par son dévouement, par son courage, non moins que par ses éminentes vertus chrétiennes et religieuses, la Mère de l'Incarnation a mérité de prendre place avec honneur à côté des héros qui fondèrent au xvii<sup>e</sup> siècle la première colonie française. Mais ce qui doit toucher tout particulièrement les dignes fils du Canada, c'est que cette glorieuse Mère leur a été donnée par le sacré Cœur de Jésus, à une époque où ce divin Cœur n'avait pas encore révélé au monde ses ineffables secrets.

A partir de cette année 1635, le culte du sacré

Cœur et l'amour du Canada furent inséparablement unis, on le comprendra sans peine, dans l'âme de notre vénérable Mère. Elle n'offrait le moindre sacrifice à Dieu et ne lui demandait quelque grâce que par l'entremise de l'adorable Cœur de Jésus-Christ, qui devint dès lors son refuge dans les périls, sa consolation dans ses peines, son repos dans ses fatigues, son trésor dans ses indigences matérielles et son tout dans les mépris qu'elle avait pour les faux biens de ce monde. Elle-même nous a parlé « des nouvelles infusions de grâces » qu'elle en recevait, qui lui « faisaient produire, disait-elle, des choses admirables que sa plume et sa langue ne peuvent exprimer, au sujet de l'amplification du royaume de Jésus-Christ ».

Dans une lettre qu'elle écrivait du Canada à son fils, à la date du 16 septembre 1661, elle nous donne des détails qui trouvent ici naturellement leur place sur une de ses grandes pratiques de dévotion à l'égard du sacré Cœur de Jésus. Après avoir rappelé les circonstances que nous venons de rapporter, elle ajoute : « Cette divine touche eut son effet, car tout mon intérieur se trouva dans une communication très intime avec cet adorable Cœur, en sorte que je ne pouvais plus parler au Père éternel que par lui. Cette révélation m'avait été faite sur les huit à neuf heures du soir. Depuis lors, je n'ai jamais manqué un seul jour, sauf par impuissance de maladie ou

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. x, II<sup>e</sup> partie, p. 306.

pour n'avoir pas été libre dans mon action intérieure, de faire à cette heure-là un exercice de dévotion en l'honneur du sacré Cœur de Jésus. Voici à peu près comme je m'y comporte, lorsque je suis libre, en parlant au Père éternel :

« C'est par le cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père éternel. Par ce divin Cœur, je vous adore pour tous ceux qui ne vous adorent pas ; je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas ; je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui, par mépris, ne vous connaissent pas. Je veux par ce divin Cœur satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde, pour chercher toutes les âmes rachetées du sang très précieux de mon divin Époux, afin de satisfaire pour toutes par ce divin Cœur. Je les embrasse pour vous les présenter par lui, et par lui je vous demande leur conversion. Hé quoi ! Père éternel, voulez-vous bien souffrir qu'elles ne connaissent pas mon Jésus et qu'elles ne vivent pas pour celui qui est mort pour tous ? Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore. Ah ! faites qu'elles vivent par ce divin Cœur. » (Ici notre Mère faisait mention particulière de l'Église du Canada ; puis elle ajoutait :) « Sur ce divin Cœur, comme sur un autel divin, je vous présente N. <sup>1</sup>, votre petit serviteur, et N. <sup>2</sup>, votre petite

<sup>1</sup> Claude Martin, son fils.

<sup>2</sup> Sa nièce, dont nous parlerons plus loin, qui, après avoir couru de grands dangers dans le monde, rentra plus tard au monastère

servante. Je vous demande, au nom de mon divin Époux, que vous les remplissiez de son esprit et qu'ils soient éternellement avec vous sous les auspices de ce divin et sacré Cœur. » Puis elle s'adressait au sacré Verbe incarné lui-même : « Vous savez, mon Bien-Aimé, tout ce que je veux dire à votre Père par votre divin Cœur et par votre sainte âme; je vous le dis en le lui disant, parce que vous êtes dans votre Père et que votre Père est en vous; faites donc tout cela avec lui. Je vous présente toutes ces âmes, faites qu'elles soient une même chose avec vous. » Venait ensuite le tour de la très sainte Vierge, pour laquelle notre vénérée Mère a eu toujours une dévotion tendre et filiale. « O mon divin Époux, que vous rendrai-je pour l'excès de votre charité en mon endroit? C'est par votre divine Mère que je veux vous rendre mes actions de grâces. Je vous présente son sacré Cœur comme je présente le vôtre à votre Père. Je vous aime par ce sacré Cœur, qui vous a tant aimé; je vous offre ce sein virginal qui vous a porté, je vous l'offre en actions de grâces de tous vos bienfaits sur moi, tant de grâce que de nature. Je vous l'offre pour l'amendement de ma vie et pour la sanctification de mon âme. Je vous le présente afin qu'il vous plaise me donner la grâce de la persévérance finale dans votre service et dans votre amour. Je vous rends

des Ursulines de Tours et y finit saintement ses jours, sous le nom de Mère Marie de l'Incarnation, qu'elle avait voulu prendre au jour de sa profession, en souvenir de sa tante.

grâces, mon divin Époux, de ce qu'il vous a plu choisir cette très sainte Vierge pour votre mère, de ce que vous avez voulu être enfermé neuf mois dans son sacré sein, et de ce qu'il vous a plu nous la donner pour Mère. J'adore le moment de votre Incarnation en elle et tous les divins moments que vous avez passés sur la terre. Je vous en rends grâce, et de ce que vous vous êtes voulu faire non seulement notre vie modèle, mais encore notre vie méritoire dans tous vos travaux et dans l'effusion de votre sang précieux. Je ne veux vivre que par vous. Purifiez donc ma vie impure et imparfaite par la pureté et la perfection de la vôtre et celle de votre divine Mère <sup>1</sup>. »

En récitant cette formule, notre Mère avait coutume de considérer le Cœur sacré de Jésus comme l'autel de son sacrifice, et les âmes qu'elle offrait à Dieu, et la sienne tout d'abord, comme les victimes qui devaient y être offertes et consumées.

Quant au Canada, elle ne cessait d'intercéder pour lui auprès de son divin Époux. Au réfectoire, dans sa cellule, en récréation, partout elle était poursuivie par la pensée de ce cher pays, auquel elle consacra désormais ses travaux, ses souffrances, ses prières, et jusqu'aux derniers battements de son cœur maternel.

Par une coïncidence étonnante et vraiment merveilleuse, le Père Poncet, jésuite, qui avait eu l'oc-

<sup>1</sup> *Lettres spirituelles*. Lettre XCVII<sup>e</sup>, à son fils, 16 septembre 1661.



casion de la connaître par l'intermédiaire du R. P. de la Haye, lui envoya, sur ces entrefaites, une relation détaillée des missions de la Nouvelle-France, avec un petit bourdon de pèlerin qu'il avait apporté lui-même de Notre-Dame de Lorette, et une image représentant la Mère Anne de Saint-Barthélemy, religieuse espagnole, au moment où elle recevait de Notre-Seigneur l'ordre d'aller évangéliser la Flandre, dans laquelle l'hérésie protestante avait fait les plus affreux ravages. Le tout était accompagné d'une lettre, dans laquelle le Père Poncet disait qu'il se sentait lui-même appelé de Dieu à porter la lumière de l'Évangile dans le Canada et qui se terminait par ces mots : « Je vous envoie ce bourdon et cette image, pour vous convier d'aller vous aussi servir Dieu dans la Nouvelle-France. »

C'était répondre aux plus ardents désirs de notre Mère, et confirmer l'ordre que Dieu venait de lui donner intérieurement.

Il n'y avait donc plus pour elle qu'à attendre le signal providentiel du départ; l'heure n'en est point éloignée, car Dieu a disposé depuis déjà longtemps toutes choses pour une si sainte et si glorieuse entreprise.

## CHAPITRE VII

### MADAME DE LA PELTRIE

Le vœu d'une mourante miraculeusement exaucé. — Ordre divin d'aller travailler à l'évangélisation du Canada. — Naissance et première enfance de M<sup>lle</sup> Madeleine de Chauvigny. — Sa jeunesse et son mariage avec M. de la Peltrie. — Mort prématurée de M. de la Peltrie. — La future compagne de la Mère Marie de l'Incarnation.

*Erat autem eleganti aspectu nimis, cui vir suus reliquerat divitias multas;... et erat in omnibus famosissima, quoniam timebat Dominum valde, nec erat qui loqueretur de illa verbum malum.*

Elle était d'un aspect excessivement agréable; son époux lui avait laissé de grandes richesses, et sa renommée était répandue partout; car elle craignait Dieu beaucoup, et il n'était personne qui se permit sur son compte une parole mauvaise. (Judith, viii, 7, 8.)

Tandis que Dieu manifestait à la Mère Marie de l'Incarnation, dans le monastère de Tours, le secret de la dévotion au sacré Cœur et ses desseins de miséricorde sur le Canada, une touchante scène se passait à Alençon, petite ville admirablement située sur les frontières méridionales de la Normandie. Une

jeune veuve connue sous le nom de M<sup>me</sup> de la Peltrie, à peine âgée de vingt-trois ans, non moins richement dotée des biens de la terre que de ceux du ciel, était au moment de rendre sa belle âme à Dieu. Étendue sur sa couche, sentant la mort approcher à grands pas, elle avait déjà demandé à être revêtue des saintes livrées du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, pour accomplir sous les auspices de ce saint patriarche son passage du temps à l'éternité. Deux religieux capucins veillaient à son chevet, récitant les prières des agonisants. Autour d'elle on n'entendait déjà que gémissements et lamentations.

Tout à coup le front de la mourante semble s'illuminer. Une pensée toute céleste a traversé son esprit, et tout bas, sans être entendue des personnes qui l'entourent, elle fait vœu à saint Joseph d'aller bâtir une église en son honneur au Canada, si la santé lui est rendue.

A peine ce vœu eut-il été formulé, un doux sommeil appesantissait les paupières de la malade; et quand, au bout de quelques moments, elle se réveilla, tout mal avait disparu : ce n'était même pas la convalescence, c'était la guérison complète et la santé.

A cette nouvelle si inattendue, tout le monde s'empresse auprès de la jeune dame si miraculeusement guérie; les médecins arrivent; ils ont peine à en croire leurs yeux. L'un d'eux, ayant voulu encore lui tâter le pouls, lui dit en riant : « Où est donc votre fièvre, Madame? Serait-elle allée au

Canada ? — Oui, Monsieur, répondit celle-ci en souriant à son tour, mais d'un ton ému dont personne ne pouvait comprendre autour d'elle la signification, oui, Monsieur, elle y est allée. »

Ce n'était pas, du reste, la première fois que la pensée de ce lointain pays se présentait à l'esprit de cette riche et sainte veuve. Peu de temps avant sa maladie, elle avait lu, elle aussi, comme la Mère Marie de l'Incarnation, la relation des missions de la Nouvelle-France, et son cœur en avait été profondément touché. Elle s'était proposé dès lors de consacrer sa grande fortune à la conversion de cette terre encore plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie. Une grande faveur spirituelle, qui lui fut accordée le jour de la fête de la Visitation de la très sainte Vierge, vint achever de l'y déterminer. Étant ce jour-là en oraison, Notre-Seigneur daigna parler fortement à son cœur, et lui dire que sa volonté était qu'elle allât au Canada pour se dévouer au salut des indigènes de ces contrées, lui promettant de très grandes grâces, en retour de sa fidélité à exécuter ses ordres. A cette parole intérieure, la pieuse dame se sentit couverte d'une extrême confusion, et son visage fut en un instant tout inondé de larmes. « Ce n'est pas à moi, Seigneur, dit-elle, qui suis une si grande pécheresse et une si vile créature, qu'il faut faire de si grandes faveurs. — Il est vrai, repartit le divin Maître, mais c'est pour donner sujet d'admirer davantage ma miséricorde. Je veux me servir de vous en ce pays-là, et, nonobstant les obstacles qui s'élèveront pour

empêcher l'exécution de mes ordres, vous irez et vous y mourrez. »

Bientôt après elle tomba malade et fut réduite à la dernière extrémité, ainsi que nous venons de le raconter.

Cette mission extraordinaire donnée à cette pieuse veuve, et sa guérison toute miraculeuse, disent assez quelles étaient ses rares vertus. D'une nature bien différente, il est vrai, de celle de notre Mère de l'Incarnation, elle lui ressemblait cependant sous plusieurs rapports. L'une et l'autre joignaient à la même innocence de vie le même zèle ardent pour le salut des âmes.

M<sup>me</sup> de la Peltrie était née à Alençon, en 1603, de parents profondément chrétiens, appartenant l'un et l'autre à la plus haute noblesse de Normandie. Son père, M. de Chauvigny, seigneur de Vaubougon, était un des hommes les plus remarquables de cette province, et sa mère ne le cédaient en rien à un si digne époux. C'est dire à quelle source pure et féconde la future compagne de notre Mère de l'Incarnation fut appelée dès le berceau à puiser la sève chrétienne qui devait plus tard l'élever si haut. A son bon naturel, à son inclination au bien, il était aisé de voir qu'elle n'était née que pour la vertu. On remarquait surtout en elle, dès sa plus tendre enfance, avec une maturité de sentiments qui n'était point de son âge, une exquise bonté de cœur et une tendre compassion pour les malheureux. Elle ne pouvait, dit-on, voir une personne dans la misère ou la souffrance

sans se sentir vivement émue. Aussi ses parents et les amis de sa famille la regardaient avec admiration et se demandaient intérieurement ce que serait un jour cette enfant privilégiée.

A mesure qu'elle avançait en âge, son attrait pour Jésus-Christ se développait, et elle ne tarda pas à prendre la résolution de se consacrer à son service et de n'avoir jamais d'autre époux que lui. Mais M. et M<sup>me</sup> de Chauvigny avaient d'autres vœux sur leur chère enfant. Quand ils lui manifestèrent leur volonté, si opposée à la sienne, il y eut dans l'âme de la pieuse jeune fille une grande lutte intérieure entre les sentiments de la piété filiale et les inclinations surnaturelles de son cœur. Pour se mettre à l'abri des instances de ses parents, elle s'enfuit un jour de la maison paternelle. Laissons à M. l'abbé Casgrain, l'élégant historien canadien de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, le soin de nous raconter lui-même cet intéressant et charmant épisode de la vie de M<sup>me</sup> de la Peltrie : « Un soir, après le départ d'une brillante réunion que les parents de M<sup>lle</sup> de Chauvigny avaient invitée pour célébrer le dix-septième anniversaire de sa naissance, et où ils avaient épuisé tous les trésors de leur tendresse, ils la prirent à l'écart et essayèrent de lui persuader qu'une personne vertueuse, même au milieu des cercles les plus enjoués, pouvait faire plus de bien par ses exemples que la religieuse la plus austère retirée au fond de sa cellule, unique témoin de ses veilles et de ses macérations.

« Ce raisonnement spécieux était le seul qui pût faire quelque impression sur l'esprit de M<sup>lle</sup> de Chauvigny.

« Dès qu'elle fut restée seule dans sa chambre, après le départ de ses parents, elle en fit le sujet d'un long et sérieux examen. Prosternée au pied de son crucifix, longtemps elle pleura et pria en implorant les lumières du ciel.

« — O mon Dieu ! s'écria-t-elle enfin au milieu de ses angoisses et de ses sanglots, est-il donc possible que je sois condamnée à opérer mon salut au milieu de tous les dangers du monde ! Mon père veut désormais que j'assiste à la chasse et à l'opéra ; et pendant les longues heures que je perdrai à ces amusements, il me faudra vous oublier, ô mon Dieu ! vous qui avez songé à moi de toute éternité ! Non, je ne puis oublier votre présence pour celle des créatures. »

« Puis, après quelques instants de profonde réflexion :

« — Oui, continua-t-elle avec enthousiasme, j'irai à la prochaine abbaye, et je demanderai mon admission pour quelques jours, afin d'y faire la retraite au commencement du carême ; et lorsque j'y serai, je tâcherai d'y rester ! »

« Après avoir pris cette soudaine détermination, M<sup>lle</sup> de Chauvigny se releva toute consolée, et s'endormit le cœur léger et plein d'espérance.

« Le lendemain, aux premiers rayons du soleil, elle était sur la route de l'abbaye, et gravissait, quelques heures après, les degrés du parloir. Après

avoir obtenu son admission sans difficulté, elle écrivit à ses parents pour leur demander l'autorisation d'y séjourner pendant quelques jours.

« Dès que la voiture qui l'avait amenée fut de retour au château, et que la nouvelle de son absence eut été annoncée, tout fut en émoi dans la famille. Mais nul ne ressentit plus violemment ce choc que M. de Chauvigny; sa surprise et son mécontentement furent extrêmes. Sur-le-champ, il ordonna de préparer sa voiture, et, après avoir expédié des lettres d'invitation à ses amis pour le soir même, il s'éloigna rapidement du château, accompagné de M<sup>me</sup> de Chauvigny tout en pleurs.

« Les tourelles de l'abbaye se dessinèrent bientôt dans le lointain, et peu d'instants après la voiture franchissait les barrières du monastère.

« L'abbesse, qui était parente éloignée de M. de Chauvigny et qui connaissait son attachement excessif pour sa fille, ne fut nullement surprise de cette soudaine arrivée. Elle l'accueillit, le sourire sur les lèvres, en lui disant que sa fille n'était venue chez elle que pour suivre les exercices de la retraite, afin d'accomplir un vœu secret.

« En entendant parler de vœu, M. de Chauvigny ne se posséda plus d'indignation.

« — Jamais, s'écria-t-il, ma fille ne fera ni n'accomplira de vœu ici, tant que j'aurai un souffle de vie!... Rendez-moi mon enfant, » poursuivit-il d'une voix toute tremblante de colère.

« En ce moment, M<sup>lle</sup> de Chauvigny entra dans le



parloir, et se précipita tout en larmes aux pieds de son père, en le suppliant de lui pardonner sa démarche.

« Toute la tendresse paternelle de M. de Chauvigny se réveilla en apercevant sa fille bien-aimée; il la releva en l'embrassant, et tandis que M<sup>me</sup> de Chauvigny, intimidée par la scène qui venait de se passer, pleurait à l'écart en silence, il adressa à sa fille les plus tendres reproches :

« — Que vous avons-nous donc fait, ma chère enfant, pour nous abandonner ainsi? Est-ce donc pour vous un si grand sacrifice que de demeurer avec nous, du moins jusqu'à ce que vous nous ayez fermé les yeux? Alors vous serez libre, et vous pourrez faire votre choix. »

« En prononçant ces paroles, il l'entraîna doucement hors de l'appartement, suivi par M<sup>me</sup> de Chauvigny. En un instant, ils furent tous montés en voiture, et l'abbaye était déjà hors de vue que la jeune fille n'avait pu proférer une seule parole pour se défendre.

« Un nombreux cercle d'amis attendait le père triomphant à son arrivée au château, pour le féliciter de son heureux succès; la soirée se passa en fêtes et en réjouissances. Une seule personne se retira, cette nuit-là, le cœur triste et désolé : c'était M<sup>lle</sup> de Chauvigny, qui comprenait maintenant plus clairement que jamais les intentions de son père sur elle; car il venait de lui dire, en la quittant, de se préparer, pour le lendemain, à l'accompagner dans une partie de chasse.

« — Madeleine, lui dit-il au retour de cette promenade, avez-vous remarqué ce beau jeune homme qui montait son cheval avec tant de grâce en avant de nous ? » Et sans attendre sa réponse : « C'est de tous mes amis, ajouta-t-il, celui que j'estime le plus ; et j'espère qu'avant peu vous partagerez le même sentiment. »

« M<sup>lle</sup> de Chauvigny comprit par ces paroles que le chevalier Charles de Grivel de la Peltrie, issu de la maison de Tounois, était l'époux que ses parents lui destinaient. En vain protesta-t-elle par ses larmes et ses supplications, en vain alléqua-t-elle sa jeunesse et son inexpérience, ils furent inexorables ; et tout ce qu'elle put obtenir fut un délai de quelques jours.

« Dans ses angoisses, elle eut recours à la prière, et offrit à Dieu en sacrifice le bonheur qu'elle avait rêvé de pouvoir bientôt se consacrer à lui seul. Cette offrande fut agréable au Seigneur ; car, dès lors, il lui donna l'assurance qu'un jour elle lui appartiendrait sans partage.

« Fortifiée par cette voix intérieure, elle se soumit aux ordres de son père, et offrit sa main à M. de la Peltrie.

« L'époux, du reste, que ses parents lui avaient choisi était digne de sa piété et de son amour. Pendant tout le temps que dura leur union, il n'eut pour elle que la tendresse la plus délicate mêlée d'un profond respect que lui inspirait sa rare vertu. Elle, de son côté, sut si bien orner son âme de

toutes les qualités de la vraie épouse chrétienne, que son mari ne cessait de répéter qu'il ne formait plus qu'un seul vœu sur la terre, celui de vivre longtemps, afin de jouir du bonheur dont elle était pour lui l'ange visible.

« Mais la Providence en avait décidé autrement ; car, après cinq ans de cette union inaltérable, M. de la Peltrie fut enlevé subitement à la fleur de l'âge. Elle n'avait eu de son mariage qu'une seule fille, qui n'avait vu le jour que pour aller augmenter le nombre des prédestinés.

« Restée veuve et sans famille à vingt-deux ans, elle sentit renaître en elle le désir de se consacrer entièrement à Dieu dans la vie religieuse ; et, pour se préparer à cette vocation sublime, elle fit de sa maison une espèce de couvent et d'hospice, où elle recevait les pauvres et les malades avec une charité digne des premiers siècles de l'Église.

« Cependant elle était partagée entre le désir de renoncer à tout pour Jésus-Christ, et celui d'employer l'immense fortune dont elle jouissait au soulagement des misères spirituelles et corporelles du prochain, pour lesquelles Dieu lui avait donné une tendre compassion. Sa charité se portait de préférence vers les sauvages du Canada, où la France venait d'établir une colonie, et que les Pères de la Compagnie de Jésus avaient commencé d'évangéliser <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> L'abbé Casgrain, *Hist. de la Mère de l'Incarnation*, II<sup>e</sup> partie, ch. VI, p. 235, 236 et suiv.

Telle était la femme si digne d'être associée par la Providence à notre Mère Marie de l'Incarnation. Ces deux grandes âmes ne s'étaient jamais vues l'une et l'autre, et ne se connaissaient point encore. Mais toutes les deux avaient été conduites, par des voies mystérieuses et souvent analogues, vers l'accomplissement du même dessein. Engagées toutes les deux dans le mariage, elles deviennent veuves bientôt ; mais tandis que l'une entre dans la vie religieuse pour y être préparée à devenir la fondatrice du premier monastère des Ursulines de la Nouvelle-France, l'autre demeure dans le monde et réserve sa grande fortune pour coopérer à cette grande fondation. Nous les verrons plus tard vivre longtemps ensemble sous le même toit, et mourir presque en même temps, pour aller recevoir au ciel simultanément la récompense de leurs vertus. Aussi pourra-t-on dire d'elles ce que l'Église chante des deux apôtres Pierre et Paul : « De même qu'ils se sont aimés pendant leur vie, ils n'ont pu être séparés dans la mort. »

---

## CHAPITRE VIII

### AU MONASTÈRE DES URSULINES DE TOURS

Lutte amoureuse entre la volonté de l'Époux divin et celle de son épouse. — Le doux et aimable ravisseur. — Elle manifeste le secret de sa vocation apostolique au Canada. — Le Père de la Haye. — Le Père dom Raymond de Saint-Bernard. — Ardeurs apostoliques. — Lettres encourageantes des révérends Pères Jésuites du Canada. — La Mère de l'Incarnation surmonte tous les obstacles. — Soupirs vers le Canada.

*Expectans expectavi Dominum, et intendit mihi.*

J'ai attendu le Seigneur et mis en lui toute ma confiance, et il s'est incliné vers moi.  
(Ps. XXXIX.)

Dieu, qui est si jaloux de régner en maître absolu dans les âmes qui sont l'objet de ses préférences, exige d'elles le sacrifice complet de toutes choses, mais surtout celui de leur volonté. Et plus une âme ainsi aimée de Dieu est naturellement ardente et généreuse, plus elle doit s'attendre à être mortifiée de ce côté.

Nous allons voir notre vénérée Mère passer pendant deux années, bien longues au gré de ses désirs,

par cette épreuve si mortifiante, mais si nécessaire, de la mort de la volonté propre. Son âme, avide de sacrifices, ne rêve plus que le Canada, où elle sait que son divin Époux veut l'envoyer, et Dieu cependant lui impose de longs retards, lui suscite des contradictions de tous genres, jusqu'à ce que, faisant à Dieu, en quelque sorte, le sacrifice de Dieu lui-même, elle se soumette, se résigne et meure à tous les plus saints désirs.

Au moment où nous avons laissé notre fervente Ursuline, elle venait, nous l'avons vu, de recevoir l'ordre divin d'aller fonder une maison religieuse destinée à faciliter l'œuvre de l'apostolat dans la Nouvelle-France. Elle nous a raconté elle-même que peu après cet événement, et pour hâter le moment où il lui serait donné d'exécuter cet ordre divin, elle s'offrit à Dieu en qualité de victime. Elle voulut aussi unir le souvenir et le nom de saint Joseph, pour lequel elle a toujours eù une grande dévotion, à ceux de Jésus et de Marie, et demanda à Dieu que la maison qu'elle avait reçu l'ordre d'aller fonder au Canada fût placée sous la protection spéciale de *Jésus, Marie, Joseph*.

« J'avais de fortes impressions, disait-elle en parlant de saint Joseph, que c'était lui que j'avais vu dans ma vision, sous la forme de ce personnage habillé de blanc qui me parut être le gardien de ce grand pays. Aussi, dans mes plus intimes et familiers entretiens avec Dieu, j'avais en esprit que Jésus, Marie et Joseph ne devaient point être séparés. Un

jour, étant à table, au réfectoire, ressentant des affections extatiques, je disais : O mon Amour, il faut que cette maison soit pour Jésus, Marie et Joseph. Je le disais, sans pouvoir m'en empêcher. J'avais une certitude que la divine Majesté agréait mes instances, que je ne faisais, du reste, que par le mouvement de son Esprit<sup>1</sup>. »

Il y eut alors comme une lutte entre la volonté de Dieu et celle de sa généreuse servante, mais c'était une lutte amoureuse, que notre vénérée Mère nous a décrite avec une grâce charmante et une touchante simplicité. L'épouse mystique veut ravir à son divin Époux sa volonté, afin d'exécuter sans retard ses ordres, et l'Époux divin veut absolument s'emparer de la volonté de son épouse pour l'anéantir et l'identifier, en quelque sorte, à la sienne. Inutile d'ajouter lequel des deux fut le vainqueur dans cette ineffable lutte d'amour. « La divine Majesté jetait ses regards sur moi, lorsque je voulais ravir sa volonté par un généreux effort... Mais elle me signifiait que, puisque j'avais voulu ravir sa volonté, elle voulait par son amour triompher de la mienne<sup>2</sup>. » Cette victoire fut bientôt remportée. Le divin Époux s'empara de la volonté de sa servante, comme il s'était autrefois, on s'en souvient, emparé de son cœur. « Il se fit alors, dit-elle, une opération dans mon âme qui la faisait délicieusement agoniser; elle res-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xii, II<sup>e</sup> partie, p. 317.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*

pirait seulement un peu, se confessant vaincue et disant par les aspirations qu'elle pouvait faire : Ah ! mon Amour ! Ah ! mon grand Dieu ! Je ne veux plus rien et je ne puis rien vouloir, car vous m'avez ravi ma volonté. Exercez donc en moi votre pure volonté dans la droiture et la parfaite justice de vos adorables desseins. Mon âme demeura ensuite comme perdue dans cet océan d'amour de l'infinie Majesté de Dieu. Et au sortir de cette opération, dont je ne puis parler ici qu'en bégayant, parce qu'elle contenait des choses indicibles, je me trouvai dans un entier changement d'état, eu égard à celui dans lequel j'étais auparavant. C'était une paix, un repos, un non-vouloir et une demeure dans la volonté de Dieu, avec qui je traitais de toutes les affaires du royaume du sacré Verbe incarné. Cette divine volonté me conduisait et me gardait dans ces chemins de paix d'une manière qui m'était encore inconnue, quelque grandes grâces qu'elle m'eût faites<sup>1</sup>. »

Une année entière se passa dans cet état d'absorption de la volonté de notre vaillante Ursuline en celle de Dieu. Au bout de ce temps, elle comprit que son divin Époux voulait qu'elle manifestât à ses directeurs spirituels tout ce qui s'était passé en elle au sujet du Canada. Elle s'en ouvrit d'abord à un Père jésuite, le Père Salin, qui la rebuta en lui disant « de ne point s'arrêter à des fantaisies vaines et ridicules ».

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xii, II<sup>e</sup> partie, p. 317-318.



La pauvre Mère fut grandement mortifiée d'une telle réponse, mais elle ne perdit point confiance, et se contenta de s'humilier devant Dieu en lui adressant du fond du cœur cette prière : « O mon doux Amour, s'il y a quelque chose à faire, faites-le, s'il vous plaît, puisque rien ne vous est caché; vous savez que je suis une personne de néant, que l'on ne croira jamais; l'on dira que je veux tromper les autres après avoir été trompée moi-même, surtout en une chose qui semble être hors du sens commun, eu égard à ma condition de religieuse, qui m'oblige à vivre et à mourir dans un cloître. Je veux cependant, nonobstant tout cela, vous obéir; mais faites, s'il vous plaît, que je puisse le faire selon votre très sainte volonté<sup>1</sup>. »

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, durant lesquels la servante de Dieu était partagée entre la crainte et la confiance. D'un côté, elle n'osait plus parler directement à personne de ses vifs attraits apostoliques, et de l'ordre divin qu'elle avait reçu à ce sujet; mais, de l'autre côté cependant, elle ne pouvait renoncer à cette idée, qui lui paraissait être, à quelque point de vue qu'elle l'examinât, d'inspiration vraiment divine. Elle avait beau, du reste, s'efforcer de faire silence sur ses vifs et irrésistibles attraits apostoliques, elle ne pouvait y parvenir. Malgré elle, et à tout instant, elle laissait échapper des paroles qui trahissaient sa grande préoccupation intérieure. Elle excitait toutes ses sœurs à travailler constamment

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xiii, p. 322.

auprès de Dieu, pour obtenir la conversion des sauvages. De sorte que, dans le monastère, « ce n'était, dit-elle, que prières, pénitences, communions à cet effet. »

Mais comment oser dévoiler ses grands secrets à sa supérieure et à son confesseur, après l'accueil qui leur avait été fait une première fois ?

Heureusement, sur ces entrefaites, Dieu vint à son secours, en lui envoyant la visite du R. P. de Lydel, de la Compagnie de Jésus. Dès qu'elle eut vu ce bon Père, elle se sentit pressée de lui ouvrir son cœur et de lui demander ses conseils. Celui-ci écouta avec la plus grande attention ses pieuses confidences, et, après avoir réfléchi un instant devant Dieu, il lui déclara qu'elle devait se hâter de communiquer toute cette affaire au R. P. de la Haye, ainsi qu'elle en avait déjà eu l'inspiration.

Ce sage conseil fut béni de Dieu. Quand le R. P. de la Haye eut reçu la relation détaillée de tout ce qui se rapportait à la vocation de notre Mère pour les missions du Canada, il en fut émerveillé et ne put s'empêcher d'offrir à Dieu de vives actions de grâces. Il la communiqua aussitôt au R. P. Poncet, qui en fut ravi lui aussi, et nous verrons bientôt comment Dieu se servit de cet excellent religieux pour mettre en communication les deux grandes âmes prédestinées à coopérer si activement aux missions de la Nouvelle-France, notre vénérée Mère et M<sup>me</sup> de la Peltrie.

Les choses en étaient là, lorsqu'une nouvelle bien

étonnante et tout à fait inattendue arriva au monastère de Tours. On apprit que le R. P. dom Raymond de Saint-Bernard, dont nous avons déjà si souvent parlé, ce saint religieux qui avait été depuis si longtemps pour notre Mère comme un ange conducteur, était sur le point de s'embarquer pour aller évangéliser le nouveau monde.

A cette grande nouvelle, notre généreuse Ursuline ne se tint pas de joie. Elle s'empressa d'écrire à son ancien Père et directeur la lettre suivante, qui est datée du 10 mars 1635 :

« Mon très Révérend Père,

« Il me serait impossible de ne point vous témoigner ce qui me presse. Je n'ai jamais eu de désir par rapport à mon avancement dans l'amour de mon Jésus, que je ne vous l'aie communiqué et qu'en même temps je ne me sois soumise à votre bon plaisir et à vos salutaires avis. Or aujourd'hui, mon très Révérend Père, j'ai un extrême désir d'aller au Canada, et ce désir me suit partout. Je ne sais à qui je dois le dire et demander secours pour l'exécuter. Mais on m'a appris que vous avez vous-même le dessein de tenter une aussi grande entreprise, que l'affaire est déjà fort avancée, et que même vous devez partir par la première flotte qui doit prendre la mer après Pâques. Bon Dieu! cela est-il vrai? S'il en est ainsi, de grâce, ne me laissez pas et menez-moi avec vous. J'aime

ardemment tous ces petits sauvages, et il me semble que je les porte dans mon cœur. Que je m'estimerais heureuse de leur pouvoir apprendre à aimer Jésus et Marie! Il faut que je vous confesse qu'il y a plus de dix ans que je suis poursuivie du désir de travailler au salut des âmes, et je vois tant de charmes et de bonheur en l'exercice de cet emploi, que ce désir se rallume sans cesse. Il n'y a point de pensée si agréable à mon esprit, et il me semble qu'il n'y a personne sous le ciel qui soit capable de mériter la possession d'un bien aussi estimable que celui-là. Je pense que pour l'obtenir, il faut plus aimer que les Séraphins eux-mêmes, car cela doit se gagner par amour. Si j'aimais comme je devrais aimer, je me serais déjà saisie du cœur de mon très aimable Jésus, et l'aurais forcé de m'exaucer sans retard. Vous ne sauriez croire néanmoins combien je fais de saillies, ni combien de fois le jour mon esprit est dans de vifs transports, pour importuner celui qui seul peut m'ouvrir la porte. Ce qu'on m'a dit de vos projets, fait que je me demande si le divin Sauveur ne vous a point choisi pour me faire cette grande grâce, et mettre ainsi le comble à tous les biens qu'il a daigné m'accorder par vous. Si cela est, qu'il soit béni sans cesse et que son amour fasse que je ne m'en rende point indigne. J'avoue que quand je considère mes imperfections, je me dis aussitôt qu'il ne voudra pas de moi, que quelque autre plus aimée lui gagnera le cœur, et qu'il fera tomber cet-heureux sort sur elle. Mais je lui rends grâces d'avance de ce choix, dans lequel il

ne peut se tromper. Il se formera des sujets tels qu'il les veut capables de lui former de riches vases d'élection. Néanmoins je vous conjure de m'aider dans mon dessein et de me donner une réponse favorable. Mais je m'imagine que vous allez me blâmer de ce qu'étant si misérable, j'ose aspirer à une vie si sublime. Mais faites tout ce qu'il vous plaira, mon très Révérend Père, j'honorerai toujours vos rigueurs autant que vos bontés. »

Le premier sentiment du R. P. dom Raymond de Saint-Bernard, à la lecture de cette lettre, fut un sentiment d'étonnement et de désapprobation. Il ne comprenait pas que son ancienne pénitente pût avoir la pensée de quitter son monastère, surtout pour aller au delà des mers, dans un pays sauvage, où tant de considérations diverses devaient interdire à une femme de s'aventurer, même pour y remplir une mission sainte. Cependant il n'osa pas non plus condamner absolument ce projet. Il avait vu la Mère Marie de l'Incarnation marcher jusqu'à ce jour dans des voies si extraordinaires, il savait qu'elle était favorisée de tant de grâces, qu'il se dit à lui-même que Dieu, qui est tout-puissant, qui a fait dans tous les temps par le ministère de ses saints tant de prodiges, et dont le bras n'est point raccourci, pourrait bien, après tout, appeler cette âme d'élite à un genre de vie en apparence si contraire à toutes les données de la prudence humaine. Il voulut donc, avant de porter un jugement définitif sur cet attrait

apostolique, en connaître à fond le commencement, le progrès, les circonstances. Ce fut de sa part l'objet d'une lettre à laquelle notre vénérée Mère fit une réponse qui est trop belle et trop touchante pour que nous ne la reproduisons pas entièrement ici.

« Vous avez grand sujet, mon très Révérend Père, de présumer et tout ensemble de vous défier de mon ignorance et de ma faiblesse. Et je ne m'étonne pas que vous ayez été surpris de mes projets. Pardonnez-moi donc si l'instinct si violent qui me pousse me fait vous dire des choses que je devrais tenir cachées, à cause de ma bassesse. Je vais donc vous parler simplement, puisqu'il vous plaît de me le commander.

« Votre Révérence sait comment mon cher Époux m'a tenue depuis longtemps dans une union si étroite avec lui, que je ne pouvais considérer un autre objet que lui seul. Elle sait aussi combien j'étais heureuse et contente dans cette possession, et combien il m'était doux et facile de me passer de tous les biens terrestres. Or il est arrivé que depuis ma profession religieuse il a tenu mon esprit dans une douce contemplation des ravissantes beautés de sa sainte loi, et surtout de l'harmonie qui existe entre la loi ancienne et la loi évangélique. Ma mémoire était continuellement remplie des passages de la sainte Écriture qui se rapportent au sacré Verbe incarné. De sorte que, par la grandeur des lumières que je recevais, je me suis trouvée dans de si grands transports que, toute hors de moi, je disais : O mon grand

Dieu ! ô mon grand Amour ! je fais vœu de croire tout ce qui a été dit de vous et tout ce que la créature si faible ne peut dire de vous. Or tout cela a mis dans mon âme un extrême désir de la vie apostolique. Il me semblait qu'avec tout ce que Dieu communiquait à mon cœur de lumière et de force, j'étais capable de convertir tous ceux qui ne le connaissent pas et ne l'aimaient pas. Lorsque je fis mes exercices spirituels, je me trouvai toute honteuse d'avoir à rendre compte de ces sentiments, qui ne me paraissaient convenir ni à mon sexe ni à ma condition. Je n'avais pas entendu parler encore de la Mission, et cependant mon esprit était déjà par désir dans ces terres étrangères. Il y a plus de dix ans, ainsi que je vous l'ai dit dans ma dernière lettre, que je souhaite et envisage cette grande chose. Mais mon désir s'est accru depuis que j'ai entendu dire qu'il pourrait y avoir quelque moyen de l'exécuter. La lecture de la relation qui nous a été envoyée par le Père Poncet a excité encore mon désir et mon courage. Il me serait impossible de vous dire les communications intérieures que j'ai continuellement avec mon cher Époux sur ce sujet. Il me fait voir cette entreprise comme la plus grande, la plus glorieuse et la plus heureuse de toutes les fonctions de la vie chrétienne. Aucune créature n'est digne de cet emploi, ni ne peut le mériter. C'est son amour qui choisit tout à fait gratuitement ceux auxquels il le destine. Pour moi, j'y vois tant de charmes, que mon cœur en est ravi, et il me semble que je donnerais volon-

tiers mille vies, si je les avais, pour acquérir la possession d'un si grand bien. Mais je me sens aussi si pauvre, si abjecte, si éloignée des conditions nécessaires pour gagner les bonnes grâces de Celui qui seul peut me le procurer, que je me sens pressée de lui dire : O mon Jésus, vous connaissez tous mes défauts. Je suis la créature la plus digne de mépris qui soit sur la terre; mais, mon cher Amour, vous êtes tout-puissant pour me donner ce que vous me faites si ardemment désirer. Alors je me sens dans une paix que je ne puis exprimer, et mon esprit s'occupe à contempler ces âmes qui n'aiment point Celui qui est infiniment aimable. J'ai souvent présent à la mémoire ce passage de saint Paul, où il est dit que *Jésus-Christ est mort pour tous*; et je vois avec une extrême douleur que tous ne vivent pas encore, et que tant d'âmes sont plongées dans la mort. J'ai aussi de la confusion de penser que je puis contribuer à leur procurer la vie, et même d'oser aspirer à le faire. Je demande pardon de ma témérité, mais je ne puis retirer ma vue de ces chères âmes, ni abandonner un désir qui me suit partout. Quelquefois, dans la crainte que ces désirs ne soient chez moi que des impétuosités naturelles, ou bien que mon amour-propre ne se veuille contenter en cela, j'envisage tous les périls tant de la mer que du pays que je pourrai courir, les travaux qui m'incombent, le danger qu'il y a d'habiter avec des barbares, celui de mourir de faim ou de froid, d'être prise par les sauvages, enfin tout ce qui peut se rencontrer de



plus affreux et d'épouvantable dans l'exécution d'un tel dessein. Toutes ces considérations si effrayantes ne produisent aucun changement dans mes dispositions intérieures. Tout au contraire, je sens un instinct intérieur qui me dit que Notre-Seigneur donnera aux âmes qui s'exposeront ainsi pour sa gloire la plénitude de son esprit, et que ce ne sera point en elles-mêmes, mais en lui qu'elles opéreront et viendront à bout de leur entreprise. Tout cela me fait poursuivre mes importunités auprès de mon Bien-Aimé, à qui je tâche de gagner le cœur. Mais je me demande ensuite si je ne suis pas comme cette mère dont il est parlé dans le saint Évangile, qui demandait à Jésus les deux premières places de son royaume, et à qui il fut répondu : *Vous ne savez pas ce que vous demandez. C'est pourquoi j'ai recours alors à ma prière ordinaire, qui consiste à demander à Dieu de ne pas m'accorder ce que je lui demande, si cela est contraire à ce qu'il m'a destiné lui-même de toute éternité.*

« Quoi qu'il en soit, mon Révérend Père, qu'heureuses sont les âmes sur lesquelles tombera ce bienheureux sort ! Quelles qu'elles soient, je bénirai éternellement Dieu de les avoir choisies, et je dirai que si le choix divin n'est pas tombé sur moi, ce n'est pas que Dieu, mon cher Maître, n'ait pas d'amour pour moi, mais que c'est moi qui me suis rendue indigne de cette grande miséricorde.

« Je dois aussi vous dire que depuis le jour où j'ai commencé à avoir ces ardents désirs, ils n'ont pas

cessé un seul moment de me poursuivre. Mais je découvre, au contraire, chaque jour dans mon projet de nouvelles beautés qui me le font chérir encore davantage. Aidez-moi donc, mon Révérend Père, afin que je meure en servant Celui qui me fait tant de miséricordes. Si vous saviez la force de mon désir, vous auriez certainement compassion de moi, et je suis assurée que vous ne me refuserez pas votre assistance. Plût à Dieu que vous puissiez lire dans mon intérieur, car il m'est impossible de dire tout ce que je pense. J'ose seulement vous dire que je crois très fortement que Dieu veut cela de moi. Mes oraisons continuelles seront à ce projet, car je ne veux rien que la volonté de sa divine Majesté, à laquelle je veux que tous mes désirs soient soumis et subordonnés<sup>1</sup>. »

Peu de jours après, la Mère de l'Incarnation écrivit encore à son ancien directeur pour lui renouveler ses demandes. Elle lui disait qu'une lettre de la supérieure du monastère de Tours accompagnait la sienne, et qu'elle était toujours et plus que jamais toute languissante en attendant « l'accomplissement de ce que son cher Époux lui avait ordonné ». Elle ajoutait en finissant : « Vous m'avez conduite à Dieu lorsque j'étais encore dans le siècle, vous m'avez donnée à lui dans la vie religieuse. Pour l'amour de lui-même encore, conduisez-moi au bien que je vois comme le plus grand de tous les biens. »

<sup>1</sup> Lettre du mois d'avril 1635.

Le Père dom Raymond de Saint-Bernard ne put s'empêcher d'être très ému à la lecture de ces deux lettres.

Après un examen prolongé et attentif, il fut obligé de reconnaître que ce projet n'était point un effet de l'imagination, ni un dessein conçu à la légère. Il se rappela que la Mère Marie de l'Incarnation, étant toute jeune encore, se joignait déjà en esprit aux hommes apostoliques, pour travailler avec eux au salut des âmes, et que son attrait surnaturel, constant et permanent, avait toujours été de se dévouer à la conversion des infidèles.

Il remarqua en outre que, malgré ses vifs et véhéments désirs pour la vie apostolique dans le Canada, elle subordonnait complètement sa volonté propre à celle de Dieu, jusqu'au point de supplier son divin Maître et Époux de ne point l'envoyer dans la Nouvelle-France, si ce n'était point son bon plaisir.

Ce qui le frappa non moins encore, ce fut de voir que, dans l'impétuosité de ses désirs et de son zèle, elle ne ressentait jamais ni trouble ni inquiétude, mais qu'elle demeurait toujours, au contraire, dans une profonde et solide paix.

Toutes ces considérations agirent vivement sur son esprit, et commencèrent à lui faire envisager le projet qui lui était soumis, sous un aspect favorable.

Du reste, il était bien facile de reconnaître tous les signes du véritable appel de Dieu dans cette vocation étonnante. On a vu avec quel respect, quelle

déférence, quel esprit d'obéissance et de soumission, la fidèle servante de Dieu a soumis humblement son projet à l'approbation de ses supérieurs et des organes vivants de la sainte Église. Bien que Dieu lui eût dévoilé directement le mystère du sacré Cœur de Jésus, lui eût montré le Canada et lui eût donné lui-même l'ordre formel d'y aller, elle garde pour elle-même tous ces ineffables secrets divins, ou, si elle les communique à ses directeurs, ce n'est que tout bas, humblement, avec la plus grande réserve et discrétion. Elle sait trop bien, en effet, que ce n'est pas par des révélations directes que Dieu conduit les âmes, sauf dans des cas extrêmement rares, mais par le ministère extérieur, visible et authentique des ministres de l'Église et des supérieurs qu'il a établis. Aussi c'est à eux qu'elle s'adresse, à eux qu'elle demande de sanctionner de leur approbation et de leur autorité la mission divine qu'elle croit avoir reçue de Dieu.

Quand elle aura reçu cette sanction apostolique, elle marchera sans crainte dans la voie qui lui a été tracée. Rien ne pourra arrêter son ardeur ni ébranler son courage. Nous la verrons alors surmonter, Dieu sait avec quel héroïsme, tous les obstacles pour voler où Dieu l'appelle. Mais jusque-là elle hésite, elle attend, elle interroge, et se soumet d'avance à la pure volonté de Dieu qui lui sera manifestée par ses supérieurs. Ce sont bien là, il n'y a pas à s'y méprendre, tous les signes d'une vraie vocation divine.

Qu'on considère de plus avec quel esprit d'humilité

lité, d'abnégation, de dévouement et de sacrifice, la future apôtre du Canada s'abandonne à Dieu pour l'accomplissement d'une œuvre si glorieuse, sans doute, mais aussi si périlleuse et si pénible à la nature; et l'on ne sera pas étonné de la réponse du Père dom Raymond de Saint-Bernard.

Ce saint et savant religieux répondit, en effet, en donnant sa pleine et complète approbation au grand projet qui lui avait été soumis. Il promettait même de faire tous ses efforts pour en favoriser l'exécution. Mais il ajoutait qu'il ne pouvait songer à emmener avec lui sa généreuse émule dans la carrière apostolique, puisqu'il était déjà à la veille de son départ.

La mission des religieuses dans les pays infidèles était, du reste, alors toute nouvelle. On n'en avait jamais vu aucun exemple, et l'on ne pouvait se rendre un compte exact des vrais moyens qu'il y aurait à prendre pour la faire réussir. Aussi le Père dom Raymond déclarait fort sagement, qu'après avoir lui-même examiné le pays, les habitants, les mœurs, les usages, tout ce qui concerne une installation matérielle, il en transmettrait à la Mère de l'Incarnation une relation détaillée, avec ses conseils pour l'exécution d'un tel projet.

Mais, une fois l'approbation donnée à sa mission, comment cette âme ardente eût-elle pu s'accommoder de tant de retards? « Quoi! mon Père, vous partez, lui écrivait-elle, et vous partez sans nous! Celui qui donna la ferveur à saint Laurent martyr, nous en

donnera à nous aussi dans sa grande miséricorde, pour vous dire ce qu'il disait à son père saint Xyste, lorsqu'on le conduisait au martyre: Où allez-vous, mon père, sans vos filles? Avez-vous peur qu'elles souffrent ce que vous allez souffrir? Je sais que vous ne trouverez point de lieu préparé pour vous recevoir en cette terre lointaine. Mais c'est justement ce qui est glorieux, et vous voulez nous priver de cette gloire! Vous dites que vous nous donnerez avis de l'état des choses; pour moi je sais qu'en quelque temps que nous y allions, nous n'y trouverons que des incommodités. Et pourquoi donc différer plus longtemps de nous perdre entre les bras de la divine Providence? J'estime et je chéris cet abandon par-dessus tout ce qu'il y a de plus éminent sous le ciel, et je vois tout au-dessous. Si vous nous laissez, qui nous facilitera les moyens du départ? A qui faudra-t-il nous adresser? Comment aurons-nous des obédiences? et par quelle autorité? Vous avez encore un mois durant lequel il vous sera facile de résoudre tout cela. Poussez donc l'affaire, pour l'amour de Dieu! Je crois que vous en viendrez aisément à bout, si vous l'entreprenez. Veuillez considérer aussi que, quand vous serez parti, il nous sera très difficile d'avoir de vos nouvelles. Et puis voici la meilleure saison pour faire ce voyage; car, comme le pays est très mauvais, ainsi que le témoigne la relation, il serait bon d'en prendre les habitudes avant l'hiver. Je ne sais pourtant de quel côté nous irons, ou à Québec ou ailleurs; mais en

quelque lieu que ce soit, je regarde cet aimable pays comme mon paradis terrestre, où il me semble que la plénitude des grâces du Saint-Esprit nous attend<sup>1</sup>. »

Le Père dom Raymond de Saint-Bernard eût bien voulu satisfaire les ardents désirs de son ancienne fille spirituelle. Il s'efforça même de gagner à ses desseins un homme fort pieux et fort riche de sa connaissance, qui aurait pu se charger de la fondation d'un monastère d'Ursulines au Canada; mais, pour des motifs que nous ignorons, il ne put y réussir.

En apprenant à notre vénérée Mère l'insuccès de ses efforts, le zélé religieux, voulant atténuer autant que possible le chagrin que cette nouvelle devait lui causer, lui adressait quelques petites plaintes aimables sur ce qu'il appelait « son trop grand amour d'elle-même, qui la portait, disait-il, à penser trop à ses propres intérêts, au préjudice de ceux d'autrui, car elle l'exposait lui-même à perdre sa vocation en voulant trop se servir de lui pour faire réussir la sienne ». Puis, répondant à l'exemple de saint Xyste que notre Mère lui avait allégué, il ajoutait que, « de même que saint Xyste passa outre sans avoir égard aux plaintes de saint Laurent, il était décidé lui aussi de passer sans l'écouter davantage ».

On pense bien que l'ardente Ursuline ne se tint pour pas battue, en recevant cette lettre. Elle prit

<sup>1</sup> Lettre du 19 avril 1635.

aussitôt la plume. « Vous me martyrisez, répondit-elle à son ancien directeur, quand vous dites qu'il nous faut différer et que vous êtes décidé à partir sans nous. Avons-nous donc tant de chose à disposer, que nous ne puissions le faire avant le départ de la flotte? Je crois que vous voulez nous laisser entièrement à la Providence, sans que nous devions faire d'autre recherche. S'il en est ainsi, j'agréé votre procédé, mais je réponds à votre lettre. Je vous parle en toute candeur, et sans rechercher mon propre intérêt. Après avoir prié et m'être entretenue avec Dieu, je me sens portée sans que je puisse m'en empêcher à vous supplier très humblement de nous attendre, si tant est que nous ne puissions d'aucune manière partir par cette prochaine flotte. Et ne craignez pas de hasarder votre vocation, en attendant un peu pour faire une œuvre de charité; autrement nous n'aurions plus de dom Raymond pour nous aider, et tout autre qui ne serait pas embrasé du même désir ne prendrait pas l'affaire si à cœur, et c'est en ce cas que notre vocation serait en hasard plutôt que la vôtre. Ce n'est donc pas rechercher nos propres intérêts que de recourir à ceux que Dieu a mis en ce monde pour nous aider. Combien pensez-vous que je chérisse votre vocation? Je n'en puis assez louer Dieu, qui sait que j'aimerais mieux mourir plutôt que d'être la cause de sa perte pour un retard inutile. Mais je vous le répète, à l'heure où je vous écris, je me sens encore poussée de vous prier de hâter l'affaire, et pour



vous et pour nous. Ce n'est pas que nous ayons la présomption de pouvoir vous apporter quelque soulagement dans vos travaux, mais nous voulons profiter de vos exemples pour animer et soutenir notre courage. Il est possible que l'aimable Jésus veuille tirer sa gloire des choses basses, viles et misérables, je veux dire de nous autres pauvres religieuses. Mais ne seriez-vous pas bien aise que ces paroles, qui sont de saint Paul, soient accomplies en nous? La divine Majesté en a bien fait d'autres, et, pour moi, je suis pleine d'espérance et je crois que nous recevrons des grâces surabondantes. Nous nous voyons comme ces petits mouchérons, mais nous nous sentons assez de cœur pour voler avec les aigles du Roi des saints, si nous pouvons les suivre, car ces aigles nous porteront sur leurs ailes, comme elles portent leurs petits. »

Quant à l'exemple de saint Xyste, qui passa outre, allant au martyre, malgré les intentions de saint Laurent : « Il est vrai, répondit-elle, que saint Xyste passa outre laissant saint Laurent à l'écart; mais il ne le devança que de trois jours, après lesquels il fut facile au fils de suivre son père. Le champ lui était ouvert pour satisfaire son désir, mais nous ne l'avons pas, et, si vous faites tant, il y a danger qu'une année ne soit trop longue; il avait des trésors à distribuer, et nous n'en avons point; mais plutôt nous sommes les pauvres de Jésus-Christ, et c'est à nous de recevoir la charité de vous-mêmes. »

Le Père dom Raymond voulut encore alléguer, à

l'appui de ses conseils de modération et de patience, l'exemple de saint Pierre, qui à cause de sa présomption « était tombé dans un abîme où il courut risque de se perdre ».

Mais cette Mère, dont l'humilité était égale à la confiance en son divin Époux, lui fit aussitôt cette réponse : « J'étais étonnée que vous ne m'avez point encore parlé de saint Pierre. » Puis elle ajoutait : « Je vous avoue, mon révérend Père, que la défiance que j'ai de moi-même, jointe à l'expérience de mes propres faiblesses, me fait souvent appréhender ce que vous me dites. Je m'efforce d'entrer pleinement dans les dispositions que vous m'indiquez, m'abandonnant sans réserve entre les mains de Dieu, qui peut me remplir de son esprit de force et apaiser l'impétuosité naturelle du mien, avec lequel je ne prétends point agir. Au reste, ajoutait-elle, je connais trop votre charité pour croire que vous ne faites pas plus pour nous que vous ne le dites. Hâtez-vous donc, mon révérend Père; nos cœurs seront tout brûlés avant que nous ne soyons en Canada, si vous n'y prenez garde. Ne nous condamnez pas non plus, si nous semblons si impétueuses, et cela sans motif, comme vous le dites, car il y a, au contraire, pour cela bien des raisons. Au reste, si nous sommes si pressées, vous ne sauriez nous condamner sans condamner aussi Celui qui m'apprend qu'il n'y a que les violents qui ravissent le ciel. Nous attendons de vos nouvelles par la poste, le messager tarde trop. »

Et dans une autre lettre qui fit suite de quelques jours à cette dernière, elle dit ces belles paroles, qui témoignent bien hautement de son humilité, de sa défiance d'elle-même et de sa confiance en Dieu : « Je suis un peu craintive, j'ai peur que Notre-Seigneur ne veuille point de moi; je vous prie, pour l'amour de Dieu, de me dire ce que vous en pensez. Croyez-vous qu'il ne me rebutera pas, à cause de mes imperfections? Je tâche de les corriger; mais, hélas! je retombe sans cesse. De la part de Dieu, je suis pleine de confiance; il n'y a que moi dont je me méfie. Je vous prie de me consoler en cette disposition, car elle est bien crucifiante. Malgré tout cela, cependant mon âme est plus contente que jamais dans la résolution que j'ai témoignée à Votre Révérence, et il me semble que je ne me sens de la vie que pour obéir à Dieu, mon Époux <sup>1</sup>. »

Mais Dieu se plaît à éprouver les plus saintes âmes. Quand elles croient toucher au but et atteindre enfin l'objet de leurs plus saints désirs, il les en éloigne quelquefois tout d'un coup. Le R. P. dom Raymond de Saint-Bernard ne devait jamais quitter la France. Au moment de s'embarquer, il fut arrêté par ses supérieurs.

Ce contretemps lui fut sans doute très sensible; mais il sut néanmoins supporter généreusement cette épreuve. Notre vénérée Mère lui écrivit aussitôt pour le consoler, non sans éprouver au fond de son cœur

<sup>1</sup> Ces dernières lettres ne sont point datées, mais elles sont certainement d'avril ou de mai 1635.

une secrète joie, car elle crut d'abord que le départ du Père Raymond était seulement différé à l'année suivante, ce qui lui permettrait de partir avec lui.

Mais elle aussi ne devait pas tarder à être déçue dans ses plus chères espérances, qui ne devaient enfin se réaliser qu'après de nouvelles épreuves. L'insuccès des démarches du Père Raymond opéra, en effet, un changement d'idées dans l'esprit de bien des personnes qui avaient approuvé jusque-là les projets de notre Mère de l'Incarnation. Le R. P. Dinet lui-même, pour lequel elle avait une vénération toute particulière, finit un jour par lui dire qu'elle devait faire à Dieu le sacrifice de ses attraits pour le Canada; car il était bien probable qu'elle n'irait jamais dans ce pays que par les élans de son cœur, et qu'elle ne le verrait que du haut du ciel. Pour mettre le comble à toutes ces épreuves, Dieu permit que sa supérieure, qui avait applaudi jusqu'alors à ses généreux desseins, se mit elle aussi à les combattre. Elle lui déclara un jour qu'elle ne « vaudrait jamais rien pour le Canada, et que si Notre-Seigneur lui accordait ce qu'elle demandait avec tant d'ardeur, ce serait en punition de sa témérité ». De son côté, une bonne religieuse appelée sœur Ursule, qui avait promis à notre Mère de l'accompagner, commença à perdre confiance, et vint lui annoncer qu'elle renonçait à ses projets.

Tant de contradictions étaient bien faites pour ébranler les plus grands courages; mais la Mère Marie de l'Incarnation fut inébranlable. Comme ces

grands rochers qui s'élèvent sur les côtes de la France et qui semblent défier les fureurs de l'Océan, elle dominait toutes les tempêtes et tous les orages.

Dans une nouvelle lettre écrite le 13 mai 1635, au Père Raymond, pour le consoler et le soutenir : « Il est certain, disait-elle, que vous et moi souffrons persécution ; mais, si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Le bien auquel nous aspirons ne mérite-t-il pas d'être acheté à grand prix ? Prenons courage, mon bon Père ; l'amour du grand Jésus combattra pour nous, qui ne voulons que travailler pour lui. S'il nous veut dans la Nouvelle-France, ses desseins s'accompliront, malgré tous les efforts des créatures. Quand je considère les œuvres admirables de notre divin Maître, toutes ces bourrasques ne me semblent rien. Il est plus fort que tous les hommes réunis ensemble, et c'est lui qui commande aux vents et aux tempêtes. »

Et dans une autre lettre datée du 29 juillet de cette même année : « Peut-être, disait-elle, que son amour veut tous ces accidents pour éprouver nos courages. Mais, mon cher Père, j'entre fort dans vos sentiments d'espérer contre l'espérance ; et, sans mentir, mon cœur n'est point ébranlé, et il me serait impossible de me défier de mon Jésus. Toutes ces nouvelles alarmes m'ont été de nouveaux aiguillons pour me faire rentrer dans sa faveur, et il me semble que j'ai maintenant beaucoup d'affaires à traiter avec mon Époux. Si j'avais beaucoup d'amour, je lui aurais bientôt gagné le cœur ; mais, quoique indi-

gente, je m'en vais faire tous mes efforts, et peut-être ne me rebutera-t-il pas, puisqu'il se plaît à l'importunité. »

Pendant la nouvelle des saintes ardeurs dont notre Mère de l'Incarnation était animée pour la conversion de la Nouvelle-France avait déjà franchi les mers. Les révérends Pères Jésuites, qui dirigeaient alors avec tant de zèle, d'intelligence et de sainteté cette mission lointaine, l'accueillirent avec bonheur. Pour bien des raisons, le concours de religieuses sûres, dévouées, capables, leur paraissait utile et souvent nécessaire. Aussi les RR. PP. Garnier et Chastelain, tous deux de la Compagnie de Jésus, dont l'un, le Père Garnier, devait un jour sceller son apostolat par le plus glorieux martyre, et plusieurs de leurs saints compagnons, lui écrivirent-ils plusieurs lettres pour la féliciter de sa vocation apostolique, et lui promettre de la seconder de tous leurs efforts.

Avec quel respect cette âme généreuse recevait ces lettres, qui lui semblaient venir du ciel ! Elle les baisait avec amour et les arrosait de ses larmes. Elle eût voulu pouvoir voler au-dessus de l'Océan, pour se rendre sans retard à l'appel de ces hommes de Dieu.

Ceux-ci, de leur côté, ne cessaient de réitérer leurs appels. Depuis longtemps le R. P. Lejeune, supérieur des Missions de la Nouvelle-France, cherchait à se procurer des religieuses solidement vertueuses pour l'instruction des petites filles sauvages

et même l'évangélisation des femmes. Il connaissait déjà de réputation la Mère Marie de l'Incarnation, et tout ce qu'on lui avait dit de son zèle, de son intelligence, de son dévouement, lui paraissait répondre de tous points aux exigences de la laborieuse et délicate mission du Canada. Mais, avant de la convier officiellement à cette œuvre difficile, il voulut néanmoins éprouver son courage. Il lui adressa donc deux lettres dans lesquelles il lui dépeignait, sous les couleurs les plus sombres, les difficultés de tout genre qu'elle rencontrerait au Canada, les mœurs des sauvages, leur férocité, les rigueurs du climat, les privations, les souffrances, les croix de toute nature qui l'y attendaient.

Notre Mère lisait et relisait ces lettres avec une douce joie. « N'est-ce pas là, disait-elle à son directeur en les lui montrant, un bon Père, de me traiter de la sorte ? Pour vous dire mon sentiment, il m'oblige au dernier point. » Son bonheur ne connut plus de bornes quand elle apprit que les Pères missionnaires de la Nouvelle-France étaient tout à fait décidés à l'appeler auprès d'eux pour partager leurs fatigues et leurs travaux. Sous l'impression d'un tel bonheur, elle écrivit au Père Raymond la lettre suivante, datée du 26 octobre 1636 :

« Mon révérend Père,

« Voici une occasion qui porte avec elle quelque chose de si agréable, que je croirais manquer à mon devoir envers Votre Révérence, si je gardais le silence et ne lui faisais part de la chose qu'elle aime le plus. Voulez-vous venir cette fois en Canada? Les Pères, qui sont allés auprès des Hurons m'y appellent tant qu'ils peuvent. Si vous aviez entendu parler ces saints, vous seriez ravi d'aise, et vous vous disposeriez à l'exécution de vos desseins. Ces âmes favorisées du Ciel daignent, me disent-elles bien, penser à moi tous les jours. Ce ne peut être que par une Providence toute particulière de Dieu, car je ne les ai jamais vus : ce qui fait que je tiens cela pour une insigne faveur. Allons donc au nom de Dieu, mon très cher Père, goûter les délices du paradis dans les croix qui se trouvent belles et grandes dans la Nouvelle-France, dans ce nouveau monde, dis-je, où l'on gagne des âmes au Roi des saints. Vous n'y serez pas si infirme qu'en France, car la charité y fait vivre. Et puis, quand vous y mourriez, ne seriez-vous pas bien heureux de finir une vie chétive dans l'exercice d'un apôtre? Faites-moi la faveur, mon très cher Père, de prier Dieu pour moi, afin qu'il lui plaise de ne me point rebuter. S'il m'accepte, je vous verrai en passant, et je vous tirerai si fort, vous et votre compagnon, que j'emporterai la pièce de vos habits, si vous ne venez <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Lettre du 26 octobre 1636.



Deux années entières se passèrent encore dans ces désirs, ces préparatifs, ces continuelles attentes. Notre Mère de l'Incarnation appelait le Canada sa *terre promise*, et certes, les Israélites dans le désert ne soupiraient pas avec plus d'ardeur vers la terre de Chanaan, qu'elle ne le faisait vers son cher pays d'adoption. Elle continuait à entretenir une correspondance aussi fréquente que possible avec les Pères Jésuites attachés à cette glorieuse Mission, qui, de leur côté, ne cessaient de l'engager de tout leur pouvoir à venir au secours de leurs chers néophytes. Ces appels réitérés eussent été assurément capables d'exciter le zèle d'une âme moins généreuse que la sienne, mais ils ne pouvaient rien ajouter aux ardeurs apostoliques qui la dévorait. Jour et nuit, son esprit et son cœur étaient tout entiers au milieu de ses chères filles sauvages. Elle les portait déjà dans son cœur et les offrait constamment à Jésus.

Mais ce divin Sauveur ne va pas tarder maintenant à satisfaire l'impatience de sa chère épouse, car, par des moyens qu'elle ignore encore, il a déjà tout disposé pour son départ.

---

## CHAPITRE IX

M<sup>ME</sup> DE LA PELTRIE ET M. DE BERNIÈRES

Refus constant de M<sup>me</sup> de la Peltrie à un second mariage. — Étrange expédient auquel elle a recours. — Voyage à Paris. — Le Père de Coudren et saint Vincent de Paul. — Le Père Poncet indique la Mère Marie de l'Incarnation. — Lettres et réponses. — Difficultés résolues. — M<sup>me</sup> de la Peltrie et M. de Bernières partent pour Tours.

*Angelus ejus comitetur vobiscum!*  
Que l'ange du Seigneur vous accompagne!  
(Tob., v, 21.)

En terminant l'avant-dernier chapitre, nous avons laissé, on s'en souvient, M<sup>me</sup> de la Peltrie au moment où elle venait de recouvrer la santé à la suite de son vœu d'aller au Canada, pour y bâtir un monastère de religieuses sous le patronage de saint Joseph.

Plusieurs années se sont écoulées depuis ce jour, durant lesquelles la jeune veuve n'a pas perdu de vue un seul instant le souvenir de sa sainte promesse. Elle eût voulu l'exécuter tout de suite. Malheureusement elle avait rencontré, dès le premier moment, un grand obstacle dans la volonté formelle

de son père, qui, ignorant ses engagements et même ses pieux desseins, désirait vivement qu'elle contractât un second mariage. Elle s'y était refusée, sans doute, avec une grande énergie. Mais M. de Chauvigny, qui ne pouvait comprendre les résistances de sa fille, ne cessait de la supplier de céder enfin à ses pressantes sollicitations. Il en vint un jour jusqu'à lui déclarer que si elle ne consentait pas à cette nouvelle union, elle le verrait bientôt mourir de chagrin, et qu'elle aurait ainsi à se reprocher plus tard d'avoir été la cause de sa mort.

On comprend facilement quel était le supplice d'une fille aussi aimante et aussi dévouée à son père que l'était M<sup>m</sup>e de la Peltrie, en entendant de pareilles paroles. Ce n'était, du reste, tous les jours, autour d'elle, dans sa maison, que petits complots et machinations de toutes sortes, pour obtenir le consentement tant désiré. Connaissant sa haute et profonde piété, on avait le plus souvent recours à des religieux, fort recommandables d'ailleurs, qui, ne connaissant pas les motifs des refus de la pieuse veuve, l'engageaient fortement à donner enfin satisfaction à ce père bien-aimé.

Ne sachant comment triompher de toutes ces difficultés, elle eut un jour l'idée de s'adresser à un religieux très pieux et très savant, ami de sa famille et au courant de ses secrets engagements avec Dieu, qui lui suggéra un moyen vraiment fort étrange, et qui paraîtra fort singulier, mais dont les événements ont démontré la justesse et la parfaite opportunité.

« Non loin d'Alençon, raconté M. l'abbé Casgrain, vivait alors un gentilhomme de haute famille, d'une brillante fortune, et jouissant d'une réputation d'éminente sainteté. M. de Bernières-Louvigny<sup>1</sup> était trésorier de France à Caen, et, par sa position, avait de fréquents rapports avec M. de Chauvigny. Celui-ci, connaissant l'angélique vie qu'il menait, ne tarissait pas en éloges sur son caractère et ses mérites. Le révérend Père conseilla donc à M<sup>me</sup> de la Peltrie de lui faire connaître sa généreuse entreprise aussi bien que les obstacles qu'elle y rencontrait, et de l'engager à la demander en mariage à la condition de vivre ensemble comme frère et sœur. Quelque singulier que parût ce projet, la nécessité força M<sup>me</sup> de la Peltrie d'y recourir. Elle écrivit sur-le-champ à M. de Bernières pour lui faire part de sa position, et de l'expédient qu'on lui avait suggéré. Elle le suppliait de l'aider dans cette circonstance, où il s'agissait de son salut et de la gloire de Dieu.

« M. de Bernières recula d'étonnement à la récep-

<sup>1</sup> M. de Bernières-Louvigny, dont il est ici question, fut un des hommes les plus recommandables du xvii<sup>e</sup> siècle par son éminente piété. Le Père d'Argentan, qui fut légataire de ses écrits, en a publié de nombreux fragments dans un ouvrage intitulé *le Chrétien intérieur*, qui fut condamné en 1698 comme étant légèrement entaché de quietisme. De nos jours, on en a publié chez Jossierand une nouvelle édition entièrement expurgée et approuvée en 1865 par M<sup>sr</sup> Lyonnet, ancien archevêque d'Albi. De son côté M<sup>sr</sup> Doney, ancien évêque de Montauban, a écrit une fort intéressante notice biographique sur l'angélique M. de Bernières, que l'on trouvera à la fin de ce volume.

tion de cette lettre, et ne sut d'abord que répondre. Il avait fait le vœu de chasteté, et n'avait nullement cherché à le tenir secret. Ce vœu était la principale cause de ses perplexités ; car il craignait de scandaliser ceux de ses amis qui en étaient instruits, et qui ne pouvaient connaître les conditions de son union avec M<sup>me</sup> de la Peltrie. Mais l'immense bien qui devait en résulter balançait les raisons qui le faisaient reculer. Enfin, après avoir longtemps imploré les lumières du ciel, il remit toute l'affaire entre les mains de son directeur et de quelques amis intimes. Tous, d'un commun accord, lui déclarèrent que la gloire de Dieu y était intéressée, et qu'il devait accepter. Il écrivit alors à un de ses amis, M. de la Bourbonnière, le priant d'aller demander de sa part, à M. de Chauvigny, la main de M<sup>me</sup> de la Peltrie. A cette proposition, l'heureux père ne se posséda plus de joie, et vola auprès de sa fille, qui naturellement accepta sans difficulté. Mais M. de Bernières, toujours poursuivi par l'idée de la singularité de cette démarche, retomba dans ses anciennes perplexités. M. de Chauvigny finit par croire que les avances qu'il avait faites n'auraient pas de suites. Il alla donc un jour trouver sa fille, et lui déclara qu'il fallait, ou que M. de Bernières se décidât à l'épouser, ou qu'elle signât un papier qui la déshéritait de la plus grande partie de ses biens. M<sup>me</sup> de la Peltrie parvint à calmer ses inquiétudes. Mais, afin d'éviter de nouvelles scènes à l'avenir, elle écrivit à M. de Bernières pour lui demander une

entrevue à Alençon. Il s'y rendit, et ils délibérèrent ensemble, en présence de leurs amis, sur la décision qu'il fallait prendre. Après un mûr examen, l'idée d'un mariage fut abandonnée ; car elle entraînait de graves inconvénients, les héritiers de M<sup>me</sup> de la Peltrie pouvant plus tard inquiéter ceux de M. de Bernières. Il fut donc convenu qu'ils agiraient à l'extérieur comme s'ils étaient mariés. La chose était possible à cette époque ; et il n'était pas rare que, pour ménager certains intérêts ou certaines susceptibilités de famille, on eût recours à un mariage secret, c'est-à-dire célébré seulement en présence du curé et de deux témoins. Il était donc facile à M. de Bernières et à M<sup>me</sup> de la Peltrie de faire croire qu'ils étaient mariés ; ils n'avaient pour cela qu'à paraître ensemble dans leurs familles et chez leurs amis.

« Sur ces entrefaites, une nouvelle épreuve vint fondre sur notre courageuse héroïne. M. de Chauvigny, déjà avancé en âge et depuis longtemps tourmenté par la goutte, mourut subitement, emportant dans la tombe l'espoir d'avoir trouvé pour sa fille un époux digne de soutenir l'honneur de son nom. M<sup>me</sup> de la Peltrie fut profondément affligée de cette mort, quoique M. de Chauvigny eût bien souvent soumis sa piété filiale à de cruels assauts. Mais la Providence voulut elle-même dénouer cette entrave. Assez d'autres, du reste, devaient encore se soulever sous ses pas. Sa famille, témoin des grandes libéralités qu'elle faisait aux pauvres et aux

églises, lui contesta le droit d'entrer en partage de la succession paternelle, et tenta même de la faire interdire, sous prétexte qu'elle était incapable d'administrer sa fortune. Le présidial de Caen avait même déjà prononcé une sentence favorable à ses parents ; mais elle en appela au parlement de Normandie. Elle faillit encore perdre ce second procès, pour avoir refusé, par une excessive délicatesse de conscience, de prêter un serment juste et licite. Mais les saints ont des ressources que les autres hommes ne connaissent pas. Elle eut recours à l'intercession de saint Joseph, son refuge ordinaire dans toutes les circonstances difficiles, et elle renouvela le vœu qu'elle avait déjà fait d'aller établir en Canada une fondation destinée à l'instruction des jeunes filles sauvages. Son espoir ne fut pas trompé ; car, contre l'attente générale, la sentence du parlement décida en sa faveur.

« Cependant le bruit s'était répandu qu'elle était mariée avec M. de Bernières ; et comme ils étaient tous deux très avancés dans la perfection, ce mariage étonna tout le monde, et leur attira les plus amères railleries. M<sup>me</sup> de la Peltrie ne répondait à ces attaques que par un doux sourire, disant avec modestie qu'elle n'avait fait que suivre la volonté de Dieu.

« Une telle conduite peut encore aujourd'hui paraître étrange à bien des personnes ; mais, outre que l'avenir fit bien voir que c'était une inspiration du ciel, nous pouvons répondre, avec un savant et pieux

auteur<sup>1</sup>, que nous ne devons point juger ceux que Dieu se charge lui-même de conduire. C'est ici, ajoute-t-il, qu'il faut se rappeler cette parole de saint Paul, que l'homme spirituel n'est jugé par personne. Dieu se plaît quelquefois à mener les grandes âmes par des voies extraordinaires, qui déconcertent nos courtes vues et choquent notre faible raison ; mais il serait téméraire de les blâmer parce qu'on n'entrevoit pas tout le dessein de Dieu sur elles. M<sup>me</sup> de la Peltrie et M. de Bernières avaient d'ailleurs pris toutes les précautions que conseille la prudence chrétienne, pour s'assurer que leur conduite était agréable à Dieu ; et ce n'est qu'après avoir consulté des hommes sages, pieux et expérimentés qu'ils se décidèrent à agir contre les règles communes : d'autant plus que les mœurs et les usages de l'époque où ils vivaient rendaient cette conduite beaucoup moins singulière qu'elle ne le serait aujourd'hui.

« Au reste, l'orage que cette démarche avait suscité dans le monde ne tarda pas à se dissiper, et M<sup>me</sup> de la Peltrie ne songea plus qu'à se rendre à Paris, afin de s'occuper activement de sa fondation<sup>2</sup>. »

L'arrivée de la pieuse dame dans la capitale fut l'occasion de nouvelles entraves que le démon mit encore à la réalisation de son grand projet. Personne à Paris ne le connaissait encore sans doute, sauf un

<sup>1</sup> Charles Sainte-Foi, auteur d'une courte esquisse de la vie de M<sup>me</sup> de la Peltrie, d'où nous avons tiré une partie de cette notice.

<sup>2</sup> L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, II<sup>e</sup> partie, ch. vii.



vieux serviteur qu'elle avait amené avec elle, et en qui elle avait une pleine confiance. Mais la fureur de ses parents contre elle était si forte, que quelques-uns d'entre eux, plus particulièrement jaloux du succès qu'elle venait de remporter devant le parlement de Normandie, ne songèrent à rien moins qu'à la faire enlever. Ce projet ne fut pas mis à exécution, il est vrai ; mais on s'en dédommagea en répandant dans le public mille bruits étranges, au sujet de ses projets de mariage avec M. de Bernières.

Ce fut à tel point, que durant les premiers jours de son séjour à Paris elle fut obligée, pour éviter les pièges qu'on lui tendait et les quolibets de certaines gens du monde, de se travestir lorsqu'elle sortait de sa demeure. Mais l'arrivée de M. de Bernières vint bientôt mettre un terme à tous ces ennuis, car on n'eut plus dès lors le moindre doute que les projets de mariage dont on avait tant parlé n'eussent été réalisés. Ils habitaient, en effet, l'un et l'autre dans la même maison, faisaient ensemble leurs visites auprès de leurs parents et amis ; en un mot, tout dans leur conduite extérieure était de nature à donner le change sur leur véritable situation. Aussi tous les bavardages s'apaisèrent peu à peu, et les deux serviteurs de Dieu purent travailler en paix à la réalisation de leurs projets apostoliques pour le Canada.

M<sup>me</sup> de la Peltrie voulut profiter de sa présence à Paris pour faire examiner à fond sa vocation par plusieurs saints personnages qui vivaient à cette

époque et obtenir leur approbation. Elle s'adressa, à cet effet, à l'illustre Père de Coudren, supérieur général de l'Oratoire, et à celui qu'on appelait alors Monsieur Vincent, supérieur de Saint-Lazare, l'arbitre de toutes les grandes causes religieuses de son temps, et qui est devenu une des plus pures gloires de l'Église et de la France, sous le nom de saint Vincent de Paul. Tous les deux, après avoir examiné cette vocation, alors si extraordinaire, l'approuvèrent et la bénirent, et ce n'est pas d'un médiocre intérêt pour l'histoire de voir l'illustre fondateur des filles de la Charité appelé à bénir en la personne de M<sup>me</sup> de la Peltrie, et bientôt aussi en la personne de notre vénérée Mère, ainsi que nous le verrons plus loin, les débuts de la mission de la religieuse et de la femme française dans les pays infidèles.

M. de Bernières, très puissamment encouragé lui-même par de si saintes et si hautes approbations, se dévoua de son côté, avec plus de zèle encore, à l'œuvre qu'il avait entreprise. Sa première préoccupation était de trouver des religieuses capables de comprendre l'idée tout apostolique de M<sup>me</sup> de la Peltrie et de la réaliser. La Providence voulut qu'il s'adressât au Père Poncet, jésuite, qui à ce moment se disposait lui-même à partir pour le Canada. Ce digne et saint religieux, dont nous avons déjà parlé, ne fut point embarrassé pour répondre à ces avances. Il déclara à M. de Bernières qu'il connaissait depuis longtemps une religieuse que Dieu préparait manifestement, depuis de longues années, à l'accomplissement de cette

grande mission, et il nomma la Mère Marie de l'Incarnation.

M. de Bernières ne la connaissait pas encore, et même n'en avait pas entendu parler. Mais le témoignage du Père Poncet en sa faveur était si net et si formel, et en même temps si complètement satisfaisant sous tous les rapports, qu'il n'hésita pas à y reconnaître le signe évident de la volonté de Dieu. Il en parla à plusieurs autres Pères jésuites, notamment au Père Dinet et au Père de la Haye, qui furent heureux de confirmer le témoignage de leur pieux confrère, et déclarèrent que la Mère Marie de l'Incarnation était vraiment l'élue de la Providence. Il fut aussitôt convenu qu'on annoncerait sans retard cette heureuse nouvelle à M<sup>me</sup> la supérieure des Ursulines de Tours, et ce fut le Père Poncet qui se chargea lui-même de cette mission, en attendant que M<sup>me</sup> de la Peltrie pût écrire de son côté.

Quel ne fut pas l'étonnement, mêlé d'admiration et de reconnaissance, de la révérende Mère Marie de Saint-Bernard, supérieure du monastère de Tours, en apprenant les événements providentiels qui se passaient à Paris! Huit ans auparavant elle ouvrait les portes du cloître à la Mère de l'Incarnation, et c'était elle qui allait être appelée à les lui ouvrir encore, pour l'envoyer au delà des mers évangéliser le nouveau monde. Elle se hâta d'aller communiquer la lettre du Père Poncet à notre Mère Marie de l'Incarnation, qui était en ce moment

en prière dans sa cellule, humblement prosternée devant Dieu. Sans lui donner le temps de se relever, elle se jeta à genoux, elle aussi, et toutes les deux confondirent un instant leurs prières. Puis la Supérieure, lui montrant la lettre qu'elle venait de recevoir, lui annonça la grande nouvelle. La réponse de notre Mère de l'Incarnation, en cette circonstance solennelle, fut simple et sublime ; elle rappelle celle que fit l'auguste Mère de Dieu au messenger céleste qui vint lui annoncer la naissance de Jésus : « Me voilà, Seigneur, dit-elle ; je suis prête, envoyez-moi où il vous plaira. »

La révérende Mère supérieure lui dit alors de vouloir bien répondre elle-même tout de suite au Père Poncet et d'écrire à M<sup>me</sup> de la Peltrie. Nous n'avons pas la réponse qu'elle adressa au Père Poncet ; mais nous possédons la lettre qu'elle écrivit à M<sup>me</sup> de la Peltrie. C'est un précieux monument de charité, de reconnaissance et de zèle, qu'on ne lira pas sans émotion. La voici tout entière ; elle est datée du 2 novembre 1638.

« Madame,

« Béni soit le grand Jésus, de qui les desseins et les aimables providences sont toujours adorables, et surtout dans le temps de leurs succès. Le R. P. Poncet, extrêmement zélé pour tout ce qui regarde la gloire de Dieu, nous ayant informé de votre généreux dessein, a fait dilater mon cœur par ses épan-

chements de bénédictions et de louanges à sa divine bonté, à cause des admirables moyens dont elle se sert pour se former des sujets dignes d'être les instruments de sa gloire.

« Quoi ! Madame, notre divin Maître vous veut-il introduire dans le paradis terrestre de la Nouvelle-France ? Serez-vous assez heureuse d'y aller brûler de ses flammes saintes et divines ? Il est vrai qu'il y a des glaçons, des ronces, des épines ; mais le feu du Saint-Esprit a un souverain pouvoir pour consumer tout cela et même pour fendre les rochers.

« Ce feu divin est l'esprit qui anime et fortifie les âmes saintes, qui les fait passer par les plus grands travaux, se mépriser elles-mêmes et prodiguer leurs biens et leurs vies pour la conquête des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. Ah ! ma chère dame, chère épouse de mon divin Maître, vous trouvant, j'ai trouvé celle qui l'aime avec vérité, puisqu'il n'y a point de plus grand amour que de se donner soi-même et tout ce qu'on a pour son Bien-Aimé. Et puisqu'il a plu à sa miséricorde de me donner les mêmes sentiments, il me semble que mon cœur est dans le vôtre, et que tous deux ensemble ne font qu'un dans celui de Jésus, au milieu de ces régions vastes et en quelque sorte infinies, dans lesquelles nous embrassons toutes les petites sauvages, leur enseignant comme il faut aimer Celui qui est infiniment aimable. Voulez-vous donc bien, Madame, me faire cette grâce et à celle de mes compagnes que

Dieu voudra choisir, de nous mener avec vous et de nous lier à votre généreux dessein ? Il y a cinq ans que j'attends l'occasion d'obéir aux attraits puissants que me donne le Saint-Esprit, et, à ne point mentir, je crois que vous êtes celle de qui sa divine Majesté veut se servir pour nous faire jouir de ce bien. Ah ! si je pouvais vous posséder ici pour vous ouvrir mon cœur et me réjouir avec vous de ce haut dessein ! Je m'assure, ma chère dame, que notre bon Jésus l'aurait très agréable et qu'il vous récompenserait de la peine que vous prendriez de faire un voyage de soixante lieues. Mais que dis-je ? Puisque vous voulez en faire mille par des passages dangereux, soixante seront peu au regard de votre amour. Je vous en ose conjurer par le même amour qui brûle votre cœur, et, s'il vous plaît nous donner cette consolation, je vous puis assurer que vous trouverez des âmes qui vous aiment tendrement, et qui vous recevront comme leur étant envoyée de la part de leur céleste Époux ; et moi qui suis la plus indigne de toutes, j'ose encore vous demander la participation de vos saintes prières et la grâce de me dire dans la liaison du Saint-Esprit indissolublement vôtre. »

Ces accents si émus et si touchants n'étaient point, il est vrai, nécessaires pour gagner le cœur de la digne et sainte veuve. Déjà sa résolution était prise, et, malgré les quelques efforts que l'on avait faits pour l'ébranler, elle était demeurée irrévocable. Mais

la lecture de cette lettre la confirma puissamment dans le choix qu'elle avait fait.

Son plus grand désir eût été de répondre immédiatement à l'invitation pressante de la Mère Marie de l'Incarnation, et d'aller à Tours embrasser celle qui allait devenir la compagne de son apostolat. Mais elle fut retenue encore à Paris par un incident fort inattendu. Le Père Lallemand, de la Compagnie de Jésus, avait bien voulu se charger de s'entendre avec messieurs les membres de la Compagnie des Cent-Associés qui étaient seuls chargés, à cette époque, des transports dans la Nouvelle-France, pour le passage à bord d'un de leurs navires de M<sup>me</sup> de la Peltrie. Mais quand ils apprirent qu'outre cette pieuse dame ils auraient aussi à transporter plusieurs religieuses, ils vinrent la trouver à Paris et lui déclarèrent que son passage et celui des religieuses ne pouvait s'effectuer par la prochaine flotte, attendu que tous les navires qui devaient la composer étaient déjà au complet.

Cette nouvelle difficulté, pas plus que les autres, ne déconcerta l'intrépide et courageuse dame. Comprenant toutefois qu'elle ne pourrait la surmonter avec le seul concours du R. P. Lallemand, elle demanda qu'on voulût bien constituer une assemblée de plusieurs personnes notables pour l'assister de leurs conseils, ce qui, dans les circonstances graves, était d'ailleurs fort en usage au xvii<sup>e</sup> siècle. Les associés de la Nouvelle-France y consentirent, et la réunion eut lieu chez M. Fouquet, conseiller d'État.

Étaient présents, outre M. Fouquet et M<sup>me</sup> de la Peltrie, ainsi que les associés de la Nouvelle-France, les RR. PP. Dinet, de la Haye, Lallemand, jésuites, et le commandeur de Sillery.

Après une longue discussion, la pieuse veuve voyant qu'on ne pouvait parvenir à s'entendre, et que son départ risquait fort d'être renvoyé à l'année suivante, prit la parole et déclara que puisqu'elle ne pouvait faire la traversée de l'Océan avec ses compagnes à bord d'un des navires ordinaires de la Compagnie, elle se décidait à fréter un autre navire de cette même Compagnie à ses propres frais. A cela les associés de la Nouvelle-France n'eurent rien à répondre. Une somme d'argent suffisante pour la préparation de ce nouveau navire fut consignée, séance tenante, entre leurs mains, et le R. P. Lallemand se chargea du soin de surveiller lui-même les préparatifs.

Tout semblait ainsi heureusement terminé, lorsqu'une des personnes présentes souleva une difficulté d'un nouveau genre. Puisque M<sup>me</sup> de la Peltrie était décidée à emmener avec elle des religieuses, ne valait-il pas mieux qu'elle s'adressât aux Ursulines du faubourg Saint-Jacques à Paris, plutôt qu'à celles de Tours ? Il y aurait à cela, disait-on, entre autres avantages, celui de pouvoir correspondre plus facilement avec le Canada, Paris étant le centre de toutes les communications. On ajoutait encore que les constitutions des Ursulines de Paris se prêteraient plus facilement à une entreprise de ce genre, puisqu'elles prescrivaient un vœu particulier d'instruire



les jeunes filles, que les religieuses de Tours ne faisaient pas ; enfin qu'il valait mieux s'adresser à une seule et même congrégation, comme celle de Paris, qu'à diverses congrégations de religieuses Ursulines, dont les habitudes, et la formation religieuse étaient différentes, non moins que le costume lui-même.

Le Père provincial des jésuites paraissait se prononcer assez en faveur de ce sentiment ; mais le R. P. de la Haye fut d'un avis contraire, et M<sup>me</sup> de la Peltrie termina la discussion en déclarant encore que sa résolution était prise, irrévocable ; qu'elle voulait la Mère Marie de l'Incarnation, et qu'elle ne partirait pas sans elle.

C'est ainsi que par son énergie et la fermeté de sa résolution la noble femme maintint une seconde fois sa grande entreprise dans la voie toute providentielle où elle marchait.

L'assemblée réunie chez M. Fouquet, conseiller d'État, fut alors unanime à reconnaître qu'il n'y avait plus de temps à perdre et que M<sup>me</sup> de la Peltrie devait immédiatement se rendre à Tours, auprès de M<sup>sr</sup> l'archevêque de cette ville, pour lui demander les permissions nécessaires, et s'entendre définitivement avec la Mère Marie de l'Incarnation.

Toutefois, avant de partir, M<sup>me</sup> de la Peltrie crut devoir écrire encore à notre vénérée Mère pour lui soumettre les difficultés qui lui avaient été faites dans la réunion tenue chez M. Fouquet, au sujet des différences de constitutions et de costumes qui existaient entre les diverses congrégations d'Ur-

sulines de France. La Mère de l'Incarnation lui répondit aussitôt que de semblables considérations « pouvaient faire, sans doute, quelque impression sur l'esprit des personnes du monde, mais ne devaient lui inspirer aucune appréhension pour l'avenir, étant donnés la ferveur et le désintéressement des religieuses, de quelque congrégation qu'elles fussent, qui se voueraient aux missions du Canada; que la charité viendrait bien vite et bien facilement à bout de toutes ces petites difficultés, et que d'ailleurs, quand on serait arrivé au Canada, on verrait ce qu'il y aurait à faire, et qu'il était bien probable qu'on aurait bien des points à modifier aux règles ordinaires de la vie du cloître, pour se prêter plus facilement aux exigences de l'apostolat qu'on allait exercer dans ces régions, et qu'alors on établirait des règles et des coutumes uniformes, qui seraient adoptées par toutes les religieuses de la Mission<sup>1</sup> ».

Cette réponse si judicieuse satisfit pleinement la pieuse émule de notre Mère de l'Incarnation, qui ne songea plus dès lors qu'à hâter ses derniers préparatifs de départ pour Tours.

---

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xv, p. 363.

## CHAPITRE X

### M<sup>ME</sup> DE LA PELTRIE A TOURS.

Émotion causée au monastère de Tours par la nouvelle de l'arrivée de M<sup>ME</sup> de la Peltrie. — Cette nouvelle est annoncée à M<sup>SR</sup> d'Échaux, archevêque de Tours. — M<sup>ME</sup> de la Peltrie et M. de Bernières auprès de l'archevêque. — M<sup>ME</sup> de la Peltrie est solennellement reçue au monastère. — Sa première rencontre avec la Mère Marie de l'Incarnation. — Sœur Marie de Saint-Bernard. — Difficultés du côté de sa famille. — M<sup>LE</sup> Charlotte Barré. — Tribulations et épreuves intérieures de la Mère Marie de l'Incarnation. — M<sup>SR</sup> l'archevêque veut voir et bénir ses filles une dernière fois. — Touchante scène à l'archevêché. — Sollicitude paternelle de M<sup>SR</sup> l'archevêque pour l'avenir matériel du futur monastère de Québec. — Derniers adieux d'un père à ses enfants. — Le départ du monastère. — Le rendez-vous est au ciel.

*Magnus autem fletus factus est omnium; et procumbantes super collum Pauli, osculabantur eum, dolentes maxime in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri. Et deducebant eum ad navem.*

Tous répandirent d'abondantes larmes, et, se jetant au cou de Paul, ils le baisaient tendrement, affligés surtout de la parole qu'il leur avait dite, qu'ils ne devaient plus le revoir. Et ils le conduisaient ainsi jusqu'au vaisseau. (Act., xx, 37, 38.)

C'était par une de ces belles journées d'hiver telles qu'on en voit quelquefois dans la Touraine,

L'Église célébrait ce jour-là la fête des fiançailles de la très sainte Vierge. Toute la communauté des Ursulines était réunie au pied d'une statue de saint Joseph qui ornait un petit ermitage construit dans la partie la plus éloignée du jardin du monastère. La révérende Mère supérieure et la Mère Marie de l'Incarnation manquaient seules à ce pieux rendez-vous. Mais bientôt on vit apparaître la Supérieure, tenant à la main une lettre. Une vive émotion était peinte sur son visage. Tout le monde comprit qu'elle avait une grande nouvelle à annoncer.

En effet, au bout d'un petit moment de recueillement et de prière devant l'image vénérée du saint patriarche, elle fit part officiellement à toute la Communauté des graves événements qui venaient de se passer à Paris, des intentions de M<sup>me</sup> de la Peltrie, du choix qu'elle avait fait de la Mère Marie de l'Incarnation; pour être fondatrice d'un couvent d'Ursulines dans la Nouvelle-France. Puis elle ajouta qu'elle venait d'apprendre que M<sup>me</sup> de la Peltrie allait se mettre en route; pour venir à Tours chercher la Mère Marie de l'Incarnation, et choisir elle-même, parmi toutes les religieuses du Monastère qui voudraient bien les accompagner, celle qui lui paraîtrait la plus capable de s'associer avec succès à une si grande entreprise.

A cette grande nouvelle, on accourt aussitôt, on s'empresse auprès de la Mère Marie de l'Incarnation. Chacune veut être la première à la féliciter. Mais notre Vénérée Mère se tenait cachée, pour éviter

toutes ces démonstrations. La première religieuse qui l'aborda fut la Mère Ursule de Sainte-Catherine, qui s'écria en l'apercevant : « Ah ! ma chère Mère ! que Dieu vous fait de grâces ! Voilà que cette bonne dame vous vient querir, elle est sur le point d'arriver. » L'émotion l'empêcha de parler davantage, car elle aussi avait un vif désir d'aller au Canada.

Déjà, dans la matinée de cet heureux jour, notre chère élue pour les missions de la Nouvelle-France avait eu le pressentiment surnaturel de ce qui allait arriver. Elle s'était sentie pressée plus que de coutume d'aller remercier saint Joseph. Bien qu'elle fût en ce moment en classe, auprès des enfants qu'elle n'osait quitter, et qu'une partie du jardin fût envahie ce jour-là par des ouvriers occupés à quelques réparations nécessaires, elle n'avait pu résister à l'attrait intérieur qui la poussait, et ayant pris avec elle quelques élèves, elle s'était dirigée vers la statue bénie du saint protecteur de la maison, aux pieds de laquelle elle était demeurée un assez long moment, tout absorbée en Dieu, le cœur pénétré de la plus vive reconnaissance.

Une grave question bien capable de préoccuper vivement la pieuse communauté demeurait cependant à résoudre. Quelle serait celle d'entre les religieuses qui serait choisie pour accompagner la Mère Marie de l'Incarnation ? Un zèle ardent et généreux s'était emparé de toutes ces saintes âmes, jalouses de sacrifier leur vie pour l'extension du règne de leur bien-aimé Jésus.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi avant l'arrivée de M<sup>me</sup> de la Peltrie, durant lesquels M<sup>r</sup> d'Échaux<sup>1</sup>, alors encore archevêque de Tours, fut mis au courant par le Père Grand-Ami, son confident ordinaire et recteur du collège de cette ville, des intentions de cette généreuse dame, des secours qu'elle avait trouvés en M. de Bernières et de la prochaine visite qu'elle allait lui faire. Ce digne prélat était un homme déjà avancé en âge, d'un noble caractère et d'une grande et austère vertu. A la première communication de cette grave affaire, il fit au Père Grand-Ami cette touchante réponse où se peignaient la foi et la tendresse de son cœur d'évêque : « Eh quoi! est-il possible que Dieu me veuille bien demander de mes filles pour un si pieux dessein? Ah! je ne suis pas digne de cette grâce. Mais s'en trouvera-t-il bien quelqu'une qui veuille s'exposer dans une si louable entreprise? » Le Père Grand-Ami répondit que depuis longtemps Dieu s'était préparé une âme d'élite pour cette laborieuse et difficile mission, en la personne de la Mère Marie

<sup>1</sup> Bertrand d'Échaux, archevêque de Tours, dont nous avons déjà parlé et dont il est ici question, était originaire du Béarn. Sa famille était une des plus anciennes et des plus illustres du pays, et se rattachait assez étroitement à celle d'Henri IV. Il fut nommé à l'évêché de Bayonne en 1599, et promu en 1611 ou 1618 à l'archevêché de Tours, en remplacement de Sébastien Galigaï, frère de la maréchale d'Ancre. Louis XIII le nomma grand aumônier du roi et le proposa pour le cardinalat, mais Richelieu, qui le voyait d'assez mauvais œil, empêcha cette promotion. Il mourut à Tours le 21 mai 1641, chargé d'années et de mérites, laissant à son Église le souvenir des plus belles vertus épiscopales.

de l'Incarnation. « Vous me consolez, dit alors le saint prélat; néanmoins, comme son zèle pourrait être refroidi par le temps, et qu'il faut juger des vocations par les dispositions qui se rencontrent dans les occasions de leur exécution, allez la voir de ma part et, après l'avoir interrogée, vous me rendrez compte de ses sentiments, qui me serviront de règle pour me déterminer. »

Mais déjà M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui, depuis plusieurs jours, s'était mise en route pour Tours, accompagnée de son nouveau Raphaël, M. de Bernières, approchait du terme de son voyage. Elle arriva dans cette ville sous le nom de M<sup>me</sup> de la Croix, afin d'éviter les bavardages du public et tenir ses négociations plus secrètes. Son premier soin fut d'aller frapper à la porte de l'archevêché et de se faire introduire, avec M. de Bernières, auprès du digne archevêque, qui les reçut l'un et l'autre avec la plus grande affabilité. En les considérant attentivement il reconnut bien vite la vérité de tout le bien qu'on lui avait dit de la vertu de ces deux saints personnages. Il fut non moins frappé de leur distinction, à la fois simple et naturelle, que de la rare modestie de M<sup>me</sup> de la Peltrie et de la sincérité avec laquelle elle lui ouvrit son cœur; aussi leur promit-il de favoriser leurs bons desseins de tout son pouvoir.

A peine étaient-ils sortis, le Père Grand-Ami revint auprès du prélat pour lui rendre compte des dernières dispositions de la Mère Marie de l'Incarnation. Il trouva le pieux évêque encore tout ravi de

son entrevue avec M<sup>me</sup> de la Peltrie et M. de Bernières. Il lui fit part aussitôt de sa mission. « La vocation de la Mère Marie de l'Incarnation est très bien fondée, dit-il; le temps n'a fait que la rendre plus ferme et plus solide. Il est impossible de trouver une âme plus zélée pour l'accomplir et plus résolue à souffrir toutes les peines qui pourront se rencontrer dans son exécution. » A ces mots, l'auguste vieillard, levant les yeux au ciel, lui répondit : « Allez donc dire à M<sup>me</sup> de la Peltrie que je lui donne la Mère Marie de l'Incarnation, avec celle des religieuses qui aura assez de courage pour la suivre. Faites-la aussi entrer dans le monastère, afin qu'elle soit présente à tout ce qui se passera et que la seconde qu'on lui donnera lui soit agréable. Dites aussi de ma part à la supérieure des Ursulines de donner entrée dans le cloître à M<sup>me</sup> de la Peltrie, avec tous les honneurs dus à sa mission, tels qu'on me les ferait à moi-même. »

Le Père recteur courut aussitôt annoncer cette heureuse nouvelle à la noble dame, et transmettre à la supérieure des Ursulines les ordres de M<sup>sr</sup> l'archevêque.

Les préparatifs des visites épiscopales furent faits à l'instant. On disposa dans le chœur de la chapelle intérieure le prie-Dieu orné destiné à l'usage de l'archevêque, et toutes les religieuses, formant la haie et tenant chacune à la main un cierge allumé, se rendirent à la porte du cloître pour y attendre M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui ne tarda pas à paraître. A ce



moment les portes du cloître s'ouvrirent, les cloches du monastère sonnèrent à toute volée, et la communauté accompagna à la chapelle, au chant du *Veni Creator*, la pieuse messagère de la Providence.

Prosternée devant le très saint Sacrement, elle l'adora longtemps. Quand elle se releva, elle vit toutes les religieuses agenouillées, formant autour d'elle comme une radieuse couronne de vierges. Tous les cœurs étaient vivement émus, les visages inondés de larmes et comme illuminés d'un feu céleste. On eût dit une nouvelle scène de la Pentecôte. Muette d'émotion, la pieuse dame considérait ces fronts tout rayonnants tournés vers elle, cherchant à découvrir celui que la main divine avait marqué depuis longtemps de son sceau. Mais notre vénérée Mère avait déjà reconnu de son côté cette dame, qui lui avait été montrée autrefois dans une vision prophétique ; et toutes deux se trouvèrent bientôt dans les bras l'une de l'autre, confondant leurs larmes et unissant leur cœur pour toujours.

Cependant le but de la visite de M<sup>me</sup> de la Peltrie ne devait être atteint que lorsqu'elle aurait trouvé, parmi toutes les religieuses, celle qui devait accompagner la Mère Marie de l'Incarnation et être comme la seconde colonne de l'édifice qu'elle allait construire au Canada. Pour mieux connaître la volonté de Dieu à cet égard, on résolut, d'après les ordres de M<sup>r</sup> l'archevêque, de faire exposer le très saint Sacrement dans la chapelle pendant trois jours, durant lesquels chaque religieuse s'examinerait devant

Dieu, et ferait valoir ses raisons pour ou contre son envoi au Canada. M. de Bernières, quoique simple laïque, fut constitué l'arbitre suprême des vocations. La chose peut paraître fort étrange. Mais telle était la vertu de ce saint homme, le don de discernement des esprits dont il était, disait-on, favorisé, que ce fut avec la plus entière spontanéité que la supérieure des Ursulines, la Mère Marie de l'Incarnation, M<sup>me</sup> de la Peltrie et M<sup>sr</sup> l'archevêque lui-même voulurent s'en rapporter à son jugement et à ses lumières surnaturelles pour une décision aussi grave et aussi importante. Ne pouvant pénétrer dans le cloître, absolument fermé aux hommes, il fut convenu que M. de Bernières se tiendrait au parloir et que les religieuses iraient tour à tour lui exposer leurs sentiments et leurs attrait.

Les choses furent exécutées comme elles avaient été réglées. Le très saint Sacrement ayant été exposé solennellement pendant trois jours, le monastère fut transformé pendant ce temps en un nouveau cénacle. Prières, pénitences, tout fut mis en œuvre pour obtenir que Dieu voulût bien désigner lui-même l'élue de son cœur. Toutes les religieuses, après s'être présentées à M<sup>me</sup> de la Peltrie, allaient au parloir exposer à M. de Bernières les données principales qui pouvaient lui permettre de juger de leur vocation. La plupart étaient admirables au point de vue de la ferveur et du zèle apostolique, mais à toutes il manquait quelque chose. Chez l'une c'étaient des affaires matérielles non encore réglées

qu'elle ne pouvait abandonner; chez l'autre c'étaient des défauts de caractère, de jugement, d'énergie, de volonté ou d'intelligence. Il ne restait plus qu'une jeune religieuse de vingt-deux ans qui ne s'était pas encore présentée. Persuadée qu'à cause de sa trop grande jeunesse elle serait écartée, elle errait çà et là dans le monastère, partagée entre la crainte d'un échec et un attrait très vif qui la poussait depuis longtemps à entrer dans la carrière apostolique des Missions de la Nouvelle-France. Au moment où elle errait ainsi aux abords du parloir, la Mère Marie de l'Incarnation, l'ayant rencontrée, lui demanda si elle avait vu M. de Bernières. Et, comme elle répondit que non, elle la prit aussitôt par la main et l'introduisit elle-même au parloir.

Après l'avoir un instant interrogée, M. de Bernières fut frappé de ses réponses si justes et de l'ensemble des qualités qui paraissaient la distinguer, et il l'encouragea beaucoup. Ravie de cet accueil, la jeune religieuse alla se jeter toute joyeuse aux pieds de la supérieure, la conjurant avec larmes de favoriser son élection. Mais tel n'était point, il s'en faut, l'avis de la supérieure, qui la congédia tout de suite, en lui disant d'avoir à se préparer, au contraire, à occuper la cellule et à remplir les fonctions de celle qui serait choisie. Se voyant ainsi rebutée, la sœur Marie de Saint-Bernard (c'était son nom en religion) ne se découragea pas. Elle alla se prosterner devant le très saint Sacrement, s'offrant entièrement au Seigneur et le suppliant de l'agréer pour les missions

du Canada. Pour rendre sa prière plus efficace, elle s'adressa aussi à saint Joseph, le priant de vouloir bien intercéder en sa faveur auprès de Dieu, et pour toucher plus vivement le cœur de ce saint patriarche, elle lui promit d'échanger son nom de sœur Marie de Saint-Bernard contre celui de sœur Marie de Saint-Joseph, si elle était exaucée.

Cependant les trois jours de prières et d'examen s'étaient écoulés, et le choix de M. de Bernières et de M<sup>me</sup> de la Peltrie n'était pas encore fait, car on ne pouvait parvenir à s'entendre sur aucun des noms qui étaient proposés. La sœur Marie de Saint-Bernard, quoique très jeune encore, paraissait pourtant avoir le plus de chances d'être élue. La Mère Marie de l'Incarnation la demandait, M. de Bernières appuyait cette demande auprès de M<sup>me</sup> de la Peltrie et de la révérende Mère supérieure; mais celle-ci ne voulait à aucun prix se dessaisir d'un sujet qu'elle appréciait beaucoup, et sur lequel elle comptait pour être plus tard un des plus fermes soutiens de sa communauté. Pourtant la volonté de Dieu se manifesta d'une manière si claire en sa faveur, qu'elle se vit enfin obligée de consentir à ce grand sacrifice.

L'élue du Seigneur était fille<sup>1</sup> de M. de la Troche de Savonnière, d'une très noble et très illustre famille de l'Anjou. A la nouvelle du choix qui venait d'être fait de sa fille pour la mission du Canada, on ne peut dire de quel étonnement cet

<sup>1</sup> On trouvera quelques notes biographiques sur cette religieuse à la fin de ce volume.

illustre seigneur fut saisi, ainsi que M<sup>me</sup> de la Troche, son épouse. Tous les deux résolurent aussitôt d'aller à Tours, pour s'enquérir par eux-mêmes de la vérité d'une nouvelle qui leur paraissait si extraordinaire, et pour s'opposer de tout leur pouvoir au départ de leur fille chérie. Tous leurs préparatifs de voyage étaient déjà faits, ils se trouvaient au moment de monter en voiture, lorsqu'un religieux, leur ami, les fit réfléchir sur l'acte qu'ils allaient accomplir. Il leur représenta si vivement la responsabilité qu'ils allaient assumer devant Dieu, en s'opposant à l'exécution de ses volontés saintes, qu'ils changèrent d'avis, et se contentèrent d'écrire à leur fille deux lettres qui sont un vrai document de tendresse et d'affection paternelle et maternelle, en même temps que de foi et résignation chrétiennes.

Heureuse de recevoir le consentement de ses chers parents, sœur Marie de Saint-Bernard s'empressa d'exécuter la promesse qu'elle avait faite à saint Joseph, et, avec la permission de ses supérieurs, elle échangea son premier nom de religion contre celui de Mère Marie de Saint-Joseph. C'est ainsi que nous la désignerons désormais.

Cette première compagne de la Mère de l'Incarnation dans la Mission du Canada méritait à tous les points de vue une faveur si précieuse. C'était la récompense de la vie tout angélique qu'elle avait menée dès le berceau. On assure qu'elle avait conservé toute l'innocence de son baptême, relevée en elle par le doux éclat des plus belles vertus. On ne

peut mieux la comparer qu'à un merveilleux bouton de rose que la Providence cueillait sur le sol de la France, pour le faire épanouir dans le nouveau monde. Nous la verrons un jour mourir à la peine, au milieu de ses chers sauvages et de sa famille religieuse, laissant à sa patrie d'adoption le souvenir d'un doux et fécond apostolat.

Avec elle et en même temps, une autre compagne fut donnée, à l'insu de tout le monde, à notre vénérée Mère, et cela dans des conditions si extraordinaires et si providentielles, que nous ne pouvons nous empêcher de les rapporter ici. M<sup>me</sup> de la Peltrie s'était proposé d'emmener au Canada une jeune personne qui ne l'avait pas quittée depuis sa première enfance, et qui avait été jusque-là la confidente de toutes ses pensées. Elle-même paraissait y avoir consenti. Mais, quand elle vit approcher le moment du départ, elle fut saisie d'une telle épouvante, à la pensée des périls d'un si long voyage sur mer, qu'elle se déclara incapable de partir. Ce fut une pénible surprise pour M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui dut se résigner à se choisir une autre compagne. La Mère de l'Incarnation s'était mise déjà en devoir de lui procurer quelqu'un, et elle croyait y avoir réussi, lorsqu'un Père jésuite qui était venu faire ses adieux à la vertueuse dame lui conseilla de ne point s'adresser à cette personne, mais à une autre qu'il lui désigna. Celle-ci, mandée en toute hâte, arriva bientôt au couvent et fut présentée à M<sup>me</sup> de la Peltrie. Interrogée sur ses dispositions, elle répon-

dit que depuis longtemps elle postulait son admission dans une maison religieuse, mais que, puisque Dieu lui offrait une si belle occasion d'exposer sa vie pour son service, elle n'hésitait pas un instant. Elle ajouta qu'elle était toute prête à partir, et ne demandait que le temps d'aller porter la clef d'un coffre à une de ses compagnes, afin qu'elle pût la charger de rendre un dépôt qui s'y trouvait contenu.

De si belles dispositions charmèrent M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui lui promit aussitôt de lui faire donner le saint habit religieux dès son arrivée au Canada. Nous la retrouverons, en effet, dans le premier monastère des Ursulines de la Nouvelle-France, sous le nom de Mère de Saint-Ignace. C'a été la première religieuse qui ait pris l'habit et fait profession dans cette maison.

Elle se nommait dans le monde Charlotte Barré, et était d'une famille fort honnête. Un de ses oncles était chanoine. Sa résolution d'aller s'immoler à Dieu dans les Missions fut aussi ferme et irrévocable qu'elle avait été prompte.

Ce fut en vain que son frère mit tout en œuvre pour la retenir. Elle fut si généreuse dans son sacrifice, qu'elle ne voulut pas même se donner la douce consolation d'aller embrasser sa mère avant son départ. « Nous reçûmes cette bonne fille, a dit plus tard la Mère de l'Incarnation, comme un présent que Dieu nous faisait pour nous accompagner dans notre voyage. » Le présent était, autant qu'il est possible à une créature de l'être, digne de la main divine qui

l'offrait, et personne encore ne pouvait en apprécier toute la valeur.

Le récit des événements qui se sont produits au monastère de Tours depuis l'arrivée de M<sup>me</sup> de la Peltrie nous a fait perdre de vue un instant la Mère Marie de l'Incarnation. Cette vaillante épouse de Jésus-Christ n'a jamais goûté le repos complet en ce monde. Comme le grand apôtre saint Paul, dont elle nous rappelle sans cesse les tribulations, les épreuves, les combats, elle eût pu dire pendant ces jours de joie où tout le monastère était en fête : *Foris pugna, intus timores*<sup>1</sup> : « Au dehors ce sont les combats, au dedans les terreurs qui m'assiègent. » Mais tous ces combats et toutes ces épreuves, loin de l'abattre, ne faisaient au contraire qu'exciter sa ferveur et relever son courage. « Je sais, disait un jour saint Paul, que les tribulations et les chaînes m'attendent à Jérusalem; mais je ne crains rien de toutes ces choses<sup>2</sup>. »

Dieu voulut qu'à l'exemple de ce grand Apôtre, cette vénérée Mère sût d'avance, en quittant son pays pour aller au Canada, ce qui l'attendait dans cette région lointaine. « Il m'arriva, nous dit-elle, une impression qui me dura trois jours avant mon départ... Mon esprit eut une représentation fort vive de tout ce qui me devait arriver lorsque je serais au Canada. Je vis des croix sans fin, un abandon intérieur de la part de Dieu et des créatures

<sup>1</sup> II Cor., vii, 5.

<sup>2</sup> Act., xx, 23.



dans un excès très crucifiant. Il m'était avis que la Majesté de Dieu me disait par une insinuation pénétrante : « Allez, il faut que vous me serviez maintenant à vos dépens. Allez me donner des preuves de la fidélité que vous me devez, par la correspondance fidèle aux grâces que je vous ai faites. Je ne puis dire l'étonnement et l'effroi où se trouva mon esprit en cette vue. Néanmoins je sentis en moi-même une si grande résolution pour faire ou pour souffrir tout ce qui plairait à la divine Majesté, qu'au même moment je m'abandonnai pour suivre ses ordres en toutes choses. Quelque temps auparavant j'avais une vision imaginaire. Il me semblait que j'étais dans une ville toute neuve, en laquelle il y avait un bâtiment d'une merveilleuse grandeur. Mais tout ce que je pus découvrir fut que ce bâtiment était construit, au lieu de pierres, de personnes crucifiées. Les unes ne l'étaient qu'à mi-jambes, les autres un peu plus haut, les autres à mi-corps, les autres en tout le corps. Chacune de ces personnes avait une croix qu'elle tenait selon qu'elle était crucifiée, mais il n'y avait que celles qui l'étaient par tout le corps qui la tinssent de bonne grâce. Je ne pouvais détourner ma vue de ce spectacle, et depuis ce temps-là cette représentation a toujours fait une forte impression sur mon esprit et m'a donné un grand amour de la Croix<sup>1</sup>. » Cet amour de la Croix fut toujours la force de notre vénérée Mère au milieu de ses grandes tri-

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. XXI, II<sup>e</sup> partie, p. 366 et suivantes.

bulations, soit pendant son séjour au Canada, où aucune épreuve ne lui fut épargnée, comme nous le verrons dans la suite, soit au moment de son départ.

Avant même de franchir le seuil de son cher monastère, elle eut à soutenir contre son cœur maternel un nouveau et terrible combat. Nous avons raconté plus haut les assauts que son fils venait lui-même lui livrer quand elle quitta le monde, au début de sa vie religieuse. Cette fois, au moment de son départ, ce fut sa sœur qui vint lui livrer une dernière bataille. Après avoir été trouver M<sup>re</sup> l'archevêque, et avoir pris tous les moyens pour empêcher le départ projeté, voyant qu'elle n'y réussissait pas, elle vint au parloir, accompagnée d'un notaire, pour déclarer qu'elle allait retirer à son neveu la petite pension annuelle qu'elle lui avait faite jusqu'à ce jour. C'était enfoncer un glaive dans le cœur de notre Mère, mais cette vraie victime déjà tant de fois immolée soutint avec un courage inébranlable cette nouvelle épreuve. Tandis que le notaire rédigeait en sa présence cet acte d'abandon, elle demeurait dans le silence, regardant avec une douceur admirable tout ce qui se passait. Puis, quand le moment fut venu de donner définitivement sa dernière parole, elle déclara simplement que, quand elle avait quitté son fils une première fois pour entrer dans le monastère, « elle n'avait pas établi sa fortune sur le secours des hommes, mais sur celui de la divine Providence, qui ne révoque jamais les promesses qu'elle fait à ceux qui ont con-

fiance en elle; qu'elle voyait dès lors les nécessités et l'abandon où il pourrait tomber, mais qu'elle voyait en même temps d'où le secours lui devait venir, et que, n'ayant point été trompée dans son attente, elle demeurait dans la même espérance contre tous les fâcheux événements qui lui pourraient arriver. »

La sœur de notre fervente Ursuline, obligée de battre en retraite devant une résolution si précise, ne perdit pas cependant courage. Elle écrivit à son neveu, qui se trouvait alors à Orléans, pour lui raconter tous les événements qui s'étaient passés, et lui annoncer le prochain départ de sa mère pour le Canada. Elle lui disait qu'avant de s'embarquer elle devait se rendre à Paris, et passerait par conséquent par Orléans, où il pourrait la voir. Puis, par les considérations les plus pressantes et les plus noires, elle cherchait à l'exciter à une résistance opiniâtre à un semblable projet, le menaçant de l'abandonner complètement, de ne plus s'occuper de lui et même de le réduire à la dernière misère, s'il ne parvenait pas à ébranler les résolutions de sa mère. Pour mieux le convaincre, et lui prouver que ces menaces n'étaient point vaines, elle avait eu soin de joindre à cette lettre l'acte notarié par lequel elle révoquait la pension annuelle qu'elle lui avait donnée jusqu'à ce jour. Enfin, par un surcroît de précautions, elle avait chargé une personne de lui remettre à lui-même et le plus tôt possible cet envoi, afin de prévenir toutes les infidélités ou les retards de la poste.

Cependant on était arrivé à la veille du jour fixé pour le départ. Vers le soir, on vint prévenir la Mère supérieure des Ursulines que M<sup>sr</sup> l'archevêque l'attendait le lendemain de bonne heure à l'archevêché avec une religieuse chargée de l'accompagner, la Mère de l'Incarnation et la Mère de Saint-Joseph.

Le lendemain matin, en effet, dès la pointe du jour, le carrosse de M<sup>sr</sup> l'archevêque était devant la porte du monastère. Les personnes désignées y prirent place, et arrivèrent auprès du prélat, où M<sup>mo</sup> de la Peltrie et M. de Bernières les attendaient.

L'archevêque les reçut avec une visible émotion. Il ne pouvait se lasser de considérer ces généreuses épouses de Jésus-Christ, qui allaient affronter, pour l'amour et la gloire de leur divin Époux, les périls d'une si longue traversée et ceux, plus grands encore, de la vie apostolique dans le nouveau monde. Ce noble et saint vieillard de quatre-vingt-deux ans était doué d'un vrai cœur de père. Il était fier de ses nobles filles, mais il craignait aussi pour elles, à la pensée des dangers qu'elles allaient courir. Aussi, avant de passer outre, il les introduisit lui-même dans son cabinet, où se trouvaient réunies plusieurs personnes de grand mérite, qu'il avait convoquées secrètement pour l'assister dans l'exécution de son dessein. Dès que tout le monde fut assis, il prit lui-même la parole pour dire que, bien qu'il eût facilité jusqu'à ce moment les projets de mission au Canada qu'on lui avait soumis, et qu'il eût une joie sensible de ce

que Dieu avait jeté les yeux sur ses filles pour une entreprise aussi sainte et aussi héroïque, il se croyait obligé néanmoins, par un sentiment de prudence que tout le monde comprendrait, à ne rien conclure à la légère et à ne permettre définitivement le départ de ces religieuses qu'autant qu'on lui aurait garanti les fonds nécessaires pour la fondation du monastère de la Nouvelle-France.

Se tournant alors vers M<sup>me</sup> de la Peltrie, il la pria de vouloir bien exprimer nettement devant toute l'assistance chacune de ses intentions, et lui exprima le désir que le contrat de fondation fût passé en sa présence, séance tenante. Un instant surprise par cette demande, la pieuse dame se hâta cependant de répondre que son intention était de donner tous ses biens, dont elle fit l'exacte et complète énumération, pour la fondation de cette œuvre apostolique, et que pour s'ôter à l'avenir tout moyen de revenir sur cet acte, elle avait résolu de se donner elle-même, ce qu'elle faisait en quittant la France pour se rendre au Canada. Elle termina en suppliant M<sup>sr</sup> l'archevêque de vouloir bien la dispenser de passer en ce moment même le contrat qu'il voulait bien lui demander, attendu qu'elle n'avait pris aucune mesure pour cela en venant à Tours. Mais elle ajouta qu'elle consentait volontiers à le passer à Paris, en présence de telles personnes que M<sup>sr</sup> l'archevêque voudrait bien désigner lui-même.

Le vénéré prélat et les membres de son conseil se

montrèrent suffisamment satisfaits de cette réponse, et il fut convenu que le R. P. de la Haye et le R. P. dom Raymond de Saint-Bernard, qui était alors à Paris provincial de son ordre, seraient délégués par Monseigneur de Tours pour assister en son nom à la conclusion de ce contrat de fondation.

M<sup>r</sup> l'archevêque leva alors la séance et témoigna le désir de célébrer lui-même la sainte messe, à l'intention de ses chères filles. Mais, à cause de son grand âge et de ses infirmités, il ne put se donner cette douce satisfaction. Il dut se contenter d'assister au saint sacrifice qui fut immédiatement célébré dans sa chapelle, et de faire la sainte communion avec elles, voulant leur montrer par là que son cœur était uni au leur dans l'amour de Celui qu'ils recevaient ensemble, et que l'éloignement et la distance ne pourraient jamais les désunir.

Après la messe et l'action de grâces, il les introduisit, avec M<sup>ms</sup> de la Peltrie et M. de Bernières, dans la salle à manger, et les invita à s'asseoir à sa table. Dès qu'ils eurent pris ensemble une petite réfection, il les ramena au salon et leur fit pour la dernière fois ses recommandations, en leur appliquant les paroles que Notre-Seigneur adressa lui-même à ses apôtres, lorsqu'il leur parlait de leur mission apostolique. Notre vénérée Mère et sa compagne tombèrent alors à genoux, suppliant le digne archevêque de vouloir bien leur commander ce voyage en vertu de la sainte obéissance, afin

que leur mérite fût plus grand devant Dieu; ce qu'il fit de bon cœur avec des paroles empreintes de la plus grande douceur et d'une parfaite charité. Il voulut ensuite qu'elles chantassent le psaume *In exitu Israel de Ægypto* et le *Magnificat*. Elles entonnèrent aussitôt le psaume du départ et le chantèrent, ainsi que le cantique de la sainte Vierge, avec le concours des personnes présentes.

Les larmes coulaient de tous les yeux pendant cette scène admirable, digne des premiers âges de l'Église. Le vénérable prélat pouvait à peine dominer son émotion. Il éleva une dernière fois sa main paternelle sur ses filles chéries, et les ayant bénies avec toute l'effusion de son cœur: « Voilà, dit-il en se tournant vers M<sup>me</sup> de la Peltrie et M. de Bernières, voilà les deux pierres fondamentales de l'édifice que vous voulez bâtir à Notre-Seigneur dans le nouveau monde. Je vous les donne selon la fin pour laquelle vous me les demandez. Qu'elles soient donc dans ce fondement comme deux pierres précieuses, semblables à celles du fondement de la Jérusalem céleste! Que cet édifice soit à jamais un lieu de paix, de grâces et de bénédiction, plus fécond que ne fut celui de Salomon! Que les efforts de l'enfer ne prévalent jamais contre lui et ne lui puissent jamais nuire, pas plus qu'à celui de saint Pierre! Et puisque c'est pour Dieu que vous le bâtissez, que Dieu y habite à jamais comme Père et comme Époux, non seulement des religieuses que je vous donne, mais encore de celles qui les accompagnent et de celles qui y vivront

après elles jusqu'à la consommation des siècles <sup>1</sup> ! »

Ces paroles mémorables furent comme le testament de ce saint archevêque à l'égard de ses saintes filles, mais il voulut encore leur donner une dernière marque d'affection en permettant à la révérende Mère supérieure de Tours de les accompagner avec une autre religieuse jusqu'à Amboise.

En quittant l'archevêché, elles se hâtèrent de regagner le monastère, où toute la communauté réunie les attendait pour recevoir leurs suprêmes adieux. Nous ne décrivons pas cette scène si attendrissante. Le monde ignore ce que le cœur des vierges consacrées au Seigneur renferme de tendresse, de douce, délicate et profonde affection. L'amour divin n'éteint pas la flamme du cœur; il l'épure et la rend plus forte, au contraire, en la rendant plus digne de Dieu.

On vit se renouveler en cette circonstance, au monastère de Tours, quelque chose de ce qui se passa autrefois sur les rivages de Milet, au moment du départ de saint Paul pour Jérusalem. C'étaient les mêmes dispositions de part et d'autre, les mêmes sentiments d'affection et de reconnaissance. La Mère de l'Incarnation, en quittant ce cher monastère où elle avait passé huit ans, pouvait se rendre le même témoignage que le grand apôtre quand il quittait sa chère Église de Milet et d'Éphèse. Elle y laissait comme lui des âmes formées par

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. xvii, II<sup>e</sup> partie, p. 381.



ses soins qui étaient à ce moment rangées autour d'elle comme une couronne de gloire et d'honneur. Mais il fallait se séparer, se dire adieu à tout jamais sur cette terre. M. de Bernières, M<sup>me</sup> de la Peltrie et sa nouvelle servante attendaient déjà dans la voiture. L'heure du départ avait sonné. On entendit alors dans la maison entière, comme autrefois sur les plages de Milet, un grand bruit de gémissements : *Magnus autem fletus factus est omnium.* Tour à tour les religieuses se jetaient au cou de leur Mère et de sa compagne et les tenaient étroitement embrassées, pensant qu'elles ne les reverraient plus ici-bas. *Procumbentes super collum Pauli, osculabantur eum dolentes, maxime in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri.* Elles les accompagnaient sinon directement au vaisseau, comme elles auraient toutes voulu le faire, du moins jusqu'à la porte du couvent où se trouvait la voiture qui allait les emporter et les ravir à leurs regards. *Et deducebant eum ad navem*<sup>1</sup>.

Adieu, vénérée Mère ! Adieu à ce cher monastère où vous avez passé des années si pleines de mérites et de bonnes œuvres ! Adieu à ce cher pays de la Touraine ! Adieu à ces parents, à ces amis ! Adieu pour toujours ! Vous ne les reverrez maintenant que du haut du ciel.

<sup>1</sup> Act., xx, 37-38.

## CHAPITRE XI

### DE TOURS A DIEPPE

Entrevue de la Mère Marie de l'Incarnation et de son fils à Orléans. — Arrivée à Paris. — La Mère de Saint-Jérôme. — Empressement de toute la société parisienne auprès de la Mère Marie de l'Incarnation et de ses compagnes. — La reine Anne d'Autriche. — Maladie de M. de Bernières. — Départ de Paris. — Arrivée à Dieppe. — La Mère Cécile de Sainte-Croix. — Nouveaux obstacles mis au départ de la Mère Marie de Saint-Joseph par ses parents. — Heureuse intervention du Père dom Raymond de Saint-Bernard. — Adieux à M. de Bernières.

*Veni in terram quam monstrabo tibi.  
Faciamque te in gentem magnam, et benedicam tibi.*

Viens dans la terre que je te montrerai.  
Je ferai de toi la mère d'un grand peuple,  
et je te bénirai. (Gen., xii, 1.)

De Tours à Amboise la distance n'est pas très considérable; elle fut bientôt franchie. La révérende Mère Françoise de Saint-Bernard et sa compagne, qui avaient pu suivre jusque-là les généreuses *missionnaires*, selon la permission donnée par M<sup>gr</sup> l'archevêque, furent obligées à Amboise de leur dire adieu.

Après s'être embrassées une dernière fois et s'être mutuellement donné les unes aux autres rendez-vous au ciel, les religieuses de Tours reprirent le chemin de leur monastère, tandis que le carrosse de M<sup>me</sup> de la Peltrie continuait sa route vers Orléans.

Rien n'eût été plus édifiant à voir que cet intérieur de voiture. Tous les instants y étaient sanctifiés par la prière ou des conversations toutes célestes. Les heures y étaient fixées, comme au monastère, pour les divers exercices religieux. Pour nous donner une preuve de la piété de M. de Bernières, qui prenait part lui aussi à tous ces pieux exercices, notre vénérée Mère nous dit que c'était lui-même qui s'était chargé de « marquer le temps ». Aussi on ne pourrait mieux comparer ce carrosse qu'à ce char mystérieux dont parle le prophète, rempli d'anges visibles et accompagné par une multitude d'anges invisibles.

Après une ou deux journées de voyage on arriva à Orléans. Le jeune Claude Martin se trouvait alors dans cette ville pour y terminer ses études. Prévenu par sa tante, ainsi que nous l'avons dit, il se rendit auprès de sa mère et feignit, en l'abordant, d'éprouver un grand étonnement :

« Eh quoi! lui dit-il, une religieuse telle que vous, ma mère, hors de son cloître! Qu'est-ce à dire ?

— Je vais à Paris, mon fils, répondit-elle.

— Mais de Paris, où comptez-vous aller ?

— Je pourrai passer en Normandie. »

Voyant alors la peine qu'elle éprouvait à lui communiquer le vrai but de son voyage, il lui montra la lettre que sa tante lui avait écrite et l'acte notarié dont elle était accompagnée.

« Prenez la peine de lire tout cela, ma mère, » lui dit-il.

Elle lut avec beaucoup d'attention; puis levant les yeux au ciel :

« O Dieu, s'écria-t-elle, que le démon a d'artifices pour traverser les desseins du Ciel ! »

Se tournant ensuite vers son fils, d'un air grave et ému, elle prononça ces paroles : « Mon fils, il y a huit ans que je vous ai quitté pour me donner à Dieu. Depuis cette époque quelque chose vous a-t-il manqué ? »

Le jeune homme répondit : « Non, ma mère. »

— En ce cas, reprit-elle, l'expérience du passé vous doit être un motif de confiance pour l'avenir. Vous quittant par amour pour Dieu et pour obéir au commandement qu'il m'en avait fait, je vous donnai à Lui, le priant qu'il voulût être votre père, et vous voyez qu'il l'a été au delà de toutes nos espérances, non seulement vous donnant le nécessaire, mais encore se montrant si libéral en votre endroit, que vous avez été élevé d'un air qui surpasse de beaucoup votre condition. Il en sera toujours de même si Dieu est votre père, vous ne manquerez de rien; et il le sera assurément si vous lui êtes un véritable fils, c'est-à-dire si vous gardez ses commandements, si

vous obéissez à ses volontés, si vous avez une confiance filiale en son aimable Providence. Faites cela, mon fils, et vous expérimenterez ce qu'a dit le Saint-Esprit, que rien ne manque à ceux qui craignent Dieu. Je vais en Canada, il est vrai, et c'est encore par le commandement de Dieu que je vous quitte une seconde fois. Il ne me pouvait pas arriver un plus grand honneur que d'avoir été choisie pour l'exécution d'un si grand dessein, et si vous m'aimez, vous en aurez de la joie et prendrez part à cet honneur <sup>1</sup>. »

A mesure qu'elle prononçait ces paroles, il se produisait peu à peu dans l'âme du jeune homme un changement complet de sentiments et de pensées. Autant la vocation de sa mère lui avait paru étrange, autant elle commençait à lui apparaître grande et sublime maintenant. Mais, ce qui le frappa surtout, ce fut le ton avec lequel elle l'assurait qu'il aurait Dieu pour père et que rien ne lui manquerait à l'avenir, comme rien ne lui avait manqué dans le passé. Il demeura un moment tout interdit. La vérité de ces paroles pénétrait son cœur, et il se sentait en même temps de plus en plus rempli de la plus vive admiration pour l'héroïsme de cette mère chérie.

Il lui fit donc ses adieux; et la mère et le fils se séparèrent; mais ce fut pour se revoir quelques jours plus tard à Paris.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. XVI, II<sup>e</sup> partie, p. 375.

En rentrant chez lui, notre jeune homme était saisi d'une émotion toute nouvelle. Ses idées étaient complètement changées. Il se sentait fier et heureux d'avoir une si noble et sainte mère, qui lui servirait de caution et d'intermédiaire auprès de la divine Providence. Aussi brûla-t-il aussitôt la lettre de sa tante et l'acte notarié qu'elle contenait, bien résolu à lui écrire qu'il ne lui demanderait plus rien et ne lui serait désormais jamais à charge. Puis, se jetant à genoux, il fit à Dieu, en fondant en larmes, le sacrifice de sa mère chérie, lui demandant seulement de la lui rendre au ciel.

Heureux et noble enfant d'une si sainte mère, essuyez vos pleurs ! Ce qu'on donne à Dieu n'est jamais perdu. Vous serez bientôt associé aux mérites et aux vertus religieuses de celle qui vous quitte une seconde fois, pour voler où Dieu l'appelle. Vous serez ici-bas son historien, c'est vous qui révéleriez au monde ses sublimes vertus, et votre souvenir, inséparable de celui de votre glorieuse mère, ne périra jamais dans la mémoire des hommes ni dans le cœur de Dieu.

Après quelques moments de prières, le jeune Claude Martin se releva tout consolé et plein de confiance. Il eût voulu aller aussitôt faire part à sa mère de ses nouvelles dispositions, mais déjà le carrosse qui la lui ravissait roulait à grand train sur la route de Paris.

Cependant les éloges que le pieux jeune homme

avait entendu faire souvent par sa vénérée Mère des révérends Pères jésuites lui revinrent à l'esprit. Les services qu'ils lui avaient rendus à lui-même, l'intérêt que plusieurs d'entre eux lui portaient, les généreux élans de sa mère pour les missions, tous ces chers et nobles souvenirs excitèrent dans son cœur un vif attrait pour la Compagnie de Jésus. Il en fit part à sa mère dans une lettre qu'il lui adressa à Paris peu de jours après son entrevue avec elle à Orléans.

Celle-ci, toute transportée de joie, se hâta de communiquer cette nouvelle au Père de la Haye, au Père Dinet et à plusieurs autres Pères. Elle écrivit en même temps à son fils de se rendre immédiatement auprès d'elle, pour hâter la réalisation de ce pieux dessein. Le jeune homme arriva aussitôt; mais Dieu ne permit ce voyage que pour lui donner l'occasion d'embrasser une dernière fois sa pieuse mère, car il avait d'autres desseins sur lui, et ce n'était pas à la vie apostolique dans la Compagnie de Jésus qu'il le destinait.

En arrivant à Paris, la pieuse caravane était descendue tout d'abord chez M. de Meules, maître d'hôtel du roi. Le premier besoin du cœur de notre vénérée Mère fut d'écrire à la supérieure des Ursulines de Tours une lettre qui nous a été conservée :

« Ma très chère et très révérende Mère, nous venons d'arriver à Paris, par la grâce de Notre-Seigneur, en fort bonne santé. La maison de M. de

Meules, maître d'hôtel du roi, nous a été ouverte de la manière la plus obligeante du monde. M. de Bernières y pourra avoir son appartement, et de tous côtés, soit pour lui, soit pour nous, on tapisse et on meuble les chambres. Il semble qu'il y ait empressement à nous faire du bien. M<sup>me</sup> P<sup>\*\*\*</sup> est venue bien loin au-devant de nous, et nous a obligées à faire le reste du chemin dans son carrosse. Le Père de la Haye, à peine informé de notre arrivée, est venu aussitôt nous témoigner la joie qu'il éprouve de nous voir au moment de posséder enfin le bien que nous attendons depuis si longtemps. En voyant la Mère Marie de Saint-Joseph, qu'il n'avait jamais vue, il l'a jugée propre pour la mission du Canada et n'a pas douté que le choix qu'on en avait fait n'eût été de Dieu. Nous conférerons demain de nos affaires et je vous donnerai avis de tout. Les révérendes Mères Ursulines de cette ville nous offrent leur maison ; mais je crois que nous les remercierons de leur charité, car M<sup>me</sup> de la Peltrie veut être libre et ne désire pas que nous nous séparions d'elle. Nous ferons notre possible pour tenir notre arrivée secrète, et pour que notre dessein ne soit connu que de ceux qui peuvent en favoriser l'exécution, car je prévois que nous serions accablées de visites, sitôt qu'on en aurait connaissance<sup>1</sup>. »

La maison de M. de Meules, où étaient descendues

<sup>1</sup> *Lettres historiques*. Lettre VII, p. 314 et suiv.



nos vaillantes *missionnaires*, était attenante à la résidence des révérends Pères jésuites. « Nous étions là, a dit encore notre vénérée Mère, comme dans un lieu de retraite, excepté que par la nécessité de nos affaires nous étions quelquefois obligées de nous produire, et de recevoir des visites de plusieurs personnes de considération qui nous faisaient l'honneur de nous venir voir<sup>1</sup>. »

La Mère de l'Incarnation et sa compagne, Mère Marie de Saint-Joseph, demeurèrent dans cette maison jusqu'au 19 mars, fête de saint Joseph, où, cédant enfin aux instances des Mères Ursulines du faubourg Saint-Jacques, elles consentirent à aller habiter chez elles pendant quelques jours. Elles s'y retrouvèrent un peu dans « leur élément », selon leur propre expression.

Il y avait alors, au sein de cette communauté d'Ursulines du faubourg Saint-Jacques, une sœur très fervente et très capable nommée Mère de Saint-Jérôme, qui désirait depuis longtemps se consacrer aux missions. La Mère de l'Incarnation eût vivement désiré l'emmener avec elle, car elle avait bien vite reconnu ses rares qualités. Plusieurs démarches furent faites dans ce but. Les Mères Ursulines consentaient à son départ, mais une opposition formelle à ce projet vint, au dernier moment, du côté de M<sup>sr</sup> l'archevêque de Paris qui, après avoir donné son consentement, le retira tout à coup, on ne sait

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation*, ch. xvii, II<sup>e</sup> partie, p. 378.

pourquoi. Ce fut en vain que l'on s'efforça de le ramener à son premier sentiment. La reine elle-même, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, ne put y parvenir.

Cependant les craintes de la vénérée Mère ne tardèrent pas à se réaliser. La nouvelle du départ de M<sup>me</sup> de la Peltrie et des religieuses Ursulines pour la Nouvelle-France se répandit bientôt dans la capitale, et y excita au plus haut degré la curiosité publique. Toute la société de l'époque ne cessait d'assiéger, en quelque sorte, les parloirs du monastère du faubourg Saint-Jacques et l'hôtel de M. de Meules, pour voir les deux fondatrices du monastère canadien. On les interrogeait, on les félicitait de leur courage, et chacune des personnes qui avait pu les voir et converser avec elles se sentait profondément édifiée de la sainteté qui brillait en toute leur personne. Tout le monde était dans l'admiration à la vue d'une chose qui était alors si nouvelle et qui paraissait si étonnante.

M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon et M<sup>me</sup> la comtesse de Brienne témoignèrent en particulier à la Mère de l'Incarnation la plus vive admiration et la plus ardente sympathie. Ces deux grandes dames usèrent de tout leur crédit pour favoriser sa mission.

La reine elle-même, Anne d'Autriche, voulut la voir ainsi que sa compagne et M<sup>me</sup> de la Peltrie, et chargea la comtesse de Brienne de les amener toutes les trois à Saint-Germain-en-Laye, où Sa

Majesté se trouvait alors. Cette entrevue royale fut accompagnée d'une douce émotion de part et d'autre. La reine les félicita beaucoup, et s'enquit jusqu'aux moindres détails de l'histoire de leur vocation. Elle prit le plus vif intérêt à tout ce qui lui fut raconté, témoignant surtout à M<sup>me</sup> de la Peltrie sa vive admiration et sa profonde gratitude pour le sacrifice si complet qu'elle faisait de ses biens et de sa personne en faveur des Missions du Canada. On ne lui cacha pas, au cours de la conversation, le petit incident relatif à la Mère de Saint-Jérôme, et nos Mères se jetèrent même à ses pieds pour obtenir son appui auprès de M<sup>sr</sup> l'archevêque, en faveur de son départ. La reine, très émue, fit appeler aussitôt un gentilhomme de sa maison, et le chargea d'aller trouver M<sup>sr</sup> l'archevêque, pour le prier de sa part de se montrer moins inflexible. Mais ce prélat, prévoyant sans doute la demande royale, s'était dérobé d'avance à toutes les recherches, et il fut impossible de le voir.

Ce refus opiniâtre de M<sup>sr</sup> l'archevêque de Paris obligea notre vénérée Mère à revenir sur l'acte de fondation qui avait été déjà signé par M<sup>me</sup> de la Peltrie, conformément aux volontés de M<sup>sr</sup> l'archevêque de Tours, car le nom de la Mère de Saint-Jérôme y avait été mentionné un peu trop prématurément. Mais ce ne fut point sans difficultés, car l'intendant des affaires de M<sup>me</sup> de la Peltrie ne voulait plus consentir maintenant à souscrire aux engagements que cette pieuse dame avait con-

tractés devant M<sup>sr</sup> l'archevêque de Tours, sous prétexte qu'elle avait outrepassé ses droits, et que de la sorte la fondation qu'elle voulait faire au Canada pourrait être attaquée plus tard par ses héritiers naturels.

La Mère de l'Incarnation coupa court à toutes les difficultés, en déclarant qu'elle préférerait une dotation pour son monastère moins importante, pourvu qu'elle ne fût point sujette à être discutée plus tard.

Nous trouvons quelques détails précieux sur toute cette affaire et le séjour de nos ferventes Ursulines chez leurs sœurs du faubourg Saint-Jacques à Paris dans une lettre que notre vénérée Mère écrivait de Rouen, quelques jours plus tard, à son ancienne supérieure à Tours : « Nous avons été obligées de quitter Paris, y disait-elle, sans la bonne Mère de Saint-Jérôme, quoique nous ayons fait toutes les diligences possibles pour l'avoir et pour lui témoigner l'intérêt que nous prenions à cette affaire. M<sup>sr</sup> l'archevêque de Paris l'ayant retenue, il a fallu que la Mère Marie de Saint-Joseph et moi acceptions seules le contrat de fondation. Mais nous nous sommes fort intéressées au départ de la Mère de Saint-Jérôme. Nous avons écrit en sa faveur à M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon pour la supplier de nous l'obtenir par le crédit de M<sup>sr</sup> le cardinal. Et de plus nous nous sommes jetées deux fois aux pieds de la reine, pour la supplier d'obtenir son congé de M<sup>sr</sup> de Paris. Notre procédé a sans doute extrêmement

étonné toutes les Ursulines de la congrégation de Paris, et elles ont reconnu à nos démarches un dégoût d'intérêt propre qu'elles n'eussent pas sans doute soupçonné. De là vient qu'elles nous ont fait des caresses qui ne se peuvent exprimer. Il semblait que nous eussions été élevées ensemble et que nous ayons été formées par le même esprit. Plusieurs d'entre elles ont eu à mon égard des ouvertures de cœur très engageantes, et m'ont témoigné le désir qu'elles ont d'une union générale de toutes les Ursulines de France. La Mère supérieure m'en a fort entretenue et m'a dit que plusieurs prélats, dans la dernière conférence qu'ils ont eue à Paris, ont fortement agité cette question, et qu'ils étaient même sur le point de l'exécuter <sup>1</sup>.

Ce désir d'union de toutes les Ursulines de France a été un des plus fermes et des plus ardents désirs de notre vénérée Mère. Nous aurons l'occasion d'en parler plusieurs fois encore.

Après avoir dit adieu aux Ursulines de Paris, la petite caravane eût été heureuse de se rendre immédiatement à Dieppe; mais une maladie dont M. de Bernières s'était senti atteint dès son arrivée à Paris l'obligea à retarder encore son départ. Cette maladie fut longue, et donna même à M<sup>me</sup> de la Peltrie et à ses compagnes quelques sérieuses inquiétudes. Cette pieuse veuve y trouva une occasion de prodiguer à celui qu'elle considérait comme

<sup>1</sup> *Lettres historiques*. Lettre VIII, p. 316-317.

son ange Raphaël tous les soins de la plus tendre charité.

Durant les jours de la convalescence, nous dit notre vénérée Mère, on riait bien un peu quelquefois en secret, auprès du vénérable M. de Bernières, au sujet de son prétendu mariage avec M<sup>me</sup> de la Peltrie. Mais cet homme de bien, dont la conscience était si craintive et si délicate, ne riait pas toujours. « Que dira ce bon M. de la Bourbonnière, disait-il, quand il saura que ce mariage pour lequel il s'est employé n'a été qu'un jeu et une supposition ? » Après avoir aimablement réveillé ses inquiétudes, on s'empressait alors aussitôt de les dissiper, et de ramener dans son esprit sa douce et aimable gaieté ordinaire. Puis on s'entretenait des préparatifs à faire pour le voyage, des occupations auxquelles on pourrait se livrer pendant la longue traversée de l'Océan, des périls auxquels on allait s'exposer tant sur mer que sur terre. Ces saintes âmes se demandaient surtout quels seraient leurs premiers rapports avec les sauvages, leur sort si elles venaient à tomber entre les mains des Iroquois et des barbares. Elles se sentaient alors toutes saisies de joie à la pensée du martyr. M. de Bernières n'eût pas été le dernier à ambitionner cette belle couronne pour lui-même. Ne pouvant y aspirer, il la souhaitait du moins aux âmes généreuses qui se sentaient appelées à aller la conquérir au Canada.

« Il jetait les yeux, dit textuellement le vénérable historien de notre vénérée Mère, sur la Mère Marie

de Saint-Joseph, comme sur une tendre victime, et quoiqu'il admirât son courage, toutefois, la voyant jeune, faible et délicate, il en avait compassion. Mais la Mère de l'Incarnation ne lui faisait point de pitié; il souhaitait qu'elle fût sacrifiée, ou immolée, ou brûlée toute vive pour Jésus-Christ, et il faisait paraître de semblables sentiments pour M<sup>me</sup> de la Peltrie <sup>1</sup>. »

Dès que sa santé fut rétablie, nos chères Canadiennes songèrent à reprendre aussitôt leur voyage. On était arrivé déjà aux premiers jours d'avril. Elles quittèrent donc Paris et se dirigèrent vers Rouen, où elles demeurèrent quelques jours, et où elles trouvèrent le R. P. Charles Lallemand, qui s'était chargé de veiller lui-même aux apprêts du navire. Ce bon Père voulut les accompagner lui-même jusqu'à Dieppe.

A leur arrivée dans cette ville, elles descendirent chez les religieuses Ursulines, qui les attendaient. La divine Providence leur ménagea auprès d'elles une bien douce joie. Il y avait dans ce monastère une très fervente religieuse appelée Mère Cécile de Sainte-Croix, qui depuis longtemps était dévorée du désir de se consacrer à l'apostolat dans les Missions, et qui allait être appelée à recueillir la grâce qu'on avait cru destinée à la Mère de Saint-Jérôme. A peine eut-elle appris le passage de la Mère Marie de l'Incarnation et le but de son lointain voyage, elle

<sup>1</sup> Claude Martin, *addition* au ch. xvii, II<sup>e</sup> partie, p. 363.

demanda avec instance à ses supérieurs la permission de s'unir à elle, ce qu'ils voulurent bien lui accorder. C'était une précieuse acquisition pour la Mission du Canada, car elle était douée des plus rares qualités. La Mère de l'Incarnation vit dans cet événement providentiel une attention délicate de son divin Époux, qui voulait ainsi la dédommager des regrets qu'elle avait éprouvés au sujet de la Mère de Saint-Jérôme.

Mais tandis qu'elle était tout à la joie de sa précieuse conquête, elle se vit tout à coup soumise à une nouvelle et bien rude épreuve. La Mère Marie de Saint-Joseph, sa chère fille en Jésus-Christ, qu'elle avait formée elle-même à la vie religieuse et amenée de Tours, se vit tout à coup, au dernier moment, brusquement arrêtée dans son voyage par ses parents qui, après avoir consenti d'abord à son départ, s'y opposaient maintenant d'une manière formelle et absolue. Voici ce qui s'était passé.

M. de la Rochelle, oncle de cette religieuse, ayant appris le prochain départ de sa nièce pour le Canada avait adressé des blâmes sévères à M. et à M<sup>me</sup> de la Troche, en leur faisant observer que le Canada était, disait-on, « un pays perdu de réputation, à cause des personnes de mauvaise vie qu'on disait y avoir été envoyées pour le peupler. Ils ne savaient pas, ajoutait-il, le danger auquel ils exposaient leur fille en la laissant aller dans ce lieu d'anathème, et que quand il ne lui arriverait aucun accident fâcheux, le seul



bruit qu'ils auraient une fille en Canada serait une tache qui ternirait à jamais l'honneur de leur maison; qu'ils avaient été assurément surpris lorsque, pour tirer leur consentement, on avait coloré ce voyage du prétexte de la piété et de la gloire de Dieu. » Il terminait, en disant, « qu'à la vérité les affaires étaient déjà bien avancées, mais que leur fille était encore en France, et qu'il était encore aisé de la retenir, s'ils voulaient faire les diligences nécessaires<sup>1</sup> ».

Ces considérations étranges avaient fait une si vive impression sur l'esprit et le cœur de M. et de M<sup>me</sup> de la Troche qu'ils s'empressèrent d'envoyer des lettres pour révoquer toutes les permissions qu'ils avaient accordées, avec ordre d'arrêter leur fille en quelque lieu qu'elle fût, et de la ramener dans son monastère.

Il est impossible d'exprimer la peine de la Mère Marie de l'Incarnation à cette nouvelle. Après avoir supporté tant d'orages, surmonté tant de difficultés, elle se croyait enfin arrivée au terme des épreuves du départ, et voilà que tout à coup, au dernier moment, elle se sentait menacée de perdre celle qu'elle considérait à juste titre comme un des plus solides fondements de son futur monastère. Elle ne perdit point néanmoins courage. Selon son habitude en pareil cas, elle se hâta de se mettre en prière pour « gagner le cœur de Dieu », tandis que la Mère

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. XVIII, II<sup>e</sup> partie, p. 387.

Marie de Saint-Joseph écrivait à ses parents pour les rassurer, et détruire toutes les préventions si fausses qu'on avait fait naître dans leur esprit, au sujet du Canada.

Elle n'eut certes point de peine à le faire. Il lui fut facile de leur démontrer qu'ils avaient confondu le Canada avec l'Amérique méridionale; que c'était dans cette partie du nouveau monde que l'on avait envoyé les personnes dont ils parlaient, c'est-à-dire dans un pays distant de Québec de plus de huit cents lieues; mais que le Canada était, au contraire, colonisé par d'excellentes personnes et que la ferveur religieuse et la pureté des mœurs y étaient aussi grandes que chez les premiers chrétiens. Elle les suppliait en terminant de revenir sur leur nouvelle décision, qui se produisait lorsque les affaires étaient déjà beaucoup trop avancées. Elle leur montrait aussi la lourde responsabilité qu'ils assumeraient en s'opposant à sa vocation, par une trop aveugle confiance en des récits purement imaginaires.

Cette lettre était conçue en termes si sages, si forts et en même temps si respectueux, que M. et M<sup>me</sup> de la Troche en furent profondément touchés et furent enfin convaincus des erreurs de M. de la Rochelle. Ils donnèrent aussitôt l'ordre de surseoir aux recherches qu'ils avaient ordonnées, et prièrent le R. P. dom Raymond de Saint-Bernard, alors provincial des Feuillants, d'examiner en leur nom, avec toute la conscience possible, cette affaire et de leur en adresser un rapport exact et complet.

L'arbitrage ne pouvait être confié à un homme plus favorable à la Mission du Canada, et plus capable de porter un jugement éclairé sur la vocation de la Mère Marie de Saint-Joseph. Il entreprit donc sans retard le voyage de Dieppe, où il trouva nos chères *missionnaires* fort alarmées. Il les rassura de son mieux, et écrivit à M. et à M<sup>me</sup> de la Troche qu'après avoir fait l'enquête qu'ils l'avaient chargé de faire, « il était heureux de leur dire que le Canada, loin d'être ce qu'ils avaient cru, était, au contraire, un pays de grâces et de bénédictions; qu'ils n'avaient rien à craindre pour leur fille, qui serait à Québec en aussi grande sûreté que dans leur propre maison, et qu'ils s'exposeraient à charger leur conscience d'une très grande responsabilité devant Dieu, en s'opposant plus longtemps à son départ <sup>1</sup>. »

Cette lettre acheva de dissiper toutes les inquiétudes des parents de la Mère Marie de Saint-Joseph, et la pieuse caravane apostolique, un moment ébranlée, put continuer son voyage.

Le séjour de la Mère de l'Incarnation et de ses compagnes à Dieppe fut d'environ un mois. Il nous reste deux lettres qu'elle écrivit de cette ville : l'une est adressée à son beau-frère, l'autre à son ancienne supérieure de Tours. Elles sont remarquables l'une et l'autre par les généreux sentiments qu'elles expriment, et quelques précieux détails sur divers incidents du voyage. « Aidez-moi

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *addition* au ch. XVIII, II<sup>e</sup> partie, p. 388-389.

à bénir l'aimable Providence de Dieu, dit-elle dans la première, entre les bras de laquelle je m'abandonne pour vivre ou pour mourir, soit sur la mer, soit au milieu des sauvages; car tout m'est égal, pourvu que cela soit conforme à son adorable volonté. C'est donc maintenant que je vous dis adieu pour toujours. Oh! que n'ai-je déjà sacrifié ma vie!

« Vous savez les périls que nous allons courir sur cette grande mer océane, qui est la plus rude à passer de toutes les mers, non qu'il se perde beaucoup de vaisseaux dans la traversée que nous allons faire de douze cents lieues; mais il y a bien des incommodités à souffrir : on tombe en de grandes maladies, on craint la rencontre des Anglais, des Dunkerquois et des Turcs; mais tout cela n'est rien, la vie et la mort me sont une même chose, et je fais ce sacrifice de moi-même du meilleur cœur qu'aucune chose que j'aie faite en cette vie. Les croix et les souffrances me sont plus agréables que toutes les délices de la terre. Que l'on m'envoie dans le fond des pays les plus barbares, ce seront là mes délices, et je chérirai plus mes petites sauvages que si elles étaient des princesses. Je vais donc de bon cœur suivre mon cher Jésus et souffrir tout ce qu'il voudra pour son amour. »

A la pensée du vaisseau qui attendait en rade les vaillantes passagères pour la Nouvelle-France, elle disait dans sa lettre à son ancienne supérieure de Tours : « Vous pouvez juger si les moments ne semblent pas trop longs à une âme qui est dans le désir

et l'impatience de donner sa vie pour son Bien-Aimé. O ma chère Mère, que le maître de nos cœurs est puissant ! Si vous saviez ce qu'il opère en notre troupe canadoise, vous en béniriez mille fois sa bonté. Tout y est en feu, et pourtant il semble que ce feu se réduise en cendre et en humilité, tant chacune se voit bas dans l'abîme des miséricordes. M<sup>me</sup> de la Ville-aux-Clercs fait don à notre établissement d'un beau tabernacle, d'un très beau voile de calice et d'un très grand nombre de fleurs de broderie pour charger un parement. C'est notre première bienfaitrice après vous, ma très chère Mère, qui serez toujours la première et la plus généreuse, puisque, sans parler de vos autres bienfaits, vous nous avez donné nous-mêmes. »

Le 4 mai 1639, jour à jamais mémorable, de grand matin, tout étant prêt dans le vaisseau freté par M<sup>me</sup> de la Peltrie, nos ardentes *missionnaires* quittèrent le monastère des Ursulines et se dirigèrent vers l'Hôtel-Dieu. Il y avait dans cette maison trois religieuses qui devaient passer au Canada sur le vaisseau de M<sup>me</sup> de la Peltrie. Elles allaient y fonder un monastère de leur ordre aux frais de M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon, qui s'était engagée à le doter. Ces trois sœurs hospitalières, unies aux trois religieuses Ursulines, ont formé, ainsi que nous l'avons déjà dit, le premier groupe de religieuses françaises qui aient quitté la France pour aller dans les missions. Elles furent la glorieuse avant-garde de cette innombrable armée qui, plus tard, sous l'inspiration

de saint Vincent de Paul et de tant d'autres fondateurs d'ordres, devait les suivre dans cette glorieuse et laborieuse voie. A ce titre, la date du 4 mai 1639 doit être marquée dans les annales de l'Église de France.

Mais que faisait notre vénérée Mère tandis que les derniers préparatifs du départ s'achevaient? Se voyant enfin au terme de ses plus ardents désirs, elle ne pouvait se lasser de bénir la divine Providence, et d'admirer ses voies souvent mystérieuses, toujours pleines de miséricorde et d'amour. Après avoir entendu la sainte messe avec ses compagnes, elle demeura longtemps prosternée devant le très saint Sacrement, dans le chœur de la chapelle des religieuses Hospitalières. Là, renouvelant l'offrande entière et absolue d'elle-même qu'elle avait si souvent faite à Dieu, elle voulut s'offrir à Lui d'une manière plus complète encore. « O Dieu, nous a-t-elle dit, qui pourrait dire ce qui se passa en cette donation et cet abandonnement de tout moi-même? » Puis elle ajoute, avec cette touchante simplicité qui lui était si ordinaire : « Je voyais que l'Esprit qui me conduisait rendait témoignage à ma conscience, que je n'avais jamais rien fait de si bon cœur, et d'ailleurs j'expérimentais que le sacré Verbe incarné, roi et monarque de toutes les nations, aimait et agréait ma donation<sup>1</sup>. »

Pendant ce pieux colloque avec Notre-Seigneur,

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation* au ch. xviii, p. 385.

on vint tout à coup annoncer que la femme du gouverneur de Dieppe venait elle-même en carrosse pour prendre nos chères voyageuses et les accompagner au port. Déjà toute la ville était debout pour assister à cet embarquement, au sujet duquel chacun se livrait à ses appréciations, plus ou moins justes, quelquefois étranges, souvent contradictoires. Le navire immobile, sur ses ancres, attendait, au milieu de la rade, le signal du départ. On raconte qu'au moment où nos religieuses, M<sup>me</sup> de la Peltrie et M. de Bernières, qui ne voulait les quitter que sur le vaisseau, prirent place dans la chaloupe qui devait les transporter à bord du navire, un religieux élevé en dignité, d'une grande piété et science, qui se trouvait dans la foule, fit entendre ces paroles : « La France ne sait pas la perte qu'elle fait en perdant la Mère de l'Incarnation. Si l'on connaissait sa sainteté et ce qu'elle est auprès de Dieu, il n'y a personne qui ne s'opposât à sa sortie, et qui ne fit son possible pour la retenir. »

Mais tels n'étaient pas les sentiments de notre vénérée Mère en ce moment si solennel : « Lorsque je mis le pied dans la chaloupe qui devait nous mener à la rade, il me sembla entrer en paradis, puisque je faisais le premier pas qui me mettait en état de risquer ma vie pour l'amour de celui qui me l'avait donnée. Je chantais en moi-même les miséricordes de Dieu, qui me conduisait avec tant d'amour au point que j'avais si longtemps désiré<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, *relation* au ch. xviii, p. 386.

En montant sur le navire, elle le considéra comme le sein de la divine Providence, se proposant d'y demeurer dans une tranquillité parfaite au milieu des périls de la mer, comme si elle était dans le sein même de Dieu.

Tout était prêt maintenant pour le départ. M. de Bernières, après avoir accompagné M<sup>me</sup> de la Peltrie et nos Mères sur le navire, achevait encore de leur procurer, autant que possible, tout ce qui pouvait leur être utile dans le voyage. Le signal du départ allait être donné, et cet ami dévoué ne pouvait s'arracher encore à leur compagnie et à leurs pieux entretiens. Cependant il fallait se dire adieu. Des devoirs impérieux, les nécessités mêmes de la Mission du Canada, retenaient en France ce saint homme. C'est lui qui devait expédier à nos Ursulines ce qui leur serait nécessaire, être leur correspondant et leur entremetteur dans la patrie française. Aussi, en disant adieu à ces chères âmes dont il avait été l'ange conducteur au milieu de tant de difficultés, il ne se sentait pas séparé d'elles, car il savait qu'il allait continuer à les servir en France, et qu'il serait pour toujours de la sorte intimement associé à leur apostolat. Cette considération fut, de part et d'autre, un adoucissement à l'amertume de la séparation.

Nous ne pouvons nous empêcher de rendre ici un pieux hommage à cet excellent serviteur de Dieu. Tout le monde sait, sans doute, qu'il s'est rendu illustre dans le monde par une infinité d'actions héroïques; mais nous ne craignons pas de dire que

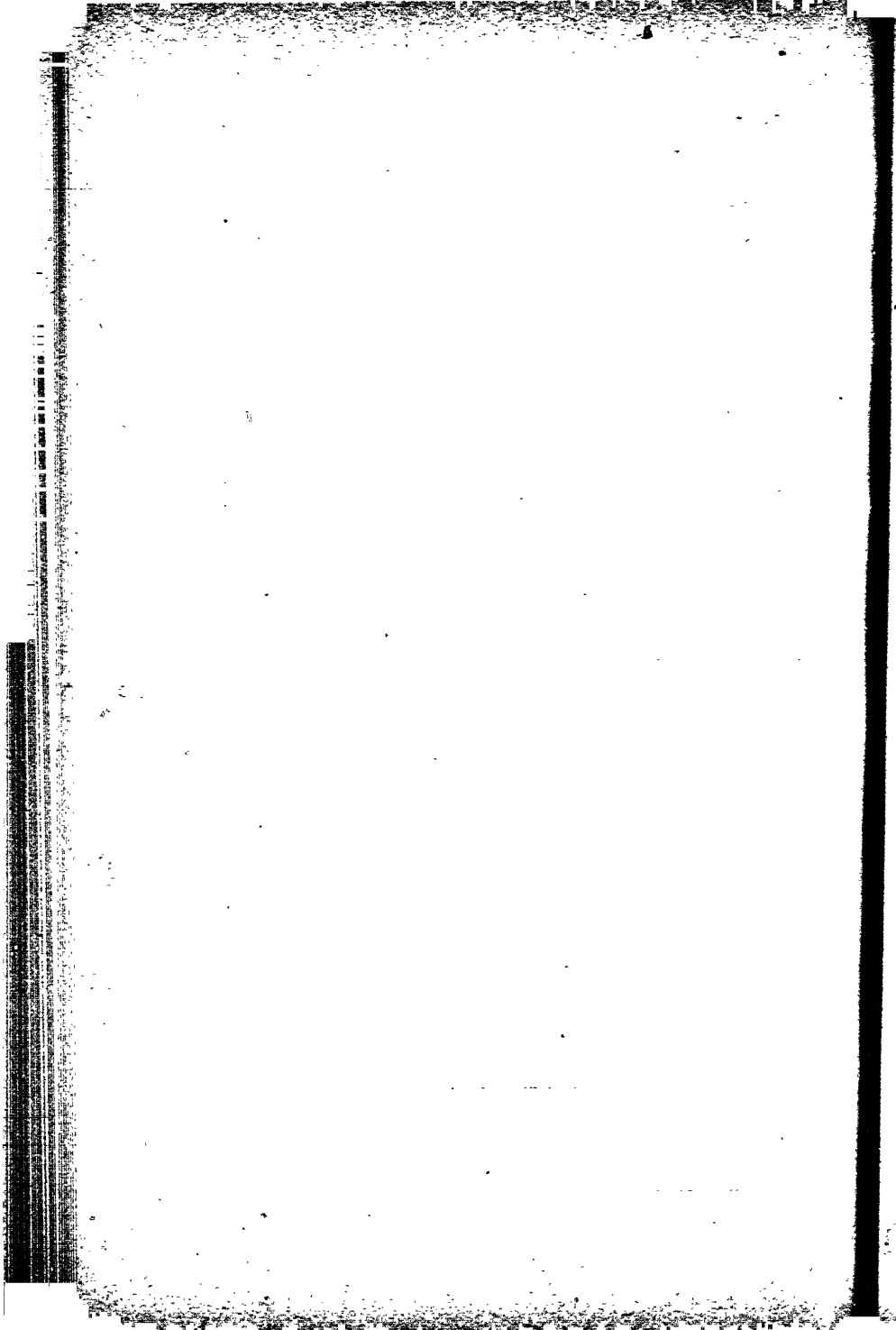


le soin qu'il a pris de cette œuvre de fondation au Canada est une des plus belles actions de sa vie. Aussi notre Mère de l'Incarnation avait pour lui la plus haute estime. Elle l'appelait ordinairement l'Ange de leur voyage. Et ce témoignage était bien mérité, car l'archange Raphaël n'eut pas plus de soin du jeune Tobie dans son voyage de Ragès que ce pieux personnage n'eut soin lui-même des épouses de Jésus-Christ qui lui avaient été confiées. Tout était angélique en sa personne, et sa ferveur, son zèle, son éminente pureté, ne se sont pas démentis un seul jour.

Mais déjà, tandis que M. de Bernières regagne le rivage, le navire s'est ébranlé. Les voiles se sont tendues sous le souffle d'une brise légère qui semble présager un heureux voyage.

Adieu donc, noble et cher pays de France, terre féconde où germent en abondance les soldats et les apôtres de Jésus-Christ! A la suite de ces nobles et saintes femmes qui vont au delà des mers te créer une nation chrétienne, fille et héritière de ta foi et de ton cœur, d'autres femmes s'élanceront bientôt de ton sein pour aller sauver et convertir le monde. C'est le grand apostolat de la femme française en pays infidèles qui commence, et cet apostolat sera à jamais une des plus grandes gloires de notre glorieuse et chère patrie.

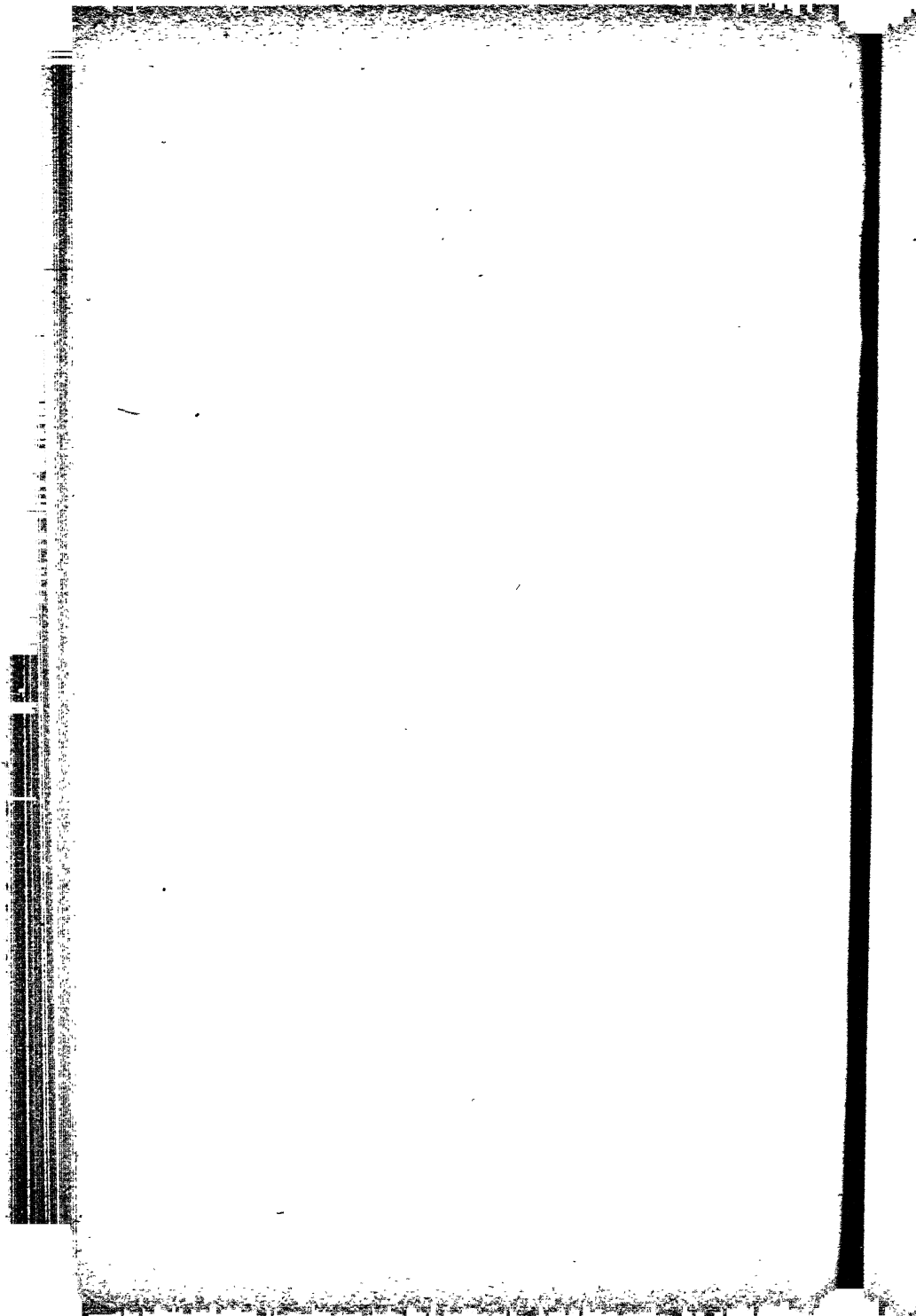
---



**TROISIÈME PARTIE**

**VIE APOSTOLIQUE  
DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION  
DANS LE NOUVEAU MONDE**

**1639-1672**



## TROISIÈME PARTIE

VIE APOSTOLIQUE DANS LE NOUVEAU MONDE

---

### CHAPITRE I

#### L'OCÉAN

Installation à bord du *Saint-Joseph*. — Apparition d'une flotte de pirates. — Nouveau péril bien plus grave. — Une montagne de glace errant sur les flots. — Vœu du Père Vimont. — Miraculeuse délivrance. — Sentiments de la vénérable Mère de l'Incarnation. — Le nouveau monde. — Entrée dangereuse du golfe de Saint-Laurent. — Arrivée à Cadoussac et première entrevue avec les sauvages. — Arrivée à Québec. — Fêtes et réjouissances publiques. — Touchant accueil du gouverneur de la colonie, M. de Montmagny.

*Periculis in mari.*

J'ai été exposé aux périls de la mer.

(II Cor., xi, 26.)

Le vaisseau qui emportait les généreuses filles de sainte Angèle vers les rivages du Canada était un des meilleurs de la Compagnie des associés de la Nouvelle-France. Au moment de son départ de Dieppe, il était précédé d'un autre petit navire, qui portait la plus grande partie des bagages et devait marcher de conserve avec lui.

Le capitaine, dont notre Mère nous a donné le nom, M. Bontemps, avait eu l'obligeance de céder à M<sup>me</sup> de la Peltrie et à ses compagnes son appartement, qui se composait d'une seule pièce assez vaste, où la petite colonie religieuse prenait ses repas. Cette pièce servait aussi durant la journée de lieu de réunion, et à certains moments de chapelle. C'était merveille de voir avec quelle fidélité on y observait le règlement parfait d'une communauté. A l'heure marquée par la récitation de l'office, les Ursulines d'un côté, les Hospitalières de l'autre alternaient pieusement les psaumes et les heures canoniales.

Ce même navire portait encore le R. P. Vimont, jésuite, qui venait d'être nommé tout récemment supérieur général des Missions du Canada, en remplacement du R. P. Lejeune.

Les premières heures de la traversée furent des plus heureuses. La mer paraissait tout étincelante sous les feux d'un beau soleil de printemps. Les côtes de France, enveloppées de vapeurs légères, fuyaient rapidement à l'arrière du vaisseau. Déjà on ne les apercevait presque plus à l'horizon. Les ombres de la nuit commençaient à descendre lentement sur l'immensité de l'Océan, lorsque la crainte d'un premier péril vint tout à coup inquiéter le commandant du navire. Il crut apercevoir au loin, du côté du midi, une voile dont il ne pouvait discerner le caractère et la nationalité. Était-ce un navire de commerce appartenant à quelque nation chrétienne, ou bien une de ces embarcations de

pirates qui infestaient alors les mers ? Bientôt pour lui il n'y eut plus le moindre doute. Une multitude d'autres voiles du même genre venaient de faire leur apparition sur la vaste étendue de la mer. Il était en présence d'une flotte très considérable, montée par ces corsaires qui étaient la terreur des navigateurs à cette époque.

Comprenant qu'il n'y avait de salut que dans la fuite, il mit aussitôt la proue au nord et se dirigea vers les côtes de la Grande-Bretagne. Cette manœuvre sauva bien le navire, mais elle l'éloigna considérablement de sa route. Pour comble de malheur, au lieu de pouvoir redescendre vers les régions moins élevées, il eut à essayer durant plusieurs jours, quand il fut arrivé en plein Océan, quelques tempêtes et gros temps du sud, qui le jetèrent encore bien plus haut vers le nord. Le froid ne tarda pas à devenir assez intense. Mais ce ne fut là que le moindre inconvénient de ce grand écart vers les régions boréales. Après plusieurs jours de navigation bien au-dessus des latitudes ordinaires où se maintiennent les navires allant à Québec, on se vit bientôt en présence d'un si grave péril, qu'on ne put y échapper que par miracle. C'était le dimanche même de la très sainte Trinité, par un temps brumeux, mais très calme. La sainte messe avait été dite à bord, comme de coutume, et nos Mères et M<sup>me</sup> de la Peltrie avaient communié. Puis elles avaient récité, selon l'usage, dans leur petit oratoire les heures canoniales. Mais à peine

venaient-elles d'en terminer les dernières prières, un cri d'épouvante et presque de détresse retentit tout à coup sur le pont du navire. Elles y coururent aussitôt; tout l'équipage s'y trouvait déjà, plongé dans la terreur et la consternation. On apercevait, en effet, à travers la brume épaisse, une énorme banquise semblable à une montagne flottante, qui se dirigeait vers le vaisseau. C'étaient d'immenses blocs de glace réunis les uns aux autres, détachés des mers glaciales, qui erraient çà et là sur les flots. On eût dit, selon une comparaison de notre Mère elle-même, « une ville escarpée et munie de ses défenses. » Il y avait, ajoute-t-elle, « des avances qui paraissaient comme des tours. Les glaçons s'étaient tellement accumulés au-dessus, qu'on les eût pris de loin pour des donjons; il y avait des flèches et des pointes de glace si élevées, que je n'en pouvais voir la cime<sup>1</sup>. »

Que pouvait-on faire en présence d'un pareil danger? Fuir? Le vent était tombé, la mer était presque au calme plat. Toutes les manœuvres furent impuissantes, et par conséquent inutiles. La montagne de glace avançait toujours. Quelques instants encore, et le navire allait être heurté et inévitablement mis en pièces. On n'entendait déjà que gémissements et cris confus de détresse. Le R. P. Vimont, voyant que le péril était imminent, donna l'absolution générale, et chacun attendait la mort. M<sup>me</sup> de la Peltrie s'était jetée au cou de notre vénérée Mère, disant qu'elle voulait mourir dans ses bras.

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, liv. III, ch. 1, *addition*.



Cependant l'horrible banquise n'était plus qu'à quelques mètres du navire. A ce moment solennel, le Père Vimont, élevant la voix, fit vœu à la très sainte Vierge, au nom de tout l'équipage et des passagers, d'aller la remercier sur les premiers rivages que l'on trouverait en abordant l'Amérique, si elle les faisait échapper au naufrage. En même temps la Mère Marie de Saint-Joseph commença les litanies de la sainte Vierge, auxquelles tout le monde s'empressa de répondre avec ferveur. Le moment était à la fois solennel et terrible. Tout à coup la voix du commandant se fit entendre pour donner un ordre suprême à celui qui tenait le gouvernail. Mais, soit trouble de la part de ce dernier, soit plutôt miraculeuse intervention de la très sainte Vierge, cet ordre mal compris fut exécuté dans un sens tout contraire. O merveille ! cette fausse manœuvre, qui devait naturellement achever de tout perdre, venait, au contraire, de tout sauver. Grâce à la nouvelle position prise par le navire, on vit doucement glisser le long de ses flancs, en les effleurant à peine, la terrible île flottante. Le péril était évité. Tout le monde cria au miracle, et se promit d'exécuter au plus tôt le vœu du Père Vimont.

Mais qu'avait fait notre vénérée Mère dans ces moments d'angoisse suprême ? Quels avaient été ses sentiments et ses pensées ? Elle-même nous les a exprimés. « Pendant tout ce bruit, dit-elle, mon esprit et mon cœur étaient dans une paix et une tranquillité aussi grandes que possible. Je ne res-

sentis jamais un seul mouvement de frayeur ; mais je me trouvais dans un état tout propre pour faire un holocauste de tout moi-même, en priant Dieu d'accepter de plus la privation pour moi de voir jamais mes chers sauvages. Dans ce moment j'avais en vue toutes les grâces et les faveurs que Notre-Seigneur m'avait faites au sujet du Canada, son commandement, ses promesses, sa conduite, et nonobstant tout cela mon esprit se trouvait dans une indifférence de mourir ou de vivre, et toute ma pente était dans l'accomplissement des volontés de Dieu, lesquelles, selon toutes les apparences, allaient s'effectuer par notre mort. M<sup>me</sup> la fondatrice se tenait comme collée à moi, afin que nous pussions mourir ensemble <sup>1</sup>. »

Il fallut encore deux mois de longue et laborieuse navigation avant qu'on pût apercevoir les rivages du nouveau monde. La mer, qui était si calme au début de la traversée, devenait souvent fortement houleuse, quelquefois terrible. Les gros vents du sud qui avaient jeté le navire si loin de sa route ne se calmaient que par intervalles. Souvent le ciel se couvrait d'épais nuages, et à plusieurs reprises on avait entendu la tempête mugir au loin. Mais après la rencontre de l'île de glace dont nous venons de parler, le *Saint-Joseph* eut à en subir les redoutables atteintes.

On ne peut dire quel effroi profond s'empare des cœurs même les plus intrépides, lorsque le ciel se voilant de sombres nuages comme d'un crêpe

<sup>1</sup> Dom Claude Martin, liv. III, ch. 1.

de deuil, les vents commencent à se déchaîner avec violence, les flots à gronder. Le navire semble alors prêt à craquer de toutes parts. Il fait entendre comme des gémissements lugubres, sous les efforts des vagues qui l'agitent en tous sens.

Tout à coup un éclair illumine l'horizon d'un éclat sinistre, le tonnerre éclate avec fracas; c'est le signal du déchaînement complet de la tempête. L'Océan entr'ouvre alors ses abîmes, le ciel et les flots prennent un aspect formidable. Le navire, secoué de toutes parts, descend et remonte le long de ces montagnes écumantes qui tantôt s'élèvent, tantôt se dérobent sous sa carène gémissante. Au milieu de ce déchaînement de tous les éléments en courroux, l'homme sent plus que jamais sa faiblesse et son impuissance. Il se tourne avec émotion vers Celui qui est le maître, et qui seul peut commander aux flots de s'apaiser. Mais, tandis que tout est troublé autour d'elle, l'âme qui est pure, sainte et fermement unie à Dieu demeure dans le calme et dans la paix. « Nos cœurs n'ont point été troublés par le trouble des éléments, dit naïvement notre Mère, parce que Celui à la providence duquel nous nous sommes abandonnées nous fait oublier nous-mêmes et toutes choses. On ne peut expliquer ni concevoir le repos qu'on ressent quand on s'est donné une bonne fois à Dieu. »

Vers les premiers jours de juillet, on aperçut enfin à l'horizon les premiers rivages de l'Amérique. Christophe Colomb, en découvrant ce nouveau

monde, dans la glorieuse nuit du 12 octobre 1492, n'éprouva pas une joie plus vive que nos ferventes religieuses en ce moment solennel. Elles tombèrent à genoux, et remercièrent la Providence, qui leur permettait de contempler enfin, bien que de loin encore, cette nouvelle terre promise.

La première pensée de tout l'équipage et de tous les passagers du *Saint-Joseph* fut d'exécuter le vœu du Père Vimont. Le navire s'approcha donc de ces premiers rivages; mais quand on fut au moment de débarquer, l'empressement que l'on mit à descendre à terre faillit causer encore de nouveaux malheurs.

Après que chacun eut accompli ses dévotions, le navire reprit sa route vers le détroit appelé aujourd'hui détroit de Belle-Ile, qui donne accès, du côté du nord, au golfe de Saint-Laurent. C'est, paraît-il, un des passages les plus dangereux pour les navigateurs. Chaque année au printemps, ce détroit voit se renouveler un phénomène à la fois merveilleux et terrible. « C'est parfois, nous dit un récent auteur<sup>1</sup>, pendant de longs jours et de longues nuits un défilé ininterrompu, par bandes compactes, d'icebergs gigantesques, venus du pôle et se dirigeant vers le *Gulf Stream*, où ils vont se dissoudre. L'admirable spectacle ! Sur le bleu froid, comme métallique, du ciel de ces hautes latitudes, les sommets de ces icebergs se découpent avec une netteté merveilleuse, les uns taillés en clochetons aigus, en créneaux de forteresse, les autres offrant à l'œil ébloui tout un

<sup>1</sup> *Le Canada*, par Sylva Clapin.

entassement de pyramides cyclopéennes, de tours massives, de cathédrales ouvragées avec un art inouï, de blanches colonnades d'une légèreté aérienne se profilant hardiment vers la nue. On dirait les débris, s'en allant à la dérive, de quelque superbe Babylone d'outre-monde écroulée soudain dans nos océans. Et tout cela passe au loin avec des miroitements étranges, de grandes ombres fantastiques courant, sous le jeu de la lumière, des cimes jusqu'aux bases.

« Une bourrasque, dans ces parages, ne s'oublie plus. Les vents du large accourent terribles, s'engouffrant dans l'étroite impasse avec des sifflements de fournaise en ébullition. Ni terre ni ciel, mais de longues traînées de brouillard tournoyant, s'entre-croisant dans l'aquilon. La mer bouillonne et fait rage. Parfois des détonations retentissent, dominant la clameur des éléments déchaînés et produisant par tout l'espace comme un horrible froissement de choses géantes qui luttent et s'abîment dans les profondeurs; ce sont les icebergs qui s'entrechoquent. »

Le *Saint-Joseph* n'eut pas, il est vrai, à essuyer dans ces redoutables parages une pareille tempête, ni à craindre la réapparition des énormes banquises qui encombrant ce détroit à la fin de l'hiver, car on était déjà en plein été; mais le golfe de Saint-Laurent lui réservait des périls d'un autre genre. La mer y est comme parsemée en certains endroits de récifs, dont quelques-uns émergent à peine des eaux, tandis que d'autres y sont cachés à une très petite profondeur. Le navire arriva auprès de ces écueils redou-

tables vers le soir, et par un temps de brume épaisse. La situation devenait de moment en moment des plus périlleuses. Il fallut louvoyer pendant toute la nuit, et plusieurs jours encore, avec les plus extrêmes précautions, au milieu de tant de perfides dangers. Enfin on vint à bout, avec l'aide de Dieu, de toutes ces difficultés, et le 15 juillet on put jeter l'ancre dans le port de Cadoussac, où abordaient alors tous les navires en destination pour la Nouvelle-France. Ce n'était pas tout à fait, il est vrai, le terme du voyage; mais enfin c'était déjà le commencement de la terre canadienne.

M<sup>me</sup> de la Peltrie, la Mère de l'Incarnation et leurs pieuses compagnes s'empressèrent de mettre pied à terre. En débarquant, elles rencontrèrent pour la première fois les sauvages qu'elles venaient évangéliser. Il est facile de comprendre combien leur émotion fut grande à leur aspect. « De leur côté, ces pauvres gens, raconte notre vénérée Mère, qui n'avaient jamais vu de personnes faites comme nous, étaient tout surpris, et lorsqu'on leur disait que nous étions des filles de capitaines (car il fallait leur parler à la mode de leur pays), qui pour l'amour d'eux avions quitté notre pays, nos parents et toutes les délices de la France, ils étaient ravis d'étonnement; et encore plus lorsqu'on leur disait que c'était pour instruire leurs filles, afin qu'elles ne fussent pas brûlées dans les feux de l'enfer. Ils ne pouvaient comprendre comment cela se pouvait faire, et, pour voir ce qui en arriverait, ils nous suivirent par terre

jusqu'à Québec, sans jeter les yeux sur notre vaisseau. » Le vaisseau dont il est ici question n'était plus le *Saint-Joseph*, sur lequel nos religieuses avaient fait la traversée de l'Océan; c'était un bien plus léger navire qui devait les transporter de Cadoussac à Québec, en remontant le fleuve de Saint-Laurent. « Le dernier jour de juillet, écrit l'abbé Casgrain, elles côtoyaient l'île d'Orléans et mettaient pied à terre, au soleil couchant, à l'extrémité supérieure de l'île.

« Nous conçûmes quelque espérance d'arriver à Québec, a écrit une des religieuses qui accompagnaient la Mère de l'Incarnation, mais la marée se trouvait contraire, et le vent n'était pas assez favorable : il fallut attendre au lendemain, et comme l'endroit était beau et le débarquement facile, on nous mit à terre. Mais comme pour lors ce lieu n'était point habité, l'on y fit trois cabanes à la façon des sauvages; les religieuses se mirent dans l'une, les religieux dans l'autre, et les matelots dans la troisième. Nous avions une joie qui ne se peut exprimer de nous voir dans ces grands bois, que nous fîmes retentir de nos cantiques <sup>1</sup>. »

« Le petit navire de M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui les avait devancées de quelques jours, avait déjà apporté à Québec la nouvelle de leur arrivée, et répandu l'allégresse dans toute la ville. La population était dans cette joyeuse attente, lorsque, dans la soirée du 31 juillet, on apprit qu'elles étaient campées au bout de l'île d'Orléans. M. le chevalier de Montmagny, alors

<sup>1</sup> Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

gouverneur de la Nouvelle-France, assembla aussitôt son conseil et résolut de leur faire une réception digne de sa piété, de la grande œuvre qu'elles venaient inaugurer, et de la reconnaissance de la colonie. Il fut décidé qu'elles n'entreraient dans le port que le lendemain matin. M. de Montmagny expédia immédiatement sa chaloupe, remplie de rafraîchissements, et toute pavoisée pour les ramener en triomphe. Dès la pointe du jour toute la population était sur pied, les yeux tournés vers l'île d'Orléans, d'où l'on voyait se détacher les légères embarcations qui portaient les hôtes tant désirés. M. de Montmagny, accompagné de toute la garnison et suivi de la ville entière, descendit au rivage pour les recevoir. Tous les canons du fort Saint-Louis les saluèrent par une joyeuse salve au moment où elles touchèrent le port. En mettant pied à terre, la Mère de l'Incarnation et toutes ses compagnes se prosternèrent avec un pieux respect, et embrassèrent avec enthousiasme cette terre objet de tant de vœux.

« Après les premières félicitations, le cortège prit le chemin de la haute ville, aux acclamations de la foule ivre de joie, et se rendit en procession à l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance, où un *Te Deum* solennel fut chanté au bruit réitéré des salves d'artillerie. La chapelle rustique, ornée de feuillages et de guirlandes de verdure, resplendissait comme aux plus beaux jours de fête. La sainte messe fut célébrée avec toute la pompe que permettait cette église naissante, et toutes les religieuses communiè-



rent en actions de grâces de leur heureuse arrivée. « Agenouillée près de la balustrade, au milieu de ses sœurs, la Mère de l'Incarnation demeura longtemps plongée dans un saint ravissement, répandant son âme en cantiques d'allégresse aux pieds du Seigneur, qui avait enfin mis le comble à tous ses désirs.

« Jouissez de votre bonheur, ô vénérable Mère ! car vous voilà parvenue, après tant de soupirs, au sein de votre nouvelle patrie ! Vous voilà en possession de cette terre que le Ciel vous a donnée en partage, comme autrefois la terre de Chanaan au patriarche Jacob ! Vous l'arroserez de vos sueurs, vous la fertiliserez de vos travaux. Vous y sèmerez dans les larmes ; mais aussi vous y moissonnerez dans la joie, car vos enfants y croîtront et y multiplieront comme les étoiles du firmament. Et quand, pleine de jours et de mérites, vous irez recueillir votre couronne immortelle, c'est d'ici que votre âme s'envolera au sein de la gloire <sup>1</sup>. »

Cette grande journée du 1<sup>er</sup> août 1639, qui s'était commencée dans la joie, se termina dans les fêtes publiques. Depuis le matin jusqu'au soir, ce ne furent que réjouissances, réunions de familles et d'amis, ovations de toutes sortes aux nouvelles venues. M. de Montmagny voulut les avoir à déjeuner à sa table, en compagnie des principaux habitants de Québec. Vers le soir, il les conduisit lui-même, accompagné de toute la population fran-

<sup>1</sup> L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, III<sup>e</sup> époque, ch. II, p. 311 et suiv.

caise, à leur habitation respective : les religieuses hospitalières, dans une maison voisine du fort Saint-Louis, dans la haute ville; les Ursulines, dans une petite maison située sur les bords du fleuve, dans la basse ville, non loin du lieu où fut élevée plus tard l'église de Notre-Dame-des-Victoires. C'était une très pauvre maison, qui ressemblait, sous plus d'un rapport, à l'humble étable où naquit le Sauveur du monde.

« Notre logement était si petit, dit un vieux récit, que dans une chambre de seize pieds carrés étaient notre chœur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire, et dans une autre petite salle était la classe pour les Françaises et les filles sauvages. Pour la chapelle, la sacristie extérieure et la cuisine, nous fîmes faire une galerie en forme d'appentis. »  
 « Je dirai, écrivait plus tard notre Mère de l'Incarnation, comment nous pouvons tenir tant de personnes en un si petit lieu. L'extrémité des chambres est divisée en cabanes faites d'ais de pin : un lit est près de terre, et l'autre est comme au plafond, en sorte qu'il y faut monter avec une échelle. » Et dans une autre lettre : « Nous voyons à travers le toit reluire les étoiles durant la nuit, et à peine y peut-on tenir une chandelle à cause du vent. »

Tel fut le lieu où prit naissance sur la terre canadienne l'ordre des Ursulines, qui devait un jour, comme un grand chêne, la couvrir de son ombre bienfaisante, et abriter un si grand nombre de ses enfants, comme autant de douces colombes, dans ses puissants et verdoyants rameaux.

## CHAPITRE II

### RÉSIDENCE A LA BASSE-VILLE

1639-1641

Origines de la colonie française au Canada. — Jacques Cartier. — Champlain. — M. de Montmagny. — État de la colonie et des sauvages au moment de l'arrivée des Ursulines. — Visite à Sil- lery. — Étude des langues. — Maladies et dévouements. — Les principales élèves sauvages. — Mœurs et habitudes des sau- vages.

*In multa patientia, in tribulationibus,  
in necessitatibus, in angustiis.*

Dans une grande patience, au milieu des  
tribulations, des nécessités, des angoisses.

(II Cor., VI, 4.)

Avant de commencer le récit des divers évé- nements qui se produisirent pendant les trois années de séjour de nos chères Ursulines dans leur modeste réduit de la basse ville, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de la colonie jus- qu'à cette époque, et sur son état en cette année 1639.

Le noble et intrépide Jacques Cartier, Breton d'origine, glorieux émule de Christophe Colomb, découvrit, on le sait, le Canada en 1535. Parti de

Saint-Malo, au printemps de cette année, à la tête d'une petite troupe de cent hommes environ, parmi lesquels on remarquait plusieurs gentilshommes, tels que Claude Pontbriand, fils du seigneur de Montcevelles et échanson du Dauphin, Garnier de Chambeaux, Charles de la Pommeraye, Philippe de Rougemont, cet illustre et vaillant capitaine ne tarda pas à arriver en vue des rivages de cette partie septentrionale du nouveau monde qui était encore inconnue. Son premier soin, en mettant le pied sur cette terre qu'aucun Européen n'avait encore foulée, fut d'y planter la croix et le drapeau de la France.

On raconte qu'à la vue de cet homme nouveau, marqué en quelque sorte du sceau des messagers célestes, les sauvages habitants de ces contrées se sentirent d'abord pénétrés d'une sorte de terreur mêlée de respect et d'admiration. Le croyant doué d'une puissance surhumaine, ils semblaient, dit-on, s'adoucir à son aspect. On les voyait venir déposer à ses pieds, en maintes rencontres, les malades et les infirmes, auxquels le héros chrétien n'hésitait pas à imposer les mains, à l'exemple du divin Maître, *priant Dieu qu'il leur donnât grâce de recouvrer chrétienté et baptême.*

Rentré en France, Jacques Cartier mourut paisiblement, de longues années après sa découverte, dans sa retraite de Limoilou, sans avoir eu le bonheur de voir une colonie française s'établir sur la terre dont il avait pris possession, au nom de Jésus-Christ et de la France. C'était à Champlain

qu'était réservé l'honneur d'être plus tard le père et le fondateur de la colonie canadienne. Il aborda sur les rivages du Canada en 1608, plus de soixante-dix ans après la découverte de cette partie de l'Amérique.

Digne émule de Jacques Cartier, son frère par la foi, le courage, l'intelligence et le dévouement à la France, Champlain, plus heureux que lui, put réaliser les rêves et les espérances de son illustre devancier. Il sut appeler et grouper, sur le sol encore inhospitalier du Canada, les éléments d'une colonie modèle. Joignant lui-même, en sa personne, type achevé de vrai chevalier chrétien et français, les vertus d'un anachorète à toute la vaillance d'un grand héros, il parvint à former un peuple à son image. Le fort qu'il avait fait construire sur le promontoire de Québec, pour mettre à l'abri les premiers colons des incursions et de la férocité des tribus sauvages, et qui fut vraiment le berceau de la nation canadienne, paraissait, dit un ancien chroniqueur, « une académie bien réglée, » tant la discipline y était sévère, et à la fois tempérée par le respect et la charité que la religion inspire. « Les exactions, les tromperies, les vols, les rapt, les assassinats, les perfidies, les inimitiés, les malices noires, ne se voient ici qu'une fois l'an, ajoute le même chroniqueur, sur les papiers et sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France.

« A l'exemple de leur chef, tous menaient la conduite la plus édifiante, et s'approchaient réguliè-

rement des sacrements de l'Église. Pour rappeler plus souvent à chacun la pensée du ciel, Champlain établit la coutume si pieuse et si touchante, conservée jusqu'à nous, de sonner l'Angélus trois fois par jour. L'intérieur du fort ressemblait plus à une communauté religieuse qu'à une garnison. La lecture se faisait régulièrement à chaque repas : au dîner, on lisait quelque livre d'histoire ; au souper, c'était la Vie des saints. Une douce et franche gaieté assaisonnait les moments de loisir ; et, chaque soir, le vénérable patriarche de la colonie rassemblait tous ses enfants dans ses appartements pour réciter la prière en commun et faire l'examen de conscience.

« Telle était la vie des premiers colons. L'Église, dont la jeunesse se renouvelle comme celle de l'aigle, ramenait ici l'âge d'or de ses années primitives<sup>1</sup>. »

L'illustre Champlain, mort en 1635, avait été remplacé par M. de Montmagny, qui semblait avoir hérité de ses éminentes qualités, mais surtout de sa foi. On raconte qu'en mettant pour la première fois le pied sur le sol de la Nouvelle-France, il voulut donner une preuve publique et authentique de sa dévotion et de sa piété. On le vit s'agenouiller dévotement, lui et toute sa suite, devant une croix qu'on avait érigée sur le chemin qui conduisait du port de Québec à la ville. Il ne faisait, du reste, en cela que suivre les traditions de la France au Canada. La croix y avait été, nous l'avons

<sup>1</sup> L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère de l'Incarnation*, Introduction.

dit, le premier signe d'occupation et de conquête, autour duquel s'étaient groupés les premiers colons.

C'est ainsi que la France colonisait jadis, par la croix d'abord, par la culture des terres ensuite, et aussi, quand cela était nécessaire, par sa glorieuse épée. *Cruce, aratro et ense*. Grand exemple ! noble leçon, hélas ! trop méconnue aujourd'hui !

Au moment de l'arrivée des Ursulines, la colonie était très peu nombreuse encore. Elle ne se composait que de deux cent cinquante personnes environ. Mais les qualités morales de ces premiers colons compensaient leur petit nombre. Ils ne formaient entre eux qu'une famille, dont M. de Montmagny était à la fois le chef et le père.

Autour d'elle, vivaient en grand nombre les peuplades sauvages, assez différentes de mœurs et de langage. Les plus proches de Québec étaient celles des Algonquins, groupées surtout au nord de l'embouchure du Saint-Laurent. Plus loin, du côté de l'ouest et sur les bords du grand fleuve, habitaient les Hurons, de mœurs moins douces que les Algonquins, plus nombreux, belliqueux et quelquefois même féroces. La prédication de l'Évangile n'avait pas tardé cependant à porter chez eux des fruits abondants et vraiment magnifiques de dévotion et de piété. Quant aux Algonquins, évangélisés avant même les Hurons, ils avaient encore moins opposé de résistance à l'action de la grâce.

Mais où la bonne nouvelle fut longtemps combattue, et ne put se répandre qu'au prix des plus

grands sacrifices, ce fut chez les Iroquois, peuple essentiellement farouche et superstitieux, cruel et sanguinaire, qui habitait au delà des Hurons dans l'intérieur de cette partie septentrionale du continent américain. Ces sauvages étaient continuellement en guerre contre leurs voisins. Leurs invasions mirent même à plusieurs reprises la colonie française du Canada à deux doigts de sa ruine. Pendant plus d'un siècle la France eut à lutter contre eux, sans pouvoir les réduire ; et nous verrons plus loin quels affreux supplices ils infligèrent aux apôtres des Hurons qui s'efforçaient de leur apporter à eux aussi les lumières et les bienfaits de la foi.

Ce simple coup d'œil sur les tribus sauvages du Canada suffira pour faire comprendre l'étendue et l'importance de la Mission de la Nouvelle-France, aussi bien que ses nombreuses difficultés et ses graves périls.

Les sauvages, dont un grand nombre n'étaient pas encore convertis, inspiraient, on le comprend, une terreur très vive à la petite colonie française. On raconte que, pendant de nombreuses années, elle ne put subsister que moyennant les provisions de bouche et les effets apportés de France, car personne n'osait s'aventurer au delà des petits forts bâtis çà et là aux environs de Québec.

Mais si ces commencements de colonisation étaient durs et pénibles, les hommes généreux et vaillants qui l'avaient entreprise ne comptaient pour rien les fatigues quand il s'agissait d'étendre le règne de



Dieu et d'honorer la France. Le précieux concours des saintes religieuses conduites par notre Mère de l'Incarnation et M<sup>me</sup> de la Peltrie vint d'ailleurs contribuer beaucoup à leur faciliter ce grand œuvre. La sanctification et l'éducation de la femme ne sont-elles pas, en effet, les principaux éléments de véritable civilisation et de salut d'un pays, de même que sa dépravation est toujours la cause certaine de sa ruine ?

Dès le lendemain de leur arrivée, les Hospitalières et les Ursulines furent menées à Sillery pour y visiter les familles algonquines « sédentaires<sup>1</sup> » que les révérends Pères jésuites y avaient établies depuis environ deux ans. Écoutons le récit que nous a laissé le R. P. le Jeune, au sujet de cette première visite :

« Le lendemain, on mena les religieuses à la résidence de Sillery, où se retirent les sauvages. Quand elles virent ces pauvres gens assemblés à la chapelle, faire leurs prières et chanter les articles de notre croyance, elles avaient beau se cacher, leur joie se trouvait trop resserrée dans leur cœur, les larmes leur coulaient des yeux. Au sortir de là, elles visitèrent les familles arrêtées et les cabanes voisines. M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui conduisait la bande, ne rencontra petite fille sauvage qu'elle ne l'embrassât et ne la baisât, avec des signes d'amour si doux et si

<sup>1</sup> On appelait ainsi les sauvages qui demeuraient dans un lieu déterminé, par opposition à ceux qui vivaient dans les bois et les forêts des produits de leurs chasses.

forts, que ces pauvres barbares en restaient d'autant plus étonnés et plus édifiés, qu'ils sont froids en leurs rencontres ; toutes ces bonnes religieuses en faisaient autant, sans prendre garde si ces petites étaient sales ou non, ni sans demander si c'était la coutume du pays.

« On fait mettre la main à l'œuvre aux Pères nouvellement arrivés ; on leur fait baptiser quelques sauvages. M<sup>me</sup> de la Peltrie est déjà marraine de plusieurs <sup>1</sup>. »

La vénérable Mère de l'Incarnation emmena avec elle, de Sillery à la petite maison qu'elle occupait avec M<sup>me</sup> de la Peltrie et ses religieuses, six petites filles sauvages qui lui furent confiées par les révérends Pères jésuites, et qui furent les prémices de la nombreuse phalange de jeunes filles qui sont venues depuis plus de deux cents ans s'enrôler, au Canada, sous la bannière de sainte Ursule. On leur adjoignit bientôt toutes les jeunes enfants, tant françaises que sauvages, que l'on put trouver ; de sorte que dès les premiers jours le nombre des élèves commença déjà à être assez considérable.

Nous avons déjà parlé du trop modeste réduit dans lequel cette nouvelle famille de Sainte-Ursule se trouvait en quelque sorte entassée ; mais notre vénérée Mère va nous apprendre quelques-uns des *charmes* nouveaux ajoutés à l'incommodité des lieux par un grand nombre des nouvelles élèves. « La

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec*, t. I<sup>er</sup>, p. 26, 27.

saleté des filles sauvages, dit-elle, qui n'étaient pas encore formées à la propreté des Françaises, nous faisait trouver tous les jours des cheveux, des charbons et autres ordures dans notre pot, et quelquefois on trouvait un vieux soulier dans la marmite, ce qui pourtant ne nous donnait pas trop de dégoût<sup>1</sup>. »

C'était là cependant, d'après un témoignage authentique, la demeure que ces admirables épouses de Jésus-Christ appelaient leur « Louvre », et où elles se trouvaient plus heureuses qu'elles ne l'eussent été sous les lambris dorés des palais des rois, parce que, disaient-elles ingénument, « nous avons avec nous les trésors que nous étions venues chercher : nos chères néophytes. » Le charitable et dévoué Père le Jeune, qui se rendait tous les jours à leur maison pour leur enseigner les langues sauvages, ne parle qu'avec admiration de « ce petit séjour de bonheur. » « Je vous laisse à penser, dit-il, combien sont grandes les incommodités qui proviennent d'un lieu si retréci; mais je puis dire que la joie que nos Ursulines reçoivent essuie tellement leurs ennuis, que leur esprit ne ressent rien de cette prison. » Qu'il sont touchants, en effet, les détails de leurs travaux et de leur ingénieuse charité envers les sauvages, pendant les trois années qu'elles passèrent dans cette étroite enceinte !

Ces sauvages, qui habitaient alors Québec et ses

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. I<sup>er</sup>, p. 28.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*

environs, étaient pour la plupart des Algonquins, dont les terres de chasse étaient au nord du grand fleuve, du Saguenay à l'Outaouais. Il y avait aussi des Hurons : de là la nécessité d'étudier les langues de ces deux tribus à la fois. Notre Mère Marie de l'Incarnation se mit à l'étude de la langue des Algonquins, tandis que la Mère de Saint-Joseph et la Mère Sainte-Croix étudièrent spécialement celle des Hurons, les unes et les autres, sous la direction de leur infatigable instituteur; et tels furent leur ardeur et leur succès, qu'en moins de deux mois on les jugea capables d'enseigner la doctrine chrétienne aux pauvres enfants des bois. « Je n'eusse jamais osé avoir seulement la pensée de pouvoir parvenir à enseigner nos chers néophytes, écrivait notre vénérée Mère, et néanmoins notre bon Maître me donne de la facilité à le faire en leur langue. Je vous avoue qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre, et pourtant on se rit de moi quand je dis qu'il y a de la peine; car on me représente que si la peine était si grande, je n'y aurais pas tant de facilité. Mais, croyez-moi, le désir de parler fait beaucoup : je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à mes chers néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus notre bon Maître <sup>1</sup>. »

Toutefois l'épreuve, qui est ici-bas le partage des élus, ne tarda pas à venir visiter la maison nouvelle. Dès la fin du mois d'août de cette année 1639, la

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec*, t. 1<sup>er</sup>, p. 29.

petite vérole, qui s'était déjà déclarée parmi les sauvages, se répandit avec une rapidité effrayante, tant dans l'habitation de Sillery qu'à l'hôpital que venaient d'établir temporairement dans cette localité les religieuses Hospitalières. Les Ursulines ne furent point épargnées. Leur pauvre petit couvent de la basse ville fut bientôt complètement envahi par la contagion. « Cette petite maison, dit la Mère Marie de l'Incarnation, fut changée en un hôpital par la maladie de la petite vérole qui se prit aux filles sauvages, qui l'eurent toutes jusqu'à trois fois, et dont quatre moururent. Nous nous attendions toutes de tomber malades, tant parce que cette maladie était une contagion, qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister, et que le peu de logement que nous avions nous obligeait d'être continuellement les unes avec les autres. Mais Notre-Seigneur nous assista si puissamment, qu'aucune ne fut incommodée. Comme nous n'avions pas encore de meubles, tous les lits étaient sur le plancher, en si grand nombre qu'il nous fallait passer incessamment par-dessus les malades, et, dans cette nécessité, la divine Majesté nous donnait un si grand courage, qu'aucune de nous n'avait de dégoût des maux et de la saleté des sauvages. Madame notre fondatrice même voulut tenir le premier rang dans ces pratiques de charité, et, quoiqu'elle fût délicate, elle s'employait avec un zèle merveilleux dans les offices les plus humbles et les plus rebutants <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec*, t. I<sup>er</sup>, p. 29, 30.

Cette affreuse maladie ne disparut qu'au mois de février 1640. Les pauvres Mères commencèrent alors à respirer un peu; mais elles n'avaient plus de linge blanc ni de hardes dans la maison: les draps et les serviettes, les guimpes et les bandeaux, tout avait été employé à panser les malades, la plupart couverts d'ulcères dégoûtants. Ce ne fut qu'au mois de juin qu'à l'aide des effets apportés par les vaisseaux, elles purent se vêtir un peu plus convenablement. Ainsi s'immolaient, dans leur étroite maison, ces anges visibles du monastère.

Leur seule crainte, en cette circonstance pénible, était que l'appréhension de la maladie n'éloignât leurs séminaristes<sup>1</sup>. « Les sauvages qui ne sont pas chrétiens, écrivait en 1640 notre vénérée Mère à une dame de qualité dont on ne nous a pas conservé le nom, sont dans cette erreur, que c'est le baptême, l'instruction et la demeure parmi les Français qui sont cause de cette mortalité; ce qui nous faisait croire qu'on ne nous donnerait plus de filles, et qu'on retirerait celles que nous avions déjà. Mais la providence de Dieu y pourvut avec tant de bonté, que les sauvages mêmes vinrent au-devant pour nous prier de prendre leurs filles; de sorte que si nous avons des vivres et des habits, nous pourrions en recevoir un très grand nombre, quoique nous soyons extrêmement pressées pour les bâtiments. Si Dieu touche le cœur de quelques âmes saintes pour

<sup>1</sup> On entendait par « séminaristes » les élèves sauvages.

nous aider à nous bâtir une maison proche des sauvages, comme nous en avons le dessein, nous en aurons une grande quantité. Il nous tarde que cette heure soit venue, pour pouvoir faire plus parfaitement les choses pour lesquelles Notre-Seigneur nous a envoyées dans ce bienheureux pays. Madame notre fondatrice est toute pleine de bonne volonté pour nous et pour nous bâtir un monastère; mais ses parents ne lui permettent pas d'agir selon l'étendue de son zèle. Pour l'amour de Jésus-Christ que vous aimez, Madame, rendez-vous la médiatrice des pauvres filles sauvages. Un grand nombre va se perdre si nous ne les retirons de ce malheur; et nous ne le pouvons faire à cause de notre impuissance, tant du vivre que du logement.

« On parle de nous donner deux filles huronnes, avec deux Algonquines, outre dix-huit dont notre séminaire a été rempli, sans parler des filles externes qui y viennent continuellement. Je vous dirai, Madame, que l'on ne croira que difficilement en France les bénédictions que Dieu verse sur ce petit séminaire. Sans parler des femmes et des filles sauvages qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des Français et des séminaristes, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes; et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de Notre-Seigneur. Après l'instruction et les prières, nous leur

faisons festin à leur mode. La faim qu'ils ont est l'horloge qui fait juger de l'heure du repas, de sorte que, disposant à manger pour nos séminaristes, il faut aussi penser à ceux qui doivent survenir. Cela se fait particulièrement l'hiver, lorsque les vieilles gens ne peuvent suivre les sauvages à la chasse; car, si l'on n'avait soin d'eux en ce temps-là, ils mourraient de faim dans les cabanes. Dieu nous a fait la grâce de les pouvoir assister ainsi jusqu'au printemps, et ce nous sera une singulière consolation de pouvoir continuer à le faire avec le secours des personnes charitables de France, sans lesquelles cela nous sera absolument impossible. Je vous en assure, Madame, cette dépense n'est pas croyable. Nous avons apporté des habits pour deux ans; tout a été employé dès cette année, de sorte même que, n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres. »

Et dans une autre lettre de cette même année, notre vénérable Mère disait encore : « Je pensais que, cette année, nous manquerions de tout, à cause de notre extrême pauvreté; mais M. Marchand<sup>1</sup> nous a envoyé de quoi vêtir nos séminaristes, un ciboire, et des outils pour le travail. Les bonnes Mères de la Visitation de Paris nous ont envoyé un présent de la valeur de plus de deux cent cinquante livres; nos chères Mères de Tours et de Loches nous ont fait une bonne aumône; nos amis de Tours

<sup>1</sup> Bourgeois de Tours d'une haute piété.



s'y sont joints; tout cela nous a tirées de la nécessité où nous étions d'employer nos tours de lits à faire des habits à nos filles, selon la résolution que nous avons prise. Voilà donc ce que la divine Providence fait pour ses enfants, et je vous assure qu'elle a pour nous un soin tout particulier. Les habitants de Québec nous donnent des légumes et autres semblables rafraîchissements, en sorte que nous sommes trop à notre aise. Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en France, et quoique nous soyons pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, nous n'y avons point été malades, et jamais je ne me sentis si forte. Si en France on ne mangeait que du lard et du poisson salé comme nous faisons ici, on serait malade et on n'aurait point de voix; nous nous portons fort bien et nous chantons mieux qu'on ne fait en France. L'air est excellent; aussi est-ce un paradis terrestre, où les croix et les épines naissent si amoureusement, que, plus on est piqué, plus le cœur est rempli de douceur<sup>1</sup>. »

Ce qui augmentait encore les difficultés des débuts des vaillantes Ursulines, c'est qu'elles ne purent, pendant trois ans, se procurer le secours d'aucune bonne sœur converse. M<sup>lle</sup> Barré, il est vrai, qui était attachée au service de M<sup>me</sup> de la Peltrie, se dévouait de son mieux aux soins de la maison et des petites sauvages. Avec elle, et avec non moins de zèle, M<sup>me</sup> de la Peltrie elle-même prenait une

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec*, p. 33 et suiv.

large part aux travaux domestiques, balayant la maison, faisant la cuisine, lavant la vaisselle, etc. Mais ces généreux dévouements ne pouvaient répondre à toutes les nécessités, et nos Ursulines étaient obligées de se multiplier sans cesse. Toutefois aucune d'entre elles ne surpassait en ardeur et en zèle M<sup>me</sup> de la Peltrie. C'était surtout à peigner et à nettoyer les filles sauvages qu'on la voyait se livrer avec plaisir. « Quand on nous les donne, disait la Mère de l'Incarnation, il faut les laver depuis la tête jusqu'aux pieds, à cause de la graisse dont leurs parents les oignent par tout le corps; et quelque diligence qu'on fasse, et quoiqu'on les change souvent de linge et d'habits, on ne peut de longtemps les épuiser de la vermine. Une sœur emploie une partie du jour à cela. C'est un office que chacune ambitionne avec empressement; celle qui l'emporte s'estime riche d'un si heureux sort, celles qui en sont privées s'en estiment indignes et demeurent dans l'humilité. Madame notre fondatrice l'a exercé presque toute l'année; aujourd'hui c'est la Mère Marie de Saint-Joseph qui jouit de ce bonheur<sup>1</sup>. »

Cependant les petites fêtes de famille ne manquaient pas en ce séjour de dévouement et de sacrifices. On y donnait souvent aux chères enfants de la forêt de petits régals dont le menu nous en a même été conservé. « Pour en traiter splendidement

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec*, p. 33, 34.

soixante ou quatre-vingts, on y emploie, dit notre Mère de l'Incarnation, environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment ; ce festin, qui leur sert tout ensemble de boire et de manger, est un de leurs plus magnifiques repas<sup>1</sup>. »

Et, pour que rien ne manquât à ces *splendides* banquets, une de ces petites Huronnes, du nom d'Agnès, qui commençait à jouer très habilement de la « viole », au témoignage de notre vénérée Mère, ne manquait jamais une si belle occasion de déployer son talent devant ses jeunes compatriotes.

Il n'en fallait pas davantage pour ravir et enthousiasmer non seulement nos petites sauvages, mais aussi leurs parents eux-mêmes. Ceux-ci voulaient à leur tour avoir part aux belles fêtes du couvent. Hommes et femmes y venaient en grand nombre, et nos généreuses Ursulines profitaient de leur visite pour les régaler eux aussi, mais surtout pour les instruire et les former à la vertu. Notre Mère de l'Incarnation les aimait tous comme s'ils eussent été ses propres enfants. Il faut l'entendre nous parler de ses chers sauvages :

« Il faut que je vous parle, écrivait-elle en sep-

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec*, p. 33, 34.

tembre 1641 à une supérieure de Tours, non de la barbarie de nos sauvages, car il n'y en a plus dans cette nouvelle Église, mais on y voit un esprit tout nouveau qui porte je ne sais quoi de divin. Nous avons des dévots et des dévotes sauvages comme vous en avez de polis en France : il y a cependant cette différence qu'ils ne sont pas si subtils, ni si raffinés que les vôtres, mais ils sont d'une candeur d'enfance qui fait voir que ce sont des âmes lavées et régénérées dans le sang de Jésus-Christ. Quand j'entends parler le bon Charles Montagnais, Michel et Tekherimat, je ne quitterais pas la place pour entendre le premier prédicateur de l'Europe ! Il y a quelque temps Michel me disait : « Je ne vis plus pour les bêtes, moi, comme je vivais autrefois, ni pour des robes de castor. Je vis et je suis pour Dieu. » Quand je vais à la chasse, moi, je lui dis : Grand capitaine Jésus, détermine de moi ; encore que tu arrêtes les bêtes et qu'elles ne paraissent pas devant moi, j'espérerai toujours en toi ! Si tu veux que je meure de faim, j'en suis content. »

Dans cette même lettre, faisant allusion aux travaux de ses religieuses, la Mère de l'Incarnation ajoutait : « Que pensez-vous que mon cœur dise de tous ces progrès ? Pensez-vous qu'il ne chérisse pas les petits travaux du Canada ? Quand j'étudie les langues, et que je vois que cette étude est pénible à la nature, j'y trouve des douceurs si divines qu'elle enlève mon esprit plus que ne font les plus sublimes lectures. »

Pourrait-on se lasser d'entendre de tels récits ! Mais nous trouvons dans la *Correspondance* de la vénérée Mère de l'Incarnation des détails sur les premiers temps de la colonisation du Canada bien plus précieux et bien plus intéressants encore. Voici, entre autres choses, quelques portraits de ses premières élèves, dans une lettre écrite à une dame, à la date du 3 septembre 1640, un an à peine après son arrivée au Canada : « La première séminariste sauvage qu'on nous donna, appelée Marie Negabmat, était si accoutumée à courir dans les bois, qu'on perdait toute espérance de la retenir dans le séminaire. Le R. P. le Jeune, qui avait porté son père à nous la donner, envoya avec elles deux grandes filles sauvages chrétiennes qui demeurèrent quelque temps avec elle pour la fixer ; mais ce fut en vain, car elle s'enfuit quatre jours après dans les bois, ayant mis en pièces une robe que nous lui avions donnée. Son père, qui est un excellent chrétien, et qui vit comme un saint, lui commanda de revenir au séminaire, ce qu'elle fit. Elle n'y fut pas deux jours, qu'il y eut un changement admirable : elle ne semblait plus être elle-même, tant elle était portée à la prière et aux pratiques de la piété chrétienne ; en sorte qu'aujourd'hui elle est l'exemple des filles de Québec, quoiqu'elles soient toutes très bien élevées. Sitôt qu'elle a fait une faute, elle vient en demander pardon à genoux, et elle fait les pénitences avec une douceur et une affabilité incroyables. En un mot, on ne peut la regarder sans être touché de dévotion,

tant son visage marque d'innocence et de grâce intérieure.

« En même temps, on nous donna une grande fille, âgée de dix-sept ans, appelée Marie Amiskviam. Il ne se peut rien voir de plus souple, ni de plus innocent, ni encore de plus candide; car nous ne l'avons pas surprise une seule fois dans le mensonge, ce qui est une grande vertu dans les sauvages. Si ses compagnes l'accusent, elle ne s'excuse jamais. Elle est si ardente à prier Dieu, qu'il ne faut jamais l'avertir de le faire; elle y porte même les autres, et il semble qu'elle est leur mère, tant elle a de charité pour elles. Elle a un grand esprit pour retenir ce qu'on lui enseigne, particulièrement des mystères de notre sainte foi; ce qui nous fait espérer qu'elle fera un grand bien, quand elle sera retournée avec les sauvages. Elle est recherchée en mariage par un Français; mais on a dessein de la donner à un de sa nation, à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux sauvages. Oh! si Dieu donnait la dévotion à quelques personnes de France d'aider à lui faire une petite maison! Elle ferait, sans doute, une œuvre d'un très grand mérite. Cette fille nous a beaucoup aidées dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien français. Enfin elle gagne le cœur de tout le monde par sa grande douceur et par ses belles qualités.

« Votre filleule, Marie-Madeleine Abatenau, nous fut donnée toute couverte de petite vérole et n'ayant encore que six ans. A cet âge elle seule avait servi,

dans la maladie dont ils moururent, son père et sa mère avec tant d'adresse, qu'elle était l'admiration de ceux qui la voyaient. Il ne se peut voir un enfant plus obéissante : elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prévoit qu'on pourra l'employer, et elle fait si bien ce qu'on lui commande, et de si bonne grâce, qu'on la prendrait pour une fille de qualité ; aussi est-elle votre filleule, je dirais volontiers votre fille en Jésus-Christ. J'ajouterai, pour votre consolation, qu'elle sait par cœur son catéchisme et les prières chrétiennes, qu'elle récite avec une dévotion capable d'en donner à ceux qui la voient.

« Marie-Ursule Gamitien, filleule de M<sup>lle</sup> de Chevreuse, n'est âgée que de cinq à six ans ; toute petite qu'elle est, elle ne nous donne pas de peine à lui faire faire son devoir de chrétienne, car elle n'est pas plus tôt éveillée, qu'elle se met d'elle-même en devoir de prier Dieu ; elle dit son chapelet pendant la messe, et chante des cantiques en sa langue sauvage.

« Agnès Chabdikuchich nous fut donnée en même temps. Le nom d'Agnès lui convient très bien, car c'est un agneau en douceur et en simplicité. Quelque temps avant que d'entrer au séminaire, elle rencontra le R. P. de Quen dans le bois où elle coupait sa provision ; elle ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'elle jeta sa hache à l'écart, et lui dit : « Enseigne-moi. » Elle fit cette action de si bonne grâce, qu'il en fut sensiblement touché, et, pour satisfaire sa ferveur,

il la mena au séminaire avec une de ses compagnes, où elles se rendirent en peu de temps capables du saint baptême. Elle a fait de très grands progrès auprès de nous, tant dans la connaissance des mystères que dans les bonnes mœurs, dans les ouvrages manuels, à lire, à jouer de la viole, et en mille autres petites adresses. Elle n'a que douze ans, et a fait sa première communion à Pâques, avec trois de ses compagnes.

« Nicole Assepanse nous fut donnée le même jour, âgée de sept ans. Ses parents, qui sont les plus considérables d'entre les sauvages, nous prièrent de la recevoir pour un temps, parce qu'elle ne pouvait les suivre à la chasse. Cette fille a l'esprit si ouvert, qu'elle est capable d'instruction comme une fille de vingt ans. Elle n'avait été que cinq mois au séminaire, et déjà elle savait rendre compte des principaux points de notre foi, sachant parfaitement le catéchisme et les exercices du chrétien. Lorsque sa mère vint la chercher au retour de la chasse, la petite fille lui faisait faire les prières ; j'admira la simplicité de la mère, qui n'était pas encore baptisée, de recevoir l'instruction de sa fille avec tant d'ardeur et de docilité. Ravie d'aise de l'entendre prier Dieu, elle lui disait : « Ma fille, tu nous instruiras, ton père et moi ; si tu voulais demeurer encore au séminaire, où tu es tant aimée, tu deviendrais encore bien plus capable de le faire. » Cette fille néanmoins ne put quitter sa mère, qui n'a pas d'autre enfant ; mais elle lui disait : « Encore que je m'en veuille



« aller, ce n'est pas que je manque d'aucune chose ;  
« je mange tout que je veux, les vierges me donnent  
« de beaux habits, et elles m'aiment beaucoup ; mais  
« je ne puis vous quitter. » Ainsi on la retira pour  
l'emmener dans les cabanes, où elle est admirée de  
tous les sauvages.

« Je serais trop longue de vous parler séparément  
de toutes ; mais je vous dirai, en général, que ces  
enfants nous aiment plus que leurs parents, ne  
témoignant aucun désir de les suivre, ce qui est  
fort extraordinaire chez les sauvages. Elles se forment  
sur nous autant que leur âge et leur condition le  
peuvent permettre. Lorsque nous faisons nos exer-  
cices spirituels, elles gardaient un continuel silence,  
elles n'osaient pas même lever les yeux ni nous  
regarder, pensant que cela nous interrompait. Mais  
aussi, quand nous les eûmes finis, on ne peut  
exprimer les caresses qu'elles nous firent, ce qu'elles  
ne font jamais à leurs mères naturelles. Quatre  
communèrent à Pâques ; elles firent cette action  
avec tant de pureté, que la moindre ombre de péché  
leur faisait peur, et avec tant d'ardeur et de désir  
de s'unir à Notre-Seigneur, que, dans l'attente de le  
recevoir, elles s'écriaient : « Oh ! quand sera-ce  
« que Jésus nous viendra baiser au cœur ? » Le  
R. P. Pijart, qui les avait baptisées et instruites  
pour la communion, les voyant se comporter avec  
une modestie tout angélique, ne put retenir ses  
larmes. Nous en avons dix-huit, sans parler des  
femmes sauvages, qui ont permission d'entrer au

lieu destiné à l'instruction des Françaises et des sauvages, où elles ne manquent pas de se trouver.»

Tels sont les touchants détails que notre vénérée Mère nous a laissés sur ses premières élèves sauvages, mais il ne sera pas inutile de lui emprunter encore quelques renseignements non moins touchants sur les mœurs, les coutumes de leurs parents, et sur la nature du pays lui-même. Voici à cet égard ce que nous lisons dans une de ses lettres :

« Ils sont habillés l'été et l'hiver. L'été, ils ont une peau d'ornac, grande comme celle d'un bœuf, carrée comme une couverture, qu'ils mettent sur leurs épaules. Ils l'attachent avec une courroie, en sorte que leurs bras sortent tout nus ; ils n'ont que cela avec le brayer, ayant les pieds et la tête nus. Chez eux, à la campagne et quand ils se battent avec leurs ennemis, ils sont nus comme la main et n'ont que le brayer, qui les couvre assez modestement. Ils ont la peau minime à cause du soleil, et des graisses dont ils s'oignent par tout le corps. Ils ont pour la plupart le visage tatoué avec des raies rouges et bleues. L'hiver, ils ont pour robes des couvertures de lits accommodées comme celles dont je viens de parler, excepté qu'elles ont des manchés de même. Ils ont des chausses de cuir ou des couvertures usées qui leur vont jusqu'à la ceinture. Ils ont là-dessus une veste de castor avec son poil en guise de manteau. Ceux qui se couvrent la tête, traitent pour des bonnets de nuit rouges au magasin. Ils ont aussi des capotes ou des tapaborts. Voilà

pour ceux qui sont bien habillés. Mais il y en a qui sont presque nus en tout temps par pauvreté. Les femmes sont fort modestement vêtues, ayant toujours des ceintures qui les serrent (car les hommes n'en ont presque jamais, leurs robes allant au gré du vent). Leurs robes vont en bas jusqu'à mi-jambes, et en haut jusqu'au haut du cou, ayant presque toujours les bras couverts. Elles se couvrent aussi la tête d'un bonnet de nuit d'homme, ou d'un castor ou d'un tapabort. Leurs cheveux sont abattus sur le visage et liés par derrière ; et communément elles sont fort modestes et pudiques. Nous faisons de petites simares à nos séminaristes et les coiffons à la française. On aurait de la peine à distinguer un homme d'une femme, sans cette différence d'ajustement dont je viens de parler, car leurs visages sont tous semblables. Leurs souliers sont de peau d'orignac, préparée comme celle de buffle. Ils en froncent un morceau par le bout, mettent une pièce carrée au talon, passent une petite courroie comme à une bourse, et voilà leurs souliers faits. Les Français n'en portent point d'autres l'hiver, parce qu'on ne peut sortir pour marcher sur la neige qu'avec des raquettes, et pour cela on ne peut se servir de souliers français. Voilà ce que vous désiriez savoir touchant la façon des maisons et des habits de notre Canada<sup>1</sup>. »

A ces précieux détails sur les mœurs et les coutumes des indigènes, notre Mère en donnait encore de

<sup>1</sup> Lettres historiques. Lettre à son fils, du 27 août 1644.

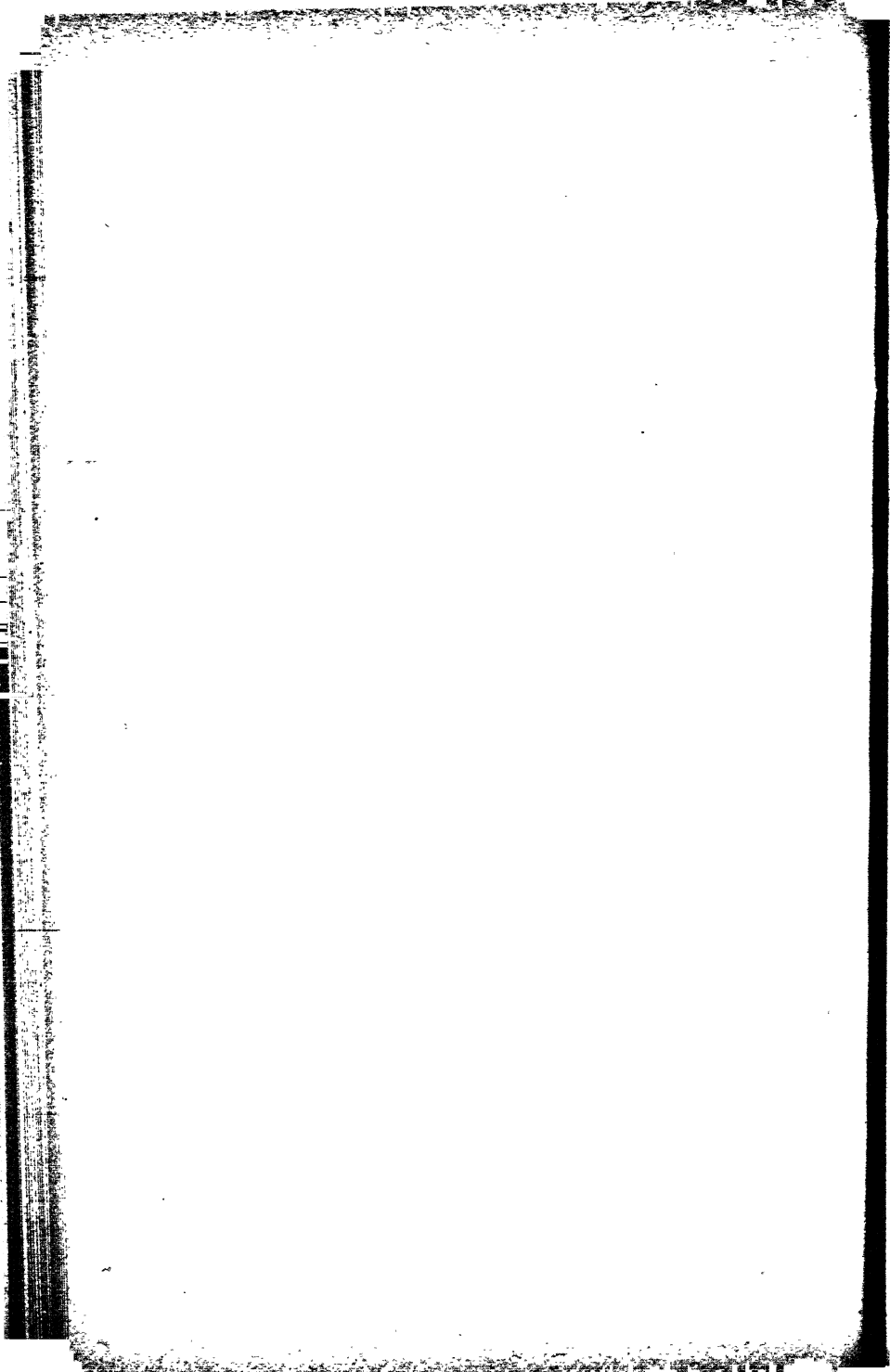
non moins intéressants sur les productions naturelles du pays. « Nous voyons dans les campagnes des lis sauvages et des martagons. On y voit aussi quantité de cèdres dont les branches nous servent à faire des balais. Il y a encore beaucoup de pins, de sapins et d'épinettes qui demeurent verts pendant tout l'hiver malgré les grands froids.

« Vous me demandez de plus, ajoutait-elle en terminant, si nos sauvages sont aussi parfaits que je le dis dans mes lettres. Je vous dirai qu'en matière de mœurs, je veux dire en leur façon d'agir, de faire un compliment, on n'y voit pas la politesse française. On ne s'est pas étudié à leur apprendre cela, mais bien à leur enseigner solidement les commandements de Dieu et de l'Église, les points et les mystères de notre foi, les prières et les pratiques de notre religion, comme sont le signe de la croix, l'examen de conscience et autres semblables actions de piété. Un sauvage se confesse aussi bien qu'un religieux; il est naïf au possible et fait état des plus petites choses. Lorsqu'ils sont tentés, ils font des pénitences publiques avec une admirable humilité. »

Cependant, quoi qu'en dise notre vénérable Mère, dont les tendresses maternelles à l'égard de ses chers sauvages pouvaient bien n'être pas exemptes de quelque illusion, toutes les peuplades indigènes qui habitaient alors les bords du grand fleuve du Saint-Laurent n'avaient pas, tant s'en faut, des mœurs aussi douces. Beaucoup résistaient avec fureur et

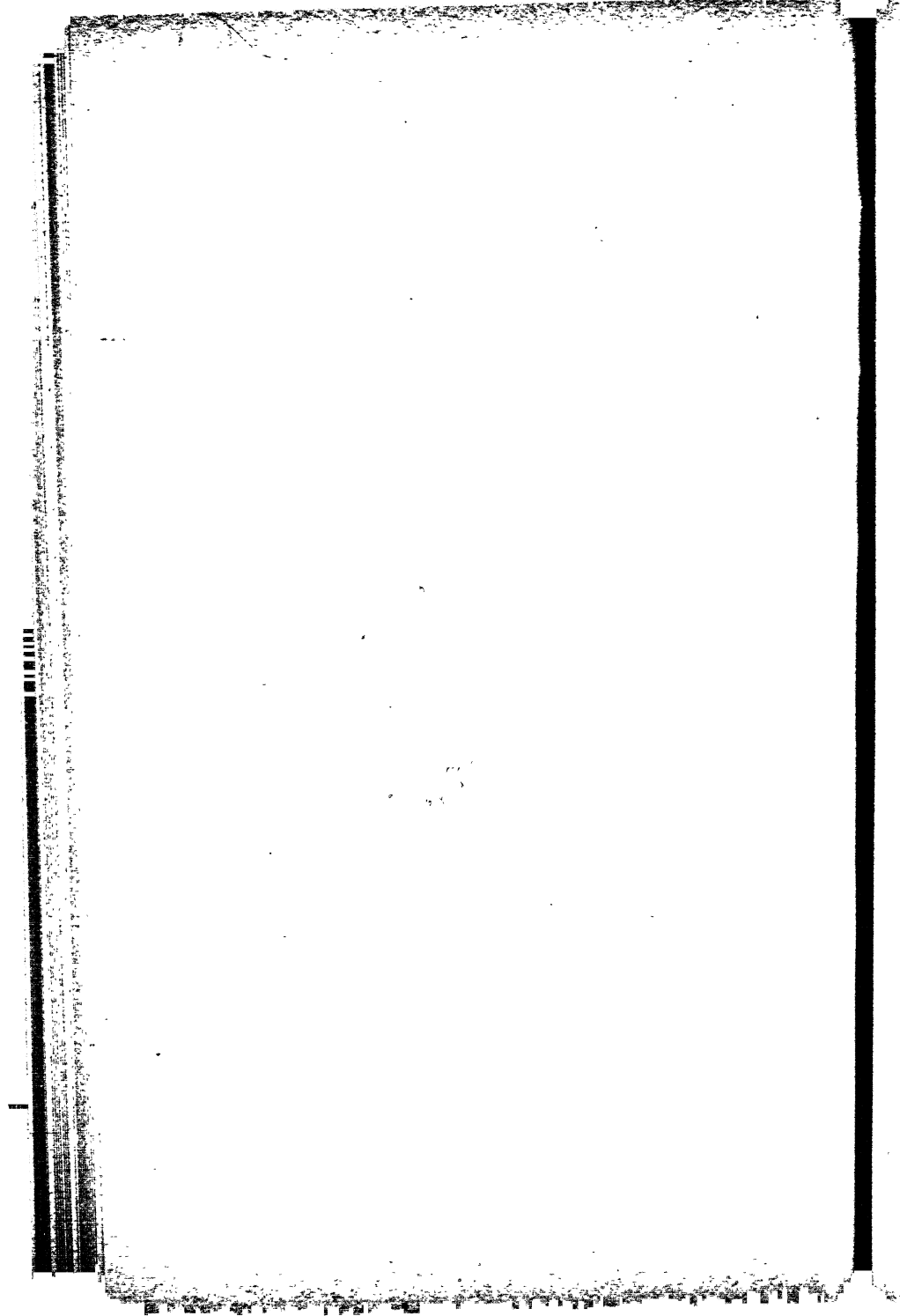
opiniâtreté au zèle des missionnaires. Et d'ailleurs, si la bonne nouvelle de l'Évangile était déjà, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, si répandue dans cette partie de l'Amérique du Nord, l'histoire ne doit pas oublier de dire, sous peine d'être injuste et ingrate, au prix de quelles fatigues, de quels efforts, de quels sacrifices, ces succès apostoliques avaient été obtenus.

---



NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET COMPLÉMENTAIRES DU TOME PREMIER





# I

## SUR LE MARIAGE SPIRITUEL

### JUSTIFICATION DE CETTE EXPRESSION D'APRÈS LES DOCTEURS

Cette expression ne doit point étonner. La sainte Écriture et les Pères de l'Église s'en sont souvent servis pour marquer l'union qui existe entre Dieu et l'âme. C'est donc avec juste raison que les auteurs mystiques l'emploient à leur tour pour exprimer l'état d'une âme élevée au plus haut degré d'union mystique où elle puisse arriver en cette vie, non moins que la nature des rapports qui existent entre Dieu et cette âme en quelque sorte divinisée. Voici ce que dit à cet égard le R. P. Meynard, des Frères Prêcheurs, dans son beau *Traité de la vie intérieure* : « L'amour de Dieu pour l'âme et l'amour de l'âme pour Dieu, d'après la pensée de saint Thomas, surpasse l'amour réciproque de l'époux et de l'épouse, autant que la réalité surpasse le signe qui le représente. « Car c'est un grand sacrement, » et moi je dis c'est un grand sacrement entre Dieu et l'âme. C'est une chose évidente. Le mariage procure trois biens : la foi, l'indissolubilité et la postérité ; dans le mariage spirituel la foi est plus inviolable, l'indissolubilité plus grande, et la postérité plus utile. La foi de Dieu pour l'âme est plus inviolable. On lit dans Osée, c. II : « Je vous unirai à moi dans la « foi ; » et dans le livre des Cantiques, c. II : « Mon Bien-Aimé est à moi, et moi à lui. » Dieu est plus fidèle que

l'époux le plus fidèle... Mais vous objecterez : L'âme n'est pas la seule épouse d'un seul, puisqu'il est écrit : « Vous « aimez les âmes, » comme s'il n'y en avait qu'une seule, bien qu'elles soient plusieurs. N'est-il pas aussi écrit aux Actes des Apôtres, c. iv : « La multitude des croyants « n'avait qu'un cœur et qu'une âme. » L'époux n'aime-t-il pas uniquement son épouse, parce qu'il aime en elle différentes choses qui lui plaisent ? C'est ainsi que Dieu t'aime, ô mon âme ! tout entier, il t'aime toute entière ; il ne t'aime pas moins parce qu'il en aime d'autres avec toi...

— L'indissolubilité est aussi plus grande. L'époux et l'épouse selon la nature sont inséparables pendant qu'ils vivent, mais la mort viendra les séparer. Entre toi et Dieu, ô mon âme, le mariage qui a été commencé au baptême, ratifié par une sainte vie, consommé dans le ciel, ce mariage, dis-je, ne peut être rompu par la mort. « Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ ? » dit l'Apôtre <sup>1</sup>. Ce qui suit convient admirablement à l'âme qui jouit de l'union parfaite et consommée : « Je suis « sûr que ni la mort, ni la vie, etc., ne pourront me « séparer de la charité qui est en Jésus-Christ. » — La postérité est ici plus utile et plus nombreuse ; je veux parler des bonnes œuvres. Dieu féconde l'âme par la grâce. La postérité vient de deux êtres qui sont unis : la postérité des bonnes œuvres ne vient pas de la grâce seule, ni du libre arbitre seul ; mais elle découle du libre arbitre ou de la bonne volonté, principe matériel et incomplet, et de la grâce divine, principe complet et formel, et par conséquent principal. Cette utile postérité ne donne pas la mort à sa mère, mais elle lui procure la vie éternelle. S'il y a quelquefois de la douleur, elle se change en joie et en gloire. »

On nous saura gré de citer la réponse du même auteur

<sup>1</sup> Rom., viii.

à la question suivante : « Quelle différence y a-t-il entre l'union des fiançailles et l'union du mariage spirituel ? »

« Nous l'avons vu dans la réponse précédente, il y a trois grands biens dans le mariage spirituel : la fidélité, l'indissolubilité et le fruit des bonnes œuvres. D'après sainte Thérèse, l'union des fiançailles diffère de l'union du mariage spirituel sur ces trois points : « Malgré sa majesté infinie, dit-elle, Dieu daigne s'unir de telle sorte à une faible créature, qu'à l'exemple de ceux que le sacrement de mariage unit d'un lien indissoluble, il ne veut plus se séparer d'elle. Les simples fiançailles ne jouissent pas de ce privilège ; l'union qu'elles forment entre l'âme et Dieu n'est point permanente. Cette faveur du divin Maître passe en très peu de temps, et l'âme se trouve ensuite sans cette heureuse compagnie, je veux dire qu'elle n'en a plus le sentiment ; tandis que dans le mariage spirituel, demeurant toujours avec Dieu, dans ce centre dont j'ai parlé, elle n'est jamais privée de sa compagnie. L'union des fiançailles spirituelles peut se comparer à celle de deux flambeaux tellement rapprochés qu'ils ne donnent qu'une seule lumière, mais qui peuvent être séparés l'un de l'autre... L'union du mariage spirituel est plus intime : c'est comme l'eau qui, tombant du ciel dans une rivière ou une fontaine, s'y confond tellement, qu'on ne peut plus séparer une eau de l'autre. Peut-être saint Paul, par ces paroles : *Celui qui s'attache à Dieu est un même esprit avec lui*, entendait-il parler de cet admirable mariage qui unit inséparablement l'âme à son Dieu. L'âme comprend mieux encore, par les effets, qu'elle ne vit plus qu'en son céleste Époux. »

Le mariage spirituel surpasse donc l'union des fiançailles en intensité, en durée et en fruits de sainteté et de suavité.

## II

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MARIE DE LA TROCHE-SAVONNIÈRE,  
EN RELIGION MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH,  
EXTRAITE DE L'HISTOIRE DE LA MÈRE DE L'INCARNATION,  
PAR M. L'ABBÉ CASGRAIN

Marie de la Troche-Savonnière était née le 7 septembre 1616, au château de Saint-Germain, en Anjou, d'une noble et ancienne famille du pays. M. de la Troche, seigneur de Savonnière et de Saint-Germain, son père, avait épousé Jeanne Raoul, de noble maison comme lui, et comme lui pieuse et riche de mérites devant Dieu et devant les hommes.

Dès l'instant de sa naissance, la jeune enfant passa, pour ainsi dire, des bras de sa mère dans les bras de Marie; car à peine avait-elle vu le jour que cette mère chrétienne, la saisissant entre ses mains et l'élevant vers le ciel, la consacra à la sainte Vierge et choisit Marie pour sa patronne. Dès lors la divine Vierge la regarda d'un œil d'élection et d'amour; bientôt on vit se manifester en elle une raison précoce accompagnée d'une profonde piété, d'une tendre dévotion envers Marie et d'une pureté d'âme exquise, qui se faisaient jour à travers ses actions enfantines. A ces caractères distinctifs des élus de Dieu se joignait une ardente charité envers les pauvres.

Dans une des tourelles du château habitait un vieillard pauvre et infirme, que M. et M<sup>me</sup> de la Troche avaient recueilli par charité. Souvent, à l'heure des repas, la jeune

enfant se dérobaît aux regards de ses parents, et allait lui porter, cachée dans les pans de sa robe, une partie de sa nourriture, qu'elle lui offrait d'une main triomphante, en y joignant toujours quelques paroles de naïve consolation. Comme elle gâtait ainsi ses vêtements, sa gouvernante finit par découvrir l'innocent stratagème et en avertit sa mère. Mais, loin de l'en reprendre, la pieuse châtelaine fut ravie d'une si rare inclination. Elle la fit venir et, l'embrassant avec attendrissement, elle lui donna pleine permission de faire toutes ses petites aumônes. Elle lui assigna même une somme d'argent pour le soulagement des enfants pauvres qu'elle avait pris sous sa protection, et lui permit de l'accompagner dans les visites de charité qu'elle-même avait coutume de faire.

A l'âge de huit ans, M<sup>lle</sup> de la Troche fut placée au pensionnat des Ursulines de Tours, où la grâce de ses manières, la vivacité de son esprit et surtout son angélique piété lui gagnèrent bientôt le cœur de ses compagnes, et lui firent prendre sur elles, à son insu, cet ascendant que donne la supériorité, même parmi les enfants. Douée d'une intelligence exceptionnelle, elle les eut bientôt toutes surpassées, et fut même chargée d'une certaine surveillance dans la classe ; mais elle s'acquittait de cette tâche délicate avec une si charmante aménité, une modestie si candide et si ingénue, que ses jeunes disciples, loin de la jalouser, se plaisaient à l'appeler leur petite maîtresse.

Vers l'âge de douze ans, elle fit une grave maladie qui obligea ses parents de la retirer du couvent, pour lui faire respirer l'air natal. Ce fut alors qu'ils purent apprécier mieux que jamais quel précieux joyau le Ciel avait placé sous leur garde. Ils ne pouvaient assez remercier Dieu des heureux fruits qu'une sainte éducation avait développés dans son esprit et dans son cœur.

Dès qu'elle fut rétablie, elle exprima le désir de retourner à Tours, afin d'y embrasser la vie religieuse. Ses parents,

qui l'idolâtraient, eurent beaucoup de peine à la laisser partir; mais comme ils étaient profondément chrétiens, et qu'ils craignaient de s'opposer à la volonté de Dieu, ils lui donnèrent enfin leur consentement. La violence qu'elle se fit en cette occasion fut extrême; car elle était d'une grande sensibilité, et avait pour ses parents l'affection la plus tendre. Sa mère, de son côté, ne se sentant pas le courage de la reconduire, pria une de ses parentes de lui épargner ce sacrifice trop douloureux pour elle, en allant la remettre elle-même entre les mains de la supérieure des Ursulines. C'est toujours un spectacle touchant que de voir ainsi la nature aux prises avec la grâce, lorsque celle-ci finit par être victorieuse; car la violence de la lutte donne plus de prix à la victoire; et, en voyant tant de courage et de constance en des natures frêles et délicates, on se sent animé soi-même au combat par leur exemple, et l'on n'ose plus désespérer de son propre cœur.

Dès que M<sup>lle</sup> de la Troche fut entrée chez les Ursulines, elle demanda qu'on l'admit au noviciat; elle le fit avec tant d'instances, que, bien qu'elle n'eût ni l'âge ni la santé nécessaires, on la reçut, mais à la condition qu'elle en sortirait dès que ses parents en manifesteraient le désir.

Après bien des délais et des résistances, ils consentirent enfin à lui laisser suivre sa vocation. Elle eut aussi de cruelles luttes à soutenir contre les tristesses et les défaillances de son propre cœur, qui la faisait parfois incliner vers la terre; mais elle triompha, avec un courage héroïque, de ses tendresses filiales, et marcha d'un pas ferme vers l'autel du sacrifice.

Enfin le jour de sa vêtue arriva; l'esprit de ténèbres profita de cette dernière occasion pour lui livrer un suprême assaut. Sa mère, après l'avoir, selon la coutume, revêtue de la robe des fiancées, voulut l'embrasser une dernière fois, avant de la conduire à la grille et de s'en séparer

pour jamais; mais alors toute sa tendresse maternelle se réveilla; elle la saisit entre ses bras, et, le cœur navré de douleur, elle demeura longtemps sans pouvoir proférer une parole, jusqu'à ce qu'une défaillance vint dénouer cette douloureuse étreinte. M. de la Troche, pâle et sans voix, fut obligé d'aller conduire sa fille à la porte de clôture, où les religieuses la reçurent et accompagnèrent de leurs chants son noble sacrifice. Les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes à la vue d'une résolution si ferme dans un âge si tendre. « Elle m'a avoué depuis, dit la Mère de l'Incarnation, que cette attaque lui fut plus rude et plus sensible que toutes les autres. » Mais si elle ne fut pas alors ébranlée, c'est que cette bienheureuse Mère, qui du premier coup d'œil avait deviné en elle la plus généreuse de toutes ses disciples, lui avait tendu sa forte main, et l'avait déjà entraînée bien loin vers ces hauteurs de la perfection dont elle lui avait montré les cimes infinies.

Dès l'origine de sa vocation à la vie monastique, la Mère Marie de Saint-Bernard avait senti naître en elle un vif désir du salut des âmes. La lecture des Relations de la Nouvelle-France, qui circulèrent dans la communauté peu de temps après, fournit un nouvel aliment à cette flamme apostolique; mais l'impossibilité où elle se voyait de ne pouvoir jamais réaliser ces désirs extraordinaires les lui fit d'abord envisager comme de vaines chimères de son imagination. Elle en fit part cependant à sa bien-aimée confidente, la Mère de l'Incarnation, à qui elle n'avait jamais caché le moindre secret de son âme. La Mère de l'Incarnation y reconnut la vocation divine; mais ce ne fut qu'aux premières démarches de M<sup>me</sup> de la Peltrie que toutes deux comprirent parfaitement le but et le sens de ces aspirations, dont elles n'avaient jamais osé espérer l'accomplissement.

## III

TROIS RELIGIEUSES FORMÉES A LA PRATIQUE DES VERTUS RELIGIEUSES  
PAR LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, PENDANT SON  
SÉJOUR AU MONASTÈRE DE TOURS : MÈRE MARIE DE LA NATIVITÉ,  
MÈRE ANGÉLIQUE DE LA CONCEPTION ET SŒUR FERRINE DE SAINTE-  
CLAIRE.

## I

La Mère Marie de la Nativité était issue de l'illustre famille des Béruries, une des plus considérables de la Touraine. On eût dit que la nature et la grâce se fussent ensemble concertées pour lui prodiguer, dès l'âge le plus tendre, leurs dons les plus précieux. C'était une ravissante enfant que le regard des créatures ne se lassait pas d'admirer, et dont Dieu lui-même, ce semble, était jaloux. Ayant assisté un jour, à l'âge de sept ans, à une cérémonie de mariage, elle fut laissée par mégarde dans l'église, après le départ des époux et de leurs témoins, et elle s'y laissa enfermer. Ravie de se trouver toute seule dans le lieu saint, elle courut se prosterner au pied de l'autel de la très sainte Vierge, et, prenant à témoin l'auguste Mère de Dieu de ce qu'elle allait dire, elle promit à Jésus de n'avoir d'autre époux que lui.

Quand elle fut arrivée à l'âge ordinaire du mariage, elle fut recherchée, dit-on, par les plus beaux partis. Mais cette pieuse enfant, qui ne soupirait depuis longtemps que vers le cloître, obtint, après bien des instances auprès de ses religieux parents, la faveur d'y entrer. Ce fut le 12 mars de l'année 1633, qu'elle fut admise dans le monastère des Ursulines de Tours. On ne tarda pas à lui donner le saint habit, à cause de ses saintes dispositions. S'étant trouvée, pendant son noviciat, particulièrement



en rapport avec la Mère Marie de l'Incarnation, à l'occasion de la confection d'un ouvrage important de broderie pour la chapelle, ce fut surtout dans les intimes épanchements et les pieux colloques qu'elle eut avec cette vénérée Mère qu'elle se forma à la vie religieuse.

Le caractère distinctif de cette âme vraiment séraphique était son esprit de charité, d'humilité et de pénitence. Sa vie ne fut vraiment qu'un long martyr d'amour. On raconte que, dès son noviciat, son amour pour Dieu était si véhément et si intime, qu'elle ne pouvait qu'avec beaucoup de peine manger et dormir. Aussi son pauvre corps tomba-t-il bientôt dans un état de faiblesse extrême, qui ne la quitta plus jusqu'à sa mort. Mais plus le corps était faible, plus l'âme était vigoureuse et vaillante. On ne peut s'imaginer de quelle sévérité elle usait envers elle-même, surtout quand elle se proposait de mater l'orgueil ou l'amour-propre. Plusieurs fois nommée supérieure, d'abord à Tours, où elle fut maintenue pendant six ans de suite dans cette charge, puis à Amboise et à Montrichard, il n'est pas d'humiliations qu'elle ne s'infligea. La première fois qu'elle fut nommée supérieure à Tours, elle ne put s'empêcher de dire, au moment de son élection, en présence de M<sup>sr</sup> l'Archevêque et de toute la communauté : « N'est-ce pas une chose terrible, qu'on ait eu la pensée d'élever une telle pourriture à une charge dont elle ne sera jamais capable ! » Les religieuses allant au chœur ou en sortant la trouvaient quelquefois étendue par terre sur leur passage, ou dans les escaliers, ou à la porte du réfectoire, demandant à être foulée aux pieds comme la plus indigne des créatures ; d'autres fois, elle se prosternait devant ses sœurs pour leur baiser les pieds. On la vit même plus d'une fois comparaître, pieds nus et la corde au cou, devant toute la communauté réunie, comme devant un tribunal, pour s'accuser de ce qu'elle appelait ses fautes et ses crimes et en faire amende

honorable publique et solennelle. Puis elle baisait le sol en y traçant des croix avec la langue. Si elle avait à punir quelque sœur, elle commençait par s'infliger d'abord la punition à elle-même afin de lui en faciliter l'accomplissement. Les moindres éloges qu'on lui adressait étaient un tourment pour son cœur.

Attentive à ne s'accorder aucune satisfaction du côté de l'amour-propre, elle était non moins sévère envers ses sens. Comment raconter tous les pieux stratagèmes auxquels elle avait recours pour châtier son corps ? A cause de la faiblesse de sa santé, on lui avait défendu certains exercices de pénitence en usage dans la communauté, mais elle savait bien se dédommager en particulier. On raconte qu'elle avait inventé pour elle-même des supplices jusque-là inconnus dans le monastère. Elle s'était lié le corps au moyen de trois cordes pleines de nœuds. La première lui ceignait les reins ; la seconde et la troisième, attachées à la première, se croisaient derrière le dos et, passant sur les épaules, venaient se rattacher à la première par-devant, et cela si fortement que la pauvre patiente ne pouvait faire un mouvement sans se sentir toute garrottée. Outre cela, elle portait encore une ceinture de cuir d'où pendaient des cordes nouées comme des disciplines, de sorte qu'en quelque posture qu'elle fût, soit couchée, soit assise, soit à genoux, elle se trouvait toujours sur des nœuds.

Dieu voulut consommer un tel martyre en la soumettant aux tourments d'une des maladies les plus cruelles qu'on puisse imaginer. Peu après son retour de Montrichard, elle fut attaquée de l'affreuse maladie de la pierre. Au milieu de ses douleurs, qui durèrent plusieurs années, sa patience ne fut point altérée un seul jour. Elle n'omit aucune de ses macérations volontaires, ne se déchargea d'aucun de ses instruments de pénitence.

Calme, résignée, joyeuse même, elle attendit en paix la venue de l'Époux. Quand le moment du départ fut venu,

elle reçut le saint Viatique dans les sentiments de la plus vive dévotion. Ses adieux à la communauté furent non moins touchants que sublimes. Mais quel ne fut pas l'étonnement et l'édification générale de toutes les sœurs, lorsqu'au moment de mettre son corps dans le cercueil on découvrit sur sa tête une terrible calotte armée de soixantedix pointes de fer qui pénétraient bien avant dans la peau et jusqu'au crâne!

On lui avait déjà attribué plusieurs miracles pendant sa vie, on lui en attribua encore après sa mort, qui arriva peu de temps après celle de la Mère Marie de l'Incarnation.

## II

On ne saurait séparer du souvenir de la Mère de la Nativité celui de la Mère Angélique de la Conception, tant elles étaient unies par les liens d'une tendre charité et une égale ferveur dans le service de Dieu. Ces deux grandes âmes, formées pendant leur noviciat à l'école de la Mère Marie de l'Incarnation, étaient comme façonnées, on peut le dire, à son image et à sa ressemblance. La seconde, Mère Angélique de la Conception, beaucoup plus jeune que la première, n'était encore qu'une petite enfant, élève au pensionnat des Ursulines de Tours, lorsque la Mère de l'Incarnation y fit son entrée en qualité de postulante. Elle appartenait à une très ancienne famille originaire du Bourbonnais, mais récemment établie dans la Touraine. Le nom des de la Baume Le Blanc de la Vallière était déjà fort célèbre au temps de Charles VII. L'histoire fait mention, en effet, d'un Pierre de la Baume Le Blanc qui conduisait l'arrière-ban de l'armée royale, et qui était la terreur des Bourguignons et des Anglais. Mais ce nom devait acquérir dans le monde, au xvii<sup>e</sup> siècle, une bien plus grande célébrité, grâce à la beauté, aux fai-

blessés et à la glorieuse pénitence de l'infortunée duchesse de la Vallière, qui était la nièce de notre Mère Angélique de la Conception, aux prières de laquelle cette illustre pénitente fut redevable de sa conversion, ainsi que nous l'avons dit déjà. Le père de cette vénérée Mère avait eu douze enfants de son mariage avec une sœur de M. de Beauvau le Rivau, dont une autre sœur avait épousé le marquis de Choisy. Deux de ces enfants moururent en bas âge, quatre entrèrent dans la carrière militaire; l'aîné fut promu à la charge d'écuyer du roi pendant le siège de la Rochelle; il se distingua par plusieurs faits d'armes au siège de Corbie, à la bataille de Rocroi et de Sedan, ce qui porta le roi à l'élever aux plus hautes fonctions militaires. Il fut le père de la duchesse de la Vallière. Le second et le quatrième furent tués, lorsqu'ils étaient encore jeunes, l'un au siège de Philipsbourg et l'autre à celui de Danvilliers; quant au troisième, il devint chevalier de Malte. On raconte que le roi Louis XIII l'aimait beaucoup, et qu'il se plaisait à passer de longues heures seul avec lui dans son cabinet à l'entendre dissenter sur les mathématiques. Dès l'âge de vingt-six ans, il fut fait maréchal de camp, bientôt après lieutenant général du roi en Catalogne. Il fut tué devant Lérida. Deux autres fils se consacrèrent au service des autels: l'un devint évêque de Nantes et fut un des prélats les plus exemplaires de son siècle, et le second fut le R. P. Jacques de la Vallière, jésuite, qui mourut à la Martinique, au milieu des labeurs de l'apostolat.

Quant aux filles, on en comptait quatre dans cette illustre famille. La première en âge était la Mère Angélique de la Conception, la seconde mourut encore toute jeune au pensionnat des Ursulines de Tours, et les deux autres furent mariées l'une au marquis de Beauvau, et la seconde au marquis du Châtelet, grand maréchal de Lorraine.

Telle était la noblesse d'origine de la jeune et aimable enfant que la Mère de l'Incarnation trouva au pensionnat

j  
lF  
s  
r

des Ursulines, quand elle y fit pour la première fois son entrée. Mais elle put se convaincre bientôt que tout ce vain éclat de sa naissance n'était que la moindre de ses qualités. Tout le monde était ravi de sa piété, de sa modestie, mais surtout de sa tendre charité. On en a conservé des exemples que nous regrettons de ne pouvoir citer ici.

Elle n'avait encore que dix ou onze ans lorsque ses parents songèrent à la fiancer à quelque riche seigneur. Mais l'aimable et pieuse enfant avait déjà fixé son choix. Elle ne voulait avoir jamais d'autre époux que Jésus-Christ. Ce fut en vain que ses parents insistèrent, elle fut inébranlable dans sa sainte résolution. On la vit donc revenir au monastère après quelques mois d'épreuves passés à la maison paternelle, et cette fois ce fut pour échanger le petit costume de pensionnaire contre l'humble habit du noviciat.

On garda longtemps, au monastère de Tours, le souvenir de l'impression si douce produite par cette jeune enfant de douze à treize ans, d'une beauté et d'une grâce parfaites, lorsqu'elle parut pour la première fois sous son vêtement de novice. Quand on voulut lui donner un nom de religion, on ne trouva que le nom d'*Angélique* qui répondit à l'idée que chacune des religieuses se faisait de cette radieuse enfant. On y ajouta celui de *la Conception*, à cause de sa piété et de son amour pour la très sainte Vierge.

La jeune novice ne tarda pas à rivaliser de ferveur et de générosité avec les plus anciennes. Un de ses premiers actes fut de se frotter le visage avec des linges brûlants jusqu'au point de se blesser, dans la pensée d'en ternir l'éclat et la beauté.

Son âme était si pure, si simple, si naïve, que Dieu se plaisait déjà à la favoriser de grandes grâces qui paraissaient quelquefois à l'extérieur, malgré tout le soin qu'elle mettait à les cacher. On la trouva un jour toute seule à la

chapelle ravie en extase devant le saint Sacrement. Un autre jour, au jardin, au milieu d'une conversation, elle se tut tout à coup; son visage devint tout rayonnant et comme illuminé d'un feu céleste. Elle demeura ainsi ravie hors d'elle-même, dans un état de suspension de toutes ses puissances, pendant un long moment. Dans la suite, ses extases devinrent de plus en plus fréquentes, et on remarqua qu'elles se produisaient surtout à l'approche des fêtes de la très sainte Vierge.

Inutile de dire combien cette âme si pure devint chère à la Mère Marie de l'Incarnation. Ce fut entre elles deux, malgré leur différence d'âge, une amitié sainte qui dura toute leur vie, et que l'éloignement ne fit que resserrer encore. Les filles de sainte Angèle ne sauraient oublier que c'est à la Mère Angélique de la Conception surtout qu'elles sont redevables du recueil des lettres et des ouvrages de notre vénérée Mère. Elle était persuadée, disait-elle, que le Saint-Esprit conduisait sa plume. Aussi elle ne pouvait lire ses écrits sans en être touchée jusqu'aux larmes. Dom Claude Martin reçut d'elle diverses lettres vers la fin de la vie de sa mère, dans lesquelles elle lui disait « que Dieu ne la laissait vivre parmi tant de souffrances et de langueurs que pour lui faire voir de loin la vie admirable de cette Mère, et la consoler par les exemples de vertu qu'elle lui voyait pratiquer ».

Mais son admiration et son amitié pour son ancienne sous-maitresse du noviciat n'étaient point stériles; il fallait voir avec quelle ardeur elle s'efforçait de suivre ses exemples. S'oubliant toujours elle-même, elle se dévouait constamment pour tout le monde, mais surtout pour les malades et les infirmes. Quelque sœur était-elle atteinte d'une maladie qui exigeait des soins plus attentifs, plus difficiles, plus rebutants pour la nature, la sœur Angélique de la Conception ne laissait point perdre une aussi belle occasion de prouver à Dieu et au prochain sa cha-

rité. On se souvient que, pendant un temps d'épidémie, la plupart des religieuses et des enfants étant malades, elle remplit toutes les fonctions de sœur converse, balayant les corridors, faisant la cuisine, soignant les malades avec une joie et une sérénité parfaites.

Et cependant sa santé était des plus faibles. Ses souffrances causées par des attaques de goutte, des maux de dents, des maux d'estomac, des vomissements, étaient continuelles. Mais sa patience à les supporter était telle que si on voulait lui appliquer des remèdes, elle priait qu'on n'en fit rien, disant que si son mal s'adouçissait, il en viendrait un autre. « Et peu importe, ajoutait-elle, quel mal on a à souffrir puisqu'il faut souffrir. » Elle ne voulait pas davantage qu'on priât pour sa guérison; « car, disait-elle, Dieu veut que je souffre, et il ne faut point faire de violence à sa volonté. »

Plus forte que tous les maux qui l'accablaient, elle les augmentait encore par de rudes macérations. Elle prenait de longues disciplines, et quand les forces lui manquaient pour cela, elle suppliait quelqu'une de ses compagnes de la flageller sans pitié. Sous ses vêtements, se cachait une ceinture hérissée de pointes. Sa vie, en un mot, n'était qu'une longue et douloureuse mortification de la nature.

Mais ses pénitences ne tardèrent pas à augmenter encore à l'occasion des nouvelles qu'elle reçut de sa nièce. Quand elle eut appris ses relations coupables avec Louis XIV, il n'est aucun sacrifice qu'elle ne s'imposât pour arracher cette âme qui lui était si chère à une vie si dangereuse et si criminelle.

Dieu voulut se laisser prier longtemps; mais, ainsi que nous l'avons dit, il agréa favorablement enfin le sacrifice entier de sa vie que la Mère Angélique de la Conception offrit à Dieu pour obtenir la conversion de cette nièce chérie. Trois mois après la mort de cette sainte Mère, qui arriva la veille de l'Immaculée Conception, 7 décembre 1673,

M<sup>me</sup> de la Vallière entraît au monastère des Carmélites, où elle est morte, on le sait, en odeur de sainteté.

Nous ne quittons qu'à regret cette si touchante et si édifiante figure de Mère Angélique de la Conception. Que de vertus héroïques et de grands exemples nous aurions à signaler encore dans cette glorieuse vie ! Espérons qu'une main habile tracera un jour, pour l'édification des âmes, son véritable portrait.

### III

Nous ne pouvons nous empêcher de mentionner encore, parmi les ferventes disciples de la Mère Marie de l'Incarnation au monastère de Tours, la sœur Perrine de Sainte-Claire, simple sœur converse. Après avoir soigné ses vieux parents dans le monde, et leur avoir rendu jusqu'à leur mort tous les devoirs de la plus tendre piété filiale, elle avait sollicité la grâce d'être admise dans le monastère des Ursulines, qui venait d'être fondé tout récemment à Tours. Par un profond sentiment d'humilité, elle ne voulut y être reçue qu'à titre de sœur converse.

La Mère de l'Incarnation ne tarda pas à la distinguer parmi toutes les sœurs qui venaient profiter de ses leçons. Elle remarqua surtout chez elle une grande force d'âme et un dévouement à toute épreuve. Aussi lui donna-t-elle la nourriture spirituelle qui convient aux âmes héroïques, s'appliquant à la pénétrer profondément de ce grand principe si nettement formulé par le divin Maître, à savoir que celui qui aime son âme, c'est-à-dire sa vie propre et naturelle, la perd, et que celui qui la hait, au contraire, la garde pour la vie éternelle; d'où elle lui apprenait à tirer cette conclusion qu'elle devait se faire incessamment la guerre, et traiter son corps comme son plus grand ennemi. « C'est là, lui disait-elle, la première condition



pour arriver bien vite à la perfection, et jouir dès ici-bas de cette paix intérieure qui est le gage et l'avant-goût de celle du ciel. »

La sœur Perrine de Sainte-Claire sut mettre en pratique un précepte si rigoureux. Elle se fit la servante et comme l'esclave de toutes ses compagnes. Elle traitait son corps comme une vraie bête de somme ; non contente de lui imposer les plus durs travaux, elle le tourmentait encore par toutes sortes de macérations. Son habitude du silence était telle, qu'elle passa, dit-on, douze Avents et douze Carêmes sans parler à personne, se contentant d'écouter les ordres qu'on lui donnait et de leur obéir.

Ses rapports avec Dieu étaient en raison même de l'austérité de sa vie. On la trouvait quelquefois en extase devant les images de la très sainte Vierge. Toute sa personne respirait, malgré elle, un suave parfum d'édification et de vertu qui embaumait tout le monastère.

Sa charité pour le prochain était sans bornes. On raconte qu'une novice ayant été atteinte de la terrible maladie de la peste, on fut obligé de la séquestrer absolument loin de tout contact et de tout rapport avec la communauté ; et comme il fallait lui donner une personne pour la soigner, on jeta les yeux, pour cette héroïque fonction, sur sœur Perrine de Sainte-Claire qui se dévoua avec bonheur à son service. Elle la soigna avec un zèle admirable jusqu'au moment de sa mort. Ce fut elle seule qui la prépara à paraître devant Dieu ; ce fut encore elle seule qui ensevelit son corps, ce qu'elle fit avec une piété angélique. Et quand elle lui eut rendu tous ces devoirs, elle dut se résigner encore à passer quarante jours dans une entière séparation de toutes les personnes du monastère, habitant à l'extrémité du jardin une petite chambre dont elle ne sortait pas.

Pour comble d'épreuve, elle y fut attaquée des plus horribles tentations de la part des démons. Ils allaient

même jusqu'à la battre très cruellement, non contents de l'effrayer par l'apparition de spectres horribles et d'exciter dans son cœur des tristesses et des chagrins insupportables.

Sa mort fut le digne couronnement de sa vie. Après avoir été réunie à la communauté, elle reprit tous ses anciens travaux et ses pénitences. Mais elle ne tarda pas à être atteinte du mal qui devait briser les liens qui unissaient son âme à son corps, et lui permettre de s'envoler vers le céleste Époux. Elle s'endormit doucement du sommeil des justes le 1<sup>er</sup> octobre 1652.

---

# NOTICE<sup>1</sup>

## DE LA VIE ET DES ÉCRITS DE M. DE BERNIÈRES-LOUVIGNY

ÉCUYER  
CONSEILLER DU ROI ET TRÉSORIER DE FRANCE A CAEN

---

Jean de Bernières-Louvigny, un des plus grands contemplatifs du xvii<sup>e</sup> siècle, naquit à Caen en 1602. Favorisé dès ses jeunes années des grâces les plus précieuses, il annonça de bonne heure, par la régularité de sa conduite, à quel degré de perfection il devait parvenir. L'oraison, une vie retirée, pauvre et abjecte, firent ses délices à un âge où l'on ne songe d'ordinaire qu'à goûter les délices des sens et à partager les folles joies du monde. Assez sage pour mépriser le respect humain, M. de Bernières, sans craindre la censure et les railleries, se livra, dès sa première jeunesse, à la pratique des bonnes œuvres. Plein d'affection pour les pauvres, il allait les chercher dans leur chétive demeure, conduisait à l'hôpital ceux d'entre eux qui étaient malades, et, ce qui était plus admirable encore, on le voyait les y porter lui-même, au milieu des rues les plus populeuses de Caen.

<sup>1</sup> Cette notice est attribuée à M<sup>sr</sup> Doney, ancien évêque de Montauban.

Une vertu si extraordinaire méritait du Ciel de nouvelles grâces; aussi le pieux jeune homme en reçut-il en abondance. Une des plus importantes que Dieu lui accorda fut celle d'avoir un saint pour directeur. C'était le vénérable Père Jean Chrysostome, religieux du Tiers Ordre régulier de Saint-François, et dont le célèbre M. Boudon a écrit la vie. L'attrait particulier de ce saint homme était surtout pour la vie cachée et l'union avec Dieu par le détachement des créatures. Il avait établi, en faveur des âmes qu'il dirigeait, une société spirituelle, qu'il appelait « Confrérie de la sainte abjection ». M. de Bernières en fût bientôt un des membres les plus fervents; il y prit le nom de frère Jean de Jésus pauvre. Fidèle aux conseils de son guide, il fit en peu de temps de grands progrès dans le détachement des créatures. Quoique sa place de trésorier de France à Caen lui fournit les moyens de vivre dans l'aisance, il voulut toute sa vie pratiquer la pauvreté la plus entière. Il ne se servait à table que de vaisselle de terre, ne souffrait aucune tapisserie dans l'appartement qu'il habitait, ne mangeait que du pain noir, et lorsqu'il était obligé de prendre quelque nourriture le matin, il se contentait de la plus simple, sans rien ajouter qui pût flatter le goût.

Cet amour pour une vertu que presque tout le monde fuit augmenta tellement dans le cœur de M. de Bernières, qu'il voulut être pauvre en effet, par un entier dépouillement de toute sa fortune, qui était considérable. Éclairé par la foi, il regardait ce dépouillement comme un des plus heureux états de la vie chrétienne. Il se représentait avec délices un coup de la Providence, qui, lui ayant fait perdre son bien, l'eût obligé à aller mendier son pain de porte en porte. Il ne pouvait envisager cette position que comme le paradis de la vie présente. Le Père Jean Chrysostome l'ayant assuré que la pauvreté réelle était l'essence de la grâce, et M. Boudon l'ayant confirmé dans

ce sentiment, M. de Bernières n'eut plus de repos qu'il ne se fût dépouillé de tous ses biens. Il y trouvait de l'opposition de la part de sa belle-sœur qui, par un motif de délicatesse, ne voulait pas y consentir, quoique ce fût en faveur des enfants de cette dame, que M. de Bernières était résolu de s'en défaire. Il avait de grands obstacles à surmonter, et parmi les difficultés qu'il éprouvait il dit un jour à M. Boudon : « Ma belle-sœur fait de son mieux pour empêcher que je ne sois pauvre; elle me fait parler à ce sujet par de bons religieux; mais enfin, il n'est pas en mon pouvoir d'être plus longtemps riche. Je ne saurais plus supporter les biens temporels, et si ma famille ne veut pas prendre ceux que je possède, je les vendrai pour les donner à ceux qui se présenteront. Il n'y a plus moyen de n'être pas pauvre. »

Effectivement il le montra bien, car il fallut le laisser se dépouiller de tout ce qu'il possédait. Il fut donc véritablement pauvre, et, dans les dernières années de sa vie, il ne subsistait que de ce qu'on lui donnait, ce que sa famille faisait à la vérité abondamment; mais toujours était-il dans la dépendance, et il n'avait plus rien en propre.

Aucun riche cependant n'a fait un meilleur emploi de sa fortune que M. de Bernières. Vivant dans le célibat et jouissant de biens considérables, il prenait part à toutes les bonnes œuvres du pays, et il était le refuge de tous les nécessiteux. Il aidait de ses aumônes à bâtir des séminaires, des hôpitaux et des maisons religieuses. Il fit passer dans la Chine et dans toutes les contrées du Canada des sommes considérables, pour y entretenir la foi et ceux qui l'annonçaient. Il avait fait bâtir, d'après le conseil et sur le plan de son saint directeur, une maison près du monastère des Ursulines de Caen. On appelait cette maison l'Ermitage, parce que, quoiqu'elle fût dans une grande ville, on y menait une vie retirée, et toute d'orai-

son. C'était le lieu que M. de Bernières habitait, et où il recevait ses amis. Le pieux Boudon, qui y passa deux ou trois mois, rapporte qu'on n'y parlait d'autre chose que de l'oraison, pendant même le temps de la récréation, aussi bien que dans un autre temps, et en vérité c'était la plus douce récréation de ce saint lieu; et ce qui est merveilleux, c'est qu'on ne s'y ennuyait jamais. On y passait les jours, les mois et les années, s'entretenant toujours de la même matière, qui semblait toujours nouvelle. Les discours du monde, les nouvelles de la terre n'y avaient aucun accès. Il n'y avait aucun exercice de piété réglé, parce que l'oraison perpétuelle en faisait toute l'occupation. L'on s'y levait de grand matin, et durant toute la journée c'était une application continue à Dieu. M. de Bernières sortait pour les affaires de Dieu et pour les fonctions de sa charge; mais ceux qui le connaissaient savaient qu'il ne perdait jamais de vue l'union avec son divin Maître.

C'est dans cet exercice angélique que ce pieux trésorier de France avait puisé les lumières répandues dans ses traités de la vie intérieure. Son directeur lui avait commandé d'écrire ce que Dieu lui communiquerait dans son oraison; M. de Bernières le fit par obéissance, et dicta plusieurs cahiers à un bon prêtre qui demeurait avec lui. Ces cahiers furent, après sa mort, remis au Père Louis-François d'Argentan, pieux et célèbre religieux capucin et auteur de plusieurs ouvrages ascétiques. Il tira des manuscrits de M. de Bernières deux volumes, qu'il donna au public sous le titre de : *Du chrétien intérieur, ou Conformité intérieure que doivent avoir les chrétiens avec Jésus-Christ*. Cet ouvrage fut très bien reçu des personnes de piété, et l'on en fit de grands éloges. L'auteur y traite de la perfection la plus relevée, mais dans un style simple et facile à comprendre. Lors de l'affaire du quiétisme, le livre de M. de Bernières ayant paru favoriser les senti-

ments de Fénelon, il fut supprimé à Rome; mais on croit que les censeurs romains n'en jugèrent que par une traduction italienne que l'on suppose n'avoir pas été exacte<sup>1</sup>. Le Père Berthier, dont la foi n'est pas suspecte et que l'on connaît pour bon juge en ces matières, fait grand cas des maximes de M. de Bernières, et on les trouve développées avec louange dans les œuvres spirituelles de ce savant jésuite. La conduite de M. de Bernières ne démentait pas ses écrits; dégagé de tout ce que les hommes estiment et recherchent, il ne vivait que pour Dieu. Sa conscience était si pure, que la moindre action dans laquelle il n'eût pas un motif surnaturel lui donnait de l'inquiétude. Il témoigna un jour à M. Boudon la peine qu'il ressentait de ce qu'étant allé en pèlerinage à Notre-Dame de la Délivrance, en Normandie, dans la société de plusieurs saintes personnes, il avait éprouvé une joie sensible dans les entretiens de ces âmes d'élite et d'une rare vertu, et il craignait que la nature n'y eût pris quelque part. Il avoua ingénument que c'était la matière qu'il avait pour se confesser. Son zèle le faisait travailler à porter à la même pureté d'intention ses amis spirituels.

La charité qui animait M. de Bernières le rendait propre à conduire les âmes; aussi aidait-il volontiers de ses conseils ceux qui les réclamaient, et le nombre en était très grand. Non seulement il était consulté par les laïques, mais aussi par les ecclésiastiques et les religieux, qui préféraient faire des retraites dans sa maison plutôt que dans leurs monastères. Les supérieurs d'Ordre eux-mêmes recouraient à ses lumières et en retiraient de grands avantages. C'était une chose admirable de voir le changement qui s'opérait dans ceux qui avaient des relations parti-

<sup>1</sup> Cet ouvrage, revu et corrigé, a été imprimé de nos jours chez Jossierand.

culières avec lui. Quelque imbus qu'ils eussent été des maximes du monde, ils changeaient bientôt de sentiments; ils ne parlaient plus que de la vie cachée, abjecte et pauvre, de n'être plus rien dans l'esprit et le cœur des hommes, et de faire leur grande étude aux pieds de Jésus-Christ crucifié.

Si les personnes qui prenaient un intérêt particulier à leur salut recherchaient la société de M. de Bernières, lui-même aimait à se lier avec les âmes qui pratiquaient la piété. Il entreprenait quelquefois des voyages dans la seule intention, comme il le disait, de chercher des saints. Aussi était-il en liaison avec presque tous les serviteurs de Dieu qui vivaient de son temps. Il eut des relations particulières avec l'évêque de Béryte, un des plus célèbres missionnaires de la Chine; avec M. de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec en Canada, prélat digne par son zèle des temps apostoliques, et qui préféra les travaux qu'il y avait à supporter, pour affermir la religion dans cette partie du nouveau monde, à tous les avantages que pouvait lui procurer en France son illustre naissance. Ce fut aussi M. de Bernières qui alla prendre au couvent des Ursulines de Tours, pour la conduire au port de Dieppe où elle s'embarqua, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, dite dans le monde M<sup>me</sup> Martin, fondatrice de sa congrégation dans la Nouvelle-France. Enfin l'amitié qui l'unit au Père Jean Chrysostome et au célèbre Boudon serait seule pour M. de Bernières un titre de gloire.

Il ne négligeait aucun de ces moyens de salut qui paraissent minutieux aux mondains, parce qu'ils ne savent pas que rien n'est petit de ce qui regarde le culte de Dieu. Le respect qu'il avait pour les indulgences était remarquable, et il portait toujours sur lui plusieurs médailles bénites. Il avait une profonde vénération pour les moindres cérémonies de l'Église. Sa dévotion envers la sainte Vierge,



et spécialement envers son Immaculée Conception, était toute particulière. Il était de la congrégation de Notre-Dame, érigée dans les maisons de la compagnie de Jésus de Caen ; et la liaison qu'il conserva jusqu'à sa mort avec les enfants de saint Ignace, jointe au don de foi qu'il possédait à un degré éminent, fait aisément comprendre l'opposition extraordinaire qu'il avait pour toute nouveauté en matière de doctrine ; aussi avait-il en horreur le jansénisme.

Une vertu aussi parfaite que celle de M. de Bernières ne devait point, ce semble, craindre le trépas ; cependant Dieu, dont les desseins sont admirables, permit que son serviteur éprouvât une frayeur extraordinaire de la mort. La tradition de sa famille est qu'il demandait au Seigneur de mourir subitement. Sa prière fut exaucée. Le 3 mai 1659, qui fut le dernier jour de sa vie, il n'avait eu aucune atteinte de mal. Un domestique, chargé de l'avertir tous les soirs que le temps de l'oraison était fini, parce que sans cette précaution il eût donné à la prière l'instant qu'il devait donner au sommeil, étant entré dans son appartement pour s'acquitter de sa commission, M. de Bernières le pria, avec sa douceur ordinaire, de lui laisser encore un moment. Ce moment qui, selon les apparences, ne se mesura pas à la minute, étant fini, le domestique rentre et trouve son bon maître à genoux, mais sans mouvement et sans vie. Son âme, perdue dans le sein de la Divinité, n'avait pu revenir à lui. Il était âgé de cinquante-sept ans. Une Ursuline de Caen avait prédit sa mort trois jours avant qu'elle arrivât. Son corps fut enterré dans l'église des Ursulines de Caen, dont sa sœur avait été la fondatrice et la supérieure. L'on mit sur son tombeau ces mots : JÉSUS-CHRIST EST MORT POUR TOUS LES HOMMES. C'était sa devise. Il s'était fait faire un cachet qui portait l'image du crucifix avec la même inscription. Cette seule parole : « C'est pour mon amour que le Fil

de Dieu s'est fait homme et qu'il est mort sur la croix, » remplissait son cœur de consolation. Il s'en servait pour nourrir sa foi, pour animer sa confiance, pour enflammer son amour. Et quels effets admirables ne produisirent pas ces vertus en M. de Bernières?

---

## ACTE DE RÉCEPTION

DES PREMIÈRES URSULINES ET DE M<sup>mes</sup> DE LA PELTRIE A QUÉBEC

1639

« Nous, Charles Huault de Montmagny, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant pour Sa Majesté en toute l'étendue du fleuve Saint-Laurent de la Nouvelle-France, certifions à tous qu'il appartiendra que les révérendes Mères religieuses Ursulines, savoir : la Mère Marie Guyart de l'Incarnation, la Mère Marie de Savonnière de Saint-Joseph, du couvent de la ville de Tours, et la Mère Cécile de Sainte-Croix, de la ville de Dieppe, en la compagnie de très religieuse et très dévote dame Madeleine de Chauvigny, veuve de feu messire Charles de Gruël, vivant, chevalier seigneur de la Peltrie, sont arrivées en ce lieu de Québec, ce premier d'aout de la présente année, mil six cent trente-neuf, pour y établir une maison et couvent de leur ordre de Sainte-Ursule, à la gloire de Dieu et pour l'éducation des petites filles, tant des Français que des sauvages du pays : ayant été conduites dans une barque gouvernée par Jacques Vastel, contremaitre du navire du capitaine Bontemps, amiral de la flotte de la Nouvelle-France, après avoir passé de Dieppe jusqu'à Cadoussac dans ledit navire; et sitôt que nous fûmes certain que lesdites révérendes Mères religieuses Ursulines étaient en la barque susdite et voulaient descendre à terre, nous envoyâmes une chaloupe pour les

prendre et accueillir, et allâmes nous-même les recevoir au bord de la rivière, accompagné des principaux habitants et suivi de la plupart du peuple, qui en faisait paraître une joie extraordinaire, à laquelle nous concourûmes par le bruit des canons de notre fort, et les aménâmes à l'église, où fut célébrée la sainte messe et chanté le *Te Deum laudamus* pour remercier Dieu de leur heureuse arrivée, et du grand bien que nous en espérons à la gloire de Dieu et à l'édification et l'utilité commune, comme déjà il est manifesté au grand contentement des Français et des sauvages.

« Les prières finies, nous menâmes lesdites révérendes Mères religieuses Ursulines et la dame de la Peltrie en un corps de logis appartenant à Noël Juchereau, sieur des Châtelets, et ses associés, sis sur le bord de la rivière Saint-Laurent, au-dessous du magasin de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, qui leur a été loué dès France par lesdits associés dudit sieur des Châtelets, en attendant que leur maison et couvent soit construit et édifié. Certifions avoir vu leurs lettres d'obédience de Messeigneurs les Révérendissimes archevêques de Rouen et de Tours, portant ample témoignage des vertus, mérites et saintes intentions desdites révérendes Mères religieuses Ursulines et de ladite dame de la Peltrie, laquelle, mue du zèle de la gloire de Dieu, de la conversion des âmes infidèles, est venue exprès dans ce pays pour y fonder de ses biens ladite maison et couvent; et pour ces fins et causes, nous avons reçu avec contentement lesdites révérendes Mères de l'Incarnation, de Saint-Joseph et de Sainte-Croix et la dame de la Peltrie.

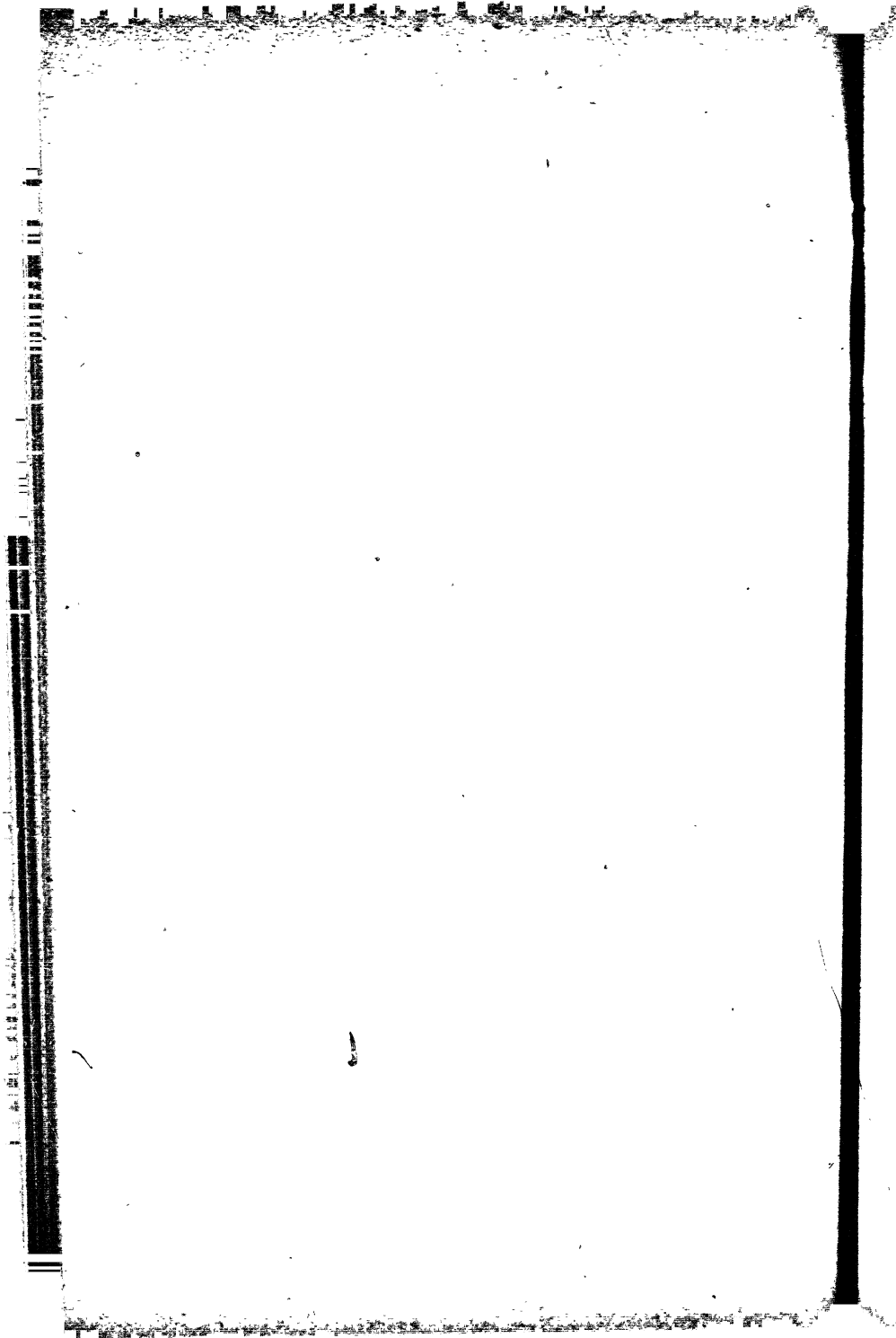
« Et par ces présentes, consentons de notre pouvoir et autorité qu'elles s'établissent en ce pays de la Nouvelle-France, pour y garder et observer leurs règles et institut religieux et vaquer à l'éducation des petites filles, tant des Français que des sauvages : et pour cet effet, leur

avons départi et distribué six arpents ou environ de terre en nature de bois en l'étendue de la ville de Québec, et soixante arpents ou environ de terre aussi en nature de bois, situés dans la banlieue de ladite ville; pour icelles terres faire défricher, tant pour y bâtir et élever leur dite maison et couvent, que pour semer des grains pour leur entretenement.

« Déclarons en outre avoir été requis par lesdites révérendes Mères religieuses Ursulines et ladite dame de la Peltrie de faire signer au présent acte le révérend Père Barthélemi Vimont, qui les a accompagnées en la traversée, à présent supérieur de la Mission de la compagnie de Jésus, qui seuls se retrouvent d'ecclésiastiques en ce pays, et pareillement le révérend Père Paul le Jeune, qui l'a précédé en ladite charge. Ce qu'avons fait, et lesdits révérends Pères nous assurant de la vertu et courage desdites révérendes Mères religieuses Ursulines et de ladite dame de la Peltrie, et du zèle qu'elles ont pour instruire la jeunesse, tant française que sauvage, à la piété et aux bonnes mœurs, ont avec nous signé le présent acte.

« Fait au fort Saint-Louis de Québec, ce vingt-huitième de septembre mil six cent trente-neuf.

« Signé : C. H. DE MONTMAGNY, — B. VIMONT, — PAUL LE JEUNE, — SŒUR MARIE DE L'INCARNATION, supérieure, — SŒUR CÉCILE DE SAINTE-CROIX, assistante, — SŒUR MARIE DE SAINT-JOSEPH, — MADELEINE DE CHAUVIGNY, — MARTIAL PIRANBE, secrétaire. »



# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME PREMIER

---

DÉDICACE . . . . .	v
DÉCLARATIONS DE L'AUTEUR . . . . .	vii
APPROBATION. . . . .	ix
INTRODUCTION. . . . .	1

---

## PREMIÈRE PARTIE

LA VÉNÉRABLE MÈRE DE L'INCARNATION DANS LE MONDE  
AVANT SON ENTRÉE DANS LA VIE RELIGIEUSE  
1599-1631

---

### CHAPITRE I

#### L'ENFANT PRÉDESTINÉE

Sa naissance et son enfance. — De quelle manière Dieu l'a prévenue de ses plus douces faveurs. — L'innocence de ses premières années. — Ses grandes inclinations pour la vertu. (1599-1616.) . . . . . 41

### CHAPITRE II

#### L'ÉPOUSE CHRÉTIENNE ET L'APOSTOLAT DOMESTIQUE

Son mariage malgré ses inclinations pour la vie religieuse. — Ses chagrins domestiques. — Naissance de son fils. — Ses vertus, son zèle pour la sanctification de ses serviteurs. — Son attrait pour la parole de Dieu. — Son union avec les âmes vouées

à l'apostolat. — Ses ardeurs à suivre les cérémonies de l'Église. . . . . 49

### CHAPITRE III

#### LE VEUVEGE

La préparation prochaine à l'union mystique. — La conversion. — La grande vision du sang. — Confession de ses fautes. — Elle se retire dans la maison de son père, pour y mener une vie cachée en Dieu. — Ses bonnes œuvres . . . . . 63

### CHAPITRE IV

#### LE TRAVAIL ET L'ORAISON

Ses durs travaux dans la maison de sa sœur. — Nouvelles faveurs célestes. — L'oraison de quiétude. — Arrêt dans l'oraison. — Son vœu de chasteté perpétuelle. — Elle passe sous la direction de dom Raymond de Saint-Bernard. — Ses admirables progrès dans la vie spirituelle. — Ses fiançailles divines . . . . . 75

### CHAPITRE V

#### LA FIANCÉE DE JÉSUS

Elle fait vœu de pauvreté et d'obéissance. — Ses grandes austérités. — Angoisses et peines intérieures. — Douce et sublime vision . . . . . 95

### CHAPITRE VI

#### LES PRÉLUDES DU MARIAGE SPIRITUEL

Visions sublimes. — La très sainte Trinité. — Observations sur ces communications intimes. — Ses transports d'amour. — Dernières épreuves de purification. — La beauté d'une âme pure. — Le néant de la créature. — *Je t'épouserai dans la foi.* — Sacrifice suprême. . . . . 114

### CHAPITRE VII

#### LE MARIAGE SPIRITUEL

Nouvelle et sublime vision de la très sainte Trinité. — Le Verbe divin se communique à son épouse. — L'état d'oraison de la nouvelle épouse du Verbe divin. — Ses douces et sublimes



familiarités spirituelles avec l'Époux divin. — Le Thabor spirituel. — Son épithalame d'amour . . . . . 128

### CHAPITRE VIII

#### LE MARTYRE D'AMOUR

Le feu intérieur qui la consume. — Désirs de voir Dieu face à face. — Ne pouvoir aimer Dieu au gré de ses désirs. — Elle consent à souffrir son martyre jusqu'à la fin du monde, si Dieu peut en être glorifié. — La terre lieu de péché. — Douleurs physiques provoquées par les douleurs de l'âme. — Maladie étrange et mystérieuse. — Jamais assez! — État de charité parfaite. — L'état foncier et permanent. . . . . 141

### CHAPITRE IX

#### LA VOCATION RELIGIEUSE

Ses attrait profonds pour la vie religieuse. — Tentations dont elle est l'objet. — Jésus la rassure et calme ses désirs. — Dégoût du monde. — Les Feuillantines lui font une touchante proposition. — Les Ursulines à Tours. — L'évêque de Dol. — La Mère Francoise de Saint-Bernard, religieuse ursuline. — Cette religieuse est élue supérieure. — Elle lui offre une place dans le monastère. — Son confesseur donne son consentement. — Tout est conclu; l'heure des grands adieux va sonner. . . . . 155

### CHAPITRE X

#### LE GRAND SACRIFICE

Dieu lui demande, comme à Abraham, le sacrifice de son fils. — Grâces de choix qui en ont été la récompense pour la mère et pour le fils. — M<sup>gr</sup> l'archevêque de Tours autorise l'admission de la nouvelle postulante dans le monastère. — Disparition subite de son fils. — Il est retrouvé à Blois et ramené à sa mère. — Ses épreuves tant intérieures qu'extérieures pendant l'absence de son fils. — Le jour des adieux arrive. — Adieux à son père, adieux à son fils. — Son entrée au monastère des Ursulines de Tours . . . . . 164

## DEUXIÈME PARTIE

DEPUIS L'ENTRÉE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION  
AU MONASTÈRE DE TOURS  
JUSQU'A SON DÉPART POUR LE CANADA

## CHAPITRE I

## LE NOVICIAT

Ferveur de la nouvelle postulante et novice. — Nouveaux et terribles combats. — Efforts de son fils pour la faire sortir du couvent. — Le siège du monastère. — Départ de son fils pour le collège de Rennes. — Mort de son père. — Le calme revient. . . . . 177

## CHAPITRE II

## LE NOVICIAT (SUITE)

Doux repos après le combat. — Avis salutaires sur l'humilité du cœur et de l'esprit. — Suaves entretiens avec son céleste Époux. — Nouvelle manifestation de la très sainte Trinité. — Sa vêtue. — Présents de Jésus à cette occasion. — Ses transports pendant le chant des Psaumes. — L'enfance spirituelle . . . . . 189

## CHAPITRE III

## DÉSOLATIONS INTÉRIEURES

Angoisses spirituelles. — Elle perd son directeur, le Père dom Raymond de Saint-Bernard. — Ses tentations et ses peines. — La profession religieuse. — Quelques jours de joie. — Les épreuves recommencent. — Le R. P. de la Haye. — Sa première relation. — Retour des mêmes épreuves. — Mort spirituelle. — Conclusions . . . . . 201

## CHAPITRE IV

## L'AMOUR DE LA CROIX — VISION PROFHÉTIQUE

Résultat de ses épreuves intérieures. — Amour de la croix. — Son estime pour les épreuves spirituelles. — Récompense qu'elle en

a reçue en ce monde. — La grande vision prophétique. — Les tendres caresses de Marie. — Nouvelles ardeurs pour l'apostolat. . . . . 228

CHAPITRE V

LUMIÈRE DU NOVICIAT

Elle est nommée sous-maitresse du noviciat. — Son talent d'interprétation de la sainte Écriture. — Ses maximes spirituelles. — Ses disciples du noviciat. — Mère Marie de la Nativité. — Mère Angélique de la Conception. — Mère Marie de Saint-Joseph. — Sœur Perrine de Sainte-Claire. . . . . 236

CHAPITRE VI

LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS ET LE CANADA

Pressentiments de départ. — Ardeurs apostoliques. — Prières, larmes, objurgations pressantes à Dieu pour obtenir le salut des Ames. — Révélation du sacré Cœur de Jésus. — Le Canada. 249

CHAPITRE VII

MADAME DE LA PELTRIE

Le vœu d'une mourante miraculeusement exaucé. — Ordre divin d'aller travailler à l'évangélisation du Canada. — Naissance et première enfance de M<sup>lle</sup> Madeleine de Chauvigny. — Sa jeunesse et son mariage avec M. de la Peltrie. — Mort prématurée de M. de la Peltrie. — La future compagne de la Mère Marie de l'Incarnation. . . . . 261

CHAPITRE VIII

AU MONASTÈRE DES URSULINES DE TOURS

Lutte amoureuse entre la volonté de l'Époux divin et celle de son épouse. — Le doux et aimable ravisseur. — Elle manifeste le secret de sa vocation apostolique au Canada. — Le Père de la Haye. — Le Père dom Raymond de Saint-Bernard. — Ardeurs apostoliques. — Lettres encourageantes des révérends Pères Jésuites du Canada. — La Mère de l'Incarnation surmonte tous les obstacles. — Soupirs vers le Canada. . . . . 275

## CHAPITRE IX

M<sup>me</sup> DE LA PELTRIE ET M. DE BERNIÈRES

Refus constant de M<sup>me</sup> de la Peltrie à un second mariage. — Étrange expédient auquel elle a recours. — Voyage à Paris. — Le Père de Coudren et saint Vincent de Paul. — Le Père Poncet indique la Mère Marie de l'Incarnation. — Lettres et réponses. — Difficultés résolues. — M<sup>me</sup> de la Peltrie et M. de Bernières partent pour Tours. . . . . 304

## CHAPITRE X

M<sup>me</sup> DE LA PELTRIE A TOURS

Émotion causée au monastère de Tours par la nouvelle de l'arrivée de M<sup>me</sup> de la Peltrie. — Cette nouvelle est annoncée à M<sup>sr</sup> d'Échaux, archevêque de Tours. — M<sup>me</sup> de la Peltrie et M. de Bernières auprès de l'archevêque. — M<sup>me</sup> de la Peltrie est solennellement reçue au monastère. — Sa première rencontre avec la Mère Marie de l'Incarnation. — Sœur Marie de Saint-Bernard. — Difficultés du côté de sa famille. — M<sup>lle</sup> Charlotte Barré. — Tribulations et épreuves intérieures de la Mère Marie de l'Incarnation. — M<sup>sr</sup> l'archevêque veut voir et bénir ses filles une dernière fois. — Touchante et magnifique fête à l'archevêché. — Sollicitude paternelle de M<sup>sr</sup> l'archevêque pour l'avenir matériel du futur monastère de Québec. — Derniers adieux d'un père à ses enfants. — Le départ du monastère. — Le rendez-vous est au ciel . . . . . 321

## CHAPITRE XI

DE TOURS A DIEPPE

Entrevue de la Mère Marie de l'Incarnation et de son fils à Orléans. — Arrivée à Paris. — La Mère de Saint-Jérôme. — Empressement de toute la société parisienne auprès de la Mère Marie de l'Incarnation et de ses compagnes. — La reine Anne d'Autriche veut les voir. — Maladie de M. de Bernières. — Départ de Paris. — Arrivée à Dieppe. — La Mère Cécile de Sainte-Croix. — Nouveaux obstacles mis au départ de la Mère Marie de Saint-Joseph par ses parents. — Heureuse intervention du Père dom Raymond de Saint-Bernard. — Adieux à M. de Bernières. — En mer, le 4 mai 1639. . . . . 344

## TROISIÈME PARTIE

## VIE APOSTOLIQUE DANS LE NOUVEAU MONDE

## CHAPITRE I

## L'Océan

Installation à bord du *Saint-Joseph*. — Apparition d'une flotte de pirates. — Nouveau péril bien plus grave. — Une montagne de glace errant sur les flots. — Vœu du Père Vimont. — Miraculeuse délivrance. — Sentiments de la vénérable Mère de l'Incarnation. — Le nouveau monde. — Entrée dangereuse du golfe de Saint-Laurent. — Arrivée à Cadoussac et première entrevue avec les sauvages. — Arrivée à Québec. — Fêtes et réjouissances publiques. — Touchant accueil du gouverneur de la colonie, M. de Montmagny. . . . . 371

## CHAPITRE II

## RÉSIDENCE A LA BASSE-VILLE

1639-1641

Origines de la colonie française au Canada. — Jacques Cartier. — Champlain. — M. de Montmagny. — État de la colonie et des sauvages au moment de l'arrivée des Ursulines. — Visite à Silbery. — Étude des langues. — Maladies et dévouements. — Les principales élèves sauvages. — Mœurs et habitudes des sauvages . . . . . 385

## NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES ET COMPLÉMENTAIRES DU TOME

PREMIER . . . . .	413
NOTICE DE LA VIE ET DES ÉCRITS DE M. DE BERNIÈRES-LOUVIGNY . . . . .	433
ACTE DE RÉCEPTION DES PREMIÈRES URSULINES ET DE M <sup>me</sup> DE LA PELTRIE A QUÉBEC (1639). . . . .	441

A  
A  
A  
A  
  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
  
Ag  
D  
Ag  
I  
Ai  
G  
Ai  
tr  
A I  
Alc  
Allé  
Allo  
Allo  
Alp  
Amb  
Amb  
Amb  
Bk  
Ame  
Ame  
Ami  
Ame

# ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE

## J. DE GIGORD, ÉDITEUR

15, Rue Cassette, PARIS

### LIVRES DE FONDS

Abécédaire du plain-chant. — Abbé SABOURET. In-18 . . . . .	0 15
Abellon (Le Bx André). — R <sup>me</sup> P. CORMIER. In-8° illustré . . . . .	2 »
Abrégé de ce que tout chrétien doit savoir, croire et pratiquer. In-32 . . . . .	0 10
Accueil (L'). Méditations eucharistiques. — R. M. Marie LOYOLA, traduit par Mme de NEXON. In-18 Jésus. . . . .	3 50
Adoption familiale des orphelins. — Abbé TORRON. In-8° . . . . .	0 60
Adoration réparatrice et nationale. — Mgr d'HULST. In-12 . . . . .	0 50
Affre (Eloge funèbre de Mgr). — Mgr TOUCHET. In-8° raisin . . . . .	1 »
Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes. Panégyrique. — P. VENANCE DE LISLE EN RIGAUT. In-8° . . . . .	0 50
Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes (Les Bx). — P. LADISLAS DE VANNES. In-12 . . . . .	2 »
Agnès de Jésus (Vie de la Vénérable Mère). — Abbés DE LANTAGES et LUCOT. 2 in-8° illustrés . . . . .	12 50
Aide moral et pratique des directrices de patronages. — M <sup>lle</sup> DE MONTGERMONT. In-12 . . . . .	2 »
Aiguillon d'amour (L'). <i>Stimulus Amoris</i> . — Fr. JACQUES, de Milan, traduit par le P. UBALD d'Alençon. In-32 . . . . .	0 80
A l'entrée de la Vie. — J. GUIBERT. In-32 . . . . .	1 »
Alcoolisme et décadence. — Abbé RACT. In-8° illustré . . . . .	3 50
Allégories. — R. P. RATISSONNE. In-8° illustré. . . . .	6 »
Allocutions de collège : Mon crime. — P. BARBIER. In-12 . . . . .	3 50
Allocutions et discours. — Abbé PLANUS. In-12 . . . . .	3 50
Alphonse de Liguori (Histoire de saint). — In-8° . . . . .	5 »
Ambroise (Histoire de saint). — Mgr BAUNARD. In-8° . . . . .	5 »
Ambroise de Lombez (Vie de P.). — Abbé BÉNAC. In-12 . . . . .	1 50
Ambroise de Lombez (Lettres spirituelles du P.). — P. FRANÇOIS DE BENEJAC. In-12 gravure . . . . .	1 50
Ame (Une) royale et chrétienne. — Mgr d'HULST. In-8° raisin . . . . .	1 »
Ames du Purgatoire (Pour les). Indulgences. — P. INGOLD. In-32 . . . . .	0 50
Ami du prêtre. — Abbé ROUZAUD. In-12 . . . . .	3 »
Amour de Dieu (Traité de l'). — P. BOUX. In-8° Jésus, gravure. . . . .	12 »





	Auxiliaire de l'office divin (L'). — R. P. PRADEL . . . . .	1 50
	Avant et après la sainte communion. — P. INGOLD. In-32 jésus . . . . .	2 »
	Avenir de Jérusalem (L'). — Abbé Augustin LÉMANN. In-12 . . . . .	3 50
	Avis d'une Directrice de patronage. — Mlle de MONTGERMONT. In-12 . . . . .	2 »
	Barat (Histoire de la vénérable Mère Madeleine-Sophie). — Mgr BAU-	
	NARD, 2 vol. in-4° illustré . . . . .	25 »
	LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-12 non illustrés . . . . .	5 50
	Barat (Panégyrique de la Bienheureuse Mère). — Mgr LATTY. In-8° . . . . .	0 75
	Baptême de Clovis (Le). — Abbé A. MOUCHARD. In-12 . . . . .	1 »
	Basilique de l'Immaculée-Conception de Sées. — Abbé HUGOT. In-8°	
	illustré . . . . .	5 »
	Bataille des bergers (La). — Abbé P. BARBIER. In-16 raisin . . . . .	0 50
	Baudoin (Vie du V <sup>ble</sup> L.-M.). — Abbé MICHAUD. In-8°, portrait . . . . .	4 »
	Belaze (Eugène). — M. C. DE COULONGE. In-18 jésus, portrait . . . . .	2 »
	Bénédiction à travers les temps (De la). — Michel LOUENEAU. In-18	
	raisin . . . . .	3 50
	Bengy (Vie de Marie-Madeleine-Victoire de), vicomtesse de Bon-	
	nault d'Houet. — P. STANISLAS. In-12 . . . . .	3 »
	Bernard (Histoire de saint) et de son siècle. — R. P. Théodore RATIS-	
	BONNE. 2 in-12 . . . . .	6 »
	Bible (La Sainte). — P. GIGUET. 4 vol. in-12 . . . . .	15 »
	Bibliothèque religieuse de l'étudiant. In-18 raisin . . . . .	0 30
	Bonaventure (Saint). — P. LEOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-12, gravure . . . . .	1 50
	Bonnel de Longchamp (L'Abbé). — R. P. Henri DURAND. In-32 jésus . . . . .	1 75
	Bonté (La). — J. GUIBERT. In-32 encadré . . . . .	1 »
	Bossuet : Lettres de direction. — Abbé MOISE CAGNAC. In-12 . . . . .	3 50
	Bréviaire et la Messe (Le). — P. François DE BÉNÉJAC. In-16 . . . . .	1 50
	Brizeux : Sa vie et ses œuvres. — Abbé LECIGNE. In-8° raisin, portrait . . . . .	7 50
	Cabrières (Œuvres choisies de Mgr Roverié de). — In-8° . . . . .	6 »
	Caisse (Les) de famille et les sociétés de secours mutuels. — Abbé	
	Camille RACT. In-18 . . . . .	1 25
	Calendrier à l'usage des tertiaires de Saint-Dominique. In-32 raisin . . . . .	0 20
	Camille de l'Enfant-Jésus, née de Soyecourt (Vie de la R. Mère). In 8°,	
	portrait . . . . .	7 50
	Cantiques de Saint-Sulpice In-18 cartonné . . . . .	0 75
	— Airs notés . . . . .	1 50
	— Accompagnement des airs . . . . .	12 50
	Cantus mariales. — DOM POTIER. In-16 jésus . . . . .	3 »
	— Accompagnements . . . . .	12 »
	Capucines de Flandre (Histoire des). 3 in-8°, portraits . . . . .	10 »
	Capucins en Franche-Comté (Les). — Abbé J. MOREY. In-12 . . . . .	3 75
	Caractère (Le). — J. GUIBERT. In-32 encadré . . . . .	1 »
	Caractéristiques des saints (Les) dans l'art populaire. — P. Charles	
	CAHIER. 2 gr. in-4°, gravures. <i>Nel</i> . . . . .	64 »
	Carrière indépendante (Du choix d'une). — V. BETTENCOURT . . . . .	3 »

<b>Catéchisme du diocèse de Paris. In-18 cartonné. Net . . . . .</b>	<b>0 35</b>
<b>Le même, abrégé, pour les petits enfants. In-18. Net. . . . .</b>	<b>0 10</b>
<b>Catéchisme de Paris (Commentaire littéral du). — Abbé GAYRARD. In-18. Broché, 1 fr. 50. — Cartonné . . . . .</b>	<b>1 75</b>
<b>Catéchisme de Paris (Guide pour l'explication du). — Abbé GAYRARD. In-18. Broché, 1 fr. — Cartonné . . . . .</b>	<b>1 25</b>
<b>Catéchisme de persévérance (Plans d'instructions pour un). — Abbé LE REBOURS. In-8°. Chaque fascicule . . . . .</b>	<b>0 50</b>
<b>Catéchisme du Tiers Ordre dominicain. — R. P. H.-M. CORMIER. In-32 j. . . . .</b>	<b>1 »</b>
<b>Catéchisme expliqué et illustré. — Abbé ADAM. In-12, illustré. . . . .</b>	<b>5 40</b>
<b>Catéchisme simplifié. In-32 raisin. . . . .</b>	<b>0 15</b>
<b>Catéchisme spirituel du Tiers Ordre de S. François. — P. EUGÈNE D'OISY. In-32 raisin . . . . .</b>	<b>0 40</b>
<b>Catherine de Sienne (Histoire de Ste). — Cardinal CAPECELATRO. In-12 . . . . .</b>	<b>3 50</b>
<b>Catholiques, défendons notre foi! — H. MORICE. In-12 . . . . .</b>	<b>2 »</b>
<b>Causeries pédagogiques. — P. BAINVEL. In-12. . . . .</b>	<b>3 50</b>
<b>Centenaire (Le) des massacres de septembre à l'église des Carmes, 2, 3, 4 septembre (1792-1892). In-8° raisin. . . . .</b>	<b>1 50</b>
<b>Ce qu'est saint Bonaventure. — P. ÉVANGÉLISTE DE S. BEAT. In-8° . . . . .</b>	<b>0 50</b>
<b>Cérémonial du Tiers Ordre de S. François d'Assise. In-18 . . . . .</b>	<b>0 25</b>
<b>Cérémonial et office du Tiers Ordre de S. François d'Assise. In-18 . . . . .</b>	<b>1 25</b>
<b>Chânes de saint Pierre (Histoire des). — Edmond LAFOND. In-18 . . . . .</b>	<b>0 25</b>
<b>Chantal (Histoire de sainte). — Mgr BOUGAUD. 2 in-8°, portraits. 15 »</b>	
<b>LE MÊME OUVRAGE. 2 in-12, portraits. . . . .</b>	<b>8 »</b>
<b>Chant de la Ste Eglise (Le). Histoire, Théorie, Pratique. — L. D. S. In-8° . . . . .</b>	<b>3 »</b>
<b>Chant liturgique à Paris (Histoire du). — Amédée GASTOUÉ . . . . .</b>	<b>2 »</b>
<b>Chants à Marie. — P. LAMBILLOTTE. Paroles. In-18 cartonné . . . . .</b>	<b>1 25</b>
<b>— Musique. In-18 . . . . .</b>	<b>4 »</b>
<b>— Accompagnement. In-8° Jésus, gravure. . . . .</b>	<b>17 50</b>
<b>Charles Borromée (Panégyrique de saint). — Mgr LAGRANGE . . . . .</b>	<b>0 50</b>
<b>Chasteté (La). — Abbé de GIBERGUES. In-12. . . . .</b>	<b>1 50</b>
<b>Chemin de la Croix. — Mgr LATTY. In-8° Net . . . . .</b>	<b>1 »</b>
<b>Chemin de la Croix des femmes chrétiennes. In-32 raisin. . . . .</b>	<b>0 25</b>
<b>Choix de cantiques. — P. LAMBILLOTTE. Paroles. In-18 . . . . .</b>	<b>1 »</b>
<b>— Musique. In-18. . . . .</b>	<b>4 »</b>
<b>— Accompagnement. In-8° Jésus, gravure . . . . .</b>	<b>12 »</b>
<b>Chrétienne à Rome (Une). In-12, gravures. . . . .</b>	<b>3 50</b>
<b>Christ-Jésus (Le). — Abbé DÉKERS. In-12 . . . . .</b>	<b>2 50</b>
<b>Christianisme et les temps présents (Le). — Mgr BOUGAUD. 5 in-12. 20 »</b>	
<b>Christophe Colomb (Glorification religieuse de). — Abbé CASABIANCA. In-12. . . . .</b>	<b>2 50</b>
<b>Christophe de Cahors (Le Bx). — P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-12 . . . . .</b>	<b>1 25</b>
<b>Chronicon civile et ecclesiasticum. — Mgr RAHMANI. In-8°. . . . .</b>	<b>10 »</b>
<b>Chrysostome (Saint Jean) : Antioche. — Abbé G. MARCHAL. In-12. . . . .</b>	<b>2 50</b>

<b>Claire d'Assise (Sainte).</b> — R. P. LÉOPOLD DE CHÉRENCÉ. In-12. . . . .	1 50
<b>Glande de La Colombière (Histoire du P.).</b> — P. E. SÉGUIN. In-12, portrait. . . . .	3 50
<b>Clef de la somme théologique de S. Thomas d'Aquin (La).</b> Abbé J. RIBET. In-12 . . . . .	0 75
<b>Clefs du Purgatoire (Les).</b> Recueil de prières. In-32 Jésus, gravure.	2 »
<b>Clarivière (Histoire du P. de).</b> — P. J. TERRIEN. In-8° écu, portrait.	5 »
<b>Cœur agonisant (Le).</b> — P. BLOT. In-18. . . . .	1 »
<b>Cœur (Le) et ses richesses.</b> — Abbé LENFANT. 10 Vol. in-16; chaque.	2 50
<i>Le Cœur.</i>	
<i>Le Cœur vaillant ou le courage chrétien.</i>	<i>La Pureté du cœur.</i>
<i>La Royauté du cœur, ou la douceur chrétienne.</i>	<i>Le Cœur d'or et la bonté chrétienne.</i>
<i>Le Cœur à Gethsémani.</i>	<i>La Flamme de l'apostolat.</i>
	<i>La Paix.</i>
	<i>La Foi, ses conditions morales.</i>
	<i>L'Amour de Dieu.</i>
<b>Coffret de papa Daguenet (Le).</b> — P. CLINCHAMP. In-12. . . . .	1 50
<b>Colette (Sainte) de Corbie.</b> — Alph. GERMAIN. In-12. . . . .	2 »
<b>Collège chrétien (Le).</b> — Mgr BAUNARD. 2 in-8° écu . . . . .	10 »
<b>Collège des Bons-Enfants de l'Université de Reims (Histoire du).</b> — Mgr CAULY. In-8° raisin, illustré. . . . .	10 »
<b>Combat spirituel.</b> — Abbé RICHE. In-32 raisin . . . . .	1 20
<b>Commentaire de l'Évangile selon saint Jean.</b> — P. LIBERMANN. In-8° raisin. . . . .	7 »
<b>Communion (La sainte).</b> — Abbé DE GIBERGUES. In-12 . . . . .	1 50
<b>Compendium constitutionum fratrum Ordinis Prædicatorum.</b> — In-32 raisin. . . . .	1 75
<b>Comput ecclésiastique (Précis de).</b> — Al. MONTAGNOUX. In-18 r. . . . .	1 »
<b>Concordat (Quatre cents ans de).</b> — Mgr BAUDRILLART. In-12. . . . .	3 50
<b>Conditions (Les) du Bonheur en famille.</b> — Abbé SAUSSEY. In-18 Jésus.	2 »
<b>Condren (Lettres et Conférences inédites du R. P. de).</b> — E. BONNARDET. In-8° raisin . . . . .	1 »
<b>Conférences de Notre-Dame et Retraite de la Semaine Sainte (1891-1896).</b> — Mgr d'HULST. 6 in-8° écu avec notes; chaque . . . . .	5 »
<b>Conférences de Notre-Dame (1891-1896).</b> Mgr d'HULST. En livraisons. In-8°, sans notes. Chaque année . . . . .	1 25
<b>Conférences de Notre-Dame (1835-1851).</b> — P. LACORDAIRE. 5 vol. in-12. Chacun. . . . .	1 25
<b>Conférences de Nancy (1842-1843).</b> — P. LACORDAIRE. 2 in-12. . . . .	6 »
<b>Conférences de Notre-Dame (1837-1846).</b> — P. DE RAVIGNAN. 4 vol. in-12.	12 50
<b>Conférences (Quatre) sur la Foi chrétienne.</b> — Abbé DÉSERS. In-12 . . . . .	1 25
<b>Conférences d'anatomie et de physiologie et notions de bactériologie.</b> — Dr BEAUDOIN. In-8° illustré. . . . .	2 50
<b>Conférences (Cinq) sur la thèse de la séparation de l'Église et de l'État.</b> — Abbé CLARAZ. In-12. . . . .	2 »
<b>Congrégations religieuses en France (Les).</b> — In-4°. . . . .	18 »

Conseiller de la jeunesse (Les). — Abbé LEJARD. Gr. in-18. . . . .	2 »
Conseils sur la vocation. — J. GUIBERT. In-18 raisin. . . . .	0 60
Considérations sur l'état présent de l'Eglise de France. — Mgr LATTY. In-8° . . . . .	2 »
Constitution de l'Univers (La) et le dogme de l'Eucharistie. — P. LERAY. In-8° . . . . .	5 »
Constitutions Fratrum S. Ordinis Prædicatorum. In-8°. . . . .	7 50
Contes de Bellébat. — Paul BARBIER. In-16 carré . . . . .	2 »
Conversion (La) d'un maréchal de France (maréchal Randon). In-12, gravures . . . . .	2 »
Corpus Scriptorum christianorum orientalium sous la direction de M. J.-B. CHABOT. — Collection orientale, analogue aux Patrologies latine et grecque de Migne ( <i>Voir le catalogue spécuel</i> ). . . . .	
Courson (Vie de M. de). In-12 avec portrait . . . . .	4 »
Croire. — Abbé DE GIBERGUES. In-18 raisin . . . . .	3 »
Culture des vocations (La). — J. GUIBERT. In-18 raisin . . . . .	1 50
Curé d'autrefois (Un) : l'abbé de Talhouët (1736-1802). — M. Ch. GEOFFROY DE GRANDMAISON. In-12. . . . .	3 50
Damas (Amédée de) (1821-1903). Un jésuite. — J. BURNICHON. In-8° écu, portrait. . . . .	5 »
Dante et la Divine Comédie (Etudes comparées sur). — E. M. TERRADE. In-12 . . . . .	3 50
Darbov (Histoire de la vie et des œuvres de Mgr). — S. Em. le cardinal FOULON. In-8°, portrait, autographe . . . . .	7 50
Décret de la Sainte Inquisition romaine. In-8°. . . . .	0 45
Deux Frères (Les). Philibert Vrau et Camille Vrau. — Mgr BAUNARD. 2 vol. in-8° . . . . .	4 »
Devoirs des hommes envers les femmes (Les). — Abbé de GIBERGUES. In-18 raisin. . . . .	2 50
Devoirs d'un séminariste. — J. GUIBERT. In-32 raisin. . . . .	0 50
Devoirs (Nos) envers Dieu. — Abbé DÉSERS. In-12. . . . .	2 50
Devoirs (Nos) envers le prochain. — Abbé DÉSERS. In-12. . . . .	2 50
Devoirs envers nous-même. — Abbé DÉSERS. In-12. . . . .	2 50
Dévotion (La) aux trois Ave Maria. — P. J. BAPTISTE. In-18 . . . . .	0 80
Dévotion du très saint Rosaire (La). — In-32 jésus. . . . .	0 50
Diane d'Andalo (Les Bienheureuses Cécile, Aimée et). — R. P. CORMIER. In-12, gravures . . . . .	1 »
Dictionnaire (Petit) des noms propres de pays, de monastères, d'abbayes. (Légendes du bréviaire au propre de Paris). — Abbé PINET. In-12. . . . .	1 »
Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques. — Abbé J.-B. GLAIRE. 2 in-8° raisin. . . . .	32 »
Diego de Cadix (Le Bienheureux). — P. DAMASE DE LOISEY. In-12. . . . .	1 50
Dieu et l'homme. — Abbé DÉSERS. In-12. . . . .	2 50
Directoire à l'usage des novices Dominicaines. In-32 jésus . . . . .	1 »
Directoire de la confrérie du Rosaire. In-18. . . . .	0 40

D  
E  
D  
D  
D  
D  
De  
r  
Do  
Du  
Du  
Du  
Éc.  
Éd  
—  
Éc  
Éd  
Édu  
Éd

<b>Directoires des curés et vicaires.</b> — In-18 raisin . . . . .	0 30
<b>Directoire des Supérieures.</b> In-18 . . . . .	1 »
<b>Directory spirituel du tertiaire de S. François Le . . . . .</b> Oisy. In-18 raisin illustré . . . . .	1 »
<b>Discipline (La) dans les écoles secondaires libres.</b> — P. Emmanuel BARBIER In-12 . . . . .	2 »
<b>Discours de Monseigneur Bougaud.</b> In-8° avec portrait . . . . .	7 50
<b>LE MÊME OUVRAGE.</b> In-12 avec portrait . . . . .	4 »
<b>Discours de Mgr d'Hulst pour le repos de l'âme de l'abbé LE REBOURS.</b> In-8° raisin . . . . .	1 »
<b>Discours du comte Albert de Mun.</b>	
I. Questions sociales. In-12 . . . . .	4 »
II-III. Discours politiques. 2 in-12 . . . . .	8 »
IV-V. Discours et écrits divers (1888-1894). 2 in-12 . . . . .	8 »
VI-VII. Discours et écrits divers (1894-1902). 2 in-12 . . . . .	8 »
<b>Discussion concordataire (La).</b> — S. Em. le cardinal PERRAUD. In-12 . . . . .	1 »
<b>Dissertation sur l'indulgence de la Portioncule.</b> — R. P. LAURENT. In-18 . . . . .	0 80
<b>Divinité de Jésus-Christ.</b> — Abbé MOTHERÉ. In-18 . . . . .	2 »
<b>Doctrine Catholique (Exposé de la) en tableaux synoptiques.</b> — Le Dogme. La Morale. — Abbé POET. 2 vol. in-8°, chacun . . . . .	1 50
<b>Doctrine chrétienne (Abrégé de la).</b> — In-18 . . . . .	0 25
<b>Doctrine chrétienne (Traité de la).</b> — Louis DE GRENADE. 2 in-12 . . . . .	4 50
<b>Doctrine de l'Amour.</b> — Abbé de GIBERGUES. In-18 raisin . . . . .	3 »
<b>Doctrine religieuse.</b> — R. P. Ambroise PORTON. In-18 . . . . .	1 75
<b>Doctrine socialiste (La).</b> — M. MAISONABE. In-12 . . . . .	2 50
<b>Dogme de la vie future (Le) et la libre-pensée contemporaine.</b> — P. LESCOEUR. In-12 . . . . .	3 75
<b>Dominique (Vie de saint).</b> — P. LACORDAIRE In-12 . . . . .	1 25
<b>LE MÊME OUVRAGE.</b> Edition illustrée par le P. BESSON. In-8° raisin. . . . .	12 50
<b>Douleur (De la).</b> — Mgr BOUGAUD. In-16 carré . . . . .	3 75
<b>Doute et ses victimes (Le) dans le siècle présent.</b> — Mgr BAUNARD. In-12 . . . . .	3 75
<b>Duchesse (Histoire de Mme).</b> — Mgr BAUNARD. In-12 . . . . .	3 »
<b>Dupanloup (Vie de Mgr).</b> — Mgr LAGRANGE. 3 in-8°, 2 portraits . . . . .	22 50
<b>Dupont des Loges (Vie de Mgr).</b> — Abbé F. KLEIN. In-8° écu . . . . .	5 »
<b>Dupont des Loges (Œuvres choisies de Mgr).</b> — In-8° écu, portrait. . . . .	6 »
<b>Écrits spirituels du V. P. Libermann.</b> — In-12 . . . . .	3 50
<b>Éducateur apôtre (L') : Sa préparation, l'exercice de son apostolat.</b> — J. GUIBERT. In-18 raisin . . . . .	2 »
<b>Éducation de la Charité.</b> — Abbé DEBIZE. In-12 . . . . .	1 25
<b>Éducation de la jeunesse par le prêtre (L').</b> — P. LAMBERT. In-12 . . . . .	2 »
<b>Éducation et patriotisme.</b> — E. M. TERRADE. In-12 . . . . .	3 »
<b>Éducation nouvelle (L').</b> — M. J. CHOBERT. In-16 . . . . .	0 50

<b>Éducation selon l'Évangile (L'). — Abbé VERRET. In-12 . . . . .</b>	<b>3 50</b>
<b>Église catholique (L'). — Abbé DESERS . . . . .</b>	<b>2 50</b>
<b>Église (L) de France sous la Troisième république. Tome I, pontificat de Pie IX; tome II, pontificat de Léon XIII. — LECANUET. 2 vol. in-8° écu. chacun . . . . .</b>	<b>5 »</b>
<b>Église (L) et le droit romain. — M. DE MONLÉON. In-12. . . . .</b>	<b>3 »</b>
<b>Église et l'Exposition (L'). — P. COUBÉ. In-12. . . . .</b>	<b>0 30</b>
<b>Élévations poétiques et religieuses. — Marie JENNA. In-12. . . . .</b>	<b>3 »</b>
<b>Élévations sur les grandeurs de Dieu. — R. P. CORMIER. In-18. . . . .</b>	<b>1 »</b>
<b>Élisabeth de Hongrie (Sainte). — Abbé Ant. SAUBIN. In-12. . . . .</b>	<b>1 50</b>
<b>Eloquence et prédication. — Mgr LATTY. In-8° raisin . . . . .</b>	<b>1 50</b>
<b>Élus (Du nombre des). — Dom B. MARÉCHAU. In-32 raisin. . . . .</b>	<b>1 »</b>
<b>Émery (Histoire de M.) et de l'Église de France pendant la Révolution et l'Empire. — Mgr Méric. 2 in-12 portrait. . . . .</b>	<b>5 »</b>
<b>Enard (Souvenirs de deuil de Mgr). — In-8° illustré . . . . .</b>	<b>1 50</b>
<b>Encycliques de N. T. S. P. le Pape Léon XIII. Texte et traduction française. In-8°. . . . .</b>	
<b>SUR LES PRINCIPAUX DEVOIRS DES CHRÉTIENS (<i>Sapientia Christiana</i>) . . . . .</b>	<b>0 40</b>
<b>SUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE (<i>Catholica Ecclesia</i>) . . . . .</b>	<b>0 25</b>
<b>SUR LA CONDITION DES OUVRIERS (<i>Rerum novarum</i>) . . . . .</b>	<b>0 50</b>
<b>AUX CATHOLIQUES DE FRANCE. Texte français. . . . .</b>	<b>0 15</b>
<b>AUX PRINCES ET AUX PEUPLES DE L'UNIVERS (<i>Præclara gratulationis</i>) . . . . .</b>	<b>0 30</b>
<b>SUR LE ROSAIRE DE MARIE (<i>Jucunda semper</i>) . . . . .</b>	<b>0 20</b>
<b>SUR LA PROPAGATION DE LA FOI (<i>Christi nomen</i>) . . . . .</b>	<b>0 20</b>
<b>DE L'UNITÉ DE L'ÉGLISE (<i>Satis cognitum</i>) . . . . .</b>	<b>0 50</b>
<b>SUR L'INTERDICTION ET LA CENSURE DES LIVRES (<i>Officiorum ac munerum</i>) . . . . .</b>	<b>0 25</b>
<b>SUR LE SAINT-ESPRIT (<i>Divinum illud munus</i>) . . . . .</b>	<b>0 25</b>
<b>Encycliques de N. T. S. P. le Pape Pie X. Traduction française seule. In-8°. . . . .</b>	
<b>POUR ANNONCER SON AVÈNEMENT (<i>Ex supremi apostolatus cathedra</i>) . . . . .</b>	<b>0 15</b>
<b>SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION (<i>Ad Diem illum lætissimum</i>) . . . . .</b>	<b>0 25</b>
<b>A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE S. GRÉGOIRE LE GRAND . . . . .</b>	<b>0 25</b>
<b>SUR LA SÉPARATION (<i>Vehementer</i>) . . . . .</b>	<b>0 15</b>
<b>GRAVISSIMO . . . . .</b>	<b>0 05</b>
<b>UNE FOIS ENCORE. . . . .</b>	<b>0 05</b>
<b>LAMENTABILI . . . . .</b>	<b>0 15</b>
<b>SUR LES DOCTRINES DES MODERNISTES. . . . .</b>	<b>0 50</b>
<b>Enfant prodige (L'). — Abbé P. BARBIER. In-12. . . . .</b>	<b>1 50</b>
<b>Enfants et Mères. — Marie JENNA. In-12 . . . . .</b>	<b>2 50</b>
<b>Epitoma ordinationum editarum pro provincia Tolosana Ordinis prædicatorum. — In-32 raisin. . . . .</b>	<b>0 75</b>
<b>Épîtres et Évangiles des Dimanches et Fêtes. — In-18 . . . . .</b>	<b>0 35</b>
<b>Épreuves d'un évêque français (Mgr de Gain-Montaignac) pendant la Révolution. — Abbé DUFFAU. In-8°. . . . .</b>	<b>2 50</b>
<b>Espérance. — Mgr BAUNARD. In-12. . . . .</b>	<b>2 50</b>
<b>Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères Prêcheurs (1216-1342). — Mgr DOUVAIS. In-8°. . . . .</b>	<b>8 50</b>

	État des Études théologiques. — Mgr DOUAI In 12. . . . .	1 »
	État et ses rivaux dans l'enseignement secondaire (L'). — P. BURNI- CAON. In-12. . . . .	3 50
	Études philosophiques et religieuses sur les écrivains latins. — Abbé M. MORLAIS. In-12 . . . . .	3 50
	Études musicales (Deux). — P. PLACIDE. In-8°. . . . .	1 »
	Eucharistie et le mystère du Christ (L'). — P. MARIE BONAVENTURE DE SEGRÉ. In-4°, gravure . . . . .	7 50
	Eucologe romain à l'usage des collèges. — Gros in-18, broché. . . . .	2 50
	Évangile (L') au Japon au XX <sup>e</sup> siècle. — Alfred LIGNEUL, abbé S. VER- RET. In-12 avec portrait. . . . .	3 50
	Évangiles des Dimanches (Les). — Abbé BOUÏSSON. 2 vol. in-12 . . . . .	7 »
	Évangile du pauvre (L'). — Mgr BAUNARD. In-12. . . . .	3 50
	Évangile du Sacré-Cœur. — Abbé VAUDON. In-12. . . . .	3 50
	Évangiles (Les quatre). — LEMAISTRE DE SACY, Abbé VERRER. In-12 illustré. Broché. 3 fr. — Toile pleine. . . . .	3 75
	Examen de la question de l'opération césarienne posthume — P. DEBREYNE. In-8°. . . . .	1 25
	Exégèse nouvelle (Les doctrines de l'abbé Loisy). — P. HILAIRE DE BARENTON. In-8°. . . . .	1 »
	Exercice mensuel de la préparation à la mort. — R. DES FOURNIELS. In-18. . . . .	0 20
	Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola. — P. ROTHAAAN et P. JENNESSEAUX. In-12. . . . .	3 »
	Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola. — P. Pierre JENNES- SEAUX. In-32 raisin, sans notes . . . . .	0 80
	Explication des cérémonies de la Grand'Messe de paroisse. — OLIER. Gros in-32 raisin . . . . .	1 25
	Explication du Pater. — Abbé GAYRARD. In-12. . . . .	2 50
	Expulsion des capucins de Paris. le 5 novembre 1880. — In-8°. . . . .	1 25
	LE MÊME OUVRAGE, édition illustrée. In-8°. . . . .	4 »
	Falsification des substances sacramentelles (De la). — P. F. L'IE- MARIE ROUARD DE CARD. In-8°. . . . .	1 »
	Femme raisonnable et chrétienne (La). — Abbé ROCHER. In-12 . . . . .	3 50
	Fénelon, directeur de conscience. — Abbé MOÏSE CAGNAC. In-12 . . . . .	3 50
	Fénelon. Lettres de direction. — Abbé MOÏSE CAGNAC. In-12. . . . .	3 50
	Fénelon. Lettres à la duchesse de Chevreuse. — Abbé MOÏSE CAGNAC. In-8°. . . . .	1 »
	Fénelon (Pensées choisies). — Abbé MOÏSE CAGNAC. In-32 . . . . .	1 »
	Ferrand (Éloge funèbre du docteur). — Abbé J. FONSSAGRIVES. In-8°, portrait. . . . .	1 »
	Ferveur (La). — M. DE GIBERGUES. In 12 . . . . .	1 50
	Fêtes chrétiennes. — Abbé BOUÏSSON. 2 vol. in-12. . . . .	7 »
	Fidèle de Sigmaringen (Saint). — P. FIDÈLE DE LA MOTTE-SERVOLEX. In-12. . . . .	1 50

Fioretti de S. François d'Assise. — M. CHAULIN. In-12. . . . .	1 50	
Fleurs de la solitude. — In-32 raisin, avec cantiques. . . . .	1 »	
MUSIQUE DES CANTIQUES des <i>Fleurs de la solitude</i> . . . . .	0 25	
Foi (La) en Bretagne. Hier et aujourd'hui. — Abbé MILLON. In-8°. . . . .	4 »	
Foi et ses victoires (La). — Mgr BAUNARD. 2 vol. in-12 . . . . .	7 50	
Foresta (Albéric de). — R. P. RÉGIS DE CHAZOURNES. In-12 portrait. . . . .	3 50	
Foulon (Œuvres pastorales de Mgr). — 2 in-8°. . . . .	8 »	
France catholique en Orient (La). — P. HILAIRE DE BARENTON. In-8° raisin, gravure et carte . . . . .	3 »	
François d'Assise (L'esprit de saint). — P. BERNARDIN DE PARIS. 2 in-18 raisin. . . . .	6 »	
François d'Assise (Histoire populaire de saint). — Anatole DE SÉGUR. In-18 raisin. . . . .	1 25	
François d'Assise (Saint). — P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-18 Jésus, portrait. . . . .	2 50	
François d'Assise (Opuscules de Saint). — P. UBALD D'ALENÇON. In-18. . . . .	1 »	
François d'Assise (Saint) et le bréviaire romain. — P. HILARIN DE LUCERNE. In-8°. . . . .	0 75	
François d'Assise et l'influence sociale de l'Évangile. — P. GRATIEN. In-16 . . . . .	0 40	
François d'Assise (Saint). Étude médicale. — D <sup>r</sup> COTELLE. In 12 . . . . .	1 50	
François (Vie de Saint). — P. BERNARD D'ANDERMATT. 2 in-12. . . . .	3 »	
François de Sales (Saint). Lettres de direction. — Abbé MOISE CAGNAC. In-12 . . . . .	3 50	H
Frédéric II ou les derniers Hauenstaufen. — P. CLINCHAMP. In-12. . . . .	1 75	H
Frère (Monsieur) et Félix Dupanloup. — Abbé DAIX. In-12. . . . .	3 »	H
Frères des Écoles chrétiennes. — A. CHEVALIER. In-8°. . . . .	4 »	H
Gabriel de Dinan (Vie du R. P.). — P. BERNARD DE MAYENNE. In-12, portrait. . . . .	0 75	H
Gailhac (Le R. P.). — P. MAYMARD. In-8°, portrait . . . . .	3 »	H
Généralats du cardinal de Bérulle, des PP. de Condren, Bourgoing, Senault, de Sainte-Marthe, etc. — P. CLOYSEAULT. 3 vol. in-12, grav. . . . .	12 »	
Géographie de l'Afrique chrétienne. — Mgr TOULOTTE. In-8°. . . . .	4 »	H
Gerson (Jehan). — Abbé LAFONTAINE. In-12 . . . . .	3 50	I <sup>2</sup>
Gethsemani et la voie douloureuse. — Mgr LATTY. In-12, gravure . . . . .	2 50	I <sup>2</sup>
Ghebra-Michaël, Lazariste (Un martyr abyssin). — COULBEAUX. In-12 . . . . .	2 »	
Gildas (Saint) de Ruis. — Abbé FONSSAGRIVES. In-12, gravures . . . . .	3 50	Id
Gouvernement de l'Église (Le). — Abbé LAFARGE. 2 in-8°. . . . .		
I. DROIT PUBLIC. — II. DROIT PRIVÉ. Chaque volume . . . . .	7 50	I <sup>2</sup>
Grand séminaire de Dax. — Abbé LAHARGOU. In-8°. . . . .	5 »	I <sup>2</sup>
Grec et le latin (Le). — Abbé CLIQUENNOIS. In-8°. . . . .	6 50	
Grégoire de Nazianze (Saint). — Abbé A. BENOIT. 2 in-12 . . . . .	7 »	
Gregorii Nazianzeni Carminibus (De D.). — Thesis facultati litterarum Parisiensis. In-8° raisin . . . . .	4 »	Imm
Grignon de Montfort (Le B <sup>r</sup> ). — Mgr LAVEILLE. In-8° écu . . . . .	5 »	Im. A



<b>Guibert (Vie de S. É. le cardinal). — Abbé J. PAGUELLE DE FOLLENAY.</b>	
2 in-8° écu, portraits . . . . .	10 »
<b>Guide du Pèlerin à Saint-Séverin de Paris. — Abbé DE MADAUNE.</b>	
In-12. . . . .	1 »
<b>Heure de garde (L'). — P. MARIE-FRANÇOIS. In-32 jésus . . . . .</b>	1 »
<b>Heure sainte (L'). — Abbé LOUIS GILLOT. In-18. . . . .</b>	0 15
<b>Heures sérieuses d'une jeune femme. — CH. SAINTE-FOI. In-18 raisin.</b>	2 »
<b>Heures sérieuses d'un jeune homme. — CH. SAINTE-FOI. In-32 . . . . .</b>	1 25
<b>Heures sérieuses d'une jeune personne. — CH. SAINTE-FOI. In-32 raisin</b>	1 50
<b>Histoire de Cluny. — Chanoine CHAUMONT. In-8° illustré. . . . .</b>	3 »
<b>Histoire de la paroisse de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. — Abbé CASABIANCA. In-8°. Net. . . . .</b>	6 »
<b>Histoire de l'Église. — Abbé CH. MENUGE. In-12 . . . . .</b>	2 50
<b>Histoire de la religion catholique. — Abbé CH. MENUGE. In-12. . . . .</b>	4 50
<b>Histoire sainte. — Abbé CH. MENUGE. In-12 . . . . .</b>	2 50
<b>Histoire des spirituels dans l'Ordre de saint François. — R. P. RENÉ, O. M. C. In-8°. . . . .</b>	7 50
<b>Honoré de Paris (Histoire du Père). — Abbé F. MAZELIN. Petit in-8°,</b>	4 »
<b>Hospitalières et des garde-malades (Manuel des). — M. CH. VINCO.</b>	
In-8° écu, 250 gravures. Toile . . . . .	6 »
<b>Hulst (A la mémoire de Mgr Maurice Lesage d'Hauteroche d'). —</b>	
In-8° raisin, portrait . . . . .	1 50
<b>Hulst (Apostolat intellectuel de Mgr d'). — Mgr BAUDRILLART . . . . .</b>	0 50
<b>Hulst, député (Monseigneur d'). — Abbé Emile CAVÉ. In-12 . . . . .</b>	3 50
<b>Hulst (Monseigneur d') et le P. Lacordaire. — Chanoine PHILIPPET.</b>	
In-8° raisin . . . . .	1 50
<b>Hulst intime (Monseigneur d'). — Louis THIÉBLIN. In-12. . . . .</b>	0 40
<b>Hulst (Oraison funèbre de Mgr d'). — Mgr TOUCHET. In-8° raisin. . . . .</b>	1 »
<b>Hulst (Lettres de direction de Mgr d'). — Mgr A. BAUDRILLART. In-8° écu</b>	5 »
<b>Hymnes du bréviaire romain (Les). — Abbé PIMONT. In-8° raisin.</b>	
<b>HYMNES DOMINICALES ET FÉRIALES du psautier . . . . .</b>	7 50
<b>HYMNES DU TEMPS (Carême, Passion, Temps de Pâques, Ascension, Pentecôte, Trinité, Saint-Sacrement) . . . . .</b>	5 »
<b>Hymni de Virginitate (S. Ephraëmi). — Mgr RAHMANI. In-8° . . . . .</b>	17 »
<b>Idée (L') ou critique du Kantisme. — Abbé C. PIAT. In-8° écu . . . . .</b>	6 »
<b>Idées de Saint François d'Assise sur la pauvreté (Les). — P. UBALD D'ALENÇON. In-18 raisin. . . . .</b>	0 30
<b>Idées de Saint François d'Assise sur la science (Les). — P. UBALD D'ALENÇON. In-18 raisin. . . . .</b>	0 30
<b>Idylles de Jeanne (Les). — Abbé Paul BARBIER. In-16 raisin . . . . .</b>	1 25
<b>Imitation de Jésus-Christ. — Traduction inédite du xvii<sup>e</sup> siècle. Ad. HATZFELD. In-8° raisin illustré . . . . .</b>	20 »
— Gros in-32 raisin, gravure . . . . .	1 50
<b>Immaculée Conception (L') à l'Institut catholique de Paris. 8 décembre 1904. In-8° . . . . .</b>	2 »
<b>Imposition des mains dans la consécration des évêques (L'). — M. T. A. LACEY. In-8° jésus. . . . .</b>	1 »

<b>Incroyants et dissidents.</b> — P. M. RAHIB. In-12 . . . . .	0 75	
<b>Inde inconnue (L').</b> — R. P. Etienne BROSSE. In-8° . . . . .	5 »	
<b>Indulgences du Très Saint Rosaire.</b> — Une feuille (50 × 65). . . . .	0 50	
<b>Indulgences plénières (Ordo des).</b> — Abbé GRMAUD. In-18 Jésus. . . . .	1 75	
<b>Initiative au collège (L').</b> — P. BARBIER. In-12. . . . .	0 60	
<b>Institut catholique (L') de Paris (1875-1907).</b> — Mgr P.-L. PÉCHENARD. In-8°, gravures . . . . .	4 »	
<b>Institutions de Cassien.</b> — M. E. CARTIER. In-12. . . . .	2 »	
<b>Instruction concernant les derniers écrits de l'abbé Loisy.</b> — Mgr LATTY. In-8°. . . . .	1 25	
<b>Instruction des novices.</b> — R <sup>re</sup> P. H.-M. CORMIER. In-8°. . . . .	5 »	
<b>Instruction religieuse (Cours d').</b> — Mgr. CAULY. In-12. LE CATÉCHISME EXPLIQUÉ. . . . .	3 »	
HISTOIRE DE LA RELIGION ET DE L'ÉGLISE. . . . .	3 50	
RECHERCHE DE LA VRAIE RELIGION. . . . .	3 »	
APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE . . . . .	3 »	
LA MORALE CHRÉTIENNE . . . . .	3 »	
<b>Introduction à la vie dévote de Saint François de Sales.</b> — Abbé BOU- LENGER. In-8° écu de luxe. . . . .	5 »	
MÊME ÉDITION. In-12 . . . . .	3 50	
<b>Jandel (Vie du Révérendissime Père Alexandre-Vincent).</b> — R <sup>re</sup> P. H. M. CORMIER. In-8°, portrait. . . . .	4 »	
<b>Jacquemet (Vie de Mgr A.).</b> — Abbé Victor MARTIN. In-8°, portrait . . . . .	7 50	
<b>Javouhey (La Vénérable Anne-Marie).</b> — Chanoine CHAUMONT. In-8°. . . . .	2 25	
<b>Jean (L'Apôtre saint).</b> — Mgr BAUNARD. In-12, gravure . . . . .	4 »	
<b>Jean Forest (Le B').</b> — P. THADÉ. In-8°. . . . .	0 50	
<b>Jeanne d'Arc, sa mission surnaturelle, son martyre.</b> — Mgr ENARD. In-8°. . . . .	0 50	
<b>Jeanne d'Arc franciscaine.</b> — P. HENRI DE GRÈZES. In-8°. . . . .	0 75	
<b>Jeanne d'Arc et la France.</b> — P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-18. . . . .	0 20	
<b>Jeanne d'Arc (Vie intérieure de).</b> — M. OLIVIER LEFRANC. In-16 carré, encadré bleu . . . . .	2 50	
<b>Jeanne d'Arc (Les Béatitudes).</b> — Mgr LECOEUR. In-8°. . . . .	0 50	
<b>Jehanne d'Arc et la mission de la femme française.</b> — Abbé DE GI- BERGUES . . . . .	0 50	
<b>Jeanne d'Arc.</b> — Chanoine LENFANT. In-8°. . . . .	0 30	
<b>Jeanne d'Arc et ses vertus.</b> — P. DE BERNARD In-18. . . . .	0 20	
<b>Jeanne d'Arc (Panégyrique).</b> — Mgr LATTY. In-8°. . . . .	1 »	
<b>Jeanne d'Arc (Les paroles de).</b> — Pierre FROMENT. In-12. . . . .	3 »	
<b>Jeanne de France (Histoire de sainte) (1464-1505).</b> — Mgr HÉBRARD. In-8° écu . . . . .	5 »	
<b>Jérôme de Corleone (Vie du serviteur de Dieu, Fr.).</b> — P. ARSÈNE DE CHATEL. In-12, portrait. . . . .	2 50	
<b>Jérôme (Lettres choisies de saint).</b> — Mgr LAGRANGE. In-12. . . . .	3 50	
<b>Jésus-Christ.</b> — P. LESCOEUR. In-12. . . . .	3 »	
<b>Jésus-Christ.</b> — Mgr BOUGAUD. In-32, encadré. . . . .	1 25	
<b>Jésus-Christ (Vie de N.-S.).</b> — D <sup>r</sup> SEPP, M. Charles SAINTE-FOI. 3 in-12, avec carte. . . . .	9 »	

L  
J  
J  
J  
J  
Je  
Jo  
Jo  
Ju  
J  
-  
Jus  
Lac  
Lac  
3  
Lac  
Lac  
In  
Lac  
Lac  
Lac  
Lac  
SA  
Lass  
Légin  
Lav  
Lav  
Lav  
Lav  
sin  
Laza  
VA.  
Lect  
Lect  
Lect  
Lége

Jésus-Christ (Vie de Notre-Seigneur). — Abbé <b>PUISEUX</b> . In-12, gravures. Broché, 1 50. — Toile pleine . . . . .	1 80
Jésus-Christ et la Femme. — Approuvé par S. G. l'Evêque de Quimper. In-12. . . . .	3 »
Jeune fille de demain (La). — Abbé <b>MOISE CAGNAC</b> . In-12 . . . . .	1 »
Jeunesse chrétienne (La). — Ses devoirs — Ses tentations — Ses sauvegardes — Au seuil de l'avenir. — Abbé <b>P. BARBIER</b> . 4 vol. in-16. Chacun . . . . .	2 »
Je vais à Jésus. — Abbé <b>CASABIANCA</b> . In-16. . . . .	1 25
Joseph (Le T. H. Frère). — Abbé <b>PAGELLE DE FOLLENAY</b> . In-8°. . . . .	0 65
Joyeux passe-temps de la jeunesse. In-12 . . . . .	1 25
Jubilé de l'an 1300 (Le Grand) et la Divine comédie de Dante. — <b>E. M. TERRADE</b> . In 8°. . . . .	1 »
Julien de Spire (Frère) et la légende anonyme de saint François. — <b>P. HILARIN DE LUCERNE</b> . In-8°. . . . .	1 »
Just de Bretenières (Vie de). — <b>MGR D'HULST</b> . In-12, portrait. . . . .	3 »
Lacordaire (Vie intime et religieuse du R. P.). — <b>P. CHOCARNE</b> . 2 vol. In-12. . . . .	5 »
Lacordaire (Lectures choisies du R. P.). — In-32 allongé. Chacun des 3 volumes. . . . .	1 »
L'EGLISE. — JÉSUS-CHRIST. — LES VERTUS.	
Lacordaire (Lettres du R. P.) à Théophile Foisset. 2 in-8°. . . . .	12 50
Lacordaire (Lettres du R. P.) à un jeune homme sur la vie chrétienne. In-32 . . . . .	0 75
Lacordaire (Œuvres du R. P. Henri-Dominique). — 9 in-8°. . . . .	50 »
LES MÊMES. 9 volumes in-12. Chacun . . . . .	1 25
Lacordaire orateur. — <b>FAVRE</b> . In-8° raisin, portrait. . . . .	7 50
Lacordaire (Souvenirs). — <b>J. CAUVIÈRE</b> . In 8°. . . . .	0 25
Lacordaire (Pensées choisies du R. P.). — <b>P. CHOCARNE</b> . 2 vol. in-32 . . . . .	3 »
Lacunes (Quelques) dans les études théologiques. — <b>P. EVANGÉLISTE DE SAINT-BÉAT</b> . In-8°. . . . .	0 50
Lasserre (Henri), son testament spirituel. — Chanoine <b>BRUZAT</b> . In-12. . . . .	4 »
Latin (Le) dans les séminaires. — <b>J. GUIBERT</b> . In-8°. . . . .	0 30
Lavigerie (Le Cardinal). — <b>MGR BAUNARD</b> . 2 in-8° écu, 2 portraits. . . . .	9 »
Lavigerie (Œuvres choisies de S. É. le cardinal). — 2 vol. in-8°. . . . .	12 50
Lavigerie (Oraison funèbre du cardinal). — <b>MGR BAUNARD</b> . In-8°. . . . .	1 »
Lavigerie (Oraison funèbre du cardinal). — <b>MGR CARTUYVELS</b> . In 8° raisin, portrait. . . . .	1 »
Lazaristes à Madagascar au XVII <sup>e</sup> siècle (Les) — <b>M. Henri FROIDEVAUX</b> . In-12, cartes et gravures. . . . .	2 »
Leçons de droit (Petites) pour les femmes. — <b>BUTEL</b> In-18. . . . .	3 »
Lectures chrétiennes (Choix de). — In-18 raisin. . . . .	3 »
Lectures et prières. — Abbé <b>Ch. DANJOU</b> . In-18 . . . . .	0 60
Lectures pour chaque jour. — <b>P. CHOCARNE</b> . 2 in-32 JÉSUS. . . . .	5 »
Légende des trois compagnons : La vie de saint François d'Assise. — In-18. . . . .	1 »

<b>Le Gras (Histoire de Mademoiselle).</b> ( <i>Louise de Marillac</i> ), 1591-1660.		
— Mme la comtesse DE RICHEMONT. In-8°, autographe. . . . .	7 50	
LE MÊME OUVRAGE. In-12, autographe. . . . .	3 50	
<b>Lelièvre (Ernest) et les fondations des Petites Sœurs des Pauvres.</b>		
— Mgr BAUNARD. In-8° écu, portrait. . . . .	4 »	
<b>Léonard de Port-Maurice (Saint).</b> — P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-12.	1 50	
<b>Lettre sur l'utilité de l'instruction scientifique dans le clergé.</b> —		
Mgr BAUNARD. In-8° raisin. . . . .	0 75	
<b>Lettre à un ami sur le Tiers Ordre franciscain.</b> — In-32. . . . .	0 10	
<b>Lettre à un étudiant en Ecriture Sainte.</b> — P. CORMIER. In-12. . . . .	0 60	
<b>Lettre à un jeune bachelier sur les objections modernes contre la religion.</b> — Abbé DÉSERS. In-12. . . . .	1 »	
<b>Lettre à un jeune bachelier sur la virilité chrétienne du caractère.</b>		
— Abbé DÉSERS. In-12. . . . .	1 »	M
<b>Lettre à un novice.</b> — In-32, net. . . . .	0 15	
<b>Lettre aux élèves de son grand séminaire.</b> — Mgr LATTY. In-8°. . . . .	1 »	M
<b>Lettre aux directeurs de son grand séminaire.</b> — Mgr LATTY. In-8°. . . . .	2 »	M
<b>Lettre sur les dangers de l'hypercritique.</b> — Mgr LATTY. In-8°. . . . .	0 75	
<b>Lettre sur l'usage de la langue latine.</b> — Mgr LATTY. In-8°. . . . .	0 50	M
<b>Lettre aux nouveaux directeurs de son grand séminaire.</b> — Mgr LATTY.		
In-8°. . . . .	0 60	M
<b>Lettres de direction de Mgr d'Hulst.</b> — Mgr A. BAUDRILLART. In-8° écu	5 »	
<b>Libéralisme et Modernisme.</b> — Mgr CAULY. In-12. . . . .	1 25	M
<b>Libermann (Vie du vénérable P. F.).</b> — Cardinal PITRA. In-8°. . . . .	8 »	M
<b>Libermann (Lettres spirituelles du vénérable).</b> — 3 in 12. . . . .	10 »	
<b>Liberté de l'enseignement (La) et ses nouveaux adversaires.</b> — In-8°		
raisin. . . . .	0 50	M
<b>Litanies (Soixante-quatorze).</b> — Abbé SAUCERET. In-18. . . . .	1 50	M
<b>Litanies de la sainte Vierge.</b> — Mgr LE COURTIER. In-32 raisin. . . . .	0 60	I
<b>Liturgie grecque (La) de saint Jean Chrysostome.</b> — Abbé DABBOUS.		
In-12, illustré. . . . .	4 »	Ma
<b>Livre d'or du Chemin de la Croix.</b> — P. UBALD. In-32, illustré. . . . .	0 30	F
<b>Livre de Messe (Le premier).</b> — Marie JENNA. In-32, 2 gravures. . . . .	0 50	Ma
<b>Livre de la première Communion et de la Persévérance (Le).</b> —		
Mgr BAUNARD. Gros in-32 raisin, format carré. . . . .	3 »	Ma
LE MÊME OUVRAGE. Texte orné d'encadrement. Grand in-18 carré. . . . .	5 »	Pa
<b>Livre (Petit) des Congrégations de la Sainte Vierge.</b> — P. BRUCKER.		
In-32 allongé. . . . .	1 50	Man
<b>Livre de piété pour élèves de l'enseignement secondaire libre.</b> —		
Abbé CHABOT. In-32 raisin. . . . .	1 25	Mar
<b>Livres d'hier et d'autrefois.</b> — M. CLÉMENT DE PAILLETTE. In-12. . . . .	3 50	Mar
<b>Livret du tertiaire franciscain.</b> — In-18. . . . .	0 10	In-
<b>Louis (Saint), prisonnier en Egypte.</b> — Abbé NOURRY. In-12. . . . .	1 50	Mar
<b>Macbeth de Shakespeare.</b> — Abbé LALOT. In-12. . . . .	3 50	Le
<b>Madagascar.</b> — Histoire et géographie. Texte français et malgache.		
— P. P. CADET et THOMAS. In-4° carré, cartes, plans, gravures. . . . .	4 »	Ma
		LE

<b>Mailé (La Bienheureuse Jeanne-Marie).</b> — P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-12, portrait . . . . .	2 »
<b>Maison des Carmes (La).</b> — Abbé PISANI. In-18, plan . . . . .	1 25
<b>Maîtrise de Notre-Dame de Chartres (L'ancienne).</b> — Abbé CLERVAL. In-8° raisin, chromolithographie . . . . .	6 »
<b>Malebranche (Vie du R. P.).</b> — P. ANDRÉ. In-12. . . . .	4 »
<b>Manuel de dévotion à saint François d'Assise, à l'usage des ter- tiaires.</b> — In-32 raisin. . . . .	0 30
<b>Manuel de la jeune fille chrétienne.</b> — Abbé CHEVOJON. In-32 . . . . .	1 50
<b>Manuel de la jeunesse chrétienne.</b> — MILLAUT. In-18 broché. . . . .	1 50
<b>Manuel de l'Enfant de N.-D. des Anges.</b> — In-32 raisin . . . . .	0 90
<b>Manuel de l'étudiant chrétien en vacance.</b> — Abbé COURVAL. In-18 . . . . .	1 »
<b>Manuel de piété.</b> — Abbé JANEL. In-32 raisin . . . . .	1 70
<b>Manuel de piété (Nouveau) à l'usage des écoles, cercles, patronages et catéchismes.</b> — Abbé LOUVOT. . . . .	0 75
<b>Manuel de prières et de cantiques à l'usage des catéchismes.</b> — Abbé DE BUSSY. In-18 . . . . .	0 60
<b>Manuel des congrégations de la Sainte-Vierge.</b> — MARIN DE BOY- LESVE. In-32 raisin . . . . .	1 25
<b>Manuel des Enfants de Marie Immaculée, à l'usage des réunions diri- gées par les Filles de la Charité. Gros in-32 Jésus avec gravure . . . . .</b>	1 75
<b>Manuel des Enfants de Marie, à l'usage des élèves des religieuses de Saint-Maur.</b> In-32 Jésus, gravures . . . . .	5 »
<b>Manuel des Enfants de Marie.</b> — P. A. CAHOUR. In-18 . . . . .	1 »
<b>Manuel des Frères et Sœurs du Tiers Ordre de saint Dominique.</b> — P. ROUSSET. In-18 raisin. . . . .	1 50
<b>Manuel des hospitalières et gardes-malades.</b> — Ch. VINGQ. In-8° écu. . . . .	5 50
<b>Manuel des maisons d'éducation chrétienne.</b> — Mgr DUPANLOUP. In-18 . . . . .	1 75
<b>Manuel des mères chrétiennes (Nouveau).</b> — P. Théodore RATISBONNE. In-18 raisin. . . . .	2 50
<b>Manuel des œuvres.</b> — Institutions religieuses et charitables (1911). In-12 . . . . .	4 50
<b>Manuel des ouvriers de saint François-Xavier et de la Sainte- Famille.</b> — In-18 cartonné . . . . .	0 35
<b>Manuel des personnes associées à la confrérie du Rosaire.</b> — In-18. . . . .	0 25
<b>Manuel des petits séminaires.</b> — Mgr DUPANLOUP. In-18. . . . .	1 75
<b>Manuel du saint Rosaire, sa science doctrinale et pratique.</b> — P. Matthieu-Joseph ROUSSET. In-18 raisin . . . . .	2 »
<b>PARTIE COMPLÉMENTAIRE.</b> — In-18 raisin . . . . .	1 75
<b>Manuel (Petit) du très saint Rosaire.</b> — P. M.-J. ROUSSET. In-18. . . . .	0 60
<b>Marguerite de Cortone (Sainte)</b> — P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-12 . . . . .	1 75
<b>Marguerite du Saint-Sacrement (La Vénérable).</b> — Abbé DEBERRE. In-12, 2 gravures . . . . .	3 50
<b>Marguerite-Marie (Histoire de la bienheureuse).</b> — Mgr BOUGAUD. In-8° . . . . .	7 »
<b>LE MÊME OUVRAGE.</b> In-12. . . . .	3 75
<b>Marguerite-Marie (Vie de la vénérable mère).</b> — Mgr Jean-Joseph LANGUET, Mgr L. GAUTHY. In-8° raisin, portrait . . . . .	6 »
<b>LE MÊME OUVRAGE.</b> In-12 . . . . .	4 »

<b>Marguerite-Marie Alacoque</b> (Vie de la Bienheureuse). — Monastère de Paray-le-Monial. — In-12 . . . . .	2 75	
<b>Mari, Père, Apôtre.</b> — Abbé DE GIBERGUES. In-18 raisin. . . . .	2 50	
<b>Marie de l'Incarnation</b> (Histoire de la vénérable Mère). — Dom Claude MARTIN, Abbé LÉON CHAPOT. 2 in-8° écu, 2 portraits . . . . .	8 »	
<b>Marie Jenna, sa vie et ses œuvres</b> — Jules LACOINTA. Étude suivie de lettres de Marie Jenna. In-12 . . . . .	3 50	
<b>Marie-Madeleine</b> (Sainte). — P. LACORDAIRE. In-32, encadré. . . . .	0 75	
<b>Marie-Térèse</b> (Vie de la Mère). — Mgr D'HULST. In-12. 2 portraits . . . . .	2 50	
<b>Marillac</b> (La Vénérable Louise de). — Mgr BAUNARD. In-8° écu, portrait . . . . .	5 »	
<b>Mariotte</b> (Le R. P. Dominique), prêtre de l'Oratoire. In-18 . . . . .	1 »	
<b>Martinengo</b> (Vie de la B <sup>se</sup> Sœur Marie-Magdeleine), Comtesse de Barco. — P. LADISLAS DE VANNES. In-8° . . . . .	3 »	
<b>Martyrologe de l'Ordre des Frères Mineurs</b> (Essai de) (1792-1800). — P. EDOUARD D'ALENÇON. In-8° . . . . .	1 25	
<b>Martyrologe romain.</b> — Traduction nouvelle, revue et mise à jour jusqu'en 1898, avec supplément (1907). In-8° . . . . .	6 »	
<b>Martyrs d'Avignon</b> (Histoire des). — Abbé M.-B. CARRIÈRE . . . . .	0 50	
<b>Martyrs français</b> (Deux) au XVII <sup>e</sup> siècle. In-12. . . . .	0 75	
<b>Martyrs</b> (Deux) capucins. Les PP. AGATHANGE de Vendôme et CASSIEN de Nantes, Capucins. — P. LADISLAS DE VANNES. In-12 . . . . .	2 »	M
<b>Ma vie avec Jésus.</b> — In-32 Jésus. . . . .	0 80	M
<b>Maximes spirituelles</b> du V. F. Jean de Saint-Samson. — P. SERNIN-MARIE de SAINT-ANDRÉ. In-12. . . . .	3 »	M
<b>Mechler</b> (Le Chanoine) (1805-1866) — P. INGOLD. In-8°, portrait. . . . .	2 50	M
<b>Médaille miraculeuse</b> (La). — M. ALABEL. In-12, gravures . . . . .	3 50	
<b>Méditation sur la Sainteté et la Vie des Saints.</b> — Henri BREMOND. In-16 . . . . .	0 40	M
<b>Méditations ascétiques pour tous les jours de l'année</b> (Courtes) — JOSEPH DE DREUX, P. SALVATOR DE BOIS-HUBERT. In-12. . . . .	2 50	M
<b>Méditations de la vie du Christ</b> (Les). — Saint BONAVENTURE, M. H. DE RIANCEY. In-18 raisin. . . . .	3 »	Mo
<b>Méditations pour tous les jours de l'année sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.</b> — P. HAYNEUVE, J.-M. GUILLEMON. 4 in-12. . . . .	12 »	Mo
<b>Méditations pour tous les jours de l'année.</b> — Abbé D. BOUX. 4 in-12. . . . .	10 »	M
<b>Méditation quotidienne</b> (Considérations pour la). — Abbé GAYRARD. 4 in-12. . . . .	12 »	M
<b>Méditations sur les saints des trois ordres.</b> — P. LADISLAS DE PARIS. In-8° . . . . .	1 »	M
<b>Méditations à l'usage des missionnaires capucins.</b> — P. LADISLAS DE PARIS. In-18, net . . . . .	1 25	Mo
<b>Méditations sur la vie présente et future.</b> — P. Théodore RATISBONNE. In-18. . . . .	0 75	M
<b>Méditations sur l'emploi de l'école.</b> — Frère PHILIPPE. In-12. . . . .	2 50	Mo
<b>Méditations sur les principales obligations de la vie chrétienne et de la vie ecclésiastique.</b> — Abbé CHÉNART. 2 vol. in-18. . . . .	2 50	Mo
<b>Méditations sur tous les Evangiles du Carême et de la semaine de Pâques.</b> — P. PÉRETOT. In-12. . . . .	4 »	Mo

Moy  
ce

	<b>Méditations sur saint Joseph.</b> — F. PHILIPPE. In-12 . . . . .	2 50
	<b>Mélanges oratoires.</b> — Mgr d'HULST. 9 in-8° écu, chaque volume. . . . .	4 »
	<b>Mélanges philosophiques.</b> — Mgr d'HULST. In-8° écu . . . . .	5 »
	<b>Mélanges.</b> — Mgr d'HULST, 2 volumes ( <i>Tome III et IV sous presse</i> ) Chaque volume. . . . .	4 »
	<b>Mélanges (Tome IX des œuvres).</b> — R. P. LACORDAIRE. In-12. . . . .	1 25
	<b>Mélanges Mabillon.</b> — In-8°. . . . .	10 »
	<b>Melun (Le vicomte Armand de).</b> — Mgr BAUNARD. In-8° écu . . . . .	4 »
	<b>Mémoire de la mission des Capucins près la reine d'Angleterre</b> (1630 à 1669). — P. CYPRIEN DE GAMACHES, P. APPOLINAIRE DE VA- LENCE. In-12 . . . . .	5 »
	<b>Messe et la vie chrétienne (La).</b> — Abbé DE GIBERGUES. In-12 . . . . .	1 25
	<b>Méthode pour réciter le Rosaire.</b> — D'après le B. GRIGNON DE MONT- FORT, 8 pages in-32. La douzaine. . . . .	0 80
	<b>Meysson (Vie intérieure du Frère Marie Raphaël H.).</b> — P. F. PIE BERNARD. In-12 . . . . .	3 »
	<b>Miettes évangéliques.</b> — P. THÉODORE RATISBONNE. In-12. . . . .	3 »
	<b>Miracle de saint Dominique à Soriano (Le).</b> — P. Fr. Marie ROUARD DE CARD. In-8°. . . . .	1 25
	<b>Mission (Une) en Éthiopie.</b> — P. ALFRED DE CARROUGES. In-12. . . . .	1 50
	<b>Mois d'avril (Le) consacré à la Sainte Face.</b> — P. EXUPÈRE DE PRATS- DE-MOLLO. In-32. . . . .	0 30
	<b>Mois de Marie.</b> — Abbé J. RIBET. In-16 raisin . . . . .	2 50
	<b>Mois de Marie à l'usage des femmes chrétiennes.</b> — M. DE MÉZANGE DE SAINT-ANDRÉ. In-16 carré . . . . .	2 »
	<b>Mois de Marie de Notre-Dame de Séz.</b> — Abbé COURVAL. In-18 . . . . .	1 50
	<b>Mois de Marie du clergé.</b> — P. CONSTANT. In-32 raisin. . . . .	1 50
	<b>Mois de Marie et du Rosaire (Entretiens pratiques pour les).</b> — Abbé André DE LAPPARENT. In-16 carré . . . . .	1 50
	<b>Mois de sainte Elisabeth de Hongrie.</b> In-32 raisin . . . . .	0 60
	<b>Mois de saint Joseph (Le).</b> — M <sup>lle</sup> NETTY DU BOYS. In-32 Jésus. . . . .	1 »
	<b>Mois séraphique de saint Joseph.</b> — P. Eugène d'Oisy. In-32 . . . . .	0 60
	<b>Mois du Sacré-Cœur de Jésus.</b> — A. M. D. G. In-32. . . . .	0 75
	<b>Mois (Petit) du Sacré-Cœur de Jésus.</b> — A. M. D. G. In-32 . . . . .	0 50
	<b>Mois du Sacré-Cœur, extrait des écrits de la Bienheureuse Margue- rite-Marie.</b> — In-32 Jésus. . . . .	1 25
	<b>Monique (Histoire de sainte).</b> — Mgr BOUGAUD. In-12. . . . .	4 »
	<b>Montalembert, d'après ses papiers et sa correspondance.</b> — P. LECA- NUET. 3 volumes in-8° écu, portraits. Chacun. . . . .	5 »
	<b>Morale chrétienne (La).</b> Mgr CAULY. In-12 . . . . .	3 »
	<b>Morale (La) dans ses principes.</b> — Abbé DESERS. In-12. . . . .	2 50
	<b>Morale sociale.</b> — Abbé S. VERRET. In-12 . . . . .	1 60
	<b>Morale personnelle.</b> — Abbé S. VERRET. In-12 . . . . .	1 60
	<b>Morales d'aujourd'hui et morale chrétienne.</b> — Abbé DESERS. In-12 . . . . .	2 »
	<b>Moyens de développer par l'éducation, la dignité et la fermeté du caractère (Des).</b> — Chanoine G. GIGNON. In-18 raisin. . . . .	1 25

<b>Mystique divine (La).</b> — Abbé J. RIBET. 4 volumes in-8° écu. . . . .	20 »
<b>Natalité.</b> — Abbé C. RACT. In-8°, illustré. . . . .	4 »
<b>Neuvaines (Deux) au S.-C. de Jésus.</b> — P. CORMIER. In-32 Jésus . . . . .	1 »
<b>Neuvaine en l'honneur de saint Dominique.</b> — Abbé TRICHEAUD. In-32	0 40
<b>Neuvaine en l'honneur de sainte Catherine de Sienna.</b> — Abbé TRICHEAUD. In-32. . . . .	0 40
<b>Neuvaine en l'honneur du Saint-Esprit.</b> — P. MARIANUS. In-18. . . . .	0 30
<b>Norbert (Le P.) de la Croixille.</b> — P. DIEUDONNÉ. In-8° . . . . .	1 »
<b>Normaliens dans l'Eglise (Les).</b> — Mgr BAUDRILLART. In-16. . . . .	1 »
<b>Nos Martyrs (1789-1799).</b> — P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-12, . . . . .	2 50
<b>Notice sur l'association des familles consacrées à la Sainte Famille de Nazareth.</b> — 6 pages in 32. Les dix exemplaires, net. . . . .	0 25
<b>Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (Histoire de).</b> — Abbé CASABIANCA. In-8° illustré. Net. . . . .	6 »
<b>Notre-Dame de la Trappe de Staouéli.</b> — Abbé G. CHOLLET. In-8° écu, ill.	2 50
<b>Notre religion.</b> — Abbé H. DELOR. In-8° . . . . .	4 »
<b>Novum Testamentum D. N. J. C.</b> — In-32 raisin, encadré. . . . .	1 25
<b>Œuvre de l'exposition et adoration nocturne (L') du Très Saint-Sacrement, en France et à l'Etranger.</b> In-18 Jésus. . . . .	3 »
<b>Office (Le Saint), considéré au point de vue de la piété.</b> — L. BACUEZ. In-12, gravure. . . . .	3 »
<b>Office de la Divine Providence (Petit).</b> In-32 . . . . .	0 15
<b>Office de la Sainte Vierge (Petit) et petit Office de l'Immaculée Conception.</b> In-32 encadré . . . . .	0 30
<b>Office de la sainte Vierge, suivant le rit romain (en latin), sans renvois.</b> In-32 . . . . .	0 30
<b>LE MÊME.</b> In-18 gros caractères. . . . .	1 »
<b>Office de la sainte Vierge, rit franciscain.</b> In-32. . . . .	0 60
<b>LE MÊME.</b> In-18 . . . . .	0 50
<b>Office de la sainte Vierge, rit dominicain.</b> In-32 raisin. . . . .	1 25
<b>LE MÊME.</b> In-18 gros caractères . . . . .	2 »
<b>Offices de l'Eglise, complets, expliqués et annotés.</b> — M <sup>e</sup> DE BARBERY. Gros in-32 Jésus (900 pages). . . . .	4 »
<b>Office du très saint Sacrement suivant le rit romain, en latin et en français.</b> In-18. . . . .	1 50
<b>LE MÊME.</b> In-8° Jésus, gros caractères. . . . .	5 »
<b>Offices en français (Petits).</b> In-32, encadré . . . . .	0 50
<b>Olier J.-J. (1607-1657.).</b> — Abbé G.-M. DE FRUGES. In-12 . . . . .	3 50
<b>Olier (Lettres spirituelles de M.).</b> — 2 in-32 raisin. . . . .	2 50
<b>Oraison (L').</b> — Abbé GILLOT. In-12. . . . .	2 50
<b>Pædagogus asceticus novitiorum regulariorum instructor singulariter propositus ac præfixus novitiis ordinis. F. Prædicatorum.</b> In-18	0 60
<b>Pages amies : Aux collégiens et à leurs maîtres.</b> — P. SUAU. In-12 . . . . .	1 50
<b>Pages d'Évangile.</b> — Abbé PLANUS. 3 in-12. Chacun. . . . .	3 »
<b>Par l'Espérance.</b> — Abbé DE GIBERGUES. In-18 raisin. . . . .	3 »
<b>Paroissien de la jeune fille (Le).</b> — Mlle Juliette SAGLIO. In-18. . . . .	1 80

Li  
P  
P  
Pa  
Pa  
Pa  
Pé  
Pe  
Pe  
P  
Per  
M  
Pér  
Per  
Per  
P.  
Péri  
Perr  
Pété  
po  
Petit  
Petit  
Peur  
Pie (E  
Pie V  
Piété  
Piété  
P. F  
Plaid  
Plaint  
Poém  
Polite.  
Pratiq  
Pratiq  
Pratiq  
POUR  
POUR  
POUR  
Pregar  
— L.  
Premier  
Premie



	Pas à pas vers la Table sainte. — Mlle DE MONTGERMONT. In 32 jésus, gravure . . . . .	2 50
	Pasteur apostolique (Le). — P. DUCOS. P. BION. 2 in-12. . . . .	2 »
	Pasteur des petits agneaux (Le). — Abbé LADEN. In-18 raisin. . . . .	2 50
	Paul (Vie de saint). — Abbé VIX. In-8° raisin. . . . .	4 »
	Paule (Histoire de sainte). — Mgr LAGRANGE. In-12. . . . .	4 »
	Paulin de Nole (Histoire de saint). — Mgr LAGRANGE. 2 in-12, grav. . . . .	6 »
	Pédagogie et géométrie. — Chanoine KREKELBERG. In-8°. . . . .	0 50
	Pensées d'un chrétien sur la vie morale. — M. T. CRÉPON. In-12. . . . .	3 »
	Pensées d'une croyante. — Marie JENNA. In-32 raisin, encadré. . . . .	1 »
	Pensées et affections sur la Passion de N. S. Jésus-Christ. — P. GAETAN-MARIE DE BERGAME. 2 in-32 jésus . . . . .	3 50
	Pensées et affections sur les mystères et sur les fêtes. — P. GAETAN-MARIE DE BERGAME. 2 in-18 raisin . . . . .	4 »
	Pères de l'Oratoire (Les) qui ont été évêques. — In-12. . . . .	2 »
	Perfection des jeunes filles (La). — Abbé CHEVOJON. In-32 raisin. . . . .	1 50
	Perfection chrétienne (De la) et de la perfection religieuse. — P. BARTHER. 2 vol. in-8°. . . . .	8 »
	Péril de la langue française (Le). — Cl. VINCENT. In-18 allongé . . . . .	2 50
	Perraud (Le Cardinal). — Mgr A. BAUDRILLART. In-8°. . . . .	1 »
	Pététot (Éloge funèbre du R. P.). — Abbé LE REBOURS. In-8° avec portrait gravé par M. Henriquel Dupont. . . . .	1 »
	Petits-fils (Les) du Grand-Roi. — P. EDOUARD D'ALENÇON. In-8°. . . . .	1 50
	Petites Sœurs des Pauvres (Histoire des). — Abbé LEROY. In-8°. . . . .	5 »
	Peur de Dieu (De la). — Abbé CELLIER. In-18 jésus. . . . .	2 50
	Pie (Histoire du Cardinal). — Mgr BACNARD. 2 in-8°, portrait . . . . .	15 »
	Pie VII à Saint-Sulpice. — Mgr BAUNARD. In-8°. . . . .	0 40
	Piété (La). — J. GUIBERT. In 32, encadré. . . . .	1 50
	Piété (La) au patronage. — Mlle DE MONTGERMONT. In-8°. . . . .	0 30
	Piété séraphique (La) proposée aux âmes de bonne volonté. — P. RENÉ DE NANTES. In-18. . . . .	1 50
	Plaidoyer pour les langues mortes. — TH. JORAN. In-12. . . . .	1 »
	Plaintes d'exil. — Abbé BONNEAU. In-18. . . . .	1 50
	Poème de saint François (Le). — Anatole DE SÉGUR. In-18 raisin. . . . .	1 30
	Politesse (Quelques conseils aux religieuses sur la). In-16 . . . . .	1 50
	Pratique de l'amour de Dieu. — Abbé DE GIBERGUES. In-18 raisin. . . . .	3 »
	Pratique de l'amour envers le Cœur de Jésus. — Gr. in-32 raisin. . . . .	1 50
	Pratique de la Communion spirituelle. — P. François DE VOULLÉ : POUR TOUTES LES AMES PIEUSES. In-18. . . . . 1 25 POUR LES JEUNES FILLES. In-32 jésus . . . . . 1 25 POUR LES GARÇONS. In-32 jésus. . . . . 1 25	
	Pregareto por Katolikoj. Petit recueil de prières traduit en esperanto. — L. DE BEAUFONT. In-18. . . . .	0 75
	Premiers pas vers le bon Dieu. — Mlle DE MONTGERMONT. In-32 jés. grav. . . . .	2 50
	Premiers pompiers de Paris (Les). — P. EDOUARD D'ALENÇON. In-8°. . . . .	2 »

Préparation à la mort. — R. P. INGOLD. In-32. . . . .	f »
Prescience (La) divine et la liberté humaine. — SIMÉON. In-18 Jésus.	1 75
Prétendu jansénisme du P. de Sainte-Marthe (Le). — P. INGOLD. In-8°.	2 »
Prêtre (Le). — Abbé PLANUS. 3 in-18 Jésus. Chacun. . . . .	3 »
Prières et cérémonies pour la consécration d'un évêque. — In-18 Jésus	0 50
Prières et cérémonies pour la consécration d'une église. In-18 Jésus.	0 60
Primauté (Essai sur la) de N.-S. J.-C. — P. JEAN-BAPTISTE DU PETIT BORNAND. In-8° . . . . .	5 »
Privilèges (Dix) de sainte Catherine de Sienne. — In-32 raisin. . . . .	0 60
Problème ancien, solution nouvelle. — P. HILAIRE DE BARENTON. In-8°.	1 50
Prononciation normale du latin (Traité de la). — Abbé MEUNIER. In-18 jés.	0 80
Proprietatibus (De) linguæ latinæ. — NOMICO. In-8° . . . . .	3 50
Protestantisme (Du) et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme. — A. NICOLAS. 2 in-8° . . . . .	7 »
Pureté (La). — J. GUIBERT. In-32, encadré . . . . .	1 »
Pureté (Conseils aux parents et aux maîtres sur l'éducation de la). — Abbé FONSSAGRIVES. In-12 . . . . .	1 25
Quatre cents ans de concordat. — Mgr A. BAUDRILLART. In-12 . . . . .	3 50
Quatre conférences sur la foi chrétienne. — Abbé DÉSERS. In-12 . . . . .	1 25
Que vont devenir les facultés libres. — Mgr d'HULST. In-18 raisin. . . . .	0 75
Quelques pages du « Livre ». Poésies. — M. Ch. LEJARD. In-12 . . . . .	1 50
Quelques réflexions sur l'Encyclique du 16 février 1892. — Cardinal PERRAUD. In-12. . . . .	1 »
Question Homérique et Variétés littéraires. — Abbé BERTRIN. In-12.	3 50
Question téméraire et mal posée (Une). — Mgr LATTY. In-8° . . . . .	0 60
Quinze samedis du Rosaire (Les). — P. PRADEL. In-32 . . . . .	0 40
Racine (Eloge de). — Abbé P. VIGNOT. In-12 . . . . .	1 »
Raisons d'espérer une renaissance chrétienne. — Mgr d'HULST. In-18.	0 15
Ratisbonne (Le T. R. P. Marie-Théodore), d'après sa <i>Correspondance</i> et les documents contemporains. 2 in-8°, portraits. . . . .	10 »
Raymond de Capoue (Le Bx). — R. P. H. M. CORMIER. In-8° . . . . .	2 50
Raymond de Capoue (Vie du Bx). — P. J. LAFONT. In-12. . . . .	2 75
Raymundi Capuani (B.). Opuscula et litteræ. In-8°, portrait, toile . . . . .	1 50
Rayons de vérité. — P. Théodore RATISSONNE. In-18 Jésus. . . . .	3 »
Récollections (Mes) de collégien. — Abbé SAUSSEY. In-18 Jésus . . . . .	1 50
Récollections (Mes) de pensionnaire. — Abbé SAUSSEY. In-18 Jésus . . . . .	1 50
Recrutement des instituteurs et des institutrices libres. — J. GUIBERT. In-18 . . . . .	0 30
Recueil de prières et de cantiques à l'usage des associées du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint-Cœur de Marie. In-18. . . . .	0 50
Recueil de textes choisis en vue de la prédication et des conférences publiques. In-12. . . . .	4 »
Reflets du passé. Nouvelles études d'âmes. — Em. TERRADE. In-12. . . . .	3 50
Réginald de Saint-Gilles (Vie du Bienheureux). — P. Emmanuel Ceslas BAYONNE. In-12. . . . .	1 50
Règlement des Sœurs du T. O. de saint Dominique. In-18. . . . .	1 »

L.  
R.  
Re.  
R.  
Re.  
Re.  
Re.  
Ré.  
T.  
Re.  
n.  
Res.  
Res.  
Rés.  
Ret.  
Ret.  
P.  
Retr.  
Ret.  
In.  
Retr.  
Retr.  
—  
Retr.  
In.  
Retr.  
Retr.  
Révé.  
BER.  
Rôle.  
J.  
Rom.  
Rosai.  
Rosai.  
Rosal.  
Rose.  
Rose.  
Rythm.  
CAUL.

<b>Règlement et pratiques enrichies d'indulgences.</b> — P. PRADEL. In-32.	0 15
<b>Regula sacerdotum sæcularium ex sacris monumentis deprompta.</b> — P. FRANÇOIS DE BÉNÉJAC. In-18.	1 »
<b>Religieuses dominicaines de Strasbourg (Histoire des).</b> — M. Th. DE BUSSIERRE. In-12	0 60
<b>Religieuses franciscaines (Notices sur les diverses congrégations de).</b> — P. NORBERT. In-12, illustré.	3 50
<b>Religion (La) dans la famille.</b> — Abbé SAUSSEY. In-18 Jésus	3 50
<b>Reliques (Les) de saint Thomas d'Aquin.</b> — Mgr DOUAIS. In-8° écu.	10 »
<b>Reliques d'histoire : Notices et portraits.</b> — Mgr BAUNARD. In-8°	4 »
<b>LE MÊME OUVRAGE.</b> In-12	3 50
<b>Renouvellement (Le) religieux.</b> — M. J. GUIBERT. In-18	1 »
<b>Réparation!</b> — Abbé DE GIBERGUES. In-18 raisin	3 »
<b>Réponses aux questions d'un Israélite de notre temps.</b> — P. Th. RATISBONNE. In-12	1 »
<b>Représentation (La) du Christ à travers les âges.</b> — F. DE MELY. In-8°, nombreuses gravures	1 50
<b>Respect (Le) de l'enfant.</b> — Abbé MOISE CAGNAC. In-12	1 »
<b>Responsabilités (Nos).</b> — Abbé DE GIBERGUES. In-18 raisin	3 »
<b>Résurrection (De la) à l'Ascension et du Cénacle à Rome.</b> — In-18 rais.	4 »
<b>Retraite (La).</b> — P. PACIFIQUE DE SAINT-PAL. In-12	1 50
<b>Retraite ecclésiastique d'après l'Évangile et la vie des saints.</b> — Rme P. H.-M. CORMIER. In-8°	3 »
<b>Retraite fondamentale.</b> — Rme P. H.-M. CORMIER. In-8°	2 »
<b>Retraite (Une) prêchée aux adoratrices du Sacré-Cœur.</b> — Abbé GILLOT. In-16 carré.	2 50
<b>Retraite spirituelle.</b> — J. GUIBERT. In-12	3 50
<b>Retraite : De l'Imitation de J. C. par l'Imitation de saint François.</b> — P. EUGÈNE D'OISY. In-32.	0 20
<b>Retraite séraphique ou exercices spirituels.</b> — P. JOSEPH DE DREUX. In-18 raisin.	1 25
<b>Retraites (Trois) à l'usage des Religieuses.</b> — P. RATISBONNE. In-12	3 50
<b>Retraites de N.-D. (1891-92-94-95-96).</b> — Mgr D'HULST. In-8°. Chacune.	0 50
<b>Réveil (Le) du Catholicisme en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle.</b> — J. GUIBERT. In-12, onze portraits.	3 50
<b>Rôle (Le) du clergé catholique dans la lutte contre l'alcoolisme.</b> — Abbé J. TOIRON. In-8°	0 30
<b>Romée de Livia (Le Bienheureux).</b> — P. H.-M. CORMIER. In-8°	0 25
<b>Rosaire (Le).</b> Notice, indulgences, méthode pratique. In-32.	0 20
<b>Rosaire par semaine (Un).</b> — P. PRADEL. In-32 raisin, 16 gravures.	0 80
<b>Rosaire perpétuel (Le).</b> Notice et méthode pratique. In-32	0 20
<b>Rosalie (Vie de la Sœur).</b> — M. DE MELUN. In-12 portrait.	1 50
<b>Rose de Vitarbo (Sainte).</b> — Abbé BARASCUD. In-12	1 50
<b>Rose mystique effeuillée (La).</b> — P. MARIE-AUGUSTIN. In-32 raisin	0 75
<b>Rythme (Le) du Chant grégorien, d'après GUI D'AREZZO.</b> — Mgr FOUCAULT. In-8° Jésus.	2 »

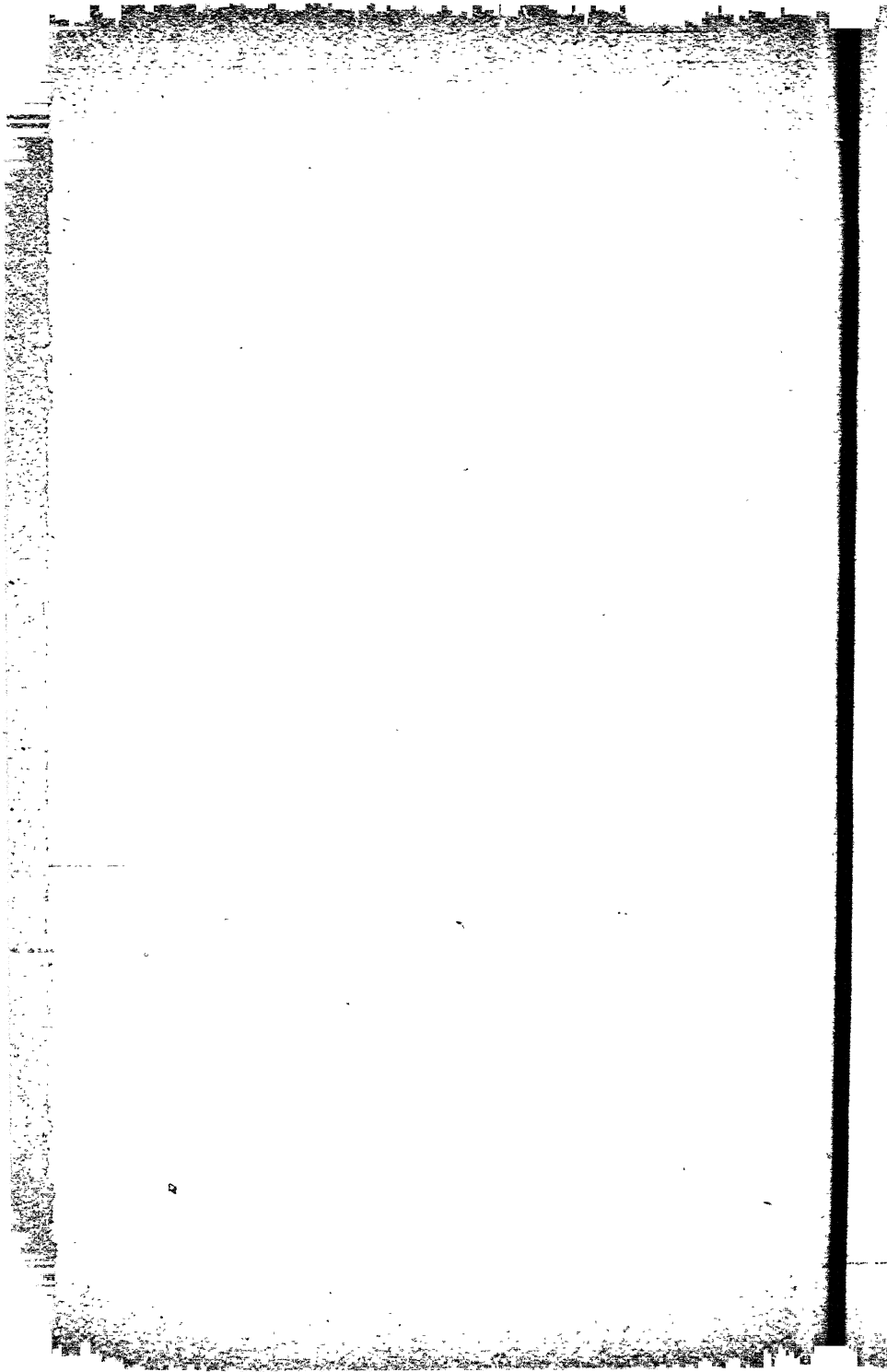
<b>Sacrements (Les)</b> . — Abbé <b>DÉSERS</b> . In-12 . . . . .	2 50
<b>Saint Joyeux (Le) ou Vie du Bienheureux Crispin de Viterbe</b> . — P. <b>Pix DE LANGOGNE</b> . In-12. . . . .	1 50
<b>Sainte Vierge (La)</b> . Etudes archéologiques et iconographiques. — <b>ROHAULT-DE FLEURY</b> . 2 in-4°, 157 planches et 600 sujets. . . . .	100 »
<b>Sainte Vierge (La) dans l'art</b> . Conférence. — Abbé <b>CASABIANCA</b> . In-8° . . . . .	0 50
<b>Salle (Esprit et vertus du Bienheureux J.-Baptiste de la)</b> . — Chanoine <b>BLAIN</b> . In-8° . . . . .	6 »
<b>Salle (Histoire de saint Jean-Baptiste de la)</b> . — M. <b>J. GUIBERT</b> . In-8° raisin, portrait . . . . .	6 »
<b>LE MÊME OUVRAGE</b> . Petit in-4° illustré. . . . .	15 »
<b>Salle (Vie et vertus de saint Jean-Baptiste de la)</b> . — M. <b>J. GUIBERT</b> . In-8° écu, portrait . . . . .	3 50
<b>Savinien (Notice sur le P.)</b> . — G. <b>LOTH</b> . In-12. . . . .	1 »
<b>Savarole (Jérôme) et la statue de Luther à Worms</b> . — P. <b>Fr. Pie Marie ROUARD DE CARD</b> . In-8°. . . . .	1 50
<b>Scapulaire bleu (Notice sur le)</b> . Feuille in-18. Le cent (sans treizième), <i>net</i> . . . . .	2 50
<b>Science de la religion (La)</b> . — P. <b>CHABIN</b> . In-8° . . . . .	5 »
<b>Sciences (Les) pour tous</b> . — J. <b>LEDAY</b> . In-12. . . . .	2 »
<b>Secret (Le) du succès</b> . — <b>RAMON RUIZ AMADO</b> . — Abbé <b>GERBEAUD</b> . In-12	2 »
<b>Sentiment chrétien dans la poésie romantique (Le)</b> . — In-8° raisin.	6 »
<b>Sentiments de saint Thomas d'Aquin et de saint Alphonse de Li-guori</b> , sur l'entrée en religion. In-32 . . . . .	0 25
<b>Séraphin (Le) de l'Ecole</b> . — P. <b>EVANGÉLISTE DE SAINT BEAT</b> . In-8°. . . . .	1 50
<b>Sermons et allocutions aux hommes seuls</b> . — Abbé <b>BOUISSON</b> . In-12 . . . . .	3 50
<b>Sermons et allocutions de circonstance</b> . — Abbé <b>BOUISSON</b> . In-12 . . . . .	3 50
<b>Sermons et conférences pour le carême</b> . — Abbé <b>HOLAIND</b> . In-12 . . . . .	2 »
<b>Sermons, instructions et allocutions du R. P. Henri Dominique La-cordaire</b> . — 3 in-12 . . . . .	11 25
<b>Sermons laïques de M. Huxley (Les) ou l'Agnosticisme</b> . — Abbé <b>BOU-LAY</b> . In-8° raisin. . . . .	1 50
<b>Servant de Messe (Manuel du)</b> . In-32 raisin piqué. . . . .	0 10
<b>Seton (Elisabeth) et les commencements de l'Eglise catholique aux Etats-Unis</b> . — Mme <b>DE BARBERY</b> . 2 in-12, portrait. . . . .	5 »
<b>Siècle (Un) de l'Eglise de France (1800-1900)</b> . — Mgr <b>BAUNARD</b> . In-4°, 24 portraits hors texte . . . . .	15 »
<b>LE MÊME OUVRAGE sans illustrations</b> . In-8° écu . . . . .	5 »
<b>Signe infaillible de l'état de grâce</b> . — Paul <b>GAUCHER</b> . In-12, <i>net</i> . . . . .	2 »
<b>Situation légale de l'Eglise de France, d'après la loi du 11 décem-bre 1905</b> . — <b>JÉNOUVRIER</b> . In-12 . . . . .	3 50
<b>Société de saint Thomas d'Aquin</b> . — In-32, chromo . . . . .	1 »
<b>Sociétés (Les) de secours mutuels et la loi du 1<sup>er</sup> avril 1898</b> . — Abbé <b>C. RACT</b> . In-12 . . . . .	0 75
<b>Solution franciscaine de la question sociale</b> . — Abbé <b>DELASSUS</b> . In-18	0 30
<b>Sonis (Le Général de)</b> . — Mgr <b>BAUNARD</b> . In-8° écu, portrait . . . . .	4 »

	Soullier (Vie du T. R. P. Louis). — Chan. SOULLIER. In-8°, 8 portraits	5 »
	Souvenir des morts (Le). — Abbé CHEVOJON. In-32 raisin. . . . .	1 25
	Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. — Abbé SAU- BIN. In-18. . . . .	0 80
	Statuts synodaux (Les) du diocèse de Paris, promulgués dans le sy- node de 1902. In-8°. . . . .	7 50
	Studia syriaca. — Mgr RAHMANI. 2 fascicules in-8°, chacun . . . . .	10 »
	Suaire (Le saint) de Turin est-il authentique? — <i>La représentation du Christ à travers les âges.</i> — F. DE MÉLY. In-8° écu, illustré . . .	1 50
	Suaire (Histoire du Saint) de N.-S. J. C. — P. Alcide CARLES. In-8°. .	4 »
	Supérieure et mère. — Abbé GRENET. In-12 . . . . .	3 »
	Surabondance des indications touchant le site de l'Eden. — P. Etienne BROSSE. In-8°. . . . .	0 60
	Suso (Œuvres du B. Henri). — M. E. CARTIER. In-12. . . . .	4 »
	Teysseyre (Monsieur). Sa vie, son œuvre, ses lettres. — Abbé PAGUELLE DE FOLLENAY. In-12, portrait . . . . .	4 »
	Théa. Poème sur la vie chrétienne. — P. SERNIN-MARIE DE S. ANDRÉ. In-12	3 »
	Theologia moralis S. Alphonsi de Ligorio. — P. Michel HEILIG. 6 in-12.	10 »
	Théologie morale (La) et les sciences médicales. — P. DEBBRYNE (Ou- vrage exclusivement destiné au clergé). In-12 . . . . .	4 »
	LE MÊME OUVRAGE, moins la Mœchialogie. In-12 . . . . .	3 »
	Théologie mystique (Manuel de). — Abbé LEJEUNE. In-12 . . . . .	2 50
	Theoria Probabilitatis (De). — P. Fr. Maria-Ambrosio POTTON. In-8°. .	2 50
	Thérèse (Panégyrique de sainte). — Mgr BAUNARD. In-18 . . . . .	0 75
	Thérèse (Pensées choisies de sainte). — In-18 . . . . .	0 60
	Thomas d'Aquin (le saint et le docteur). — Mgr ENARD. In-8°. . . . .	0 50
	Thomas d'Aquin (Saint). — Jules DIDOT. In-12 . . . . .	2 »
	Thomas d'Aquin (Les reliques de saint). — Mgr DOUAIS. In-8°. . . . .	10 »
	Thomas d'Aquin (S.) et l'Encyclique æterni Patris. — P. CHOCARNE. In-8°	1 25
	Tiers Ordre (Le), remède social et sanctification du prêtre. — P. ALFRED DE CAROUGE. In-12. . . . .	1 »
	Transformisme (Le), ou Darwin et son école. — Abbé A. BENOIT. In-8°	0 50
	Trappistes (Les) en Chine. — A. LIMAGNE. In-8° illustré. . . . .	2 »
	Trésor (Nouveau) des Indulgences. In-32. . . . .	0 05
	Trésors de Cornelius a Lapide. — Abbé M. BARBIER. 4 in-8° raisin . .	32 »
	Tuberculose et hygiène. — PAUL BERNARD. In-8° Jésus. . . . .	1 50
	Une vie d'enfant. — Un volume in-16 raisin, cadre bleu . . . . .	2 »
	Universités catholiques de France et de l'Étranger (Les). — Mgr BAU- DRILLART. In-18 raisin . . . . .	1 »
	Usage de la langue latine (De l') dans l'enseignement de la théologie. — Mgr LATTY. In-8°. . . . .	0 50
	Vade-mecum du missionnaire capucin. — P. NORBERT DE LA CROIXILLE. In-32. . . . .	1 25
	Vade-mecum du tertiaire de saint Dominique. — In-32 raisin. . . . .	0 40
	Vasco de Gama. — Abbé Paul BARBIER. In-16 raisin. . . . .	0 60
	Vérités, vertus, prières, recueillis des saints Pères et Docteurs catho- liques. — Mme Ernest BERTRAND. In-32 Jésus broché . . . . .	2 75

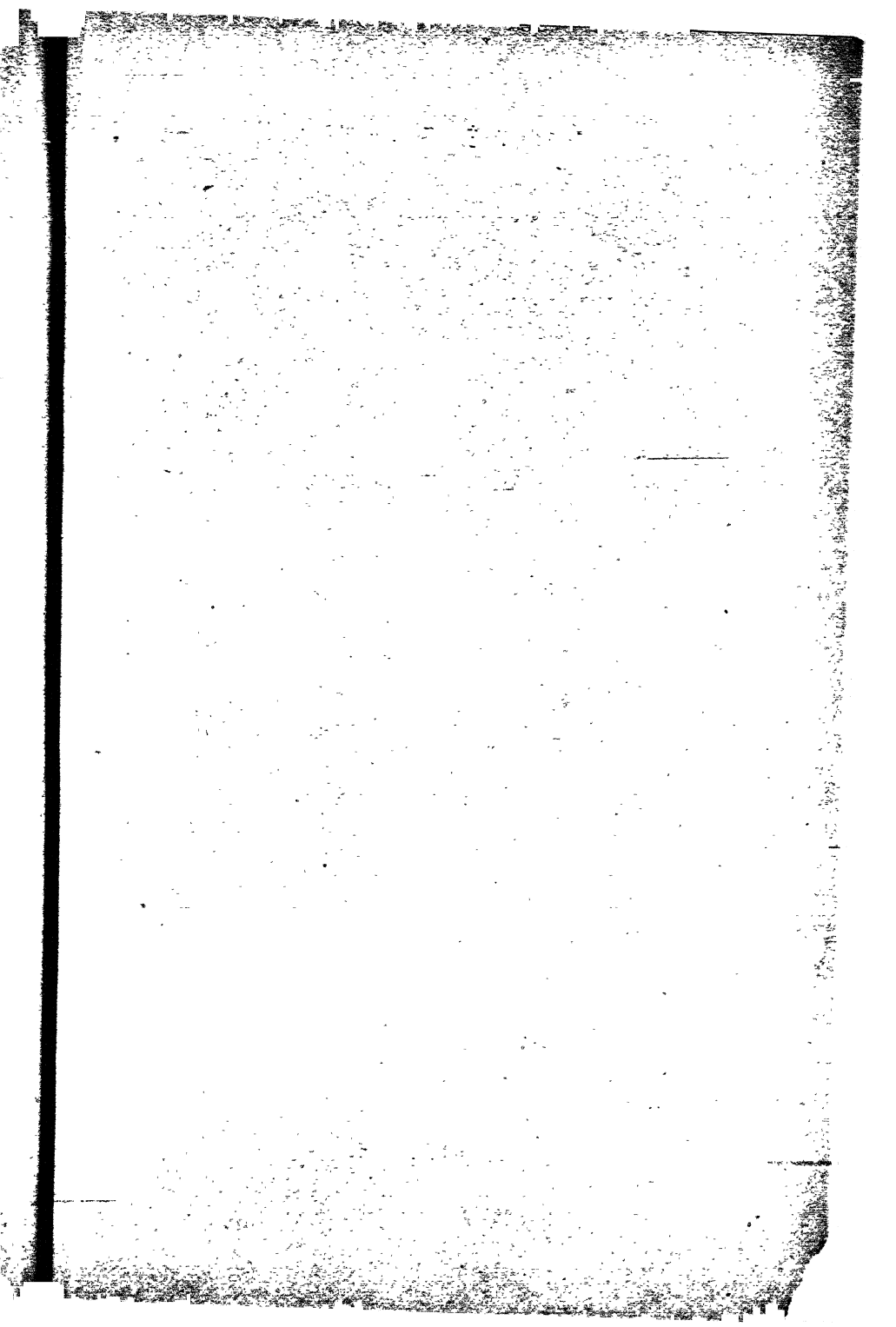
Vernier (Saint) (Verny, Werner, Garnier), martyr, patron des vigneron. — P. HENRI DE GRÈZES. In-12 . . . . .	1 50
Véronique Guiliani (Sainte). — Mme la C <sup>l</sup> <sup>me</sup> DE VILLERMONT. In-12. . . . .	3 50
Vers le passé, poésies. — Paul BLANCHEMAIN. In-12, portrait . . . . .	3 50
Vers l'Évangile! — Abbé S. VERRER. In-12. . . . .	2 50
Veuillot (Louis), journaliste. — Abbé FONSSAGRIVES. In-18 . . . . .	0 75
Vianney (Le Bx J.-B.). — A. GERMAIN. In-12. . . . .	1 50
Vice (Le) et ses risques. — Abbé FONSSAGRIVES. In-12. . . . .	1 »
Vie chrétienne d'une dame dans le monde. — P. DE RAVIGNAN. . . . .	3 »
Vie dans la tragédie de Racine (La). — G. LE BIDOIS. In-12. . . . .	3 50
Vie meilleure (La). Conférences. — Abbé P. VIGNOT. In-12 . . . . .	3 50
Vie pour les autres (La). Conférences. — Abbé P. VIGNOT. In-12. . . . .	3 50
Vies de quelques prêtres de l'Oratoire (Recueil des). — P. CLOYSEULT. 3 vol. in-12, gravures. . . . .	12 »
Vies des saints pour tous les jours de l'année. In-12. . . . .	1 60
Vies de quatre des premières Mères de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie. — R. M. F.-M. DE CHAUGY. In-8°. . . . .	5 »
Vieillard (Le). La vie montante. Pensées du soir. — Mgr BAUNARD. In-8°. . . . .	5 »
Vieilles histoires pour les jeunes. — Abbé P. BARBIER. In-16 carré. . . . .	2 50
Vierge (La) et l'Emmanuel (cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception). — Abbé A. LEMANN. In-8°, gravure . . . . .	6 »
Vierge Marie et le Plan divin (La). — M. Auguste NICOLAS. 4 in-8°. . . . .	24 »
LE MÊME OUVRAGE. 4 volumes in-12 . . . . .	16 »
Vincent de Paul (Histoire de saint). — Mgr BOUGAUD. 2 in-8°, 2 portraits . . . . .	15 »
LE MÊME OUVRAGE. 2 in-12, 2 portraits. . . . .	6 »
Vingt années de rectorat. — Mgr BAUNARD. In-8° écu. . . . .	5 »
Visitation de Toulouse. — Mgr DOUAI. In-8° Jésus, illustré. . . . .	15 »
Vocation (La question de la) : Instruction religieuse au Collège. — P. DELBREL. In-8° raisin. . . . .	1 50
Vocations sacerdotales et religieuses dans les collèges ecclésiastiques (Des). — P. DELBREL. In-18 Jésus . . . . .	1 50
Voies du salut aplanies (Les). — P. Fr. André PRADEL. In-32 . . . . .	0 15
Voix qui prient. Poésies. — P. SERNIN-MARIE DE SAINT ANDRÉ. In-12. . . . .	3 »
Voix qui prient (Nouvelles). Poésies. — P. SERNIN-MARIE DE SAINT-ANDRÉ. In-12. . . . .	2 50
Voix qui raniment (Les) — Mlle DE MONTGERMONT. In-8°. . . . .	2 50
Vollot (Souvenirs de l'abbé H.). — Abbé Alexis CROSNIER. In-8° Jésus. . . . .	2 »
Voltaire. Lettres philosophiques. — Abbé BERTRIN. In-8°. . . . .	1 25
Vrau (Philibert) et les œuvres de Lille. — Mgr BAUNARD. In-8° écu, net . . . . .	2 50
Yvan (Notice sur le R. P. Antoine). — P. CLOYSEULT. In-12. . . . .	1 »
Zèle de la perfection religieuse (Du). — P. J. BAYMA, P. OLIVAIN. . . . .	0 75

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1911.

5  
0  
»  
»  
0  
»  
0  
»  
»  
0  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
0  
0  
5  
»  
0  
0  
5  
0  
»  
5  
-







## A LA MÊME LIBRAIRIE

- Histoire de sainte Angèle Mériel, et de tout l'ordre des Ursulines, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, par M. l'abbé V. POSTEL, docteur en théologie. 2 volumes in-8°, avec portrait. . . . . 15 »**
- Saint François d'Assise (1182-1226), par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCE. 6<sup>e</sup> édition. In-18 Jésus, avec portrait. . . . . 2 50**
- Vie de saint Jean de la Croix, premier carme déchaussé et coadjuteur de sainte Thérèse, avec une histoire abrégée de ce qui s'est passé de plus considérable dans la réforme du Carmel, par le R. P. DOSITHÉE DE SAINT-ALEXIS, carme déchaussé. Nouvelle édition, revue par la R. Mère MARIE-ÉLISABETH DE LA CROIX, carmélite déchaussée, prieure du Carmel de PIE IX (Meaux). 3 volumes in-12. . . . . 10 »**
- Vie du vénérable frère Jean de Saint-Samson, religieux carme de la Réforme de Touraine, par le R. P. SERNIN MARIE DE SAINT-ANDRÉ, carme déchaussé. Beau volume in-8° raisin, avec portrait. . . . . 7 50**
- Histoire de saint Bernard et de son siècle, par le R. P. THÉODORE RATISBONNE, supérieur des Prêtres missionnaires et des Religieuses de Notre-Dame de Sion. 6<sup>e</sup> édition. 2 volumes in-8° raisin . . . . . 12 »**  
**LE MÊME OUVRAGE. 10<sup>e</sup> édition. 2 volumes in-18 Jésus. . . . . 6 »**
- Histoire de sainte Catherine de Sienne et de la Papauté de son temps, par le R. P. ALPHONSE CAPECELATRO, de l'Oratoire de Naples, traduite de l'italien par M<sup>me</sup> ÉLISE JAL et revue par un religieux de l'ordre des FF. Prêcheurs. In-18 Jésus. . . . . 3 50**
- Saint Grégoire de Nazianze, docteur de l'Église : sa vie, ses œuvres et son époque, par M. l'abbé A. BENOIT, curé de Saint-Pierre-lez-Marseille. 2<sup>e</sup> édition. Ouvrage honoré d'un bref de sa Sainteté LÉON XIII et de nombreuses approbations épiscopales. 2 volumes in-18 Jésus. . . . . 7 »**
- Histoire de saint Alphonse de Liguori, fondateur de la congrégation du T. S. Rédempteur (1696-1788), précédée d'une lettre de M<sup>re</sup> Dupanloup. 2<sup>e</sup> édition. In-8° avec portrait . . . . . 7 50**
- Vie du P. Barré, religieux minime, fondateur de l'Institut des écoles charitables du Saint-Enfant-Jésus dit de Saint-Maur. Origine et progrès de cet institut (1662-1700), par le R. P. HENRI DE GRÈZES, des FF. MM. Capucins. In-8° avec 2 portraits. . . . . 4 »**
- Sainte Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry (1434-1505), par M<sup>re</sup> HÉBRARD, vicaire général d'Agen, docteur en théologie. In-8° écu. 5 »**
- Sainte Marcelle. La vie religieuse chez les patriciennes de Rome au quatrième siècle, par M. l'abbé L. PAUTHÉ, chanoine de la métropole d'Albi, ouvrage honoré de nombreuses approbations épiscopales. 2<sup>e</sup> édition. In-18 Jésus. 4 »**
- Histoire de sainte Chantal et des Origines de la Visitation, par M<sup>re</sup> BOUCAUD, évêque de Laval. Précédée d'une lettre de M<sup>re</sup> l'Évêque d'Orléans sur la manière d'écrire la vie des saints. 10<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-8° avec 2 portraits. 15 »**  
**LE MÊME OUVRAGE. 11<sup>e</sup> édition. 2 volumes in-18 Jésus avec 2 portraits. 8 »**
- Vie de quatre des premières Mères de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie (Marie-Jacqueline Favre, Jeanne-Charlotte de Bréchard, Péronne-Marie de Chatel, Claude-Agnès Joly de La Roche), écrites et dédiées à N. S. P. le Pape Alexandre VII, par la R. M. FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY, supérieure du premier monastère de cet ordre. Nouvelle édition conforme à celle de 1659, enrichie d'extraits inédits des manuscrits primitifs, publiée par les soins des Religieuses du premier monastère de la Visitation d'Annecy. In-8° écu de xxx-522 pages. . . . . 5 »**

4556 <sup>23456</sup> 4 <sup>169</sup> Tours, impr. Mame.

